«Initiatives» : la stratégie sociale des services

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14930 – 7 F

MERCREDI 27 JANVIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Au moins seize manifestants tués à Lomé

Violente répression au Togo

La tension restait vive, mardi 26 janvier, à Lomé, au lendemain de la répression meurtrière d'une manifestation de l'opposition, à l'issue de laquelle on a dénombré au moins seize morts et plus de quarante blessés.

Le ministre français de la coopération, M. Marcel Debarge, et le secrétaire d'Etat allemand aux affaires étrangères, M. Helmut Shafer, arrivés dimanche au Togo *pour tenter une médiation* entre le pouvoir et l'opposition, ont quitté mardi la capitale togolaise aux premières heures de la matinée.

Les deux hommes ont visité, lundi soir, la morgue du principal hôpital de Lomé et ont fait part de leur *«consternation»* devant ce que M. Debarge a qualifié de *«drame»*.

L'armée et la police, fidèles au chef de l'Etat, le général Gnassingbe Eyadéma, sont au centre de la crise politique qui agite le Togo depuis bientôt deux ans. Mardi matin, plusieurs centaines de jeunes commençaient à se regrouper dans le centre de la capitale, où des barricades ont été érigées.

Lire nos informations page 6

Paris sur la sellette

PRIS depuis deux ans dans une spirale infernale, le Togo ne vit plus qu'au rythme de la violence. Les événements qui ont endeuillé Lomé, lundi 25 janvier, ne sont que les derniers d'une longue série. Cette fois, au moins seize personnes ont été tuées et quarante blessées – selon un bilan qui pourrait s'alourdir encore. En tirant sur une foule qui manifestait pacifiquement, la police a donné le signal d'une épreuve de force, engagée jusqu'alors de manière sourde, et qui risque maintenant de tourner au bain de sang.

Comme s'il ignorait que depuis deux mois et demi le pays est paralysé par la grève générale, le général Gnassingbé Eyadéma a célébré en grande pompe, il y a deux semaines, le vingt-sixième anniversaire du coup d'Etat qui l'avait porté à la tête du pays. Il avait été le premier, sur le continent, après les indépendances, à prendre le pouvoir par la force. Il fut aussi le premier en Afrique à interrompre un processus de démocratisation.

FORT du soutien des forces de l'ordre, dont il a toujours condamné les exactions tout en laissant les auteurs de violences impunis, le chef de l'Etat a peu à peu repris tous les pouvoirs attribués, un temps, aux institutions provisoires mises en place par la conférence nationale de juillet-août 1991. Une reprise en main inadmissible pour la population, persuadée que ces états généraux avaient mis fin à un quart de siècle de dictature.

Les tentatives de conciliation se sont multipliées entre les deux camps. En vain. Prisonnier du système qu'il avait bâti pour se maintenir au pouvoir – système fondé sur l'armée et son ethnie, – le général Eyadéma n'a jamais envisagé que son «clan» passe la main.

La communauté internationale, par le biais des ambassadeurs occidentaux à Lomé, a tout essayé pour rétablir le dialogue. C'était d'ailleurs l'objet de la visite de M. Marcel Debarge, le ministre français de la coopération et du développement, et de son homologue allemand, M. Helmut Schafer, venus tenter une mission conjointe de bons offices lorsque sont survenus ces événements.

LES deux ministres, qui ont quitté le Togo mardi, auront vu à quel point cette mission relève de l'impossible, et combien la situation risque, désormais, de «déraper». Si tel était le cas, la communauté française serait exposée à d'éventuelles représailles de la population. Pour les détracteurs du général Eyadéma – soit la quasi-totalité de la population de Lomé, – la France a failli à sa mission, en s'abstenant d'intervenir lorsque des soldats ont attaqué le bâtiment qui abritait le premier ministre de transition, il y a un peu plus d'un an.

Depuis, Paris est regardé avec suspicion. D'autant que la visite de M. Charles Pasqua, venu apporter son soutien au chef de l'Etat togolais fin décembre, a été considérée comme une provocation. L'ancien ministre n'a-t-il pas laissé entendre qu'en cas de victoire de la droite aux prochaines législatives, le président Eyadéma serait assuré du soutien de la France ? Sans doute M. Pasqua a-t-il outrepassé son rôle. Toujours est-il que la cote des Français au Togo est au plus bas.

Tandis que l'ONU condamne l'offensive croate en Krajina

La France cherche à mieux protéger ses «casques bleus» dans l'ex-Yougoslavie

L'ONU a condamné l'offensive de l'armée croate, qui s'est poursuivie, lundi 25 janvier, dans la région de la Krajina, avec, notamment, la prise de l'aéroport de Zemunik, et au cours de laquelle deux «casques bleus» français ont été tués et trois autres blessés. Le ministre français de la défense, M. Pierre Joxe, a indiqué, mardi 26 janvier, que des moyens d'artillerie supplémentaires allaient être envoyés aux forces françaises déployées dans l'ex-Yougoslavie et que le «Clemenceau» se dirige vers l'Adriatique, comme deux autres porte-avions, américain et britannique. Alors que Belgrade hausse le ton, le président de la Serbie joue la modération, et les négociations de Genève se poursuivent tant bien que mal.

par Jacques Isnard

Au lendemain de la mort de deux «casques bleus» français, l'adjudant Patrick Rodange et le sergent James Canavese, *tués*, lundi 25 janvier, au poste de contrôle de l'ONU de Karin-Plaza, en Krajina du Sud, au cours d'un échange d'artillerie entre Serbes et Croates, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a annoncé que la France envoyait, en Adriatique, le porte-avions *Clemenceau* et, en ex-Yougoslavie, des *«moyens supplémentaires d'artillerie»*. M. Joxe a, d'autre part, indiqué sur RTL que de nouvelles précautions allaient être prises de façon à regrouper les éléments français qui sont actuellement trop exposés au feu dans certaines zones.

C'est au début de 1992 que la France a déployé un bataillon de neuf cents hommes dans l'enclave serbe, en territoire croate, de la Krajina du Sud. La mort des deux «casques bleus», qui appartenaient à la 8e division d'infanterie, porte à onze le nombre des tués français depuis juin dernier. On compte, à ce jour, un total de quatre-vingts blessés, dont vingt dans un état grave.

Lire la suite page 3

INTERDIT

AUTORISÉ

Lire également

Saint Laurent à tout prix

Controverse sur la vente du groupe de luxe à Elf-Sanofi

par François Bostnavaron et Pierre-Angel Gay

La place financière de Paris, qui a la dent dure, a déjà surnommé l'affaire *«le coup du Bergé»*. Et a fait de la vente de la célèbre maison Yves Saint Laurent à Elf-Sanofi, filiale de la société nationale Elf-Aquitaine, l'objet de toutes ses suspicions. La rumeur enfle, la presse s'émeut.

***«Dossier politique»*, assure-t-on, où l'on voit un familier du président secouru par un obligé de l'Elysée. Où l'on voit M. Pierre Bergé, patron d'un groupe de luxe fort endetté, être tiré d'affaire par M. Loïk Le Floch-Prigent, président d'un groupe public, à la veille d'une échéance électorale.**

A deux mois d'une alternance annoncée, qui devrait conduire sur la touche certains PDG de groupes nationalisés – au premier rang desquels, dit-on, M. Le Floch-Prigent lui-même.

Ce dernier a beau affirmer au «Grand Jury RTL-*le Monde*» : *«Personne ne m'a rien demandé»*, nul ne le croit. Le patron de sa filiale pharmaceutique et de cosmétiques, M. Jean-François Dehecq, a beau marteler que *«c'est l'aboutissement d'une stratégie de vingt ans»*, nul n'en a cure.

Lire la suite page 20

Normalisation sanglante au Tadjikistan

Arrestations et liquidations se poursuivent dans cette ex-République soviétique où la guerre civile a fait 25 000 morts

DOUCHANBÉ

de notre envoyé spécial

Un appartement du centre de Douchanbé, le soir du dimanche 17 janvier. Deux individus en uniforme entrent, chassent les femmes, abattent un homme d'une balle dans la tête, coupent l'oreille d'un autre, ressortent et ferment la porte à clef. Le lendemain matin, des membres du *KGB* ouvrent la porte avec la même clef, et veulent savoir où se trouve le blessé, qui s'est enfui par la fenêtre.

C'est, confié par une voisine, un témoignage parmi beaucoup d'autres, sur ce qui se passe aujourd'hui encore à Douchanbé, six semaines après la prise de la ville par le nouveau pouvoir. Ceux qui parlent sont en général des sympathisants de cette «opposition», mélange instable de démocrates et d'islamistes, qui s'est trouvée quelques mois au pouvoir dans une partie du pays. Mais ils sont loin d'être les seuls à raconter que les liquidations sommaires continuent, après la vague d'assassinats qui a suivi le changement de pouvoir.

En ces lendemains de guerre civile – les combats, en fait, continuent, plus à l'est, dans la vallée de Garm, – on tue pour un oui ou pour un non : pour voler *une voiture ou de l'argent, mais* aussi, surtout, pour se venger, et pour éliminer l'adversaire. Ou plus exactement, ceux que leur origine ethnique suffit à assimiler à l'adversaire.

Au début, cela se passait très vite, très simplement, et sans le moindre souci de discrétion. A l'aéroport de Douchanbé, un homme attend d'embarquer dans un avion pour Khodjent, dans le nord du pays. Il s'appelle Chodinbek Davlatmirov, s'occupe de commerce de produits agricoles, et ne s'est jamais mêlé de politique. Mais il est du Pamir, comme l'étaient bon nombre des défenseurs de Douchanbé. Deux hommes en civil s'approchent de lui, expliquent qu'ils veulent lui parler un moment, l'entraînent un peu à l'écart, et l'abattent.

JAN KRAUZE

Lire la suite et nos informations page 4

POINT DE VUE

Le coup d'Etat manqué

par Roland Dumas

Certains, dans l'opposition, ont ouvert un bien curieux débat constitutionnel. Il peut se résumer ainsi : si l'opposition gagne les élections législatives, le président de la République doit partir.

Cette discussion, quasi théologique, traduit un incontestable mépris de notre loi fondamentale, une précipitation révélatrice, mais qui sied bien mal à qui prétend gouverner la France, en même temps qu'une désinvolture condamnable vis-à-vis de la fonction présidentielle. Remettons d'abord les choses à leur place en rappelant que rien n'est jamais gagné d'avance, et que c'est faire bon marché de la liberté des Français *que de tenir pour acquis* un vote qu'ils n'ont pas encore exprimé.

Et revenons à la Constitution. Sa lecture ne laisse aucune place à aucune ambiguïté.

Lire la suite page 8

▶ **Roland Dumas est ministre des Affaires étrangères.**



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 ATS; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Le nouveau code de procédure pénale

Un combat dépassé

par Roland Kessous

UNE association regroupant des juges d'instruction fait connaître actuellement son opposition à la réforme de l'instruction votée par le Parlement et invite ses membres, sous des formes diverses, à faire obstacle à son application. Ce faisant, ces magistrats semblent oublier quelques principes élémentaires.

Dans une société démocratique comme la nôtre, le métier de magistrat consiste exclusivement à appliquer la loi. Les juges qui refusent de le faire portent atteinte à la séparation des pouvoirs dont ils se prévalent par ailleurs, en s'érigeant en juges du législateur. Ils ruinent la crédibilité et la légitimité de leur fonction en laissant croire à l'opinion qu'ils peuvent décider *a priori* qu'une loi est ou n'est pas applicable avant même son entrée en vigueur. Ils violent de surcroît un principe institutionnel fondamental selon lequel les juges n'ont pas qualité à apprécier l'opportunité des lois. Les fonctionnaires, et plus particulièrement les magistrats, exercent leur profession au service des citoyens dans le cadre défini par la loi. Ils ne sont pas propriétaires de leur fonction et n'ont pas le droit de définir eux-mêmes les conditions d'exercice de celle-ci.

Cette contestation s'inscrit dans la crise de l'institution du juge d'instruction qui dure depuis plusieurs années et se produit au moment où une nouvelle réforme de l'instruction est intervenue. Nous avons dénoncé, en son temps, les insuffisances du projet du gouvernement en regrettant que les options de la commission Delmas-Marty n'aient pas été suivies. Il nous semblait que l'ambiguïté du rôle du juge d'instruction – agent enquêteur prolongeant l'action de la police et magistrat du siège aux fonctions juridictionnelles – devait cesser d'exister. En effet, il apparaissait qu'en pratique ce juge, dans de nombreux cas, était plus sensible aux impératifs de l'ordre public qu'à la défense des libertés individuelles.

En dépit de ses insuffisances et de ses imperfections, la réforme votée contient néanmoins d'importantes innovations en faveur des libertés en prévoyant la présence de l'avocat pendant la garde à vue et en ôtant au juge d'instruction le pouvoir de mettre en détention, pouvoir dont il usait trop fréquemment en dehors du cadre strict prévu par la loi. L'opposition qui se manifeste aujourd'hui conforte en définitive ceux qui ont combattu la réforme au prétexte qu'elle affaiblirait la répression. La fonction du juge d'instruction étant d'instruire à charge et à décharge, ce serait dévoyer sa mission que de la concevoir de manière prioritaire au service de la répression – ce que pourraient laisser supposer les positions actuelles de plusieurs juges d'instruction.

Les juges sont garants de la liberté individuelle et, à ce titre, doivent être favorables aux mesures qui la renforcent. Les droits de la défense étaient – et sont toujours, – en France moins développés que dans les autres Etats démocratiques, notamment en Europe. La réforme qui vient d'être votée favorise, d'une certaine manière, un équilibre entre la poursuite et la défense. S'y opposer est un combat dépassé qui démontre que certains juges, comme d'autres catégories de citoyens, mais avec moins d'excuses, versent dans les démons du corporatisme et n'ont pas encore suffisamment pris conscience du rôle qu'ils doivent tenir dans une démocratie.

► **Roland Kessous est président de la commission police-justice de la Ligue des droits de l'homme.**

La réforme perdue

par Jean-François Ricard et Léon Lef Forster

LORSQU'UNE loi est votée, le débat qu'elle suscite n'est pas exempt de sous-entendus politiciens qui masquent la nécessité d'un examen critique. Les bonnes intentions affichées, et dont rien ne permet de douter *a priori*, évitent-elles les effets pervers d'un texte présenté avec une certaine précipitation pré-électorale ? Une loi n'a de chances d'être appliquée efficacement que si elle rencontre un assentiment minimum de la part des professionnels et si elle paraît répondre aux dysfonctionnements constatés.

Tel n'est pas le cas de la loi du 4 janvier 1993 réformant la procédure pénale, dont il semble que l'actualité judiciaire ait été, comme trop souvent hélas, le catalyseur. Le reproche de fronde est fréquemment soulevé, voulant ainsi imposer une curieuse « loi du silence », peu conforme avec les nécessités du débat démocratique. Mettre l'accent sur le caractère précipité, inapplicable et incohérent d'un texte ne constitue en rien un refus de l'appliquer.

Le souci de l'efficacité

On ne peut reprocher à quiconque d'avoir le souci de l'efficacité de sa fonction. Doit-on, sans problème de conscience, participer à l'aggravation des aspects les plus contestables de notre justice : une justice lente, à deux vitesses, peu compréhensible pour les justiciables et souvent trop inefficace ? Si l'extension des droits de la défense paraît indispensable, il n'en reste pas moins que cela ne saurait être au détriment de la recherche de la vérité, partie intégrante de ces droits.

Il est intéressant de constater que, sous des formes différentes, des réserves, des critiques, voire des oppositions très fermes, sont formulées par l'ensemble des professionnels, quelles que soient leurs sensibilités ou leurs appartenances politiques. Par ailleurs, le silence semble parfois conseillé, voire même imposé, par ceux-là mêmes qui, en d'autres temps, n'hésitaient pas à défiler contre le vote d'autres lois, et s'en glorifiaient.

Si l'exposé des critiques n'a pas sa place dans ce propos et exigerait d'autres développements, il importe de souligner que nous assistons ainsi à la mise en place tâtonnante d'une réforme perdue où, sous prétexte d'établir un système idéal, on oublie que la véritable solution passe par l'instauration d'une justice de qualité. Cette dernière – nonobstant une modification certaine des textes et l'énoncé d'orientations précises d'un pouvoir politique décidé à tenir un discours sans équivoque – exige avant tout la présence de femmes et d'hommes bénéficiant d'un recrutement, d'une formation, de moyens d'exercices appropriés, et jouissant d'une indépendance et d'une reconnaissance suffisantes.

► **Jean-François Ricard est président de l'Association française des magistrats chargés de l'instruction (AFMI), et Léon Lef Forster est avocat à la cour d'appel de Paris.**

Politique

Lettre aux socialistes

par Léon Schwartzenberg

POURQUOI avez-vous tant accepté depuis tant d'années ?

Pourquoi avez-vous laissé l'argent du capital entraîner plus de profit que l'argent du travail ?

Pourquoi avez-vous laissé une politique monétariste décider d'une politique économique définissant une politique sociale, alors que c'est l'inverse qui aurait dû être entrepris : une politique sociale décider d'un choix économique qui entraîne une politique monétaire ?

Pourquoi avez-vous laissé donner au mot « réussite », par le premier d'entre vous, le même sens que dans le monde capitaliste : celui de la réussite financière ?

Pourquoi avez-vous laissé expliquer par différents ministres des finances et par le premier ministre lui-même que la seule réponse au chômage était la reprise de la croissance économique, attendant cette « reprise » de la même manière que les Juifs attendent le Messie depuis 5 000 ans ?

Pourquoi avez-vous accepté que redevienne ministre un homme éloigné après avoir été élu président d'un conseil régional avec les voix du Front national ?

Pourquoi avez-vous accepté que redevienne ministre, après une escroquerie financière, un homme ayant dédommagé un marchand de machines à sous ?

Pourquoi avez-vous accepté qu'au plus haut niveau de l'Etat, de fausses preuves aient pu être apportées par de vrais policiers pour mettre en prison de faux terroristes irlandais ?

Pourquoi avez-vous laissé donner une telle image de certains socialistes comme si la perversion du mot « socialiste » dans les pays de l'Europe de l'Est n'avait pas suffi ?

Pourquoi avez-vous laissé remplacer la réflexion politique par des conseils en communication ?

Pourquoi avez-vous laissé inachevée la commémoration de la Révolution française sans célébrer ce qui fut son grand œuvre : la Convention de 1792 et l'avènement de la Première République ? Parce que le plus grand des conventionnels déclarait que *« ce qui est immoral est impolitique »* ?

Pourquoi tout cela ?

Parce que, par solidarité avec le gouvernement, vous avez soutenu presque toutes ses actions. Le gouvernement semble ne plus avoir de perspectives historiques ; il semble se contenter d'une logique de gestionnaire. Où en est l'humanisation du travail ; où en est, grâce à une productivité accrue chaque jour, la possibilité de la diminution du temps de travail ?

Vous n'avez pas à être solidaire d'un gouvernement qui n'est pas socialiste, sauf pour certains ministres, et en particulier les femmes.

Peut-être, direz-vous, n'y avait-il pas autre chose à faire que défendre le franc, empêcher l'inflation, laisser augmenter le nombre de chômeurs, laisser les entreprises licencier, pour préserver l'avenir ? Mais il fallait parler, faire savoir. Expliquer, informer : c'est prendre les autres pour des égaux.

Et maintenant ? Vous devez vous rassembler autour de ce qui a mené chacun de vous à choisir le chemin long et difficile qui souhaite atteindre à plus de justice entre les êtres humains sans sacrifier leur liberté, – ce que depuis plusieurs siècles des hommes et des femmes ont appelé le « socialisme », lequel n'est jamais accompli mais toujours à réaliser.

Votre mot d'ordre pour les prochaines élections pourrait être « Justice et liberté ». « Justice » : justice sociale, justice pénale, justice civile. « Liberté » : liberté individuelle, libertés collectives.

Justice et liberté

Je ne suis pas inscrit au Parti socialiste, mais je sais que l'association de la liberté et de la justice est celle de l'intelligence et de la sensibilité, de la tête et du cœur. Ceux qui veulent la liberté sans la justice et qui se disent « libéraux » ne sont en réalité pas libres car on ne peut pas être libre si d'autres sont asservis. Ceux qui veulent l'égalité sans la liberté et qui se disent « socialistes », en réalité ne le sont pas, car sans l'exercice quotidien de la liberté, la justice ni l'égalité n'existent.

Cramponnez-vous à vos convictions. Accrochez-vous à ce que vous pensez de vous-mêmes. Attachez-vous à ce petit drapeau qui vous a fait choisir d'essayer de changer le monde. Arrêtez de vous désespérer, arrêtez de vous dégoûter. Respectez-vous !

Ne vous moquez pas des rêves de ceux qu'on appelait dans ma jeunesse les « grands ancêtres ». Ne vous moquez pas au profit des réalistes de l'économie, des réalistes de la répression, des réalistes de l'immigration... *« Un jour, disait l'un de ces « ancêtres », un jour viendra où l'on assistera à la réconciliation des hommes entre eux, à leur réconciliation avec leur outil de travail, à leur réconciliation avec la nature... »* Ce pourrait être une belle définition de l'écologie : c'est la définition que donnait Karl Marx du communisme tel qu'il le rêvait.

Choisissez dès aujourd'hui vos rêves d'hier, vos pensées de toujours. Vous perdrez peut-être la prochaine campagne électorale. Mais vous la perdrez la tête haute. Sans avoir à rougir de vous.

Peut-être même ne la perdrez-vous pas... Vous pourriez alors envisager de cohabiter avec le président de la République.

► **Le professeur Léon Schwartzenberg (hôpital Paul-Brousse, Villejuif) est ancien ministre de la santé.**

Témoignage

Comores : la raison d'Etat

par Francis et Michèle Naves

ÉTÉ 1990. Le bruit court d'un prochain retour des mercenaires aux Comores, rumeur amplifiée par le nouveau pouvoir comorien (mis en place avec l'aide de la France) qui souhaite consolider son assise politique en désignant un ennemi extérieur. En fait, la « tentative de déstabilisation » se réduit à un piteux débarquement de trois hommes en pirogue dont deux – comoriens – sont immédiatement arrêtés. Le troisième, ex-mercenaire s'enfuit et sa tête est mise à prix : 5 millions de francs comoriens (100 000 francs français). Le danger ne paraît pas très grand face à la police, à la gendarmerie, à l'armée comoriennes, sans parler des troupes françaises récemment installées. Le président Saïd Mohammed Djohar n'en prononce pas moins un discours enflammé, une sorte d'appel à l'union sacrée autour de sa personne. *« Tout Comorien*, conclut-il, *doit se considérer comme un gendarme. »*

Cet appel est entendu. Des milices, groupes de vigilance, se constituent, dont l'un au moins est armé. Ce groupe paramilitaire est fondé par M. Nassur, beau-fils du président Djohar, qui recrute – étrange paradoxe – cinq membres de la garde de son prédécesseur, auxiliaires des mercenaires et aides tortionnaires à l'occasion. Ceux-ci sont armés par les soins de M. Nassur. Il définit leur mission, leur assigne des objectifs, les paie et les entretient pendant plusieurs semaines.

Une vague xénophobe et raciste balaie les Comores. Tous les « Blancs » sont considérés comme suspects. Des touristes sont arrêtés par des justiciers improvisés, des listes de noms circulent parmi lesquels celui de Vincent Naves, notre fils. Qui est Vincent ? Trente et un ans, pilote d'avion, il a accompli de nombreuses missions d'assistance en Afrique en 1987, 1988 et 1989. Il est devenu un spécialiste de la lutte antiacridienne, formé par PRIFAS de Montpellier. Aux commandes d'un vieux DC 3 rafistolé et transformé pour l'épandage agricole, il effectue des vols très dangereux du fait de leur faible altitude et de la nocivité des produits insecticides utilisés.

Début 1990, l'invasion des criquets est en nette régression et la société qui emploie Vincent, faute de nouvelles subventions du ministère de la coopération, doit déposer son bilan. Vincent est licencié. Passionné de culture africaine, il décide de ne pas rentrer en France et de s'installer dans un pays peu connu et qui paraît plein d'avenir, les Comores. Les mercenaires ont été chassés quelques mois auparavant, la démocratie semble rétablie et le calme règne dans l'archipel.

C'était compter sans la rumeur imbécile, soigneusement entretenue par les autorités, qui reproche à Vincent à la fois d'être pilote et d'avoir séjourné au Tchad, seul nom retenu parmi tous les pays du Sahel où il avait travaillé. Or qui dit Tchad dit mercenaires, n'est-ce-pas ?

Tiers-mondiste, pacifique et non violent, Vincent est assassiné de deux balles dans le dos devant sa maison de Moroni, le 14 octobre 1990. Cinq hommes du groupe Nassur sont arrêtés peu après. Seul leur chef est laissé en liberté bien que l'arme du crime ait été retrouvée chez lui au cours d'une perquisition.

Emotion et indignation

L'émotion est générale à Moroni où l'on comprend que la manipulation des rumeurs a fini par tuer. Un cortège d'une centaine de Comoriens accompagne le cercueil de Vincent à l'aéroport. L'indignation suscitée par le traitement de faveur réservé à son beau-fils est si grande que le président Djohar décide de prendre la parole à la radio (le 24 octobre). Son discours n'est qu'un plaidoyer pour Nassur qu'il s'efforce de disculper en minimisant l'affaire qui n'est pour lui qu'une malencontreuse bavure, *« comme il s'en produit dans d'autres pays »*. Une embuscade non préméditée en quelque sorte. Six partis politiques publient, le 3 novembre, un communiqué pour stigmatiser *« l'ingérence inacceptable »* du chef de l'État dans le cours de la justice. Ils protestent contre la formation de milices privées armées et contre l'impunité de M. Nassur, qualifié de *« commanditaire de l'opération »*.

A son tour, l'Association comorienne des droits de l'homme (ACDH) s'élève contre la thèse officielle de l'erreur : *« Il ne s'agit pas de bavure mais bel et bien d'un acte volontaire prémédité, mené par un groupe armé non autorisé. »*

Les choses se compliquent pour le président avec la diffusion d'une sorte de « confession » signée par l'un des inculpés incarcérés, M. Ahamada M'Sa dit Laher. Ce texte accuse directement le chef de l'Etat d'être le commanditaire du crime par l'intermédiaire de son beau-fils. De nombreux détails vérifiables sont fournis et quatre témoins codétenus authentifient la signature. Le premier devoir d'un juge d'instruction en pareil cas n'est-il pas d'interroger le signataire et ses « témoins » ? Non seulement cet interrogatoire n'a pas lieu mais on apprend quelque temps après – sans que cette nouvelle ait été rendue publique – que M. Ahamada M'Sa s'est évadé en compagnie d'un autre inculpé. Quelques semaines plus tard, d'autres « évasions » se produisent, toujours tenues secrètes. A l'heure actuelle, on ne parle même plus d'« évasions », tous les inculpés erraient en liberté, l'un d'eux donnant même une interview à un journal.

La séparation des pouvoirs paraît assez peu pratiquée à Moroni et la prépondérance de l'exécutif, jointe aux faits précédemment cités, amène à penser que le procès n'aura jamais lieu. Si le pouvoir comorien décidait cependant de l'organiser, le commanditaire direct du crime étant mis hors de cause, ce procès pourrait-il être autre chose qu'une parodie de justice ?

Devant une telle situation, devant un tel mépris pour la mort d'un homme bon et généreux, dont le seul tort a été d'être de la mauvaise couleur au mauvais moment, que fait le gouvernement français ? Rien. Seuls des Comoriens et en premier lieu l'Association comorienne des droits de l'homme, nous ont aidés sans défaillance et ont mené une campagne active pour que la vérité soit connue. Le gouvernement français lui, ne défend ses ressortissants que lorsque cela ne le dérange pas. Les lettres adressées au ministre des affaires étrangères restent sans réponse.

Sans doute la France a-t-elle pour principe de soutenir et de financer tous les Etats africains – démocraties ou dictatures – pourvu qu'ils lui manifestent quelque allégeance. Aussi est-elle peu regardante sur les agissements d'un chef d'Etat qui sera d'autant plus compréhensif qu'il a commis – ou laissé commettre – des « erreurs ».

Le silence arrange donc tout le monde et à Paris comme à Moroni on compte sur le temps pour que le crime soit oublié. Nous comptons, nous, sur l'opinion française et comoréenne pour que ce calcul soit déjoué.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

La poursuite des combats en Krajina et les répercussions sur les négociations de paix

Le Conseil de sécurité exige un arrêt de l'offensive croate

Le Conseil de sécurité des Nations unies a exigé, lundi 25 janvier, la fin des hostilités dans le sud de la Croatie, après que les attaques des *forces croates* dans les zones placées sous contrôle de la FORPRONU eurent fait deux morts et trois blessés parmi les «casques bleus» français.

La résolution, élaborée par la France et adoptée à l'unanimité, incrimine les forces croates qui ont déclenché vendredi des attaques coordonnées sur la «Zone rose», bande étroite protégée par la FORPRONU qui sinue entre la côte adriatique de Croatie et la Krajina contrôlée par les Serbes. *La* résolution exige des forces croates *«la cessation immédiate des activités hostiles lancées à l'intérieur des zones protégées par l'ONU ou aux abords»* et le retour à leurs positions antérieures. Elle exige d'autre part des forces serbes la restitution immédiate à l'ONU des armes lourdes qu'elles ont saisies dans des entrepôts contrôlés par la FORPRONU (*le Monde* du 26 janvier). La résolution invite le secrétaire général, M. Boutros-Ghali, à *«prendre toutes les mesures requises pour assurer la sécurité du personnel de la FORPRONU»*. Elle demande à toutes les parties concernées de respecter strictement *les accords* de cessez-le-feu déjà signés et de coopérer pleinement et sans condition pour appliquer le plan de paix de l'ONU et *«régler les questions encore en suspens»*. Il s'agit notamment, dit le texte, de *«permettre la libre circulation du trafic civil sur le pont de Maslenica»*.

«Inadmissible» selon Moscou

Ce pont, à la limite de la zone protégée par l'ONU, sur lequel passait la route côtière dalmate et qui a été détruit pendant la guerre serbo-croate, a été à l'origine des premiers incidents vendredi. En effet, depuis le cessez-le-feu serbo-croate de janvier 1992, les Croates réclament en vain la reconstruction, prévue par les accords, du pont de Maslenica resté aux mains des milices serbes et qui constitue l'unique voie de passage entre le nord et le sud de la Croatie. Dans ses premiers commentaires sur les attaques lancées en fin de semaine dernière, le président Franjo Tudjman avait affirmé que c'était là l'unique objectif de l'armée croate.

L'offensive s'est cependant poursuivie en Krajina, des unités de la FORPRONU ayant été écartées et même bombardées et les milices serbes devant en plusieurs points céder du terrain. Les forces croates ont notamment planté leur drapeau lundi sur l'aéroport de Zemunik, situé à une vingtaine de kilomètres de Zadar, dans la zone en principe protégée par la FORPRONU, mais contrôlée par les milices serbes qui ont dû battre en retraite. *«L'aéroport de Zemunik est entre nos mains. Nous avons libéré non seulement la route de Maslenica à Zadar* via *Zemunik, mais aussi des villages croates des environs»*, a dit lundi à Zadar le général Bobetko, chef d'état major de l'armée croate. *«Les conditions sont réunies pour le retour chez eux de 20 000 réfugiés croates»*, a-t-il ajouté. L'aéroport de Zemunik était une base importante de l'armée fédérale durant la guerre civile suscitée par la proclamation d'indépendance croate en 1991..C'était le principal bastion serbe sur le front ouest de la Krajina. Le général Bobetko a indiqué que les Serbes avaient fortement miné l'aéroport. *«Nous demanderons à la FORPRONU de nous fournir tous les renseignements qu'elle possède»*, a-t-il ajouté.

Interrogé lundi sur FR 3, le président Franjo Tudjman a exprimé son *«regret»* pour la mort des soldats français. Il a affirmé que les unités françaises avaient été averties de l'offensive croate. *«Le commandant croate avait la tâche d'assurer la sécurité de tous les bataillons français»*, a-t-il déclaré.

Recrudescence des combats en Bosnie

Dans un communiqué publié lundi à Bruxelles, les douze pays de la Communauté européenne reprochent à Zagreb cette nouvelle flambée de violence qui, disent-ils, *«en plus de déstabiliser la situation difficile en Croatie, risque de menacer les négociations hautement importantes de Genève sur la Bosnie-Herzégovine»*. Les Douze notent aussi que les Serbes n'ont

pas respecté le plan de paix concernant la Croatie et lancent un appel *«à toute les parties et en particulier au gouvernement de la Croatie»»* pour que cessent les hostilités.

C'est de Moscou que sont venues les condamnations les plus sévères des Croates, le ministère des affaires étrangères reprochant non seulement à Zagreb les attaques *«inadmissibles»* lancées en Croatie à un moment particulièrement important de la conférence de Genève, mais aussi les violations de l'espace aérien bosniaque. L'offensive en Croatie *«continue la chaîne des violations par Zagreb des décisions du Conseil de sécurité»*, déclare le communiqué. La guerre a d'autre part gagné en intensité dans beaucoup de régions de Bosnie. Les affrontements les plus graves de lundi ont eu lieu dans la région frontalière de Skelani, où se poursuit depuis deux semaines une offensive musulmane près du barrage hydroélectrique de Perucac.

Une importante offensive musulmane a aussi été signalée plus au sud, dans la zone frontalière de Rudo, à 80 km au sud-est de Sarajevo. La loi martiale et un couvre-feu ont été décrétés dimanche dans la ville de Rudo, dont tous les habitants valides ont été mobilisés pour le combat. A Sarajevo, les mitraillages de tireurs embusqués ont été particulièrement intenses pendant toute la journée de lundi et la ville a résonné d'explosions d'obus qui ont fait au moins six morts et trente-neuf blessés. – *(AFP, Reuter.)*

M. Milosevic joue la modération

BELGRADE

de notre correspondante

La Yougoslavie (Serbie et Monténégro), qui avait annoncé dimanche être prête à apporter une aide militaire aux Serbes de Croatie si la sécurité de ces derniers n'était pas assurée par les «casques bleus», a décidé lundi 25 janvier de *«renforcer la préparation au combat»* de certaines unités de son armée.

S'il y a là de la part des autorités une menace d'intervention en Croatie, elle est cependant prudente, alors que Belgrade, en pleine *exaltation nationaliste*, se mobilise en faveur des Serbes de Croatie. Les revers militaires subis par ces derniers, qui ont perdu lundi le contrôle de l'aéroport de Zadar-Zemunik et de la route reliant Zadar au pont de Maslenica, risquent toutefois de radicaliser les positions des autorités de Belgrade.

Le président de la Serbie, M. Slobodan Milosevic, considéré par la communauté internationale comme le principal responsable des conflits dans l'ex-Yougoslavie, s'est targué lundi de jouer un rôle modérateur en déclarant devant des journalistes que la Serbie était prête à offir une aide humanitaire aux Serbes de Croatie. M. Milosevic, qui n'a pas évoqué la possibilité de leur fournir un soutien militaire, a *souligné que la Yougoslavie «userait de toute son influence»* pour que les Nations unies parviennent à un règlement pacifique du conflit.

Prêtant serment lundi devant le nouveau Parlement de Serbie, issu des élections du 20 décembre, le président serbe a défini les priorités de sa politique – la paix, la relance économique et la lutte contre la criminalité – sans évoquer *«la question nationale serbe»*. Sous la pression internationale, M. Milosevic avait accepté de *favoriser le processus de paix* engagé à Genève. La modération de ses propos tranche aujourd'hui sur le ton belliciste du reste de la classe politique serbe et des médias officiels.

Un millier de volontaires

L'allié ultranationaliste de M. Milosevic, Vojslav Seselj, dont le Parti radical (SRS) dispose de 30 % des sièges au Parlement de Serbie, a réclamé une action immédiate de l'armée yougoslave en Croatie. Chef d'une milice accusée d'exactions en Croatie et en Bosnie, M. Seselj a annoncé qu'il se préparait à envoyer des volontaires se battre aux côtés des forces serbes de Krajina *et qu'il exigerait* la démission du président yougoslave, Dobrica Cosic, si l'armée yougoslave n'intervenait pas rapidement en Croatie.

Faisant allusion aux négociations menées dans le cadre de la conférence de Genève entre les présidents Cosic et Tudjman sur la reconstruction du pont de Maslenica, M. Seselj a accusé le président yougoslave d'avoir cédé à son homologue croate. Il a également accusé l'un des deux coprésidents de la conférence de Genève, lord Owen, de *«collusion directe»* avec M. Tudjman et reproché à la FORPRONU de *«servir de force d'appoint aux troupes croates»*. Il a enfin appelé à *«suspendre immédiatement les négociations avec l'Occident et les Nations unies»*. Pour sa part, le leader de l'opposition démocratique, Vuk Draskovic, a exhorté la Yougoslavie et son armée à *«défendre la Krajina serbe et punir l'agresseur croate si les Nations unies et la Communauté européenne ne le faisaient pas»*. Préoccupés par le recul serbe dans l'arrière-pays de Zadar et par le *«déséquilibre des forces»* sur le terrain, *des centaines* de volontaires se bousculaient lundi dans les bureaux d'enrôlement ouverts depuis la veille à Belgrade.

Un millier d'hommes avaient déjà rejoint dimanche la Krajina en compagnie du capitaine Dragan, chef des premières milices de Krajina. *Le commandant* Arkan, *qui* figure sur les listes de criminels de guerre établies par Washington, a préféré manquer lundi la session constitutive du Parlement de Serbie, où il aurait dû siéger en tant que député du Kosovo pour se battre *«sur les premières lignes de front»*.

Pour les va-t-en-guerre serbes qui se moquent des frontières internationales des nouveaux Etats issus de l'ex-Yougoslavie et des conséquences que pourrait avoir une intervention de la Serbie et du Monténégro en Croatie, la décision du Conseil suprême de défense de la Yougoslavie, réuni lundi à Belgrade, manque de fermeté. Ce Conseil, où siègent le président de la Fédération yougoslave, les présidents serbe et monténégrin, ainsi que le chef de l'état-major yougoslave, souhaitant montrer sa détermination à voir se poursuivre les *négociations de Genève*, a *préféré* en effet s'en tenir à des mesures préventives avant de se lancer dans une intervention hasardeuse.

FLORENCE HARTMANN

Un dialogue ténu est maintenu à Genève

GENÈVE

de notre envoyé spécial

La poursuite des combats en Krajina *du Sud continue à peser sur* les négociations de Genève concernant l'avenir de la Bosnie-Herzégovine. Selon le porte-parole de la conférence, les pourparlers sont entrés, lundi 25 janvier, dans une phase *«très sensible»*, ce qui peut vouloir dire qu'on est proche de la rupture en raison de ce que les Serbes appellent l'*«agression criminelle»* des Croates, ou que toute discussion de détail sur ce fameux découpage de la Bosnie en dix provinces largement *autonomes* est *rapidement* interrompue par des discours «guerriers» et de violentes invectives. En tout cas, la parcimonie des commentaires des négociateurs était particulièrement inhabituelle.

Le dirigeant des Serbes de Bosnie, M. Radovan Karadzic, donne l'impression d'avoir laissé le «dossier Krajina» à ses supérieurs hiérarchiques à Belgrade et de vouloir jouer le jeu de la conférence de paix. Certes, il estime que la carte proposée par MM. Cyrus Vance et David Owen est imparfaite, car elle exclut cette «continuation territoriale» entre les zones serbes, qui lui est chère, *mais il se déclare disposé à* examiner à la loupe les frontières suggérées. *«On progresse*, disait-il, *de quelques kilomètres par jour...»* Il répète, à l'envi, qu'il est prêt à faire certaines concessions. Les Serbes contrôlent actuellement 70 % du territoire de la Bosnie et le plan Vance-Owen ne leur en accorde que 43 %, alors qu'ils ne représentent qu'environ 32 % de la population : *«Il faut discuter!»*

Mais on peut se demander si cette confiance de M. Karadzic n'est pas de la poudre aux yeux. Car avec qui peut-il négocier directement ces modifications de la carte? Pas avec les Croates de Bosnie : leur leader, M. Mate Boban, avait approuvé, dès l'*ouverture* de la conférence – début janvier – l'ensemble du plan de paix et affirme maintenant que *«ceux qui veulent changer les frontières (...) en avançant des arguments maximalistes et irréalistes, ne peuvent être habités que par de mauvaises intentions...»*

Et pas non plus, bien entendu, avec son ennemi principal, le président bosniaque et chef des Musulmans, M. Alija Izetbegovic. Ce dernier refuse toujours de s'asseoir à la même table qu'un criminel de guerre, il n'adresse apparemment la parole à M. Karadzic qu'à la demande et qu'en présence de Lord Owen ou de M. Cyrus Vance, et il continue à défendre l'idée d'un Etat multiethnique, *«sans frontières intérieures»*. Si négociation il y a, elle a donc lieu par personnes interposées.

M. Izetbegovic a d'ailleurs durci le ton, lundi, au cours d'une conférence de presse. Après la reprise des combats croato-serbes en Krajina et les nouvelles prestations *«apaisantes»* des ténors du conflit – MM. Milosevic, Cosic et Tudjman – *la situation des Musulmans* était, à Genève du moins, un peu passée au second plan. La crise s'était brusquement déplacée ailleurs.

Sans doute pour souligner et rappeler que la conférence actuelle, au Palais des nations, portait sur l'avenir de sa République, le président bosniaque a tenu des propos qui, s'ils sont pris à la lettre, remettent en question les principes constitutionnels, approuvés, deux jours plus tôt, *«sans conditions»*, et la poursuite du processus. *«Il n'y a aucun progrès sur la carte*, a-t-il dit par exemple, *et nous ne pouvons pas accepter qu'une partie de la Bosnie-Herzégovine soit à l'avenir sous le contrôle de gens qui ont pratiqué la purification ethnique. (...) Cette conférence n'aide pas la Bosnie, nous avons besoin d'armes pour nous défendre.»*

Selon M. Izetbegovic, *«tant que les attaques continuent, rien de sérieux ne pourra se faire à Genève»*. Il estime qu'une intervention militaire internationale aurait pu *«sauver mille vies humaines par jour»* et affirme que de nouvelles forces d'infanterie serbes, fortement équipées, arrivent maintenant du Monténégro. Mais, dans le même temps, il annonce que les Serbes *«ont de plus en plus de mal à trouver des hommes voulant se battre en Bosnie»*, et confirme la poursuite d'une contre-offensive des Musulmans sur plusieurs fronts, notamment dans l'est de la République.

Quant à la conférence qui se déroule au Palais des nations, le président bosniaque la soupçonne de vouloir *«légaliser une situation obtenue par la force»* et d'avoir proposé une carte prenant délibérément en compte les critères ethniques et créant de nouvelles provinces *«qui ne sont pas naturelles»*. Des arguments qui, de sa part, ne sont pas du tout nouveaux. Il a cependant précisé que M. Karadzic avait *«quinze objections»* sur les frontières. Elles sont inacceptables, a-t-il ajouté, mais cette indication semble *montrer qu'un soupçon de dialogue* est maintenu à Genève. M. Izetbegovic a d'ailleurs choisi d'y rester encore quelques jours.

ALAIN DEBOVE

□ **Un journaliste tué en Krajina, trois autres blessés en Bosnie.** – Un journaliste serbe de Croatie, Nino Pavicevic, a été tué dimanche 24 janvier par un éclat d'obus alors qu'il se trouvait sur les premières lignes pendant une attaque lancée par les forces croates. D'autre part, trois journalistes des agences Reuter et UPI ont été blessés lundi en Bosnie, lorsque leur voiture a sauté sur une mine à Gornji-Vakuf. Une trentaine de journalistes ont été tués depuis le début de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, en juin 1991. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SLOVÉNIE : le Parlement a approuvé la formation du nouveau gouvernement de M. Drnovsek.** – Le Parlement slovène a approuvé, lundi 25 janvier, par soixante voix contre vingt-cinq, la formation du nouveau gouvernement de *grande coalition formé* du Parti libéral-démocrate (LDS) et du Parti chrétien-démocrate (SKD), de la Ligue unie (ex-communiste), des *Verts et des* Sociaux-démocrates (SDSS), proposé la semaine dernière par le premier ministre, M. Janez Drnovsek (LDS). Le LDS reçoit les portefeuilles des finances, de l'économie, de la justice, de l'éducation et de l'environnement, le SKD l'intérieur, l'agriculture et les transports en plus du poste de vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, attribué à M. Lojze Peterle. – *(AFP.)*

La France cherche à mieux protéger ses «casques bleus»

Suite de la première page

Déjà, le 17 juillet, deux officiers, originaires d'un régiment du Mans, avaient trouvé la mort, à une dizaine de kilomètres de Karin-Plaza, en sautant sur une mine lors d'une inspection sur l'aérodrome de *Zemunik*.

Pour l'instant, on ignore les circonstances exactes de la mort des deux sous-officiers. Il semble qu'ils *faisaient partie d'un groupe* de cinq «casques bleus» français pris dans des échanges de tirs au sud du bras de mer de Novigrad (au centre de la côte adriatique croate). A ce moment-là de son attaque contre les milices serbes, l'armée croate cherchait à contrôler le pont de Maslenica, qu'elle a réussi à pren*dre et qui est l'un de ses principaux* objectifs depuis son offensive lancée le vendredi 22 janvier. Mais, de source militaire française, on affirme qu'il est difficile, à l'heure actuelle, de dire d'où sont venus les coups contre le poste de l'ONU bien que l'offensive en cours soit *«une initiative croate»*.

Ce nouvel affrontement repose le problème de la définition du rôle assigné au bataillon de la Krajina du Sud, qui, en principe, constitue une force d'*interposition. Or il ne* peut y avoir d'interposition que si l'action de l'ONU est acceptée par les différents camps face à face. Ces *conditions* ne sont plus remplies dès lors que l'une des parties en présence ne respecte plus les règles, même si elle peut prétendre avoir *«mis au courant»*, selon l'état-major croate, de ses intentions belliqueuses les «casques bleus» dans la région. A plusieurs reprises, les Croates ont critiqué les forces de l'ONU en considérant que, de leur point de vue, elles servaient de «rideau» protecteur aux Serbes. *«Le fait de prévenir*, a cependant estimé M. Joxe, *ne justifie pas une attaque.»*

Tirant les leçons de cet événement grave, M. Joxe a révélé que *des moyens lourds étaient en route*. Ils sont destinés au bataillon de Krajina du Sud. Comme le bataillon français qui est basé en Bosnie-Herzégovine, non loin de la «poche» de Bihac, et *qui en est* déjà équipé, les neufs cents «casques bleus» français de la Krajina du Sud devraient recevoir, en complément *de leurs matériels*, des armes lourdes, à commencer par des mortiers de 81 mm et des missiles antichars Milan.

De même, le porte-avions *Clemenceau*, qui est à Toulon et qui devait participer à un exercice en Méditerranée au début de février, a reçu l'*ordre de prendre* la mer pour croiser en Adriatique avec, à ses côtés, un transport de chalands de débarquement, la *Foudre*. L'un et l'autre sont accompagnés d'une demi-douzaine de bâtiments d'escorte et d'un pétrolier ravitailleur. Outre les appareils de combat, qui sont pour l'essentiel des Super-Etendard d'attaque et des Crusader de défense aérienne, à bord du porte-avions, le *Clemenceau* et la *Foudre* peuvent déployer des hélicoptères – notamment des hélicoptères lourds Super-Frelon – et offrir des capacités sanitaires importantes. *Ils* rejoindront le porte-avions *Kennedy* et le porte-hélicoptères *Guam*, que la marine américaine a décidé, pour sa part, d'envoyer en Adriatique. De même, le porte-avions britannique *Ark-Royal* fait route vers la zone.

Ces groupes aéronavals ont ceci de particulier qu'ils sont en mesure, indifféremment, au gré des circonstances, de mener des opérations offensives ou des actions d'évacuation, selon que *leurs gouvernements* respectifs auront décidé, au profit de la sécurité des contingents «onusiens» dans l'ex-Yougoslavie.

Enfin, les états-majors français ont mis à l'étude la possibilité de déployer des avions Mirage-2000 et Jaguar en Italie, sur des bases riveraines de l'Adriatique. Dans ce cas de figure, le Mirage-2000 serait plus spécialement voué à l'interception aérienne – en cas de contrôle d'une zone d'exclusion aérienne sur l'initiative de l'ONU – et le Jaguar est plutôt destiné à l'attaque au sol. Mais, pour l'instant, aucune décision en ce sens n'a été arrêtée, et *elle devrait, le cas échéant*, être soumise à un «feu vert» du président de la République.

JACQUES ISNARD

M. Eltsine déplore «les tendances» des Etats-Unis «à dicter leurs conditions»

Les Etats-Unis ont *«manifesté récemment quelques tendances à dicter leurs conditions sur les questions de l'Irak et de la Yougoslavie»*, a estimé, lundi 25 janvier, le président russe, M. Boris Eltsine, espérant que le nouveau chef de l'exécutif américain encouragerait *davantage le dialogue*.

«Un pays ne devrait pas dicter à un autre ce qu'il doit faire dans une région du monde ou une autre, a poursuivi M. Eltsine au cours d'une conférence de presse. *Nous avons eu avec les Etats-Unis des divergences d'opinion à propos de la Yougoslavie. Nous ressentons la nécessité d'un dialogue politique avec l'Irak et son gouvernement. Il me semble que M. Clinton est plus enclin à mener cette sorte de politique.»* – *(AFP, Reuter.)*

□ **ALLEMAGNE : un maire prié de démissionner pour une lettre antisémite.** – Les autorités de Rhénanie-Palatinat *ont demandé* à M. Franz-Dieter Schlagkamp, maire de Senheim, une petite ville de ce Land occidental, de démissionner. Ce maire avait écrit récemment au dirigeant de la communauté juive d'Allemagne, M. Ignatz Bubis, pour se dire content de ne pas avoir de juifs qui *«troublent la paix»* au sein de sa communauté. Depuis, le maire a adressé ses excuses à M. Bubis. *«Présenter ses excuses ne suffit pas pour faire disparaître la lettre de la surface de la terre»*, lui a rétorqué M. Walter Zuber, ministre de l'intérieur du Land. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : le prince Charles ne souhaite pas d'enquête pour atteinte à sa vie privée.** – Le prince Charles a fait savoir à la Commission des plaintes contre la presse (PCC) qu'il ne souhaite pas d'enquête pour atteinte à sa vie privée, à la suite de la publication par plusieurs journaux du texte d'une supposée conversation téléphonique entre *lui et son amie* Camilla Parker-Bowles, a indiqué le Palais de Buckingham, lundi 25 janvier. La commission avait adressé mercredi 20 janvier un courrier au prince Charles et à Camilla Parker-Bowles, leur demandant officiellement s'ils estimaient avoir été victimes d'une atteinte à leur vie privée et s'ils acceptaient de contribuer à l'enquête. Dans sa réponse, le prince de Galles ajoute, en substance, qu'il laisse à la commission le soin de juger si une enquête doit ou non être ouverte. – *(AFP.)*

EUROPE

Normalisation sanglante au Tadjikistan

Suite de la première page

C'était en décembre. A la même époque, l'hélicoptère des gardes-frontières russes qui fait la liaison entre la capitale et la garnison de Piandj, à la frontière sud, et emmène à l'occasion des passagers, s'arrêtait à Kourgan-Tioube. Là, les hommes du Front national, ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir à Douchanbé, faisaient le tri. Et fusillaient sur place. C'est, cette fois, un officier supérieur russe qui raconte, n'attendant même pas qu'on l'interroge pour raconter les horreurs d'une guerre sans merci, dans laquelle les deux camps lui inspirent apparemment la même répulsion. Même si, comme la plupart des Russes, il considère les «islamistes» comme les premiers responsables de l'enchaînement.

Un autre officier de haut rang, à bord d'un hélicoptère, montre le site des affrontements majeurs, autour de Douchanbé, et explique avec un vague dégoût : «*En termes militaires, ce n'étaient pas des combats. C'était une tuerie.*» Et c'est encore un officier russe qui attire l'attention sur l'une des particularités de cette guerre : on n'y voit pratiquement pas de blessés ou de prisonniers.

Des ongles en collier

Selon de multiples témoignages, la conquête des villages «ennemis» s'est souvent accompagnée de massacres auxquels n'échappaient – et encore pas toujours – que les femmes, les enfants et les vieillards. Un jeune homme du Kouliab, qui a combattu dans les rangs du Front national, évoque lui-même, avec un petit sourire, un certain Faïzali, commandant local, ouzbek de nationalité, qui «*ne fait pas de détail*». «*Il a dans sa poche un doigt de son père, tué par les islamistes, il porte ses ongles en collier, et il se venge. A Piandj, il a fait tuer tous ceux qui lui arrivaient au-dessus de la taille*» ... Le jeune Kouliabi, en conversation avec un groupe de militaires russes, semblait considérer que Faïzali y allait un peu fort. Mais, pour ce qui est des islamistes, aucun doute dans son esprit : il faut les tuer.

Pendant ce temps, la télévision diffuse, soir après soir, des images de corps mutilés, de cadavres exhumés dans des charniers, preuves des horreurs commises au cours des mois précédents par les «fondamentalistes». Impossible de dire si ces abominations – les récits font état de femmes coupées en deux, d'enfants écartelés – sont uniquement le fait de l'«opposition» alors au pouvoir : la télévision et la presse sont pure propagande. Mais les images contribuent à établir la nouvelle vérité officielle : pas un mot n'est dit, bien entendu, sur les basses œuvres du camp des vainqueurs. Et les parents des victimes appellent à la vengeance, c'est-à-dire à d'autres horreurs.

Selon les estimations officielles, le nombre des morts de la guerre civile s'établit à ce jour à environ 25 000 (et plusieurs centaines de milliers de réfugiés). Ce qui est énorme pour un pays de 5 millions d'habitants, et fait de la guerre du Tadjikistan le conflit le plus sanglant, et de très loin, de tous ceux qui embrasent les confins de l'ex-URSS. Un officier supérieur russe affirme que, pour approcher de la réalité, il faudrait multiplier le chiffre par deux ou trois.

Des avions de chasse ouzbeks

Officiellement, pourtant, la situation se «*normalise*». De fait, les diverses formations pro-communistes contrôlent l'essentiel du pays – le Nord, la région de la capitale, le Sud. Les forces de l'opposition résistent encore plus à l'est dans la haute vallée de Garm, où, selon un journaliste de l'Associated Press qui s'est rendu sur place, ils sont attaqués par des hélicoptères et même des chasseurs Sukhoï 25 de l'armée ouzbèke.

Le Haut-Badachkhan, c'est-à-dire les montagnes du Pamir, immense région très difficilement accessible, arriérée, constitue un cas à part. Refuge de beaucoup d'anciens dirigeants – notamment de l'ex-président Iskandarov, – il a vu sa population, qui atteignait à peine 200 000 personnes, doublée par l'afflux de réfugiés. Remettre au pas le Haut-Badachkhan, et régler les comptes avec les opposants comme on l'a fait dans le reste du pays, semble pour l'heure un objectif inaccessible pour le nouveau pouvoir, et, dans la meilleure des hypothèses, cette difficulté pourrait inciter les actuels dirigeants à adoucir un peu leur attitude.

Quelques signes de retour à un ordre un peu moins sanglant se manifestent. Sangak Safarov, le «héros» du Kouliab, ancien vendeur dans un débit de bière, avec vingt-trois années de camp sur son casier judiciaire, l'homme qui a conduit le Front national à la victoire, a changé récemment de discours. Lui qui, il y a quelques mois encore, affirmait la nécessité d'éliminer l'adversaire, a donné l'ordre à ses troupes de mettre un terme aux exécutions sommaires. Devenu, pour la propagande officielle, une sorte de père de la nation – on donne son nom à des sovkhozes, à des écoles, – il est même chargé du retour des réfugiés... c'est-à-dire des gens qui ont fui, terrorisés par sa réputation ou sous le feu de ses partisans.

D'ailleurs, il est vrai que Douchanbé a repris un aspect à peu près «normal». A condition de ne pas remarquer ces bandes de jeunes gens portant kalachnikov qui tiennent le haut du pavé au moment même où les officiels pérorent sur la récupération des armes aux mains des civils et d'ignorer ces «groupes spéciaux» formés de combattants du Kouliab, précisément chargés de récupérer les armes, qui boivent de la bière sur le marché principal et racontent que la ville est encore pleine d'opposants qui se cachent dans les caves.

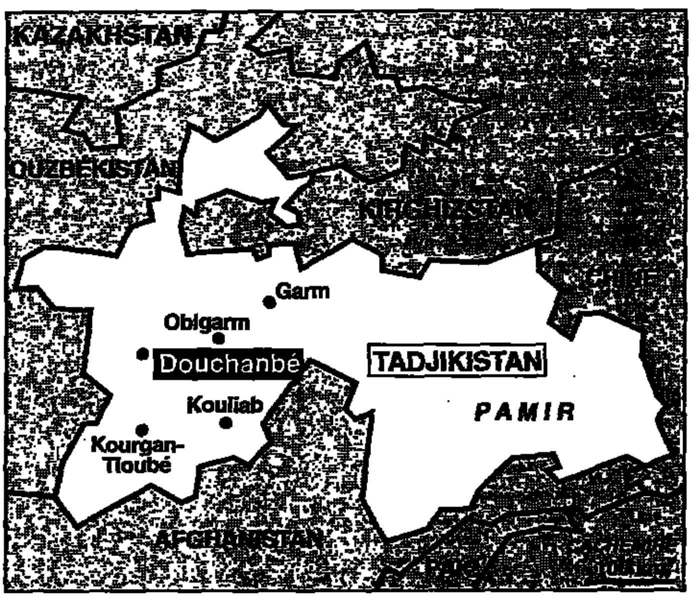
De ne pas s'émouvoir de la mitrailleuse sur affût que l'on découvre pointée sur soi quand on pousse la porte du palais présidentiel. De ne pas entendre les colonnes de chars de la 201e division (russe) qui sillonnent la ville la nuit, pour officiellement, «*contrôler le respect du couvre-feu*». De ne pas s'émouvoir des individus armés qui contrôlent les avions avant le décollage et, dans une atmosphère lourde, font descendre, pour de mystérieuses raisons, des passagers que l'équipage de l'Aéroflot presse d'obéir sans tergiverser, pour ne pas retarder le départ. Et surtout de ne plus vouloir entendre parler des règlements de compte et des assassinats, qui continuent, et qui sont désormais officiellement attribués à des criminels de droit commun ou qualifiés de «*rumeurs*» voire d'«*inventions de journalistes*».

Combien de temps faudra-t-il au Tadjikistan pour revenir à une situation véritablement «normale»? Avec, bien entendu, l'aide de ses voisins réunis dans une sorte de sainte Alliance constituée pour éradiquer l'«*islamisme*» et surtout pour préserver les régimes autoritaires en place, et aussi avec le soutien d'une Russie démocratique convertie sans états d'âmes aux mérites de la realpolitik?

Selon l'ambassadeur d'Iran à Douchanbé, si le pouvoir continue dans la voie de la répression et de la vengeance, il se trouvera dans une impasse, et sera lui-même constamment en danger. L'Iran, premier pays à ouvrir une ambassade dans ce pays persanophone, a d'ailleurs protesté contre les assassinats d'intellectuels et d'anciens responsables politiques, tout en prenant soin de ne pas rompre avec le nouveau régime.

Un ancien haut responsable du gouvernement à l'époque de Mikhaïl Gorbatchev a, lui, une vision plus cynique des choses. Comme beaucoup de Russes, il considère que le Tadjikistan, pas plus que les autres pays d'Asie centrale, n'est mûr pour l'indépendance, et encore moins pour la démocratie. Et il considère que le nouveau président, Emomali Rakhmonov, qui il y a deux mois était encore directeur de sovkhoze, se tire plutôt bien d'affaire. Quant au nouveau ministre de l'intérieur, Iakoub Salimov, qu'importe qu'il soit surtout connu pour son rôle précédent, celui de boss du racket à Douchanbé : il est efficace.

Un officier supérieur du KGB, qui, comme tout le monde, ne veut pas être cité – «*je veux vivre encore un peu*». – voit plus loin, et plus noir : «*Les gens aujourd'hui au pouvoir vont finir d'exterminer tous leurs adversaires. Cela donnera vingt ans de tranquillité. Le temps que grandisse une nouvelle génération, qui se vengera.*»



JAN KRAUZE

ITALIE : sur fond de scandales financiers

Le PSI tente de sortir de la crise

Le Parti socialiste italien (PSI) de M. Bettino Craxi traverse une crise à la fois politique et morale, qui connaît chaque jour de nouveaux rebondissements.

ROME

de notre correspondante

Crise politique, crise morale, crise de leadership, et à présent – outre l'enquête «Mains propres» sur les pots-de-vin milanais qui ont décimé le parti – une fumeuse affaire de compte secret en Suisse, doublée du retour, lundi 25 janvier, d'un ancien dirigeant en fuite qui avait trouvé refuge jusqu'ici à Saint-Domingue : l'interminable liste des déboires du Parti socialiste n'en finit pas de s'allonger.

Comme s'il ne suffisait pas que son secrétaire, Bettino Craxi, soit l'objet d'une double enquête judiciaire, et que l'un des vice-secrétaires, l'ex-ministre des affaires étrangères, Gianni De Michelis, ait vu lever son immunité parlementaire, le PSI doit, une nouvelle fois, faire le gros dos : une vieille affaire vient de refaire surface, celle du mystérieux compte protégé de l'Union de banques suisses, dont l'existence avait été découverte en 1981 – à l'occasion d'un autre scandale, celui de la Loge P2 – à Castiglion-Fibocchi, dans la villa de Licio Gelli, grand maître de la Loge.

Sur ce compte, numéro 633 369, auraient transité des fonds importants déposés par Roberto Calvi, l'ex-banquier de la banque Ambrosiano, retrouvé par la suite «*suicidé*» à Londres. Indices et indiscrétions avaient, à l'époque, lié directement le compte en Suisse au financement du PSI ; le nom de Claudio Martelli, actuel ministre de la justice et prétendant à la direction du parti, était même sorti, pour être aussitôt démenti. Or cette affaire, à travers de nouvelles révélations, vient de rebondir, au cours des investigations des juges milanais.

Cadeau empoisonné

Mais cette fois, tandis que d'autres noms socialistes, dont celui de Silvano Larini, ami de Bettino Craxi et recherché par la justice, s'ajoutaient à la liste des supposés bénéficiaires du compte protégé, empoisonnant d'autant l'atmosphère dans un PSI attaqué de toutes parts, les juges helvétiques ont décidé de se rendre aux arguments de leurs confrères italiens et de lever le secret bancaire. Ce qui devrait clarifier enfin un mystère vieux de douze ans.

Deuxième rebondissement à grand spectacle, et deuxième source de révélations peut-être gênantes pour le parti : le retour en Italie, après son expulsion de Saint-Domingue, de Giovanni Manzi, ancien secrétaire provincial du PSI, président de la société qui gérait les aéroports de Milan, et surtout homme-clef – paraît-il – de l'affaire des pots-de-vin, en fuite aux Caraïbes depuis plus de sept mois. Manzi, dont l'arrestation porte à cent le nombre des personnes interpellées depuis le début de l'enquête «Mains propres», devait être soumis mardi à son premier interrogatoire avec le juge Di Pietro.

Sur pareil fond de scandales, le PSI, qui sert aussi à bien des égards de victime expiatoire pour les abus de toute la classe politique, a du mal à juguler ses propres dissensions pour accéder à un renouveau d'autant plus indispensable qu'il est en chute libre : à en croire diverses projections, les socialistes auraient perdu, selon les régions, entre un tiers et la moitié de leurs électeurs. Principal obstacle au changement : non plus la ligne politique, qui reviendra dans le giron des partis de l'internationale socialiste après un trop long flirt avec la Démocratie chrétienne, mais bien plutôt l'incertitude qui règne sur le remplacement de M. Craxi.

Giuliano Amato? Claudio Martelli? Une candidature d'attente? Une plus technique? etc. Chaque jour contredit le précédent. L'ex-dauphin, Claudio Martelli, chef des rénovateurs, a cru tenir en main l'assurance du départ imminent du trop remuant Bettino Craxi, et de sa propre désignation. Mais comment sortir de cette valse-hésitation lorsque le maître de ballet n'est autre que Bettino Craxi lui-même? Un Craxi résolu à se battre et qui, menacé de voir levée son immunité parlementaire, semble décidé à gagner du temps.

Ou du moins à régler ses comptes. Tout en négociant pied à pied son départ auprès d'un Claudio Martelli qu'il investirait lui-même à la direction du parti – un véritable cadeau empoisonné, – alors que ce dernier pouvait prétendre y parvenir en se posant en réformateur, Bettino Craxi a demandé l'ouverture d'une enquête parlementaire sur le financement de tous les partis politiques sans exception, sur les dix dernières années...

Un petit espoir tout de même de sortir de ce huis clos dévastateur pour le parti : cette semaine, se réunit la direction qui devra annoncer la date, cent fois reculée, de l'Assemblée socialiste où sera annoncé, précisément, le nom du futur secrétaire du parti.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

« Nous défendons la frontière de la Russie »

PIANDJ
(frontière tadjiko-afghane)

de notre envoyé spécial

Raide dans son long manteau à parements verts, le lieutenant-colonel des gardes-frontières russes est peu bavard. «*Tout est normal, tout se passe selon le plan, nous protégeons la frontière.*» A l'intérieur du bâtiment principal de la base, le buste de Djerjinsky, fondateur de la Tcheka, ancêtre du KGB dont le corps des gardes-frontières dépend traditionnellement, est toujours à sa place. Un soldat est figé dans un garde-à-vous impeccable devant un drapeau rouge brodé de lettres d'or, «*Défendons le pouvoir soviétique*». L'officier s'étonne qu'on puisse s'étonner : certes, il n'y a plus d'URSS, mais «*notre régime est bien soviétique : nous avons un Soviet suprême*».

On part pour un petit tour dans la ville de Piandj, une bourgade qui jouxte la garnison. A peine passée la guérite de la sentinelle, le lieutenant-colonel, désignant une étendue d'herbe, laisse soudain tomber : «*C'est là qu'étaient les corps.*» Rien de plus. En fait, Piandj a été, selon divers témoignages, le théâtre d'un véritable massacre, les 27 et 28 décembre 1992, soit le jour de la prise de la ville et le lendemain. «*Ils ont fusillé au moins deux mille sept cents personnes*», chuchotera plus tard, dans l'hélicoptère qui fait la navette avec la capitale, un Tadjik d'une trentaine d'années.

Le chiffre est-il exact? Et a-t-on seulement compté? En tout cas, en ville, on ne voit guère que des femmes, de jeunes enfants et quelques grands vieillards. Lui-même s'est caché dans une cave, le temps que s'étanche la soif de vengeance des Ouzbeks qui ont pris la ville. Pendant que Piandj était aux mains de l'opposition, des Ouzbeks, reconnaît-il, ont été tués. «*Mais*, ajoute-t-il, *la vengeance a été de cent pour un.*»

A tous les carrefours, des hommes du Front national surveillent, contrôlent. Et entretiennent les meilleures relations avec les gardes-frontières, au point de leur livrer du carburant. Les troupes russes, officiellement, sont «*neutres*». En fait, l'heure est aujourd'hui à la coopération. Dans un bureau de la garnison, un jeune homme aux manières brutales, kalachnikov en bandoulière, expose les priorités du jour : «*rendre la frontière à nouveau étanche*». Il s'agit en fait d'un représentant du Front national, venu discuter d'opérations communes avec les Russes. Aujourd'hui, en effet, la frontière par laquelle ont fui des dizaines de milliers de Tadjiks est à nouveau «*fermée*».

Des soldats perdus

Que font là ces soldats russes, que leur importe le Tadjikistan et ce régime qu'objectivement ils protègent? La réponse est toujours la même : «*Nous défendons la frontière de la Russie*». Qu'importe que la terre russe la plus proche soit à plusieurs milliers de kilomètres, «*c'est la seule frontière qui existe à ce jour*». Manière de reconnaître que cette situation n'aura qu'un temps : «*Nous savons bien que notre présence ici est provisoire. Et que tout cela n'a pas de sens.*» Le lieutenant-colonel a fini par dire ce qu'il a sur le cœur : «*Nous sommes l'instrument de jeux politiques.*»

Les autres officiers semblent eux aussi un peu perdus. Un peu écœurés de ce qu'ils ont vu, mais qui ne les concerne pas vraiment. Fatalistes, dans un monde où il n'y a plus rien à comprendre, où les équipements ne sont pas remplacés, où les pièces détachées n'arrivent plus, et où on se demande ce qu'on fera, où on ira, «*après*». En attendant, on continue. On défend la frontière. Mieux, apparemment, que la 201e division russe n'a défendu Douchanbé à l'époque où la coalition islamo-démocrate était au pouvoir.

Deux jours avant l'attaque du Front national et des blindés ouzbeks, les troupes russes ont levé les défenses de la ville qu'elles avaient promis de protéger. Et ce sont des officiers de la 201e division qui, pour leur profit personnel, ont vendu aux hommes du Front national les armes qui leur ont donné l'avantage.

Maintenant, tout est plus clair. Et le Kremlin, lui aussi, a fait son choix. Lors du dernier sommet de la CEI à Minsk, le nouveau président tadjik est apparu à la conférence de presse finale en bonne compagnie : entre Boris Eltsine et Islam Karimov, le président ouzbek.

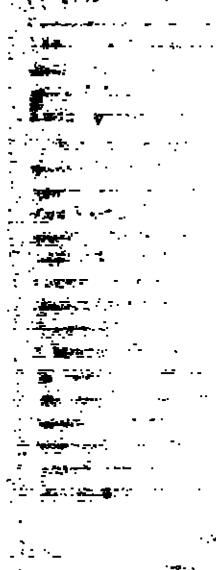
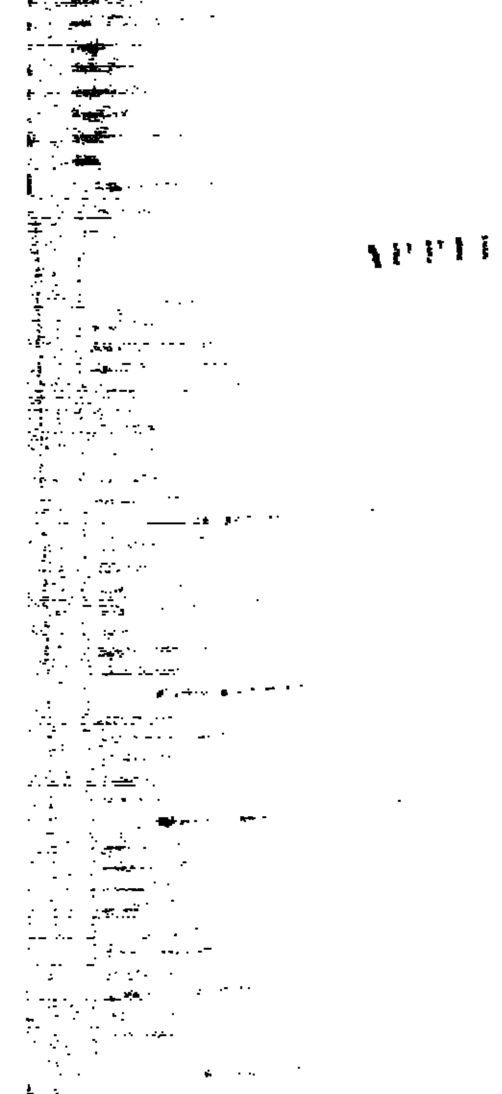
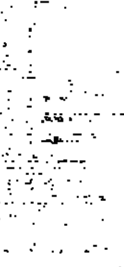
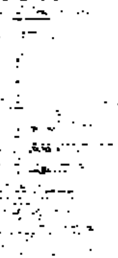
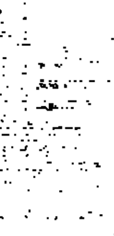
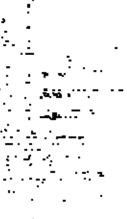
J. K.

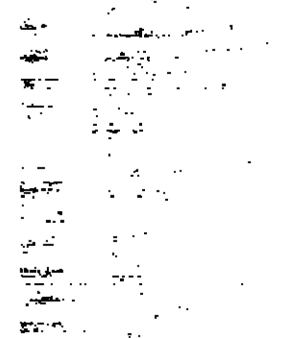
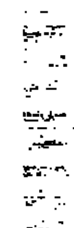
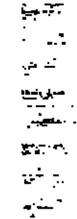
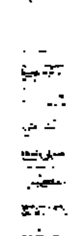
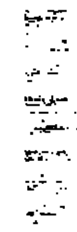
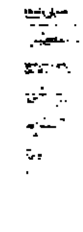
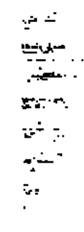
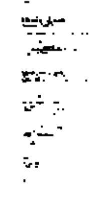
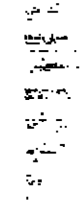
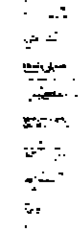
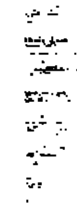
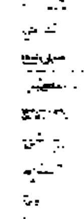
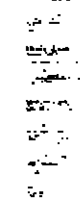
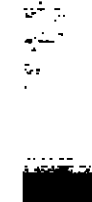
□ **ALBANIE : visite du pape Jean-Paul II le 25 avril.** – Le pape Jean-Paul II se rendra le 25 avril en Albanie pour une visite pastorale, a annoncé le 23 janvier Radio-Vatican. C'est la première visite du souverain pontif dans ce pays. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : M. Jivkov accusé de trahison.** – L'ex-numéro un communiste bulgare, M. Todor Jivkov, va être prochainement inculpé de trahison pour avoir proposé à l'URSS, dans les années 60, de faire de la Bulgarie la seizième République soviétique, a annoncé le 22 janvier le procureur général, M. Tatartchev. M. Jivkov est actuellement en résidence surveillée, en attendant le jugement en appel d'une condamnation à sept ans de prison pour détournement de fonds. – *(Reuter.)*

□ **RUSSIE : reprise des liaisons aériennes avec la Tchétchénie.** – La Russie va rétablir ses liaisons aériennes avec la petite République indépendantiste de Tchétchénie, dans le Caucase, pour montrer sa volonté de «*normaliser la situation dans le Nord-Caucase*», a annoncé lundi 25 janvier la télévision russe. – *(AFP.)*

هكذا من الأجمل

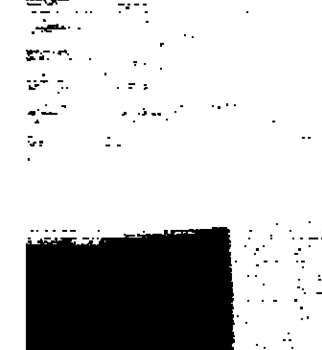
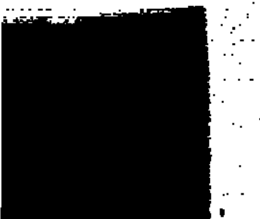







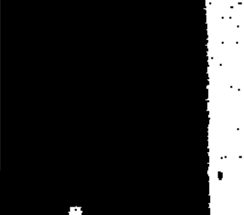












AFRIQUE

TOGO : lors de la visite d'une délégation franco-allemande

Au moins seize personnes ont été tuées à Lomé au cours d'une manifestation

Au moins seize personnes ont été tuées et plus de quarante autres blessées, lundi 25 janvier, à Lomé, lors de la répression d'une manifestation organisée par l'opposition.

La plupart des victimes sont des jeunes gens qui ont été atteints par des balles tirées par la police. Ce bilan pourrait s'alourdir, des sources dignes de foi signalant plusieurs cadavres dans des cliniques privées de la capitale. Le ministère de l'intérieur a expliqué que des policiers, patrouillant à proximité de la manifestation, avaient ouvert le feu *«pour se dégager»*, après avoir été *«pris à partie»* par la foule. Une version qu'auront du mal à corroborer les divers témoins du drame – dont le ministre français de la coopération, M. Marcel Debarge, et le secrétaire d'Etat allemand aux affaires étrangères, M. Helmut Schaefer.

Les deux hommes, à la tête d'une délégation franco-allemande en mission de médiation, ont, comme les journalistes, constaté lundi soir, *de visu*, la présence de sept corps de manifestants à la morgue de l'hôpital universitaire de Lomé et celle de cinq autres, transportés au domicile du président de l'Assemblée législative provisoire, Mgr Philippe Kpodzro. Arrivés dimanche au Togo pour tenter d'aider le pays à sortir de la crise où il est plongé depuis deux ans, les deux ministres ont semblé particulièrement choqués par le sanglant spectacle auquel ils ont dû assisté. C'est vers 21 h 30, sans s'être fait annoncer, que les deux ministres ont pénétré dans l'hôpital : flaques de sang maculant murs et sol, vêtements souillés sur un brancard, médecins débordés, le masque chirurgical plaqué sur le visage. *«J'ai été touché au premier tir»*, raconte un blessé, atteint à la jambe. *«Trois personnes sont mortes devant moi. J'ai crié : Aidez-moi ! Mais les policiers ont continué à tirer sur les gens à terre»*, accuse-t-il. Près de lui, une jeune fille gémit, allongée sur un matelas jeté à même le sol.

«Les Français, allez voir ça»!»

M. Debarge, les traits tirés, s'adosse un moment contre un escalier, avant de sortir du pavillon des urgences. Dans les allées mal éclairées, des dizaines de personnes, parents de blessés, se lamentent. *«Nous, nous n'avons pas d'armes!»*, lance l'un d'eux. *«Les Français, allez voir ça!»*, s'écrie un autre, en indiquant la direction de la morgue. Les deux ministres, qui s'apprêtent à la visiter, en seront momentanément empêchés par le directeur de l'hôpital : *«Vous êtes au Togo, respectez les instructions»*, leur signifie-t-il, avant de demander des consignes par talkie-walkie.

«Les ministres exigent d'entrer dans la morgue», annonce-t-il à son interlocuteur. *«Souhaitent»*, rectifie M. Debarge. *«Ils veulent voir les cadavres, ils sont comme saint Thomas, ils ne croient que ce qu'ils voient!»*, ironise le directeur. Agacement des ministres. *«Je mentionnerai cela dans mon rapport»*, avertit le Français. L'autorisation arrive enfin. *«C'est la première fois que je vis cela. On vient pour la paix, et voilà ce qu'on découvre»*, murmure M. Debarge. Dans la cour de l'hôpital, les cris reprennent : *«Faites le tour des cliniques, il y a d'autres morts. Voilà ce que c'est, le Togo!»*

Au cours d'une conférence de presse, les deux ministres ont officiellement manifesté leur émotion, après ce que M. Debarge qualifiera de *«drame»*, M. Schaefer, exprimant sa *«consternation»* et sa *«peur»* que ces violences ne fassent *«monter la tension»*, estime que la police et la gendarmerie doivent assurer la sécurité, *«au lieu de tirer dans la foule»* ; le ministre français, déterminé à réclamer le *«maximum d'éclaircissements»*, s'excuse de devoir, à chaud, *«rester dans le flou»*.

Evoquant leur entretien de la veille avec le président Gnassingbé Eyadéma, son homologue allemand assurera avoir *«fait comprendre au président qu'il faut qu'il se rapproche de l'opposition»* et qu'il déclare *«publiquement»* sa volonté de *«renvoyer l'armée dans ses casernes»*. La communauté internationale *«n'est plus disposée à accepter ce qui se passe au Togo»*, a-t-il averti. La délégation franco-allemande, qui devait quitter le pays lundi soir, a décidé de reporter son départ à mardi. Quelques heures après cette conférence de presse, le président Eyadéma faisait publier un communiqué pour *«sévèrement condamner»* les *«actes de violence»*. Mardi matin, des centaines de jeunes gens ont commencé à ériger des barricades dans plusieurs quartiers de la capitale. – *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE

Affrontements meurtriers entre maquisards et militaires de la force multinationale

La région de Kisimayo, principal port du sud de la Somalie, a été le théâtre, lundi 25 janvier, de violents affrontements entre les troupes occidentales – américaines et belges – et un groupe de maquisards partisans du général Mohamed Saïd Hersi «Morgan», qui menaçaient la ville jusque-là sous contrôle d'une faction rivale. Selon des organisations humanitaires, ces combats, qui ont eu lieu à Beerxaan, à 40 kilomètres à l'ouest de la ville, auraient fait quarante-deux morts et blessés dans les rangs somaliens, aucune perte n'étant signalée parmi les soldats de la force multinationale.

Cet incident, le plus meurtrier jamais survenu depuis l'arrivée des troupes étrangères, le 9 décembre, marque un tournant dans la mission dite d'*«ingérence humanitaire»* de ces troupes. Selon le porte-parole de l'armée américaine, quatre hélicoptères américains Cobra ont attaqué, *«pendant une heure»*, les combattants somaliens, qui ont également subi le bombardement des canons belges. Dimanche et lundi, la force multinationale avait enjoint, par radio, à ce groupe de maquisards de quitter Beerxaan et de s'installer à 30 kilomètres de là, mais les fidèles du général «Morgan», gendre et ex-ministre de la défense de l'ancien président Mohamed Siyad Barre, ont ignoré cet ordre, ont précisé les autorités militaires américaines.

Hostile au colonel Omar Jess – chef de guerre allié au général Mohamed Farah Aïdid, qui contrôle une grande partie du centre du pays et de la capitale, – le général «Morgan» avait fait savoir publiquement, il y a quelques jours, qu'il ne respecterait le cessez-le-feu récemment signé à Addis-Abeba (Ethiopie) qu'après avoir repris le contrôle de Kisimayo, considérée comme partie de son territoire clanique.

A Mogadiscio, la tension reste vive après la mort, lundi, d'un marine américain. Blessé par balles, au cours d'une patrouille dans le nord de la capitale, le soldat a succombé à ses blessures, a précisé, lundi soir, un porte-parole du Pentagone. C'est le troisième Américain tué en Somalie depuis le début de l'opération «Rendre l'espoir». – *(AFP, Reuter.)*

□ **Deux officiers de réserve français envoyés en Somalie.** – En application de la nouvelle loi sur l'organisation des réserves en France, qui permet le rappel de réservistes volontaires dès le temps de paix, deux informaticiens, MM. Jacques Villerot (lieutenant-colonel dans la réserve) et Alain Rodermann (enseigne de vaisseau de première classe dans la réserve) ont été envoyés en Somalie pour y mettre au point le système informatique de commandement (SIC) des unités françaises dans le cadre de l'opération «Rendre l'espoir». C'est la première fois que cette loi sur les réservistes est appliquée. Les deux officiers de réserve travaillent dans le groupe Alcatel.

NIGÉRIA

Le musicien Fela inculpé de meurtre

Fela Anikulapo-Kuti a été inculpé de meurtre, lundi 25 janvier, à Lagos, a annoncé son frère, le docteur Beko, président de la principale organisation de défense des droits de l'homme au Nigéria. Le célèbre musicien «afro-beat» avait été appréhendé jeudi après la mort d'un de ses employés battu par des gardes du corps qui l'accusaient d'une escroquerie. Fela a fréquemment lancé des critiques acerbes contre le régime militaire. En 1977, sa résidence avait été incendiée par des soldats après la diffusion d'une de ses chansons dénonçant l'armée. Il avait ensuite été condamné à dix ans de prison en 1984 pour *«trafic de devises»* sous le régime du général Buhari. Le président Ibrahim Babangida l'avait libéré en 1986 peu après avoir accédé au pouvoir. Pendant une opération de police, sa mère, une militante des droits de la femme, avait été défenestrée. – *(AFP.)*

ANGOLA : à la veille de négociations avec le gouvernement

Le chef de l'UNITA envisagerait «un accord de cessez-le-feu»

Selon le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. «Pik» Botha, le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), M. Jonas Savimbi, va envoyer une délégation à Addis-Abeba (Ethiopie) *«pour assister à la rencontre avec le gouvernement»* et s'est dit *«prêt à conclure un accord de cessez-le-feu»*. M. Botha a fait cette déclaration, lundi 25 janvier, au Cap, après s'être entretenu par téléphone avec M. Savimbi.

Le ministre sud-africain a ajouté qu'il avait demandé au gouvernement angolais de lui fournir des précisions après l'incident de dimanche, au cours duquel, selon Luanda, un avion sud-africain, transportant du matériel militaire destiné à l'UNITA, a été abattu. Selon les autorités de Luanda, *«des individus et des organisations non identifiés, opérant à partir de l'Afrique du Sud, fournissent une aide militaire à l'UNITA»*. Au sujet des pourparlers de paix, on affichait, lundi, dans les milieux diplomatiques, un optimisme modéré.

Les belligérants, dit-on, se sont entendus sur le principe d'une rencontre, cette semaine ; les premiers membres des deux délégations devaient arriver, mardi, dans la capitale éthiopienne. Des observateurs russes, américains et portugais, ainsi que des représentants de l'ONU, seront aussi présents. La délégation gouvernementale devrait inclure le général Higino Carneiro et le vice-ministre de l'intérieur, M. Fernando de Piedade Dias Dos Santos *«N'ando»*. Du côté de l'UNITA, des noms ont également été avancés, notamment celui du général Demostenes Chilingutila.

Sur le terrain, la guerre continue de faire rage, en particulier dans la région de Huambo. A Luanda, la situation s'est détériorée en début de semaine, après l'attentat contre un poste d'adduction d'eau qui a soudainement privé la capitale d'eau potable. – *(AFP, Reuter.)*

TUNISIE

Mort de Hedi Nouira ancien premier ministre de M. Bourguiba

Ancien premier ministre, Hedi Nouira est mort, lundi 25 janvier, à Tunis. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans et menait une vie très retirée depuis qu'il avait été frappé, au mois de février 1980, d'une hémorragie cérébrale.

TUNIS

de notre correspondant

Vieux compagnon du «combattant suprême», Hedi Nouira avait été nommé chef du gouvernement, au mois de novembre 1970. Comme Habib Bourguiba, il était né à Monastir, dans le Sahel. Les deux hommes avaient participé, côte à côte, à la lutte nationaliste au sein du parti socialiste destourien, qu'ils avaient créé ensemble en 1934.

Discret, secret même, considéré comme un modéré, fuyant plus les honneurs qu'il ne les recherchait, Hedi Nouira, qui avait fait ses études d'avocat à Paris, s'est toujours montré plus préoccupé d'économie que de politique. Siégeant sans discontinuer au gouvernement depuis l'autonomie interne en 1954, il fut notamment ministre des finances aussitôt après l'indépendance, avant de créer, en 1958, la Banque centrale de Tunisie, dont il demeura longtemps le gouverneur.

Ce n'est certainement pas un hasard si, devant les résultats catastrophiques de la politique de collectivisation suivie de 1965 à 1969, Hedi Nouira, qui s'y était plié plus par solidarité gouvernementale – par manque de caractère, prétendaient ses ennemis – que par conviction, fut nommé premier ministre. Il put alors appliquer la politique économique et financière qu'il appelait depuis longtemps de ses vœux : rassurer l'opinion, redonner confiance à la bourgeoisie, favoriser l'éclosion des classes moyennes par la mise en place d'une *«libéralisation à petits pas»* dans le cadre – le slogan était encore de mode – d'un *«socialisme à visage humain»*. Aidé par le boom des années 70 sur les prix des matières premières, l'expérience fut plutôt positive.

La rancune du colonel Kadhafi

S'il ne put guère peser sur la politique étrangère, domaine réservé du chef de l'Etat, il réussit, toutefois, à faire échec, au mois de janvier 1974, à la tentative d'union tuniso-libyenne. Le colonel Kadhafi ne lui pardonna jamais et, deux ans plus tard, envoya même un commando pour tenter de l'assassiner.

Mais le partisan de la libéralisation de l'économie ne s'est jamais réellement battu en faveur de la démocratisation de la vie politique, en dépit de quelques rares discours qui se voulaient d'ouverture. Il accepta, de bonne grâce, la ligne rigide qu'entendait maintenir Bourguiba et participa même activement à l'éviction du parti unique de certains de ses dirigeants qui demandaient alors avec insistance des réformes.

MICHEL DEURÉ

□ **ALGÉRIE : un gendarme et un policier assassinés.** – Un gendarme a été tué et un autre grièvement blessé, lundi 25 janvier, dans la casbah d'Alger, par un groupe d'hommes armés de pistolets automatiques qui ont réussi à prendre la fuite. Les deux gendarmes, qui n'étaient pas en service, se trouvaient dans un café au moment de l'attentat. Dimanche, un brigadier de police avait été tué à coups de couteau, à Aïn-M'lila, dans l'est du pays. – *(AFP.)*

□ **CAMEROUN : mort d'un opposant après une agression.** – Grièvement blessé le 17 janvier à Bafoussam, M. Benjamin Menga, quarante-huit ans, vice-président de l'Union des démocrates du Cameroun (UDC), est décédé dimanche 24 janvier, à l'hôpital de Créteil où il était soigné depuis vendredi. De sources informées à Yaoundé, on indique que M. Menga a été agressé à coups de machette avant de recevoir une balle dans la tête. Selon des proches, l'agression a eu lieu dans un quartier tenu par le principal mouvement d'opposition, le Social Democratic Front (SDF) dirigé par M. John Fru Ndi. M. Menga s'était vu reprocher à plusieurs reprises de n'avoir pas rallié le SDF pendant la campagne électorale d'octobre 1992. – *(AFP.)*

□ **SÉNÉGAL : six enfants tués par une mine en Casamance.** – Six enfants sénégalais ont été tués, lundi 25 janvier, en Casamance lorsque le véhicule de la Croix-Rouge qui les transportait a sauté sur une mine, a-t-on appris mardi de source officielle à Dakar. L'incident a eu lieu à 20 kilomètres de Ziguinchor, la capitale régionale. C'est la première fois que l'on fait état de l'utilisation de mines par les rebelles du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC, séparatiste). Cet attentat intervient une semaine avant la visite en Casamance du président Abdou Diouf, qui entend y commencer sa campagne pour l'élection présidentielle du 21 février. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : à la tête d'un groupe d'experts

Mme Hillary Clinton est chargée d'étudier la réforme du système de santé

Le président Bill Clinton a confié à son épouse Hillary, lundi 25 janvier, la direction d'un groupe d'experts qui devra élaborer dans les cent jours un plan de réforme du système de santé américain pour le soumettre au Congrès.



WASHINGTON

correspondance

Il y a longtemps que les femmes de présidents américains ont cessé de vivre dans l'ombre de leur mari, mais les fonctions de la «First Lady» n'ont jamais été définies. La loi lui interdit seulement de travailler dans l'administration et d'émarger au budget de l'Etat. Brillante avocate, Mme Hillary Clinton, dit-on, ne veut pas être limitée dans l'expression de ses vues. Elle s'est entourée d'experts et d'amis personnels situés à gauche, ce qui, évidemment, l'expose à de vives critiques. La nouvelle «First Lady» ne peut pas ignorer les sondages indiquant qu'une majorité d'Américains n'acceptent pas que la femme du président, non élue, puisse jouer un autre rôle que celui de conseiller sur des problèmes spécifiques. Deux petits événements récents vont faire froncer bien des sourcils. D'abord, elle se fait appeler Hillary Rodham Clinton, reprenant son nom de jeune fille, auquel elle avait renoncé après l'élection de son mari comme gouverneur de l'Arkansas. Il s'agit d'un geste symbolique de nature à rassurer les groupes féministes, satisfaits de la voir réaffirmer son indépendance. Ensuite, elle s'est installée dans un bureau de l'aile ouest de la Maison Blanche, le centre des décisions. Jusqu'à présent, les premières dames s'étaient constitué un petit fief dans l'aile est, sur lequel elles exerçaient un pouvoir indépendant. En fait, Mme Clinton n'a pas créé un précédent. Sarah Polk occupait en 1845 un bureau adjacent à celui de son mari. L'aile ouest ne fut construite qu'en 1902. Mais Hillary a innové en prenant beaucoup d'espace : un bureau personnel dans l'aile est, un autre officiel dans l'aile ouest, et probablement des bureaux pour ses collaborateurs dans un bâtiment administratif adjacent. Ainsi, elle dispose du personnel et de la place nécessaires pour mener des activités distinctes de celles de son mari. Mais le président et sa femme pourront, en se retrouvant dans le *privé*, *éviter les conflits* entre les deux ailes de la Maison Blanche.

Les observateurs se demandent encore si elle sera ou non un atout pour le président Clinton, comme le fut Barbara Bush pour son prédécesseur. Les historiens s'amusent à noter que Rosalynn Carter figure au troisième rang du palmarès des «First Ladies» derrière Eleanor Roosevelt et Lady Bird Johnson, alors que Jimmy, son mari, se trouve relégué à l'avant-dernière place de celui des présidents.

HENRI PIERRE

Devant le siège de la CIA

Deux personnes tuées par un inconnu

Un homme, dont on ignore les mobiles, a ouvert le feu devant le complexe de la CIA à Langley (Virginie), non loin de Washington, lundi 25 janvier, tuant deux personnes et en blessant trois autres, dont deux sont dans un état critique, avant de prendre la fuite. Quatre des cinq victimes travaillaient à la CIA, la principale agence américaine de renseignement. Selon les témoins, l'assaillant – un jeune homme blanc vêtu d'une veste militaire et armé d'un fusil automatique ou d'une carabine suivant les versions, a tiré au hasard sur les voitures entrant dans le complexe. Les portes principales de la CIA sont généralement ouvertes en début de matinée et en fin d'après-midi, sous la surveillance de gardes privés. – *(AFP, Reuter, AP.)*

□ **La Cour suprême autorise l'exécution d'un condamné malgré des doutes sur sa culpabilité.** – La Cour suprême américaine a autorisé, lundi 25 janvier, le Texas à faire exécuter un homme qui affirmait avoir les preuves de son innocence dans le meurtre de deux policiers pour lequel il a été condamné à mort en 1981. Leonel Herrera avait fait appel en 1990, indiquant que le meurtrier était en fait son frère Raul, décédé en 1984. Trois témoins avaient confirmé la culpabilité de Raul Herrera et le fils de celui-ci avait déclaré sous serment avoir vu son père tirer sur les policiers. Les tribunaux du Texas ont refusé de réexaminer l'affaire : selon la loi de cet Etat, les éléments nouveaux devaient être présentés dans un délai de trente jours après la sentence. La Cour suprême a validé ces décisions. – *(AFP.)*

□ **Le président Clinton va autoriser les homosexuels à porter l'uniforme malgré le désaccord de l'état-major.** – Le président Bill Clinton a fait part, lundi 25 janvier, aux membres de l'état-major interarmes de son intention de lever *«bientôt»* l'interdiction faite aux homosexuels de porter l'uniforme, bien que les chefs militaires aient réitéré leur *«inquiétude»* et leur *«difficulté»* à accepter une telle réforme, a annoncé la Maison Blanche. Les six membres de l'état-major, conduits par le général Colin Powell, sont, semble-t-il, restés sur leurs positions, mais ont aussi *«exprimé leur respect du pouvoir de décision* [du président] *en tant que commandant en chef»*. Chaque année, environ 1 500 personnes sont chassées de l'armée américaine en raison de leur homosexualité. – *(AFP.)*

La préparation des élections législatives

Répondant aux propos de M. Pasqua, M. Bérégovoy dénonce les « appels à la guerre civile »

Plusieurs dirigeants socialistes ont réagi, lundi 25 janvier, aux propos de M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, qui avait accusé le pouvoir socialiste de s'être *« comporté comme un véritable système mafieux »*.

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a jugé, à Lille (Nord), que *« les cris de revanche qui émanent des rangs de l'opposition »* sont *« autant d'appels à la guerre civile entre les Français »*. *« Je condamne de toute la force de mes convictions cette haine et cette violence »*, a ajouté M. Bérégovoy. M. Pierre Mauroy (PS), sénateur du Nord et maire de Lille, s'est demandé comment *« des personnalités politiques qui aspirent à occuper les responsabilités de la République peuvent-elles impunément jeter l'opprobre et répandre leur boue par des propos qui, émanant d'un simple citoyen, relèveraient des tribunaux »*.

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a estimé que *« la droite pourrait rechercher d'autres témoins de moralité »* avant de qualifier M. Pasqua, *« l'ancien dirigeant du SAC, l'homme des faux passeports, des autorisations de casinos à la veille des élections présidentielles de 1988 »*, de *« roi de l'arnaque en tous genres »*.

M. Jean Auroux, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a dénoncé *« les propos indignes »* du président du groupe RPR du Sénat. *« Faut-il avoir la cruauté de demander à M. Pasqua, comment et par qui est financé son siège politique particulier de la rue François-Ier ? Faut-il lui demander si c'est sa conception de la solidarité et de l'aménagement du territoire qui l'a amené à voter contre la péréquation entre les départements et à garder ses ressources financières considérables au seul profit des Hauts-de-Seine ? »*, a-t-il demandé.

M. Fabius : « Fernandel sans talent »

M. Laurent Fabius, premier secrétaire du Parti socialiste, mis en cause par M. Pasqua qui l'avait qualifié de *« pur produit de la bourgeoisie »*, a répondu, sur TF 1, à son tour en ironisant sur *« les mots d'un je ne sais quel Fernandel sans talent »*, qui illustrent, selon lui, les dangers d'un *« raz-de-marée »* de la droite aux législatives. M. Fabius a ajouté que ces propos *« étaient au niveau de leur auteur : assez médiocres »*, et que, quand le président du groupe RPR au Sénat évoquait *« un système mafieux »* socialiste, *« on avait affaire à un spécialiste »*.

A droite, seul M. Philippe Séguin (RPR), qui anime avec M. Pasqua l'association Demain la France, a pris la défense de l'ancien ministre de l'intérieur. Selon M. Séguin, *« M. Pasqua a voulu dénoncer la façon dont on était en train de piéger la cohabitation par l'accumulation des pièges à retardement »*.

« Traître », « canaille », « fripouille »...

La tradition de l'invective est ancienne sous la République. La IIIe, en particulier, a favorisé l'éclosion d'une littérature polémique et le développement d'un style pamphlétaire. Le Journal de Léon Daudet, le *Profession : parlementaire* d'André Tardieu témoignent de ces brutales empoignades et même de flots de calomnies, au point que, dans *La Revue des revues*, au début du siècle, Georges Pelissier pouvait écrire : *« Je ne connais pas une figure plus maltraitée que celle de l'homme politique. »* C'est ainsi qu'avant la dernière guerre, à la tribune du Palais-Bourbon, André Maginot avait été traité de *« faussaire »* et de *« satrape au petit pied »*, Clemenceau de *« traître »* et Tardieu de *« canaille »*.

Après la Libération, les polémiques ont repris de plus belle. Les communistes ont été qualifiés de *« fossoyeurs de la patrie »* ou de *« vendus à Moscou »*, tandis que Robert Schuman était traité de *« sale boche »* par Jacques Duclos et Charles Tillon de *« fripouille »* par le MRP, lequel dénonçait André Marty comme *« mutin »* – Mme Jeannette Thorez-Vermeersch, qui avait mal compris, s'indignant qu'on le qualifie de *« putain »*.

Sous la Ve République, la brutalité est moindre, mais les gaullistes s'indignent que M. Mitterrand, dans son pamphlet *le Coup d'Etat permanent*, traite de Gaulle de *« duce »*, de *« fuhrer »* ou de *« caudillo »* et qualifie ses fidèles de *« gaullistes de brocante »*. M. Pasqua, déjà, affirme que les amis des socialistes se sont *« couchés devant l'occupant »* et M. Servan-Schreiber est traité de *« turlupin »* par M. Chirac.

En 1988, M. Mitterrand annonce qu'il brigue un second mandat pour éviter que la France ne soit prise en main *« par des clans ou par des bandes »*. Il précise qu'il fait allusion *« aux factions dont l'intolérance éclate tous les soirs dans les propos qu'ils tiennent »*. M. Pasqua a rappelé ce précédent lundi soir sur TF 1 en invitant chacun à *« regarder devant sa porte »*.

ANDRÉ PASSERON

Le comité directeur du PS doit trancher quelques cas d'indiscipline

Le comité directeur du Parti socialiste est convoqué mercredi 27 janvier pour une réunion ordinaire rapide, au cours de laquelle il devrait être question des quelques difficultés rencontrées dans l'établissemnt des candidatures aux élections législatives. M. Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche, s'est plaint, mardi matin, sur France 2, du fait que *« certaines fédérations socialistes présentent des candidats contre des candidats MRG régulièrement investis »*, en violation de l'accord conclu entre les deux formations.

M. Hory est lui-même concerné, puisque, candidat dans la quatrième circonscription de Côte-d'Or, il se heurte à un socialiste, M. Michel Neugnot, jospiniste, que soutient le président du conseil régional de Bourgogne, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture. Dans les Bouches-du-Rhône, M. Yves Vidal, député sortant, ancien socialiste devenu radical de gauche, est concurrencé, lui aussi, par un candidat du PS, ce qui fait courir le risque d'un second tour opposant un communiste au candidat du Front national, lequel aurait alors toutes ses chances.

Le président du MRG a reproché au PS de refuser *« que le premier ministre coordonne la campagne, alors qu'il nous semble*, a-t-il dit, *que l'image du premier ministre et de son gouvernement est plus forte que celle des partis »*. *« Si, dans dix jours, les problèmes ne sont pas convenablement réglés, nous serons amenés à en tirer les conséquences »*, a affirmé M. Hory. Il n'a pas évoqué un autre aspect des discussions de mon mouvement avec le PS, qui porte sur le financement de la campagne, le MRG souhaitant obtenir compensation du fait qu'avec moins de cinquante candidats, il ne pourra pas bénéficier du financement public.

Le problème des candidats du Mouvement des citoyens

Le comité directeur devrait discuter, aussi, du problème posé par les candidats que le Mouvement des citoyens, inspiré par M. Jean-Pierre Chevènement et présidé par M. Max Gallo, présente contre des socialistes. Les représentants de ce mouvement qui appartiennent au PS devraient faire l'objet de procédures d'exclusion.

Dernier cas d'indiscipline, la candidature de M. Gérard Saumade, fabiusien, président du conseil général de l'Hérault, contre le maire de Montpellier, M. Georges Frêche, pose un problème délicat au premier secrétaire et à ses amis. Alors que la fédération socialiste de l'Hérault paraît menacée d'éclatement, M. Laurent Fabius hésite à sanctionner un grand élu qui est une base importante de son courant en Languedoc.

Interrogé au « Club de la presse d'Europe 1 », lundi, sur l'hypothèse selon laquelle M. Michel Rocard pourrait envisager de briguer la direction du PS après les élections législatives, M. Fabius a expliqué que son poste ne sera pas à prendre. Il pourrait avoir besoin, le moment venu, d'appuis comme celui de M. Saumade pour le démontrer.

P. J.

□ **Les Français préfèrent MM. Bérégovoy et Kouchner à M. Fabius pour mener la campagne du PS.** – Selon un sondage effectué les 15 et 16 janvier par la SOFRES auprès de huits cents personnes, rendu public lundi 25 janvier sur TF 1, les Français placent en tête M. Pierre Bérégovoy (20 %) puis M. Bernard Kouchner (19 %) pour mener la campagne des socialistes aux législatives. M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, n'obtient que 9 % des préférences.

M. Le Pen dénonce le « leurre » du vote écologiste

Au cours d'une réunion qui a rassemblé, lundi 25 janvier à Paris, les candidats du Front national en Ile-de-France, M. Jean-Marie Le Pen a longuement attaqué la *« nébuleuse écologiste mise en scène par les médias depuis six mois »*. Le président du parti d'extrême droite s'en est pris à MM. Bernard Kouchner et Brice Lalonde dans lesquels il voit des *« atouts secrets »* de M. François Mitterrand. Il a qualifié M. Kouchner de *« tarte à la crème de la bonté ruisselante »* et il a traité M. Harlem Désir, ancien président de SOS-Racisme, qui vient de rallier Génération Ecologie, de *« socialo-cosmopolite qui apporte à l'écologie la coloration qui lui manquait »*. S'agissant des origines politiques des Verts français qui, selon lui, constituent un *« mouvement gauchiste »*, M. Le Pen a souligné que leurs homologues d'outre-Rhin étaient issus de *« l'extrême gauche très souvent liée aux mouvements alternatifs et terroristes allemands »*. Il a défini les écologistes comme *« les plus fervents partisans de l'immigration totale »*, ajoutant : *« A l'intérieur de la gauche, les écologistes sont les plus extrémistes partisans des solutions les plus néfastes. »* Le président du Front national a demandé à ses candidats de mettre les électeurs en garde contre *« le leurre que constitue le vote écologiste »*.

EN BREF

□ **M. Pasqua estime que M. Chirac *« devra peser les avantages et les inconvénients »* de l'Hôtel Matignon.** – M. Charles Pasqua a déclaré, lundi 25 janvier sur TF 1, que *« Jacques Chirac devra peser les avantages et les inconvénients »* d'occuper le poste de premier ministre, ajoutant qu'il est *« tentant »* d'appliquer la politique que l'on a prônée. *« Il faut se déterminer non pas en fonction des compétitions ou des rivalités personnelles mais en fonction des services que l'on peut rendre au pays*, a-t-il dit. *Il s'agit de savoir si on est le mieux placé pour le faire ou pas. »*

□ **M. Séguin met l'opposition en garde contre la « facilité » et l'« euphorie ».** – Participant à une réunion publique de soutien à M. Pierre Lellouche, candidat RPR dans la huitième circonscription du Val-d'Oise, lundi 25 janvier à Sarcelles, M. Philippe Séguin a mis en garde l'opposition contre tout sentiment *« de facilité et d'euphorie »* à l'approche des élections législatives. Le maire d'Epinal a conseillé de *« préparer les Français à l'effort auquel ils vont être appelés, sans ambages et sans détours »*. L'ancien ministre a dénoncé *« les dangers des fausses solutions que sont la discrimination, chère à M. Le Pen, l'illusion du batelage, propre à M. Tapie, et l'exaltation du prétendu droit à la différence, cher à M. Désir »*, ajoutant : *« MM. Le Pen, Tapie et Harlem Désir peuvent se donner la main : ils portent tous les trois leur part de responsabilité dans la situation actuelle. »*

□ **M. Gaudin (UDF) souhaite un gouvernement de *« large union. »*** – M. Jean-Claude Gaudin (UDF) a mis en garde, lundi 25 janvier sur RMC, l'opposition en souhaitant que *« ceux qui ne seront pas au gouvernement ne tuent pas par avance ceux qui auront la responsabilité des affaires du pays »*. *« L'opposition*, a relevé le président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, *ne manque pas d'hommes de talent susceptibles de jouer le rôle de premier ministre. Mais encore faut-il constituer un gouvernement, faire une large union. »* Favorable à la cohabitation, M. Gaudin a rappelé que l'opposition devrait *« respecter le fait que le président de la République est élu jusqu'en 1995 »*.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

Le coup d'Etat manqué

Suite de la première page

Seul le président de la République peut décider d'abréger le mandat que le peuple lui a confié. Si d'aventure l'opposition l'emportait en mars 1993, rien ni personne ne pourrait obliger François Mitterrand à quitter ses fonctions avant leur terme légal, en 1995. Que l'opposition relise donc la Constitution. Elle n'y trouvera rien qui contredise cette affirmation. Le président peut dissoudre l'Assemblée nationale, l'inverse n'est pas vrai.

Si un doute existait sur l'interprétation des textes, il suffirait de se reporter à l'exégèse qu'en faisait le fondateur de la V[e] République après les élections de mars 1967. Le général de Gaulle distinguait entre les consultations et définissait la portée de chacune d'elles. Il n'a jamais prétendu que le vote pour le choix des députés pouvait remettre en question la désignation du président de la République. Il a même dit le contraire : « (...) *Les élections* [celles de mars 1967] *n'avaient pas pour objet les institutions de la République. Ce n'était pas un référendum national. A cet égard, c'était simplement – quand je dis « simplement », c'est une manière de dire – 487 compétitions locales. Et cependant, les institutions de la République étaient en cause. En effet (...), les dirigeants de toutes les oppositions, en faisant élire à l'Assemblée nationale une majorité négative (...), espéraient qu'en censurant tous les gouvernements nommés par le chef de l'Etat, elle obligerait celui-ci « à se soumettre ou à se démettre », autrement dit, contrairement aux obligations du mandat national qu'il a reçu, lui, du peuple tout entier, à abandonner la responsabilité suprême de la République et de la France.* »

Pour sa part, le président François Mitterrand donnait le 9 décembre 1981 la définition suivante de sa fonction, tout à fait conforme à la Constitution : « *Ma finalité, c'est de faire que tous les Français devant l'Histoire, se reconnaissent dans ma fonction.* »

Posons le problème autrement et cherchons ailleurs une explication de ces tentatives. S'agit-il de faire peur aux Français en brandissant le spectre d'un pouvoir bicéphale paralysant le pays, en leur faisant craindre une crise de régime ? Le général de Gaulle – encore lui – avait fait justice, en 1964, de cette conception, dont on ne sait si elle renvoie à deux pouvoirs qui s'annihilent l'un l'autre ou, au contraire, à l'impuissance de l'un face à la toute-puissance de l'autre : « (...) *On ne saurait accepter qu'une dyarchie existât au sommet. Mais, justement, il n'en est rien. En effet, le président, qui, suivant notre Constitution, est l'homme de la nation, mis en place par elle-même pour répondre de son destin (...) la nature, l'étendue, la durée de sa tâche impliquent qu'il ne soit pas absorbé, sans relâche et sans limite, par la conjoncture politique, parlementaire, économique et administrative (...) c'est là le lot, aussi complexe et méritoire qu'essentiel, du premier ministre français.* » En définissant ainsi le rôle du président de la République et celui du gouvernement, en délimitant le territoire de l'un et de l'autre, le fondateur de la V[e] République écartait tout risque de compromis et tout danger de confusion.

Tel était aussi l'avis de M. Giscard d'Estaing lorsqu'il s'exprimait le 27 janvier 1978, à Verdun-sur-le-Doubs, alors qu'il était président de la République, à la veille d'élections législatives que l'on disait d'avance gagnées par la gauche (1). Le propos était clair. Il a conservé toute sa valeur.

Le gardien et l'arbitre

Tous ceux qui supputent ou réclament le départ de François Mitterrand de l'Elysée seraient bien inspirés de méditer cet avis éclairé. Ce point de vue exprimé par le général de Gaulle est en outre conforme à l'esprit de la Constitution pour ce qui touche la fonction présidentielle. Celle-ci est la fonction suprême. Le chef de l'Etat est le gardien des institutions. Il en est l'arbitre. Il assure leur bon fonctionnement en même temps qu'il représente tous les Français.

Soumettre cette charge aux aléas divers de la vie politique, au changement de majorité parlementaire – pourquoi pas demain aux élections municipales ? – reviendrait à en changer la nature profonde, à dire que le président de la République n'est pas l'élu de tous les Français mais le chef de file d'un camp qui l'aurait emporté sur l'autre. Est-ce bien cela que ceux qui aspirent à lui succéder veulent dire ? Se rendent-ils compte que nous changerions de République ?

Dès lors ne subsiste plus qu'une explication de ce comportement : ceux qui brûlent de faire ce « mini-coup d'Etat » en sont déjà à l'étape suivante et voudraient la raccourcir. Ne songent-ils pas, par ce moyen, à anticiper le probable et rapide désaveu des Français que leur gestion leur vaudrait en espérant installer en toute hâte l'un des leurs à l'Elysée, pendant qu'il en serait encore temps et avant que les Français ne changent d'avis sur leur compte ? Ce qui se produira très vite.

Rien ni personne ne peut avancer l'heure de l'élection présidentielle, hormis le président lui-même.

Ceux qui voudraient hâter l'échéance devront donc s'en persuader.

ROLAND DUMAS

(1) « *Vous pouvez choisir l'application du programme commun. C'est votre droit. Mais, si vous le choisissez, il sera appliqué. Ne croyez pas que le président de la République ait, dans la Constitution, les moyens de s'y opposer...* »

Le premier ministre défend la délocalisation des administrations parisiennes

LILLE

de notre correspondant

M. Pierre Bérégovoy a présidé, lundi 25 janvier à Lille, la signature de la convention de délocalisation de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI).

Préconisant la « *redistribution des chances territoriales* » comme « *deuxième front nouveau* » à ouvrir après celui du partage du travail, le premier ministre a mis en cause « *le puissant parti qui dirige Paris, le département des Hauts-de-Seine, le plus riche de France, et la région Ile-de-France* » pour lui reprocher de s'être opposé à la solidarité financière entre les collectivités riches et pauvres et de « *refuser de donner la priorité au logement social sur la construction de bureaux* ».

Reprenant à son compte l'objectif, fixé par M[me] Edith Cresson, de trente mille emplois transférés en province d'ici à l'an 2000, le premier ministre a qualifié d'irréversible la décision du déménagement de l'INPI à Lille.

Il a aussi annoncé le dégagement par « redéploiement » budgétaire de 170 millions de francs en faveur des universités de la région.

J.-R. L.

□ **Le président de la République au « dîner des parrains de SOS-Racisme ».** – M. François Mitterrand a assisté, lundi soir 25 janvier, au huitième « dîner des parrains de SOS-Racisme » qui a réuni plus de deux cents convives dans un restaurant chinois de la rue du Faubourg-du-Temple, à Paris. Avant de s'asseoir à la table d'honneur auprès des deux présidents de SOS-Racisme, M. Fodé Sylla et M[me] Delphine Batho, le chef de l'Etat a sacrifié au rite du Nouvel An chinois : un dragon est venu le saluer afin de chasser, comme le veut la coutume, les mauvais esprits. Figuraient notamment à sa table l'ancien président de SOS-Racisme, M. Harlem Désir, l'écrivain Bernard-Henri Lévy et le cinéaste Bertrand Tavernier. Dans une brève allocution, M. Sylla a évoqué l'éventualité d'un changement de majorité en disant que son organisation s'opposerait « *à toute tentative de remise en cause du code de la nationalité et du droit du sol pour les enfants d'immigrés* ».

□ **Journées d'études à Sciences-Po.** – L'Institut d'études politiques de Paris organise les 3 et 4 février, dans le cadre de ses activités de formation continue, des journées d'études consacrées aux élections législatives des 21 et 28 mars et animées par plusieurs chercheurs du CEVIPOF, MM. Roland Cayrol, Gérard Grunberg, Jean-Luc Parodi et Pascal Perrineau. Renseignements et inscriptions : Sciences-Po Formation, tél. 45-49-50-98/99.

A l'Assemblée nationale

Les auditions de la commission d'enquête sur le sida soulignent l'isolement des chercheurs au début des années 80

Toujours boycottée par l'opposition, la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la transmission du sida a terminé le cycle de ses auditions, lundi 25 janvier, avec MM. Jonathan Mann, ancien directeur du programme « sida » à l'Organisation mondiale de la santé, et Philippe Lazar, directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Au fil des auditions, les pionniers de la recherche sur le sida en France n'ont cessé de reprocher aux institutions scientifiques leur peu d'empressement à débloquer des crédits de recherche au début des années 80 (1).

Cela restera un moment inédit, l'un des moments forts de ces auditions : ce défilé de savants avouant leurs angoisses et leurs colères d'hier, lorsqu'ils partaient en quête de fonds publics pour faire progresser leurs recherches et qu'ils se heurtaient au silence, quand ce n'était pas aux ricanements...

Depuis le 1[er] décembre 1992, jour de la première audition, les pionniers de la recherche sur le sida en France ont en effet témoigné de leurs tourments passés. « *J'ai tellement souffert durant cette année 1983-1984* », a confessé le professeur Jean-Claude Chermann, codécouvreur du virus du sida. Souffrances multiples, mais qui toutes relèvent de l'incompréhension à laquelle ils se heurtaient. « *Quand j'entends dire que les scientifiques n'ont pas parlé!* s'exclame le professeur. *Mais on ne les a pas écoutés, on ne les a pas entendus!* »

Précisions et démentis

Sans doute le plus incisif, le professeur Jean-Claude Gluckmann, a rappelé comment la première équipe réunie autour du professeur Luc Montagnier dut mendier des crédits chichement accordés : « *En 1984, les 35 000 francs qui m'étaient nécessaires m'ont été remis par de riches Américains.* » Difficultés confirmées par le professeur Montagnier qui eut toutes les peines du monde à faire financer un laboratoire de haute sécurité pour produire le virus du sida en masse.

« *On nous a empêchés de travailler pendant un an et demi,* a lancé le professeur Chermann. – *Qui « on »?*, a demandé le président de la commission, M. Bernard Derosier, député (PS) du Nord. – *Mais les institutions scientifiques et les médias par leur incrédulité* », a répondu le professeur. « *Dès qu'il était question d'argent, nous avions le sentiment que cela devenait indécent* », a résumé le professeur Willy Rozenbaum. Propos réitérés, amplifiés. Propos sans réplique jusqu'à l'audition de M. Philippe Lazar, directeur général de l'INSERM, institution souvent mise en cause. Propos démentis par lui avec vigueur : « *Je ne peux pas accepter le discours de chercheurs qui vous disent que la seule recherche qui vaille, c'est la leur, sur le thème : « Donnez-moi 5 millions et deux ans pour trouver la solution ». Cette outrecuidance devrait être sanctionnée.* »

M. Lazar n'a pas précisé s'il visait explicitement les professeurs Montagnier, Gluckmann, Chermann et Rozenbaum, mais cela en avait *tout* l'air. Même si plus personne ne conteste que ces chercheurs-là furent véritablement pionniers. Il reste que M. Lazar s'est présenté devant les députés avec ses dossiers et qu'il s'est fait un devoir d'affirmer que l'équipe du professeur Montagnier avait reçu au fil des années le renfort de neuf chercheurs de l'INSERM dont M[me] Françoise Barré-Sinoussi, spécialiste des rétrovirus, qui permit d'isoler le virus du sida.

Pardonnez-leur, expliqua en substance le directeur général de l'INSERM. « *Un certain nombre de leurs approximations tiennent au fait que nos savants ne sont pas forcément des hommes de chiffres.* » Aussi voulut-il rafraîchir les mémoires en assurant que le professeur Gluckmann reçut, en 1985, un contrat de recherche de 400 000 francs et que le professeur Montagnier obtint de l'INSERM, le 30 décembre 1987, une aide de 5,5 millions de francs hors taxes. Précisions utiles mais qui démontrent bien que les années 1981-1985 furent des années de solitude pour cette poignée de chercheurs qui passaient pour des exaltés.

Même leurs collègues, voisins de laboratoire, ne les croyaient pas. « *Ne les appelez pas mes pairs!* », résuma le professeur Chermann en réponse à une interrogation de M. Derosier. Car tous les pionniers entendus imputent les retards pris par la recherche dans ces années décisives à la myopie générale de leur milieu professionnel. « *Un énorme retard* », selon le professeur Chermann. « *Cinq mois de retard en 1983-1984* », précise le professeur Montagnier. « *Quatre mois de retard en 1985* », pointe M[me] Anne-Marie Couroucé, chef de laboratoire au Centre national de transfusion sanguine.

L'« absence » des grands sages

Mais cette série d'auditions de la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale a aussi souligné l'étonnant décalage de connaissances entre les plus curieux des médecins comme le professeur Rozenbaum et le docteur François Pinon, directeur du centre de transfusion de l'hôpital Cochin, et les mandarins. Devant les députés, le professeur Jean Bernard, ancien président du conseil d'administration de la Fondation nationale de la transfusion sanguine (FNTS) jusqu'en décembre 1984, n'a paru retenir de cette période que les doutes scientifiques au détriment des quelques rares certitudes déjà acquises.

Le professeur Jean Dausset, Prix Nobel de médecine et fondateur de France-Transplant, a reconnu sa méconnaissance totale des risques encourus par les hémophiles et les patients transfusés jusqu'en juin 1985. « *Je n'étais absolument pas informé,* a admis ce grand médecin. *J'étais alors baigné dans une autre atmosphère scientifique. Le coup de sonnette, pour moi, c'est Fabius lors de son intervention à l'Assemblée nationale le 19 juin.* »

Cette « absence » des grands sages de la médecine dans le débat a probablement pesé très lourd dans la frilosité ambiante au début des années 80. De même que la véritable angoisse qui a saisi alors nombre de praticiens devant cette nouvelle maladie infectieuse. M[me] Françoise Héritier-Augé, professeur au Collège de France et président du Conseil national du sida, a justement rappelé que « *30 % à 40 % des médecins généralistes se refusent à proposer le test de dépistage par mauvaise information ou peur du sida* ».

Une réalité qui confirme le profond divorce, dans la France de 1993, entre des scientifiques qui ont placé leur pays à l'un des premiers rangs de la recherche sur le sida et un corps médical largement tétanisé par ce « *défi épidémique* » dont M. Jonathan Mann, qui en fut le spécialiste à l'OMS, a indiqué qu'il ne serait pas le dernier.

LAURENT GREILSAMER

(1) *Le Monde* a rendu compte des auditions de la commission d'enquête chargée d'examiner l'état des connaissances scientifiques et les actions menées à l'égard de la transmission du sida, au cours des dix dernières années en France et à l'étranger, dans ses éditions des 4, 11 et 19 décembre 1992, et des 9 et 15 janvier 1993.

Poursuivi pour corruption

Le maire de Baie-Mahault (Guadeloupe) est condamné à dix-huit mois de prison ferme

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

M. Edouard Chammougon, maire et conseiller général (divers droite) de Baie-Mahault (Guadeloupe), vice-président du conseil régional, ancien député apparenté RPR, a été condamné, lundi 25 janvier, pour corruption par le tribunal correctionnel de Fort-de-France à trois ans de prison, dont dix-huit mois de prison ferme, à une amende de 500 000 francs et à dix ans de privation des droits civiques, civils et de famille. Il a été reconnu coupable d'avoir perçu, en 1977, 250 000 francs de pots-de-vin (dont 60 000 francs en chèques) d'un entrepreneur de travaux publics en contrepartie de commandes municipales et de délivrances de permis de construire (*le Monde* du 18 décembre).

L'ancien député (entré au Palais-Bourbon en 1986 lorsque M[me] Lucette Michaux-Chevry était devenue secrétaire d'Etat chargé de la francophonie dans le gouvernement de M. Jacques Chirac) est également visé par une plainte pour détournement de fonds et de deniers publics par comptable et escroquerie déposée en novembre dernier par le Crédit industriel et commercial (CIC), qui réclame le remboursement d'un emprunt de 45 millions de francs accordé à Baie-Mahault en 1989.

Il pourrait également avoir à répondre d'un trou de 4,2 millions de francs découvert par le service régional de police judiciaire dans les comptes de la société municipale d'économie mixte de Baie-Mahault, d'un autre trou de 500 000 francs dans le budget de l'office municipal des sports et de la culture, ou des 380 000 francs qu'un médecin, promoteur d'une clinique en construction à Baie-Mahault, affirme lui avoir versés en espèces.

M. Chammougon a été évincé de la liste – où il occupait la deuxième position en mars – que M[me] Michaux-Chevry, député RPR, président du conseil régional sortant, a constituée pour le scrutin régional partiel du 31 janvier (*le Monde* daté 24-25 janvier). Celle-ci s'est déclarée « *écœurée* » par la condamnation de son ancien collier intervenue « *en pleine campagne électorale, sur un vieux dossier* ». « *Je n'étais pas habituée à ce que la justice descende dans l'arène* », a-t-elle affirmé.

EDDY NEDELJKOVIC

BIBLIOGRAPHIE

« Jours tranquilles à Matignon », de Jean-Paul Huchon

Les secrets du rocardisme

On attendait avec curiosité les souvenirs de Jean-Paul Huchon, ancien directeur du cabinet de Michel Rocard, sur les trois années passées à Matignon par le candidat « naturel » des socialistes à l'Elysée. Mais la loi du genre est implacable : on ne dit jamais tout. Est-ce pour cela que le livre ne contient pas de révélations qui conduiraient à repenser l'histoire de cette période ?

Au surplus, cette réflexion peut passer pour un lancement officieux de la campagne de Michel Rocard. Or Jean-Paul Huchon est bien trop responsable pour ne pas savoir tenir sa langue quand il le faut. Ainsi, en présentant la guerre du Golfe comme « *une saison d'enfer, terrible et envoûtante* », au cours de laquelle « *Michel Rocard n'eut pas de distance majeure avec François Mitterrand* », il oublie pudiquement que cette « *saison* » fut, en réalité, très désagréable pour le couple exécutif, entre un Michel Rocard frustré d'être cantonné à l'intendance et un président souvent agacé par les interventions de son premier ministre lors des réunions quotidiennes de crise.

Pour autant, ces *Jours tranquilles à Matignon* ne sont pas décevants, dès lors qu'on ne leur demande pas plus que ce qu'ils peuvent donner. Le livre raconte les coulisses du pouvoir, avec une foule d'anecdotes ou d'histoires savoureuses. Sur un plan plus politique, le lecteur trouvera aussi son compte, que l'auteur décrive l'ambiance – détestable à l'en croire – du petit déjeuner hebdomadaire des « éléphants » socialistes, ou celle du congrès de Rennes, plus effroyable encore que ce qu'avaient pu en restituer les journalistes. De même, le livre est instructif sur la personnalité de Michel Rocard, lorsqu'il décrit son « *fatalisme joyeux* » dans les coups de chien, son attitude « *ambivalente* », ou lorsqu'il évoque un premier ministre plus soucieux de la perfection technique des dossiers que de leur gestion politique.

Tentatives de déstabilisation

Sur les relations avec François Mitterrand, même engagé dans la campagne d'un Michel Rocard plus antimitterrandiste que jamais, Jean-Paul Huchon a su rester honnête. Certes, il explique combien les rapports des deux hommes étaient compliqués et souvent difficiles – « *deux univers presque hermétiques* », remarque-t-il avec justesse, – mais, sur un point essentiel, il s'abstient de reconstruire l'histoire de ces trois ans : « *Le premier ministre a pu gouverner*, écrit-il. *Je n'ai jamais eu l'impression que le président montait de longue main des opérations contre lui. Mais il était toujours prêt à rappeler qu'il était le « protecteur des faibles ». C'est donc dans la manière qu'il a gêné Rocard.* »

Jean-Paul Huchon paraît moins convaincant lorsqu'il accorde aux tentatives de déstabilisation qui auraient été orchestrées dans l'ombre par le duo Julien Dray-Jean-Luc Mélenchon, d'une part, Isabelle Thomas, conseillère à l'Elysée, d'autre part, une importance surprenante. Laisser entendre que trois agitateurs auraient suffi à gripper le mécanisme de la machine Rocard revient à admettre en quelque sorte – ce qui n'était sans doute pas son intention – la victoire posthume du trotskisme sur la social-démocratie!

De même, les limites de la « tolérance » rocardienne apparaissent vite. M. Huchon lance de méchants coups de griffe à plusieurs ministres – y compris, ce qui paraît bien injuste, à Véronique Neiertz, alors secrétaire d'Etat à la consommation, pourtant modèle de fourmi industrieuse et discrète – qui, comme par hasard, s'avèrent tous être proches de M. Mitterrand...

Il ne faut pas s'y tromper. Si ce livre est aussi une réflexion personnelle, c'est d'abord une pièce dans une stratégie politique. A peine caricaturé, son message est bien que Rocard est un type formidable, entouré de collaborateurs non moins formidables, qui auraient fait à eux tous un boulot du tonnerre s'ils ne s'étaient pas heurtés aux pesanteurs de l'administration, à des ministres – surtout les mitterrandistes – moins bons que le premier d'entre eux, au complot Dray-Mélenchon-Thomas et, bien sûr, aux interventions d'un président imperméable aux vertus du rocardisme.

« Prodigieusement agaçant »

Comme M. Huchon, au rang de ses – nombreuses – qualités, est à la fois sincère et fin politique, ces éloges sont tempérés d'une dose de critique. Il est même étonnamment sévère sur un chapitre précis, celui de la communication de Rocard, ce « *parler rare* », cette manière obstinée d'affirmer, contre l'évidence au besoin, que tout allait bien. « *Il m'apparaissait paradoxal,* écrit Jean-Paul Huchon, *qu'au nom d'une espèce d'intellectualisation de l'actualité* (...) *un homme politique qui fut le premier à tenir méthodiquement compte de l'état de l'opinion – à travers les sondages – refuse la réalité.* (...) *C'était prodigieusement agaçant.* »

L'ancien directeur du cabinet, qui pense que la renaissance du PS est au prix, entre autres, d'un changement de nom, a des mots très durs pour les communistes, mais aussi pour de nombreux dirigeants socialistes. Il montre – ou plutôt confirme – combien le tropisme centriste de cette moitié de législature a été fort – et contrarié. Il explique comment il a, peu à peu, convaincu un Michel Rocard réticent de réviser certaines de ses positions et exprime ouvertement l'espoir que la fameuse recomposition politique pourra s'opérer autour d'un président de la République nommé Rocard. A cette question, seule l'élection présidentielle peut apporter, selon lui, une réponse. « *Le candidat Michel Rocard devra la formuler très vite*, ajoute-t-il. *Ou il prendra le risque d'être battu.* »

Une telle position a le mérite de la clarté. Mais, au moment précis où une partie de la gauche se cherche et remet en question l'évolution du PS depuis dix ans, elle constitue – pour retourner l'argumentation de Jean-Paul Huchon – un risque. Et un pari.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

▶ *Jours tranquilles à Matignon*, de Jean-Paul Huchon. Grasset. 280 pages, 110 F.

SOCIÉTÉ

Après une série de contrôles de sûreté

La fissuration des couvercles de réacteurs nucléaires français apparaît plus importante que prévu

Le parc de production électronucléaire français vieillit moins bien qu'on ne l'espérait et devrait entraîner des dépenses importantes et inattendues pour l'exploitant. A la suite d'une série de contrôles systématiques demandés par la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), les experts ont découvert que les couvercles de cuve des réacteurs nucléaires français présentaient des signes de fissuration. Sur dix-sept des cinquante-six réacteurs du parc français, onze sont atteints à des degrés divers et un douzième devrait prochainement compléter cette liste.

Lors de la découverte du phénomène, en septembre 1991, sur le réacteur n° 3 de la centrale du Bugey dans l'Ain, les ingénieurs ne s'attendaient pas à pareille épidémie. Mais, très vite, il a fallu se rendre à l'évidence : le mal est plus étendu qu'il n'y paraissait *a priori*. *« Voilà un mois et demi environ*, affirme un spécialiste de la sûreté, *que nous sommes arrivés à cette conclusion. Aujourd'hui, nous pensons que l'ensemble du parc d'EDF est potentiellement concerné par cette anomalie »*, classée au niveau 2 de l'échelle de gravité des incidents de centrales, qui comprend six échelons.

Combien de réacteurs sont touchés ? Combien feront l'objet de simples réparations ? Combien verront leur couvercle purement et simplement remplacé ? Nul ne semble le savoir avec exactitude. Les contrôles continuent. Mais, de source syndicale, on affirme qu'une quarantaine de couvercles de réacteurs nucléaires figureraient dans le plan de charge de l'établissement Framatome de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Un chiffre que conteste EDF, qui souligne que sa stratégie sur ce point n'est pas encore complètement arrêtée.

Une lourde facture

Quoi qu'il en soit, ces phénomènes de vieillissement des centrales deviennent *« préoccupants »*, selon M. Michel Guilbaud, ingénieur responsable de la division de sûreté nucléaire au sein de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE) de Rhône-Alpes. Les contrôles effectués dans un premier temps sur les six tranches de la première génération des réacteurs de 900 mégawatts d'EDF (Bugey-2, 3, 4, et 5 et Fessenheim-1 et 2) ont confirmé l'étendue du phénomène de fissuration des couvercles. Mais, l'extension des vérifications aux réacteurs de 1 300 mégawatts comme Paluel, puis aux 900 mégawatts de deuxième génération comme Blayais a bientôt montré que Paluel-4 et Blayais-1 étaient également affectés. Une des tranches du Tricastin pourrait aussi être atteinte, si l'on en juge par de récents contrôles (1).



Aujourd'hui, après une série de *neuf vérifications totales, six installations* sont touchées (6 défauts sur 65 adaptateurs pour Bugey-2, 2 pour Bugey-3, 8 pour Bugey-4, 1 pour Flamanville-1, 3 pour Blayais-1 et 5 pour Gravelines-4) et pour une série de huit contrôles partiels cinq installations présentent des défauts (2 pour Bugey-5, 2 pour Fessenheim-1, 1 pour Cattenom-1, 5 pour Paluel-4 et 2 pour Saint-Alban-1). Un douloureux constat pour l'exploitant, même si les autorités de sûreté précisent qu'à ce jour aucune fuite n'est survenue en période d'exploitation de ces réacteurs (2).

« Il faut développer des méthodes de réparation », estime M. Guilbaud. A Bugey-3, un seul manchon était concerné et il a pu être échangé. Après le constat de défauts mineurs, Bugey-2 et Bugey-5 ont redémarré sans réparation, comme la centrale de Saint-Alban. Mais, à n'en pas douter, la note sera lourde. Ne parlait-on pas déjà, en mars 1992, d'un coût de 700 millions de francs sur trois ans, dont la moitié destinée aux différents essais et opérations de maintenance et l'autre à l'achat de sept couvercles neufs dont un prévu pour la centrale de Lemoniz et racheté aux Espagnols pour éviter un trop long arrêt pour Bugey-4 ?

Cinq cents millions de francs auraient déjà été dépensés en 1992 en contrôles et installations de systèmes de détection de fuite, somme qui ne prend pas en compte l'indisponibilité de certains réacteurs. Ces incidents, indique-t-on au service de production thermique d'EDF, ont contribué à diminuer de quatre « points » le taux de disponibilité des centrales françaises (71,6 %). *« Cela coûte cher*, note un responsable de la sûreté. *Car un arrêt représente un manque à gagner de 1 à 3 millions de francs par jour. Mais la sûreté n'a pas de prix. »*

EDF en sait quelque chose qui, outre les fissures de couvercles, doit faire face à des problèmes de corrosion sur d'autres parties des centrales. Pour être complet, il faudrait donc ajouter aux dépenses effectuées sur les couvercles celles relatives au nettoyage et au bouchage des tubes fuyards des générateurs de vapeur (3,5 à 4 milliards de francs sur trois ans), celles dues au remplacement complet pour des réacteurs de 900 mégawatts de vingt-quatre générateurs de vapeur (350 millions de francs par tranche) et celles, enfin, générées par la réparation de quarante et un rotors de turbo-alternateurs (10 millions de francs pièce).

JEAN-FRANCOIS AUGEREAU et GÉRARD BUÉTAS

(1) Les ingénieurs d'EDF espéraient que les tranches de 1 300 MW ne seraient pas affectées par ce phénomène en raison d'une température de 25 degrés moins élevée sous ses couvercles.

(2) A la suite de la découverte de ces fissures sur les couvercles des réacteurs français, les autorités de sûreté suédoises et suisses se sont livrées à des enquêtes qui ont aussi révélé des fissures sur leurs centrales. Les réacteurs allemands ne semblent pas, en revanche, affectés par ce phénomène, car ils n'utilisent pas l'inconel-600. Quant aux Américains, ils n'ont pas encore commencé leurs campagnes de vérification.

Le coupable présumé

C'est le 23 septembre 1991, lors de la visite décennale de la tranche nucléaire de Bugey-3, que furent découvertes les premières fissures sur les couvercles. A cette occasion, le circuit primaire de l'installation était soumis à une épreuve de surpression de 207 bars, contre 155 bars en régime normal.

Les équipes de contrôle remarquèrent alors un suintement sur le couvercle du réacteur. La fuite d'eau, d'un litre par heure, avait son origine sur l'un des soixante-cinq manchons ou *« adaptateurs » qui* traversent ce couvercle et permettent le passage des tiges de commande des grappes de contrôle du réacteur. Après enquête, il apparut que ce manchon présentait une dizaine de fissures d'environ dix centimètres de long. Selon les experts, ces défauts auraient pour origine la fameuse *corrosion sous tension* qui a déjà affecté plusieurs sous-systèmes des réacteurs du parc EDF : les tubes des générateurs de vapeur et les piquages d'instrumentation du pressuriseur. Le coupable présumé est l'inconel 600, un alliage de nickel, fer et chrome à forte teneur en nickel, qui, sous l'effet des contraintes de soudage auquel il est soumis, a tendance à être victime de ce phénomène. Cet alliage ne doit plus être utilisé dans la construction de nouveaux réacteurs.

Susceptible de prévenir certaines formes de cancer

Un vaccin expérimental contre l'infection par le virus d'Epstein-Barr a été mis au point en Grande-Bretagne

LONDRES

de notre correspondant

Les responsables du Centre britannique de recherche contre le cancer (BCRC) ont annoncé, lundi 25 janvier à Londres, qu'un vaccin expérimental pour lutter contre l'infection par le virus d'Epstein-Barr (EBV), proche de celui de l'herpès, venait d'être mis au point. Si les tests jusqu'ici réalisés en laboratoire se révèlent concluants sur un groupe d'une vingtaine de volontaires, ce vaccin, estiment les scientifiques britanniques, pourrait prévenir l'apparition de certaines formes de cancer en Afrique et en Asie.

La mise au point de ce vaccin expérimental est due aux travaux des docteurs John Arrand et Mike Mackett, de Manchester, en collaboration avec des équipes médicales de Bristol et de Birmingham. On estime aujourd'hui qu'au moins 20 % des cancers ont pour origine un virus. Quatre d'entre eux ont été identifiés : outre le EBV, il s'agit des papillomavirus liés au cancer du col de l'utérus ; du virus de l'hépatite de type B associé au cancer primitif du foie ; enfin, de virus du groupe HTLV impliqués dans certaines formes de leucémies.

Si son efficacité est démontrée, ce vaccin représentera l'aboutissement de plus de vingt-cinq années de recherches et un investissement total de 5 millions de livres sterling depuis que le virus a été découvert, en 1964, ont indiqué les responsables du CRC. Les scientifiques se montrent cependant prudents : *« Il pourrait s'écouler une dizaine d'années avant que nous puissions clairement montrer que le vaccin empêche le développement du cancer »*, a souligné le docteur Arrand.

LAURENT ZECCHINI

[Dans les pays industrialisés, l'infection par le virus d'Epstein-Barr est à l'origine de la mononucléose infectieuse, affection fébrile survenant le plus souvent durant l'enfance ou l'adolescence et caractérisée par l'association d'une angine sévère, de tuméfactions ganglionnaires, d'anomalies sanguines et d'une intense fatigue. Cette *maladie évolue rapidement* vers la guérison et confère une immunité durable contre l'infection virale. Le principal danger de la contamination par le virus d'Epstein-Barr vise surtout différents pays africains et asiatiques, où l'on note, plusieurs années après l'infection, l'apparition relativement fréquente de processus cancéreux touchant soit le système lymphatique (lymphome de Burkitt), soit le naso-pharynx. La mise au point d'un vaccin expérimental contre cette infection pourrait donc constituer un pas important dans la prévention de ces cancers, tout comme l'avait été la mise au point en France à la fin des années 70 d'un vaccin contre l'hépatite B, dans le cadre de la prévention du cancer primitif du foie en zones intertropicales. Toutefois, au-delà de la mise au point et de la démonstration de l'efficacité de ces vaccins, se pose la question de la solvabilité des pays concernés. – J.-Y. N.]

Après des cas d'épilepsie en Grande-Bretagne et au Japon

Une enquête sur les jeux vidéo est demandée à la Commission de sécurité des consommateurs

Le secrétaire d'Etat chargé de la consommation, Mme Véronique Neiertz, a demandé lundi 25 janvier à la Commission de sécurité des consommateurs *d'enquêter sur les risques* encourus par les jeunes utilisant des jeux vidéo. En Grande-Bretagne et au Japon, des cas d'« épilepsie photosensible » (1) auraient été signalés chez des joueurs.

Les premières inquiétudes sont nées, début janvier, en Grande-Bretagne, où les deux groupes japonais Nintendo et Sega ont équipé 6 millions de foyers. Plusieurs parents accusaient ces jeux d'avoir provoqué des crises chez leurs enfants, une mère allant même jusqu'à leur faire porter la responsabilité du décès de son fils de quatorze ans. Devant l'inquiétude suscitée par ces informations, le ministère britannique du commerce et de l'industrie décidait d'étudier les effets sur la santé de ce type de jeux (*le Monde* du 16 janvier).

En écho, au Japon, quatre cas d'« épilepsie photosensibles » étaient signalés quelques jours plus tard : deux psychiatres de Sendai indiquaient avoir soigné quatre adolescents en 1988 et en 1992. L'un d'entre eux, cité par l'AFP, indiquait que *« les crises ont surgi lorsque les jeunes étaient devenus trop excités par leurs jeux et ce alors qu'ils n'étaient sûrement pas au mieux de leur forme »*.

En France (6,5 millions de consoles vendues), les premières informations venues de Grande-Bretagne n'avaient pas suscité, à la mi-janvier, d'inquiétude particulière. Interrogée, la Commission de sécurité des consommateurs indiquait alors n'avoir été saisie d'aucun cas. Néanmoins, elle espérait avoir les moyens de mener une enquête sur les effets de ces jeux sur le comportement de leurs utilisateurs, en 1993.

*L'*inquiétude semble avoir monté d'un cran : la Commission de sécurité est désormais officiellement saisie par le secrétaire d'Etat à la consommation d'une demande d'enquête. Avant de prendre cette décision, Mme Neiertz a demandé à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) d'interroger des hôpitaux, et une dizaine de cas lui auraient été signalés.

Ces attaques risquent, évidemment, d'avoir des conséquences commerciales pour Nintendo et Sega, les deux entreprises les plus importantes du secteur. Numéro un, Nintendo est en passe de devenir la troisième entreprise nippone en termes de rentabilité. Un foyer américain sur trois est équipé de ses consoles, un ménage français sur dix... Depuis le début de la polémique, l'entreprise s'exprime. Dans un communiqué, lundi 25 janvier, elle précisait que *« seule une forme très rare d'épilepsie, l'épilepsie photosensible, est concernée »* par les informations diffusées et qu'*« une personne qui n'est pas photosensible ne le deviendra pas en jouant aux jeux vidéo »*.

(1) L'épilepsie est une affection chronique caractérisée par la répétition de « crises » d'aspect et d'intensité variables. Dans certains cas – épilepsie photosensible – ces crises peuvent être déclenchées par des modifications brutales ou répétées de la luminosité. La plupart des spécialistes de l'épilepsie sont aujourd'hui rassurants quant au risque qui pourrait être lié à l'usage des consoles de jeux vidéo.

JUSTICE

L'enquête sur l'incendie des thermes en 1991

Le maire de Cazaubon-Barbotan inculpé

M. Marc Déro, maire (PS) de Cazaubon-Barbotan (Gers), a été inculpé lundi 25 janvier par un juge d'instruction de Toulouse d'*« homicide et blessures involontaires, négligences et inobservation des règlements »* dans l'affaire de la catastrophe de Barbotan-les-Thermes, qui avait fait vingt morts par asphyxie le 27 juin 1991, au sein de l'établissement thermal de la cité de l'Armagnac.

Après avoir inculpé neuf personnes – techniciens du bâtiment, responsables de la Chaîne thermale du soleil, gérante des Thermes de Barbotan (*le Monde* du 18 juin 1992), – le juge d'instruction d'Auch avait été dessaisi du dossier au profit de la cour d'appel de Toulouse, dans la mesure où les personnalités politiques et administratives locales étaient susceptibles d'être inculpées. Défendu par Me Soulez-Larivière, M. Déro, qui se déclare *« serein »* et soucieux de jouer la transparence, avait largement anticipé ce nouvel épisode judiciaire en informant ses administrés par voie d'affiche, et les maires du canton par courrier, de l'éventualité de sa prochaine inculpation. – *(Corresp.)*

ENVIRONNEMENT

Réunis en conseil extraordinaire

Les Douze définissent un programme d'action pour renforcer la sécurité des transports maritimes

A la demande de la France, les ministres européens de l'environnement, des transports et de la mer, réunis à Bruxelles lundi 25 janvier, ont défini un programme d'action pour lutter contre les marées noires.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Les « conclusions » approuvées par le Conseil ne traduisent encore que des intentions, mais elles sont assorties d'un calendrier qui a valeur d'engagement politique. La Commission européenne est invitée à présenter des propositions dès le mois prochain et, selon Mme Ségolène Royal et M. Charles Josselin, les ministres français, un premier train de directives devrait être adopté avant la fin du printemps. Seule la Grèce a manifesté des réticences à l'égard des ambitions proclamées, si bien que les chances de parvenir rapidement à des mesures opérationnelles semblent très réelles.

Les Douze affirment d'abord leur volonté d'agir désormais de façon concertée au sein de l'OMI (l'Organisation maritime internationale, qui est une agence de l'ONU). Ce « lobbyisme européen » aura pour objet de presser l'OMI d'approuver rapidement des règles de navigation plus rigoureuses, faute de quoi la Communauté pourrait les mettre en œuvre unilatéralement.

Le conseil envisage quatre séries de mesures :

1) Un meilleur contrôle des pavillons de complaisance. – Le débat a mis en relief le lien existant entre les pavillons de complaisance et des sociétés de classification des navires peu regardantes sur le respect des normes théoriquement imposées aux armateurs. *« L'Europe pourrait se mettre d'accord pour dresser une liste des sociétés de classification autorisées à agréer les navires »*, a suggéré M. Josselin. Dans le même esprit, le Conseil a souligné l'*importance qu*'il *fallait attacher* à la qualification des équipages.

2) Le contrôle des navires au port. – Chaque Etat de la Communauté publierait les résultats de ses contrôles afin d'identifier les pétroliers à risques et d'en dresser la liste. L'accès des ports communautaires pourrait leur être interdit.

3) Les sanctions. – Serait mis en place un dispositif permettant de sanctionner les propriétaires de cargaisons qui, pour réduire les coûts de transport, affrètent des navires ne respectant pas les normes de sécurité ou conduits par des équipages insuffisamment qualifiés.

4) Les sites vulnérables. – Les Douze adopteraient une liste de sites particulièrement vulnérables (zones d'intérêt écologique majeur) au large desquels la navigation serait interdite ou, au moins très strictement réglementée. Il ne suffit pas en effet de lutter contre les pétroliers vieillis et dangereux pour se garantir contre la pollution : le *Braer* comme l'*Aegean-Sea* avaient été récemment contrôlés et ils avaient été certifiés, l'un et l'autre, en bon état de marche.

Ces sites seraient la baie de Somme, la baie de Seine, le Mont-Saint-Michel, Sept-Iles, la mer d'Iroise, les zones côtières de Belle-Ile, de Ré, d'Oléron, le bassin d'Arcachon, Banyuls, les étangs languedociens, la Camargue, les îles d'Hyères, Bonifacio, Cerbicales, le cap Corse.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **Espace : amarrage de Soyouz TM-16 à Mir.** – Le vaisseau spatial Soyouz TM-16, lancé le 24 janvier par les Russes, s'est amarré, mardi 26 janvier, à la station orbitale Mir. Les deux cosmonautes qui constituent l'équipage, Guennadi Manakov et Alexandre Poletchtchouk, devraient, à bord de Mir, prendre la suite d'Anatoli Soloviev et de Serguei Adveiev, en orbite depuis le 27 juillet de l'année dernière. – *(AFP, Itar-Tass.)*

DÉFENSE

M. Chirac plaide pour un deuxième porte-avions nucléaire

Le président du RPR, M. Jacques Chirac, juge *« stupéfiant »* que le projet de loi de programmation militaire 1992-1994 n'ait pas été discuté au Parlement lors de la dernière session, et il dénonce, dans un entretien au *Télégramme de Brest*, *« une dégradation continue et comme en cachette de nos moyens militaires »*. *« Il serait bien irresponsable de sacrifier notre outil militaire, indispensable, par ailleurs, pour aboutir à une véritable défense européenne »*, ajoute l'ancien premier ministre.

Evoquant le projet d'un deuxième porte-avions nucléaire, outre le *Charles-de-Gaulle*, qui devrait entrer en service en 1998, M. Chirac rappelle qu'il est *« à l'origine de ce programme »*. *« Je ne vois pas comment un gouvernement pourrait le remettre en cause sous peine de réduire l'intérêt du premier porte-avions et la capacité de la flotte »*, dit-il.

SOCIÉTÉ

A propos de la nomination de professeurs de droit et d'économie

Le ministère de l'éducation nationale s'oppose au Conseil national des universités

Le ministère de l'éducation nationale a tenté de désavouer le Conseil national des universités (CNU) en décidant de nommer des professeurs de droit et d'économie qui n'avaient pas été retenus par cette instance. La vive réaction du CNU a bloqué la procédure.

La réforme du Conseil national des universités (CNU), qu'avait bouclée non sans mal M. Lionel Jospin avant son départ au printemps 1992, édictait de nouvelles règles pour la nomination et la promotion des enseignants du supérieur. Il incombe désormais, dans la procédure de droit commun, au CNU d'établir une liste de qualification des candidats aux postes de maîtres de conférences et de professeurs, à charge pour les commissions locales de spécialistes de choisir en dernier ressort. Sur ces nouvelles bases, la campagne de recrutement 1992 s'est effectuée dans les délais fixés, et les universités ont pourvu les 3 500 postes créés, en dépit de grincements de dents ici ou là (*le Monde* du 14 janvier).

Mais alors que le recrutement des maîtres de conférences devait s'ouvrir finjanvier, un conflit oppose aujourd'hui le ministère de l'éducation nationale à six sections du CNU : droit public, droit privé, histoire du droit, sciences économiques, gestion et science politique. Il concerne l'application de la procédure dite de *«la voie longue»*, définie par le décret 16 janvier 1992. Dans son article 46 3, ce texte stipule que peuvent être nommés des *«maîtres de conférences titulaires qui ont accompli au 1er janvier de l'année du concours, dix ans de service dans l'enseignement supérieur»*. Lors des discussions préalables à la rédaction de ce texte, cette disposition avait été adoptée sans difficulté majeure. Elle devait permettre d'ouvrir plus largement l'accès au statut de professeur à un certain nombre de maîtres de conférences très investis dans des tâches d'enseignement ou d'administration, dans la limite du neuvième des postes disponibles.

Tel a été le cas pour la grande majorité des sections du CNU. Ainsi, dans cinquante d'entre elles, correspondant aux disciplines littéraires et scientifiques, les propositions des universités ont-elles été avalisées, à quelques exceptions près, par les commissions du CNU. En revanche, dans les six sections juridiques et économiques, qui recrutent traditionnellement par la voie du concours de l'agrégation du supérieur, les commissions du CNU ont émis un avis défavorable sur près de la moitié des dossiers de candidature présentés par les universités. Cinquante-cinq candidats ont été retenus, quarante-sept recalés (1). Les avis du CNU, d'après les textes, n'étant que consultatifs, ils ont été transmis au ministère de l'éducation nationale, qui devait proposer au président de la République les candidats à la nomination.

Traditionnellement, selon l'ancienne procédure de la «voie longue», le ministère suivait les avis du Conseil national des universités. Cette fois, la Rue de Grenelle a décidé de revenir sur les décisions du CNU pour un certain nombre de candidats, au motif que les *«avis défavorables étaient trop nombreux»*. Et de sous-entendre que les juristes et les économistes avaient succombé, une fois de plus, aux sirènes malthusiennes de leur discipline qui ne trouve de noblesse que dans le concours de l'agrégation. Le ministère a donné raison aux universités et a «repêché» les sept recalés en droit public ainsi que celui de science politique. En droit privé, six candidats sur dix ont bénéficié de ce rattrapage, sept sur douze en économie, sept sur seize en gestion.

Une totale incertitude

Fort de cette décision, le ministère en a ensuite prévenu les candidats repêchés et les présidents d'université concernés. Ce courrier, daté du 22 décembre et signé par M. Jean Gasol, alors directeur des personnels d'enseignement supérieur, indique : *«Après avoir procédé à un examen attentif du dossier (...), j'ai décidé de suivre la proposition faite par votre établissement.»* Les membres du Conseil national des universités n'avaient toujours pas été informés.

Avertis par les universités que leurs avis ne seraient pas suivis, puisque des candidats non retenus étaient en passe d'être nommés, les membres du CNU concernés ont réagi très vivement. M. François d'Arcy, président de la commission de science politique a écrit au ministre de l'éducation nationale pour exprimer sa *«surprise»*. *«Les sections du CNU ont fait leur travail avec conscience,* écrit-il. *La proportion d'avis négatifs a été variable selon les sections, mais ce faisant nous avons pleinement assumé nos responsabilités. (...)* [La procédure suivie par le ministère] *discrédite complètement le CNU, désavoué par les décisions prises».*

La lettre de M. Yves Guyon, président de la section de droit privé, est de la même eau, estimant que la *«décision* [de nommer des candidats rejetés] *constituerait une atteinte intolérable aux principes fondamentaux qui, par tradition, régissent l'Université»*, qu'elle *«remettrait en cause l'indépendance des professeurs de l'enseignement supérieur»* et *«ne pourrait que contribuer à un abaissement de la qualité des enseignants de rang magistral»*. Le président de la section de gestion et celui de la section de droit public ont fait de même. Le Syndicat autonome droit, sciences économiques, gestion et science politique est lui aussi intervenu en rappelant que *«c'est la première fois qu'un ministre procède ainsi»*.

Devant la vigueur de ces résistances et la menace à peine voilée des membres du CNU de se croiser les bras pour la campagne de recrutement de 1993, le ministère de l'éducation nationale a levé les pouces. Les projets de décret de nomination sont suspendus. Les universités en ont été averties par fax le 22 janvier et une concertation a été engagée avec les présidents de commissions du CNU.

Ce conflit pourrait entraîner la remise en cause de la procédure dite *«de la voie longue»*. Alors que l'article 46-3 visait à introduire une certaine souplesse dans le recrutement des professeurs d'Université, son application maladroite par le ministère de l'éducation nationale conduit, paradoxalement, à conforter la suprématie des voies d'accès classiques aux fonctions de professeur d'Université, dans les disciplines juridiques et économiques. En attendant, pour les établissements qui devaient accueillir les nouveaux professeurs et pour ces enseignants, l'incertitude est totale.

MICHÈLE AULAGNON

(1) Section de science politique : 4 avis favorables, 1 défavorable. Section de droit privé : 12 avis favorables, 10 défavorables. Section de droit public : 11 avis favorables, 7 défavorables. Section d'histoire du droit : 3 avis favorables, 1 défavorable. Section d'économie : 14 avis favorables, 12 défavorables. Section de gestion : 11 avis favorables, 16 défavorables.

M. Philippe Ardant président de l'université Paris-II

M. Philippe Ardant, professeur de droit public, a été élu président de l'université Panthéon-Assas (Paris-II), mercredi 20 janvier, au deuxième tour, par 61 voix sur 111 suffrages exprimés. Il succède à M. Georges Durry dont le mandat arrivait à son terme.

[Né le 21 juillet 1929 à Saint-Priest-sous-Aixe (Haute-Vienne), M. Ardant, docteur en droit, est professeur de droit à l'université Paris-II depuis 1977. Il est également professeur à l'Institut d'études politiques de Paris depuis 1990. Il a enseigné dans les universités de Rabat (1956-1958), Beyrouth (1958-1960), Poitiers (1960-1969), Nanterre (Paris-X) (1969-1976) et a dirigé l'UFR de droit de Nanterre en 1970 et 1971, puis fut nommé à l'université René-Descartes (Paris-V) en 1976 et 1977. Ancien conseiller culturel de l'ambassade de France en Chine puis au Maroc, il a été président de l'Institut du monde arabe de 1980 à 1985. Il est directeur de la revue d'études constitutionnelles et politiques *Pouvoirs*, qu'il a fondée en 1977.]

Le «baptême» du Paris-SG omnisports

Une chaîne, un club, des ambitions

Depuis l'été dernier, Canal Plus s'est lancé, avec le concours de la mairie de Paris, dans la construction d'un grand club parisien. Samedi 23 janvier, à la salle Pierre-de-Coubertin de Paris, le Paris-SG omnisports a rassemblé pour la première fois toutes ses sections.

A défaut d'une inscription en bonne et due forme dans le registre d'état civil du sport français, le P-SG omnisports a rédigé son acte de naissance sur le parquet de la salle de Coubertin. Samedi, pour la première fois, volleyeurs, handballeurs, basketeurs, judokas, boxeurs, golfeurs et quelques footballeurs se sont retrouvés tous réunis. Charles Biétry, directeur de sports de Canal Plus et âme du projet, s'est multiplié pour présenter les uns aux autres, comme lors d'une grande fête de famille où l'on se découvre entre cousins éloignés.

Depuis l'été dernier, le clan P-SG s'est agrandi très vite. Au fil des appels au secours. *«Nous avons joué aux pompiers,* dit Charles Biétry. *Nous avons d'abord sauvé des sections qui allaient disparaître.»* En juin, la section basket du Racing est la première à bénéficier des largesses de Canal Plus et de la mairie de Paris. Elle évite ainsi faillite et relégation en Nationale 1B. Puis le handball de Paris-Asnières et le Volley Asnières 92 frappent à la porte. Dans la foulée des Jeux olympiques, Canal Plus doit répondre à d'autres sollicitations. Comment refuser à Thierry Rey, devenu commentateur vedette de la chaîne cryptée à Barcelone, l'entrée de son club de judo dans la grande maison (*le Monde* du 12 janvier)? La boxe et le golf s'installent à leur tour dans le bâtiment.

Le P-SG – auquel Canal Plus et la mairie de Paris apportent chacun environ vingt-cinq millions de francs – est ainsi devenu un grand club inédit, fabriqué à rebours des exemples connus jusqu'à présent dans le monde sportif. Dans les clubs omnisports parisiens traditionnels, le Racing ou le Stade français, les ramifications de nouvelles disciplines ont poussé, au fil de l'histoire, à partir d'un tronc unique. Le P-SG, lui, a procédé, en moins d'un an, par additions successives, en constituant, à la manière d'un repreneur d'entreprises en difficulté, un mastodonte sans colonne vertébrale.

Aujourd'hui, les dirigeants de Canal Plus sont résolus à hâter le pas vers l'unification de leur nébuleuse. *«Après la phase de sauvetage,* explique Charles Biétry, *nous devons passer à autre chose : construire un club parisien qui tienne debout, avec un souci de gestion saine.»* Quel sera alors l'objectif de ce club doté d'une véritable ossature? Comme pris de vitesse par la construction de leur grand complexe sportif, pas toujours planifiée, les responsables de Canal Plus ont semblé osciller, ces derniers mois, entre deux approches, pris en tenailles entre deux images de la chaîne cryptée.

Main généreuse ou tentacules

D'un côté, l'efficacité. L'enfant prodige du PAF, qui a dégagé en 1991 plus de 1 milliard de francs de bénéfice, peut-il décemment se permettre de laisser végéter les formations qu'elle vient de prendre en main? La logique du résultat conduirait à s'inspirer du FC Barcelone, qui domine le sport espagnol et européen dans plusieurs disciplines. Elle pousserait aussi à regarder du côté du Milan AC de Silvio Berlusconi, devenu l'un des personnages-clés du sport italien, et qui alimente son réseau télévisé avec les victoires de ses footballeurs, et en tire de substantiels dividendes publicitaires.

C'est cette priorité au «rendement» qui avait prévalu, au début de la saison 1991-1992, lors du sauvetage d'un Paris Saint-Germain moribond (*le Monde* du 23 juillet 1991). Les objectifs étaient alors clairement annoncés : en investissant dans une équipe de football, capable de rivaliser avec l'Olympique de Marseille, la chaîne cryptée souhaitait élever le niveau du championnat et la qualité du spectacle offert à ses abonnés.

Las, des dents ont commencé à grincer dans le milieu du ballon rond. Sous la main généreuse, certains croyaient voir percer les tentacules. A la fois juge et partie, en tant qu'acteur et diffuseur, Canal Plus semblait en mesure de dicter sa loi au sport français. L'agacement, *«la jalousie»* dit Charles Biétry, a semblé s'accroître au même rythme que les proportions du club omnisports. Il s'est cristallisé autour de la rencontre P-SG-OM, en décembre dernier. L'encadrement du P-SG avait alors laissé affleurer l'ambition sous la décontraction d'usage, le temps de quelques déclarations belliqueuses. Entre Noël Le Graët, président de la Ligue nationale de football et Michel Denisot, présentateur de la chaîne et vice-président du club, l'orage fut bref mais intense (1).

Le dérapage illustrait surtout le risque couru par Canal Plus. A force d'échanger les casquettes, la chaîne cryptée pouvait écorner son autre image. Celle d'une entreprise aux mœurs policées, soucieuse d'avancer sans faire de vagues. Celle d'un club qui se sait placé sous haute surveillance, et se doit de se conduire d'une manière irréprochable pour échapper aux critiques.

«Les titres viendront en plus»

Depuis, une séparation nette s'est opérée au sein du futur grand club. Le football garde son cap, ses transferts à sensation et son objectif déclaré d'obtenir des titres dans un avenir proche. Charles Biétry, de son côté, a pris en main les destinées des autres sections du club omnisports, en se chargeant d'adoucir les angles. Sa passion, réelle, de la compétition, ainsi que son attachement sincère aux valeurs d'un sport «à la française», lui servent de bouclier dès que l'on brandit le reproche d'une volonté hégémonique de la chaîne commerciale. Désormais l'exemple ne se situe plus du côté de Barcelone, encore moins de Milan. *«Canal Plus ne trouvera pas un abonné de plus avec le P-SG omnisports. Notre problème n'est pas de gagner des compétitions,* dit-il. *Il serait catastrophique que toutes les sections deviennent championnes d'Europe en même temps. Nous voulons simplement rendre au sport ce qu'il nous a donné, en amenant une gestion saine et une bonne image. Les titres viendront en plus.»*

Mais ces bonnes intentions n'étouffent pas les intérêts bien compris. Politiquement, Canal Plus a tout à gagner à cultiver une bonne entente avec la mairie de Paris, dirigée par l'un des hommes susceptibles de détenir le pouvoir lorsque la chaîne cryptée renégociera son cahier des charges (2). Commercialement, les responsables doivent songer à nourrir leurs programmes avec des spectacles de qualité. Canal Plus n'a certes pas réellement besoin d'autres ballons que celui du football pour fidéliser son public. Mais sa petite sœur, TV Sport, qui vient de fusionner avec Eurosports de TF 1 – la nouvelle chaîne thématique sera dirigée par Charles Biétry – aura certainement besoin d'autres sports de bon niveau, et de compétitions inédites, pour remplir son écran.

Samedi, à Coubertin, ce sont des caméras de TV Sport qui ont filmé les premiers pas du bébé grand club. Les téléspectateurs seront sans doute conviés de plus en plus souvent à feuilleter l'album de famille.

JÉRÔME FENOGLIO

(1) Noël Le Graët avait vivement répliqué à Michel Denisot qui lui reprochait de ne pas s'être scandalisé du climat de violence de la rencontre.

(2) Ces bonnes relations viennent encore de se resserrer. La semaine dernière, Canal Plus a signé un accord de sponsoring avec Marc Pajot, en vue de la Coupe de l'America. Jusqu'à présent, le principal soutien du skipper était la Ville de Paris.

VOILE : tour du monde en quatre-vingts jours

Kersauson passe en premier

BREST

de notre correspondant

Le navigateur Olivier de Kersauson a quitté Brest, lundi 25 janvier, pour un tour du monde à la voile qu'il se promet d'accomplir en quatre-vingts jours. *Charal*, un grand trimaran de 27 mètres, a franchi la ligne de départ à exactement 10 heures 22 minutes et 25 secondes. Il devra couper cette ligne avant le 15 avril pour être dans les temps, soit quarante jours de moins que lors de sa précédente grande boucle en solitaire en 1989.

Olivier de Kersauson et ses quatre équipiers attendaient depuis quinze jours les bons vents de nord-ouest pour prendre le départ. Le budget de l'expédition, commanditée par l'homme d'affaires italien Raul Gardini, est estimé à 30 millions de francs. Les navigateurs sont de plus en plus nombreux à vouloir tourner autour du globe en invoquant Jules Verne et son héros Phileas Fogg. Au risque de rendre la situation parfois confuse. Outre Kersauson, neuf concurrents du Vendée Globe sont actuellement lancés dans un tour du monde en solitaire.

Ancien vainqueur de cette course, Titouan Lamazou a imaginé pour sa part un trophée Jules-Verne partant entre le cap Lizard et l'île d'Ouessant pour lequel devraient concourir le Baulois Bruno Peyron, recordman de la traversée de l'Atlantique, et le Néo-Zélandais Peter Blake associé à Robin Knox Johnson. Enfin un Néerlandais, Henk de Velde, est parti plus discrètement à bord d'un bateau de dimensions plus modestes, le 17 décembre, de Brest. Lui s'est donné cent jours pour accomplir le grand tour, et en solitaire.

G. S.

□ **CYCLISME : les pavés de Paris-Roubaix seront classés.** – Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, a annoncé, mardi 26 janvier, que certains secteurs pavés de la course cycliste Paris-Roubaix seraient classés comme sites protégés : 7,7 kilomètres de voies pavées seront ainsi protégés, d'ici un an, entre les communes de Cysoing et de Roubaix (Nord). Ces dernières années, les défenseurs de la course cycliste Paris-Roubaix s'étaient inquiétés de la disparition progressive des derniers tronçons pavés – il en reste moins de 80 kilomètres sur le parcours de l'épreuve – qui risquait de compromettre l'existence de l'«enfer du Nord».

□ **TENNIS : Internationaux d'Australie.** – L'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario, tête de série numéro 4, s'est qualifiée pour les demi-finales des Internationaux d'Australie, mardi 26 janvier à Melbourne, en battant l'Américaine Mary Joe Fernandez (nº 5) en deux sets 7-5, 6-4. L'Allemande Steffi Graf (nº 2) a dominé l'autre Américaine, Jennifer Capriati (nº 6), 7-5, 6-2. Les deux joueuses se retrouveront en demi-finales. – *(AFP.)*

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

La passion d'Althusser

Pourquoi Louis Althusser tua-t-il sa femme en 1980 ?
La nouvelle hypothèse de deux spécialistes de psychiatrie criminelle

DANS sa seconde et extraordinaire autobiographie, publiée après sa mort, intitulée *L'avenir dure longtemps*, Louis Althusser, philosophe marxiste de réputation mondiale, cherche à s'expliquer *« personnellement et publiquement »* sur le meurtre de son épouse commis en novembre 1980 (1). Il conclut son texte par ces deux phrases : *« Un seul mot : que ceux qui pensent en savoir et dire plus ne craignent pas de le dire. Ils ne peuvent plus que m'aider à vivre. »* Deux ans après la mort du philosophe, deux spécialistes de psychiatrie criminelle pensent pouvoir en dire plus quant aux mécanismes psychopathologiques qui ont pu conduire le philosophe au meurtre. Signé des docteurs Michel Bénézech, médecin psychiatre, légiste et criminologue, et Patrick Lacoste, psychiatre et psychanalyste, ce travail a été présenté lundi 25 janvier à l'hôpital Sainte-Anne de Paris devant la Société médico-psychologique (2).

● **Les faits.** – Dans la matinée du dimanche 16 novembre 1980, Hélène Althusser, soixante-dix ans, épouse du philosophe, fut trouvée morte dans l'appartement de fonction qu'elle occupait avec son mari, soixante-deux ans, dans les locaux de l'Ecole normale supérieure, rue d'Ulm à Paris. L'autopsie pratiquée le lendemain par les docteurs Deponge et Dehouve révéla que la mort était due *« indiscutablement à une strangulation »*. A la suite de son geste, Louis Althusser s'était spontanément accusé d'avoir tué son épouse.

« En prévision de la retraite »

Toutefois, son état de confusion, d'incohérence et d'abattement avait conduit le docteur Etienne, médecin de l'Ecole normale supérieure, à le faire au plus vite hospitaliser dans le service du professeur Pierre Deniker à l'hôpital Sainte-Anne. Après le refus initial, au sein de Normale Sup, d'accepter l'idée que Louis Althusser puisse être le meurtrier (*le Monde* du 18 novembre 1980), la principale question soulevée fut celle de savoir s'il pouvait en être considéré comme le responsable aux yeux de la loi.

● **L'expertise psychiatrique et ses suites.** – Après l'ouverture d'une information judiciaire, le juge d'instruction ne put, dans la soirée du 17 novembre, notifier comme il le souhaitait l'inculpation d'homicide volontaire. Le philosophe ne semblait en effet nullement en état de comprendre la nature de cet acte judiciaire pas plus qu'il ne pouvait en saisir la portée. L'expertise psychiatrique fut menée par le professeur Serge Brion et par les docteurs Alain Diederichs et Roger Ropert.

Ces trois spécialistes concluent que Louis Althusser se trouvait en état de démence au moment des faits. Aussi, en janvier 1981, M. Guy Joly, juge d'instruction, fit appliquer l'article 64 du code pénal selon lequel *« il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au moment de l'action »*. M. Joly clôt alors son instruction par une ordonnance de non-lieu. En vertu d'un arrêté d'internement signé par le préfet de police de Paris, Louis Althusser resta dans un premier temps hospitalisé à Sainte-Anne. Il quitta cet établissement en juin 1981 pour un autre, à Soisy-sur-Seine, qu'il quitta en septembre 1983 pour un appartement du vingtième arrondissement de Paris acheté par sa femme *« en prévision de la retraite »*. Après diverses autres prises en charge thérapeutiques, le philosophe décéda, le 22 octobre 1990, à l'âge de soixante-douze ans, d'une crise cardiaque.

● ***Les antécédents.*** – *Les multiples* renseignements autobiographiques et témoignages dont on dispose font état du très long passé médical de Louis Althusser. Outre ses symptômes phobiques et hypocondriaques, Louis Althusser présentera, à dater de 1947 (à l'âge de vingt-neuf ans), des épisodes dépressifs graves et récurrents accompagnés d'idées suicidaires et ayant nécessité de nombreuses hospitalisations dans des établissements psychiatriques publics et privés, expliquent les docteurs Bénézech et Lacoste.

Selon ce que lui aurait dit son psychanalyste, certaines de ses dépressions étaient de nature névrotique ou atypique (assez brèves, elles cessaient dès l'hospitalisation) alors qu'au moins deux autres ont été de véritables mélancolies aiguës traitées *par électrochocs* (1947, 1980). Des accès hypomaniaques, voire franchement maniaques, suivaient ou annonçaient les états dépressifs qui réagissaient habituellement bien à la prescription d'un médicament de la famille des IMAO. Toutefois, à deux reprises, en 1980 et en 1981, cet antidépresseur semble avoir été à l'origine d'effets secondaires très importants entraînant confusion mentale, onirisme et persécution suicidaire.



PAVLOSKY-SYGMA

« Un abîme d'angoisse »

Les deux auteurs rappellent par ailleurs quelques-uns des traits essentiels de la personnalité de Louis Althusser. *« Enfant de substitution de l'homme mort (son oncle) qu'aimait sa mère et dont il porte le prénom, il se décrit comme un* « typapart » *ayant toujours souffert de sentiment de solitude, de vide, d'impuissance, d'infériorité, de non-existence pour lui-même, car sa mère continuait à aimer son défunt fiancé,* écrivent les deux psychiatres. *Il ne se sent exister enfant que dans le désir de sa mère, jamais dans le sien, désir maternel qu'il cherche à réaliser pour séduire cette dernière. Il entrera d'ailleurs à l'Ecole normale supérieure comme aurait dû le faire son oncle Louis, et il restera vierge jusqu'à près de trente ans, comme pour respecter là encore la volonté de pureté absolue de sa mère. Pour exister, il utilisera toute sa vie des artifices d'identification, de séduction, d'imposture, devenant selon lui un personnage factice, fondamentalement inauthentique, exploitant les autres dans les relations interpersonnelles à des fins égocentriques. »*

● **Le couple.** – Les médecins bordelais précisent que c'est avec Hélène Rytmann, son aînée de huit ans dont il avait fait la connaissance fin 1946, que Louis Althusser eut sa première relation sexuelle en février 1947. Il était alors âgé de vingt-neuf ans. Il décrit ainsi cette expérience : *« Lorsqu'elle fut partie, un abîme d'angoisse s'ouvrit en moi, qui ne se referma plus. »* Louis Althusser subit immédiatement après un épisode mélancolique qui fut d'abord diagnostiqué comme une « démence précoce ». Le philosophe évoque de nombreuses fois le caractère *« impossible »* de son épouse : les scènes dont elle est coutumière, le secret gardé sur son avortement en Angleterre suite à la grossesse qui résulta de leur premier contact sexuel, son rejet par les amis du couple (3) (*« Hélène était sa maladie »*), sa peur d'être une mégère violente incapable d'être aimée comme sa propre mère. *« Hélène, qu'il voulait sauver du désespoir et de la solitude, représentait, voire incarnait, sa propre fragilité, sa « bonne mère » et son « bon père », une tutrice qui, écrivait-il, l'initiait au monde réel dans lequel il n'avait jamais pu entrer, l'initiait à son rôle d'homme et à sa virilité »*, soulignent les docteurs Bénézech et Lacoste.

Les bornes de la démence

● ***Les raisons du meurtre.*** – Au terme de son autobiographie, le philosophe raconte les douloureuses circonstances qui conduisirent au huis clos tragique précédant le meurtre. Hélène alors, si l'on en croit ce témoignage, avait décidé de quitter définitivement l'appartement de la rue d'Ulm. Elle cherchait un logement, partait durant la journée, laissant seul Althusser dans leur appartement, refusait de partager les repas avec lui, refusait de lui parler et même de le croiser, s'enfermant le soir dans sa chambre ou dans la cuisine.

« Cette peur d'être abandonné par Hélène entraîna chez Althusser, en pleine phase dépressive, une majoration massive de son angoisse, notent les deux psychiatres. *Il est frappant que la question de la rupture soit devenue explicite de cette façon aussi tard dans ce couple. De même, l'activisme d'Hélène paraît tellement démonstratif que la dimension de provocation en est accrue dans le récit de Louis Althusser. Cette menace de rupture, sa dramatisation, voire son aspect de ressort tragique, pose toute la question de l'articulation entre dépression névrotique et dépression mélancolique. »*

● **La nouvelle hypothèse.** – Pour les deux psychiatres, le meurtre – « l'uxoricide » (ou meurtre de la femme mariée par son mari) – est d'origine passionnelle. *« Attention, il ne s'agit nullement ici de passion romantique,* nous a expliqué le docteur Bénézech, *mais d'une relation de nature fusionnelle entre le criminel et sa victime. Nous voulons dire par là que dans cette situation la future victime est indispensable à la survie psychologique du futur criminel. On est là dans une relation prégénitale du type de celle qui lie la mère et l'enfant dans les premiers mois de sa vie. Lorsque cette relation menace de se rompre, il y a un danger existentiel vital et risque de passage à l'acte meurtrier. » « Nous estimons quant à nous que Louis Althusser n'a pas tué son épouse, comme on l'a dit très souvent, parce qu'il était sous l'emprise d'une dépression psychotique liée à la psychose maniaco-dépressive dont il souffrait depuis longtemps,* ajoute le docteur Bénézech. *La strangulation criminelle d'Hélène a indiscutablement été favorisée par l'état dépressif de son mari, mais nous ne croyons pas qu'on puisse la réduire pour autant, comme certains l'ont écrit, à un suicide altruiste dépressif ou à un pacte suicidaire entre le criminel et sa victime. Tout nous incite au contraire à penser qu'il s'agit d'un drame passionnel : conflit d'amour et de haine entre deux personnes (...). Althusser, pour échapper à l'angoisse de séparation et à l'anéantissement existentiel, aurait ainsi préféré tuer de ses mains l'objet de son attachement, le possédant alors indéfiniment dans la mort. »*

Cette analyse est sans aucun doute confortée par la lecture conjointe des deux autobiographies du philosophe, le meurtre et le non-lieu judiciaire qui suivit révélant un talent littéraire jusqu'alors impossible à s'exprimer. Mais cette analyse soulève aussi une série de questions qui, pour être tardives, n'en sont pas moins dérangeantes. On ne peut ainsi manquer de s'interroger sur les raisons de l'absence, face à une psychose maniaco-dépressive aussi caractéristique et aussi intense, d'un traitement médicamenteux par les sels de lithium, dont on connaît depuis longtemps l'efficacité. Se trouvent parallèlement posées la question des dangers inhérents à une très longue psychanalyse menée dans des circonstances totalement atypiques et celle des responsabilités du psychanalyste face à l'enfermement progressif et fatal du couple *dont il « suivait » en analyse* les deux membres. Reste enfin la question de l'article 64 du code pénal. Le meurtrier devait-il en « bénéficier » dès lors que la dynamique de son geste émanait de la partie névrotique et non psychotique de sa personne ? Où, en d'autres termes, situer sans risque ni injustice les bornes de la démence et de l'irresponsabilité ?

JEAN-YVES NAU

(1) *L'avenir dure longtemps*, suivi de *les Faits « Autobiographies »*, de Louis Althusser. Edition établie et présentée par Olivier Corpet et Yann Moulier Boutang. Stock-Imec, 356 p. 140 F. Cet ouvrage a été analysé dans « le Monde des livres » (du 24 avril 1992) par Michel Contat, Roger-Pol Droit et Michel Kajman.

(2) « L'uxoricide de Louis Althusser selon son récit autobiographique. Commentaires de psychiatrie criminelle », des docteurs Michel Bénézech (service médico-psychiatrique régional des prisons, maison d'arrêt de Gradignan, Gironde) et Patrick Lacoste (Bordeaux). Cette communication était suivie de deux autres : « Les autobiographies de Louis Althusser. Structure et contenu », de G. Pascalis (Reims) et « Louis, c'est lui ou Louis Althusser enfant de remplacement », de M. Porot. Ces travaux seront publiés prochainement dans les *Annales médico-psychologiques*.

Eveil à l'hypnose

Les mécanismes du processus hypnotique sont-ils accessibles à la science ?
Le CNRS se pose enfin la question

FAUT-il remettre en chantier l'étude scientifique de l'hypnose, délaissée en France depuis plus d'un siècle ? Peut-on, à la faveur des nouvelles techniques d'exploration cérébrale, espérer mieux comprendre cet état particulier de la conscience, irréfutable autant qu'intriguant ? Tel fut l'objet d'une récente *« réunion de travail »*, organisée – tradition oblige – à l'hôpital de la Salpêtrière par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), et durant laquelle une vingtaine de spécialistes internationaux ont confronté les résultats de leurs travaux.

A l'instar de l'Amérique du Nord et de plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Grande-Bretagne), qui, d'ores et déjà, ont ouvert à cette discipline les portes de leurs laboratoires, le CNRS subirait-il l'influence de l'hypnose ? Celle-ci, en tout état de cause, revient de loin. Condamné sous Louis XVI comme *« dangereux pour les mœurs »*, le « magnétisme animal » prôné par l'Allemand Anton Mesmer, rebaptisé par la suite « hypnose », connut sa dernière heure de gloire à la fin du siècle dernier.

De l'école de la Salpêtrière à celle de Nancy, les plus grands noms de la psychopathologie – Jean-Martin Charcot, Pierre Janet, Henri Bernheim – s'affrontaient alors autour du fascinant phénomène. Freud lui-même, plusieurs années durant, eut recours à la méthode cathartique comme procédé psychothérapique. Après quoi, arguant que l'hypnose interdisait *« toute prise de connaissance du jeu des forces psychiques »*, il inventa la psychanalyse. Avec la disparition de Charcot en 1893, l'hypnose entra dans une période de déclin, qui ne tarda pas, selon l'expression du docteur Léon Chertok, à devenir *« une véritable éclipse »* (1).

Ni veille ni sommeil

Un siècle plus tard, les fondements scientifiques de l'hypnose continuent pour l'essentiel de défier la raison. Mais l'hypnothérapie, elle, est devenue réalité. En France, de nombreux praticiens reconnus ont aujourd'hui recours à elle (2). Les uns, psychiatres adeptes de la méthode « éricksonienne » (3), l'emploient pour favoriser le travail de l'inconscient ; les autres, dentistes ou chirurgiens, pour soulager la douleur des opérés ou des grands brûlés. Le docteur Léon Chertok, l'un des meilleurs spécialistes français de l'hypnose, décédé en juillet 1991, réussit même à plusieurs reprises à provoquer, grâce à elle, une anesthésie générale sur des malades ne supportant pas les adjuvants chimiques.

Mais de cet état de conscience, capable d'augmenter les effets de l'esprit sur le corps, que sait-on aujourd'hui ? Rien, ou presque. Qu'il s'agit – pour s'en tenir à une définition consensuelle – d'un mode de fonctionnement psychique dans lequel un sujet, grâce à l'intervention d'un autre, parvient à faire abstraction de son environnement tout en restant en relation avec son accompagnateur. Que chacun d'entre nous, à des degrés variables, est hypnotisable : *« A un degré suffisant pour qu'un travail psychique utile puisse être effectué »*, affirme le psychiatre Jean Godin, président, à Paris, de l'Institut Milton Erickson (4). Et que l'hypnose, ni veille ni sommeil malgré son nom (du grec *hypnos* : sommeil), serait plutôt un état « modéré » de la conscience.

« Sur le plan neurophysiologique, l'hypnose est tout à fait différente du sommeil. Elle peut, peut-être même, dans certains cas, représenter un état d'hypervigilance », précise Jean-Pol Tassin, chercheur à l'unité de neuropharmacologie de l'INSERM (Collège de France, Paris). Q'il y ait dans le comportement hypnotique une source d'interrogations sur la nature de la conscience, personne, donc, ne le conteste. *« Le fait que des chercheurs, neurophysiologistes ou autres, s'interrogent sur les mécanismes de l'hypnose ne peut qu'intéresser les cliniciens »*, souligne Daniel Widlöcher, professeur de psychiatrie à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI).

CATHERINE VINCENT

Lire la suite page 13

(1) « La suggestion : hypnose, influence, transe », a fait, en 1987, l'objet d'un colloque au Centre culturel international de Cerisy, dont les actes ont été publiés aux éditions Les empêcheurs de penser en rond (314 p., 178 F).

(2) Affiliée à l'Association internationale d'hypnose, la Société française d'hypnose regroupe à ce jour plusieurs centaines d'adhérents, tous médecins, psychologues ou de professions paramédicales.

(3) Le psychiatre américain Milton Erickson (1901-1980) a renouvelé la pratique de l'hypnose, en lui restituant notamment son caractère thérapeutique. Fondée sur la suggestion, la technique éricksonienne consiste à faciliter le travail de l'inconscient en guidant le patient dans la remémoration de ses souvenirs.

(4) *La nouvelle hypnose : vocabulaire, principes et méthode*, de Jean Godin. Albin Michel (1992), 460 p., 175 F.

La face cachée des galaxies

Elle constituerait 90 % de la masse de l'univers, mais on ne connaît toujours pas sa composition. Plusieurs découvertes récentes permettent cependant de mieux « cerner » la « matière noire »

PLUTÔT rationalistes et sceptiques par obligation professionnelle, les scientifiques ne sont généralement pas du genre à croire aux fantômes. Depuis plus d'un demi-siècle, pourtant, l'un d'eux hante la vie des astrophysiciens et des physiciens. Et pas n'importe lequel : la matière noire ou « matière manquante » devrait, si le modèle du Big Bang est exact, représenter plus de 90 % de la masse de l'univers !

Hélas, malgré une traque incessante mobilisant les observatoires les plus performants dans le monde entier, malgré la mise en œuvre de détecteurs coûteux destinés à la piéger, personne n'a encore jamais « vu » cette arlésienne de l'astronomie. Mais, grâce aux perfectionnements des techniques et des méthodes d'observation, les indices de son existence se multiplient.

C'est en effectuant une série de mesures sur Coma Berenices, un petit amas galactique, que, dès le début des années 30, l'astronome américain Fritz Zwicky met la communauté des astrophysiciens sur la piste de la matière noire. Pour les besoins de son « catalogue » (encore couramment utilisé aujourd'hui), Zwicky doit évaluer la masse des galaxies composant cette structure. Il a recours, pour cela, à deux astuces encore utilisées aujourd'hui. L'une consiste à déduire cette masse de la luminosité, en la comparant avec celle du Soleil, étoile de référence dont les caractéristiques sont parfaitement connues. L'autre est fondée sur la mesure, par effet Doppler (1), de la vitesse relative des galaxies les unes par rapport aux autres, sachant qu'un effet gravitationnel donné, fonction de la masse, est nécessaire pour maintenir la cohésion de l'amas.

A sa grande stupéfaction, l'astronome américain trouve, avec la seconde méthode, une valeur très supérieure à celle obtenue avec la première. Cette anomalie, qui a été, depuis, vérifiée à de nombreuses reprises sur beaucoup d'autres amas galactiques, n'a qu'une explication plausible : la présence d'une énorme masse de matière invisible qui complète la force gravitationnelle nécessaire pour maintenir la stabilité de l'ensemble.

Ultérieurement, des radioastronomes détectent aussi la présence de matière noire non plus dans les amas, mais dans les galaxies elles-mêmes. En mesurant les variations de la vitesse de rotation par rapport au centre des étoiles et des gaz qui les composent, ils mettent en évidence des anomalies qui ne peuvent s'expliquer que par la présence de matière noire. Cette dernière, représentant une masse dix fois supérieure à la matière visible, serait répartie sous forme d'un halo plus ou moins sphérique. Ces travaux, réalisés pour la première fois au début des années 80 par l'Américaine Vera Rubin et le Hollandais Albert Bosma, ne portent, pour l'instant, que sur les seules « galaxies spirales » (dont fait partie la nôtre, la Voie lactée).

Rayons X et « mirages »

Dans les années 70, l'étude des nuages de gaz chauds dans les grands amas galactiques permet de confirmer avec éclat ces premières observations. Grâce à l'astronomie par rayons X, il devient possible, en effet, de déterminer la composition exacte et la température de ces gaz : quelque dix millions de degrés. Les lois de la thermodynamique permettent d'en déduire la masse, à partir de sa taille. *« On sait aussi,* souligne James Lequeux (observatoire de Meudon et Ecole normale supérieure) *que ces nuages sont en équilibre gravitationnel. Si ce n'était pas le cas, ils se seraient dispersés très vite sans laisser de traces détectables. »* Les résultats sont donc plus sûrs qu'avec les amas, dont l'équilibre est parfois douteux. Là encore, le verdict est formel : pour les maintenir en l'état, une certaine quantité de matière noire est nécessaire : jusqu'à dix fois la masse de la matière visible.

Au milieu des années 80 enfin, une troisième technique d'observation vient balayer les derniers doutes. Elle est fondée sur le phénomène dit des « mirages gravitationnels », qui veut que, conformément aux théories d'Einstein, les rayons lumineux soient déviés par la force gravitationnelle quand ils frôlent un corps très massif, exactement comme s'ils passaient à travers une lentille convergente. Il suffit de mesurer la courbure des rayons émis par une source connue, située dans l'alignement d'un amas galactique, pour obtenir une bonne évaluation de la masse de ce dernier. Cette méthode, qui s'applique surtout aux gros amas, corrobore parfaitement, elle aussi, les résultats obtenus par les autres moyens.

L'existence de la matière noire ne faisant plus guère de doute, reste à déterminer ses caractéristiques, son origine, son rôle exact. La première chose à faire, dans cette optique, est, évidemment, d'étudier sa répartition dans l'univers. De la cartographier. Plusieurs travaux récents ont permis d'intéressantes avancées dans ce domaine.

Utilisant des images prises en avril dernier par le satellite astronomique à rayons X germano-américain ROSAT, une équipe américaine (2) a pu mettre en évidence un nuage de gaz chauds autour d'un tout petit amas de galaxies (trois seulement) baptisé NGC 2300, situé à 150 millions d'années-lumière de la Terre. Il s'agit d'une grande première dans la mesure où ces nuages n'avaient été, jusqu'à présent, détectés que dans les gros amas (plusieurs centaines ou milliers de galaxies). Mais l'intérêt majeur des travaux de l'équipe américaine réside surtout dans la quantité de matière noire nécessaire, selon eux, pour maintenir la stabilité de ce nuage : vingt-cinq fois la masse de la matière visible des trois galaxies, soit plus du double du ratio observé dans les autres nuages connus.

Ces résultats recoupent ceux obtenus par une équipe franco-chilienne (3). En mesurant la vitesse du mouvement des galaxies de six petits amas, ils concluent, eux aussi, à la présence d'une quantité très importante de matière noire pouvant atteindre, pour l'amas qui comprend sept galaxies, plus d'une centaine de fois la masse de matière visible.

De la même manière, une équipe franco-américaine (4) avait pu montrer, en 1984, que les galaxies naines isolées renferment beaucoup plus de matière noire que les autres.

« Fermer l'univers » ?

Sous réserve que ces travaux soient confirmés par d'autres observations, il semblerait donc que la matière noire ait tendance à se concentrer autour des structures les plus petites. Une constatation intéressante dans la mesure où cela pourrait aider à résoudre la question de l'évolution de l'univers. Pour l'instant, il est visiblement en expansion. Il peut continuer ainsi indéfiniment, se stabiliser (les astrophysiciens disent « se fermer »), ou même commencer, un jour ou l'autre, à se contracter. Cela dépend de la proportion de matière noire qu'il contient.

Les ratios observés dans les gros amas plaident résolument en faveur du premier cas de figure. Mais si toutes les petites structures (qui constitueraient plus de 50 % de l'univers) présentent les mêmes proportions que celles observées récemment, *« il pourrait y avoir assez de masse cachée pour fermer l'univers »*, estime John Mulchaey, leader de l'équipe américaine ayant travaillé avec le satellite ROSAT. James Lequeux est plus dubitatif. *« Il en faudrait beaucoup plus,* estime-t-il. *De surcroît, les petits amas sont peut-être beaucoup moins stables que les très gros, ce qui peut fausser les résultats. »*

Sera-t-il, un jour, possible de trancher ? Il faudrait, pour cela, affiner considérablement nos connaissances sur cette fameuse matière manquante. Quelques espoirs subsistent. C'est ainsi que, grâce à la technique des « mirages gravitationnels », une équipe toulousaine (5) a pu montrer que, dans l'amas MS 2137-23, la matière noire était très concentrée au centre. En cartographiant de la même manière des structures de plus en plus lointaines, les chercheurs toulousains espèrent obtenir des indications sur le rythme d'effondrement de la matière noire sur elle-même dans les amas.

Ces informations seraient précieuses pour en percer la nature exacte. Pour l'instant, en effet, les chercheurs en sont réduits aux supputations. Les physiciens estiment qu'il pourrait s'agir d'une soupe de *« particules massives faiblement interactives »*. Mais tous les efforts pour mettre en évidence ces particules hypothétiques ont échoué jusqu'à présent et *« cette théorie commence à battre de l'aile »*, estime James Lequeux.

Autre hypothèse : la matière noire serait composée d'objets massifs très difficilement détectable. Il pourrait s'agir, par exemple, de petits trous noirs, ou de naines brunes, des étoiles avortées dans lesquelle les réactions nucléaires ne se sont pas « allumées » faute d'une masse suffisante. Deux équipes américaines et une française (6) ont lancé depuis deux ans une campagne d'observation systématique du ciel, afin de déceler l'*« effet de microlentille gravitationnelle »* (une amplification de la lumière) que ne manquerait pas de produire le passage de l'un de ces hypothétiques objets massifs devant une étoile visible. Elles n'ont encore rien trouvé. La longue quête de la matière noire est loin d'être terminée...

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) La fréquence de la lumière (ou de toute autre onde) émise par un objet varie en fonction de son mouvement par rapport à l'observateur. C'est l'effet Doppler qui permet de mesurer la vitesse et le sens de déplacement des objets célestes à partir du « décalage » du spectre émis par eux.

(2) John Mulchaey (Space Telescope Science Institute de Baltimore), David Davis et Richard Mushotzky (NASA Goddard Space Flight Center), David Burstein (université d'Etat d'Arizona).

(3) Pascal Fouqué et Dominique Proust (observatoire de Meudon), Hermann Qintana et A. Ramirez (université catholique de Santiago-du-Chili), dont les travaux doivent paraître dans la prochaine édition d'*Astronomy and Astrophysics*.

(4) Georges Comté (observatoire de Marseille), James Lequeux et François Viallefond (observatoire de Meudon), Wallace Sargent et K.-Y. Lo (Californian Institute of Technolgy).

(5) Yannick Mellier, Bernard Fort et Jean-Paul Kneib, laboratoire d'astrophysique de Toulouse (CNRS-université Toulouse-III). Travaux à paraître dans l'*Astrophysical Journal* du 10 avril 1993.

(6) Regroupant des chercheurs du CEA, de l'Ecole normale supérieure, de l'ESO (European Southern Observatory), de l'Institut d'astrophysique de Paris, du laboratoire d'astronomie spatiale de Marseille, de l'accélérateur linéaire d'Orsay, et des observatoires de Haute-Provence, de Lyon, de Marseille, et de Paris-Meudon.

L'art au service de la mémoire des hommes

Cinq livres qui retracent plus de quarante siècles d'histoire

L'ARCHÉOLOGIE concerne, par définition, tout ce qui est ancien. Même si l'ancienneté est parfois assez récente. Quant au patrimoine, il englobe l'archéologie et aussi tout ce qui porte une trace, matérielle ou immatérielle, de la mémoire des peuples. Les livres – souvent très beaux et toujours intéressants – qui traitent d'archéologie et de patrimoine relèvent donc de sujets extrêmement variés et dans l'espace et dans le temps. Cette diversité justifie le regroupement que nous avons fait ci-dessous : cinq livres parus récemment qui, à eux tous, couvrent plus de quarante siècles de l'histoire humaine.

L'Egypte a été révélée à l'Europe par l'expédition de Bonaparte. De 1798 à 1801, l'armée française met fin à la domination des mamelouks sur l'Egypte et entrouvre ce pays au monde extérieur. Mais, en même temps, une fabuleuse équipe de cent soixante-sept savants, souvent très jeunes, spécialistes de nombreuses disciplines, parcourt systématiquement le pays jusqu'à Syène (Assouan) pour relever la topographie, les monuments et échantillonner la nature.

Ainsi l'Egypte actuelle et ancienne est-elle étudiée scientifiquement pour la première fois. Ce qui produira un gigantesque ouvrage, *la Description de l'Egypte* : vingt-trois volumes pesant en tout 120 kilos, comprenant plus de 3 000 illustrations (dont certaines sont longues de plus de 1 mètre), 906 planches gravées et 60 aquarellées. Le premier volume paraîtra en 1809, le dernier en 1828 et l'atlas géographique en 1829.

Ce travail incroyable donne au monde la première vision sérieuse de l'Egypte. Ce qui est déjà capital. Mais il est aussi la base, d'abord, de l'attirance précoce que Jean-François Champollion éprouve pour l'Egypte ancienne, ensuite du déchiffrement des écritures égyptiennes par le même Champollion. Déchiffrement qui, à partir de 1822, permettra la connaissance par l'intérieur de la civilisation, de l'histoire, de la chronologie de l'Egypte ancienne.

Les deux « modestes » albums, qui viennent d'être publiés en coffret, ne prétendent aucunement rééditer tous ces volumes. *L'Univers de l'Egypte révélé par Bonaparte* et *l'Univers de l'Egypte ressuscité par Champollion* présentent « seulement » une sélection de quelques planches de la *Description de l'Egypte* et des relevés faits par la mission franco-toscane que dirigeait Champollion lors du seul voyage que celui-ci a fait de 1828 à 1830 dans la terre de ses rêves et de ses travaux.

L'un et l'autre albums sont non seulement beaux à regarder, mais aussi intéressants à lire avec, pour le premier, des extraits de notes de voyage rédigées en Egypte par Dominique Vivant Denon (un des savants de l'expédition qui fut ensuite directeur général des musées). Belles images et textes instructifs font regretter les quelques cartes hideuses, imprécises (pour ne pas dire erronées), dépourvues d'échelle !

La mine et le château

Avec les 35 planches, dessinées en 1529 par Heinrich Groff, à l'occasion de la visite du duc de Lorraine à sa bonne mine d'argent de Sainct-Nicolas-de-la Croix (actuellement La Croix-aux-Mines, Vosges), on revit une journée de la vie des mineurs au début du XVI[e] siècle, de l'embauche des ouvriers jusqu'à leur paie. Ces images, qui n'ont réapparu qu'en 1869, sont une... mine de renseignements sur la vie des mineurs d'il y a quatre siècles et demi. Sans oublier le village de La Croix, son église, ses maisons, ses installations techniques, ses travailleurs et leurs différents métiers, ses notables.

Chaque dessin est d'une précision sans faille et, en même temps, d'une beauté et d'un pittoresque indiscutables. La compréhension en est grandement aidée par les explications et les commentaires donnés à la fin du recueil. Ce petit album est ainsi agréable à regarder et intéressant à lire.

Beaucoup plus somptueux que la mine d'argent vosgienne est le château de Prague. En fait, il ne s'agit pas d'un château au sens classique du terme. La colline escarpée – donc facilement défendable – qui domine la rivière Vltava (ou Moldau), est couverte de tout un ensemble comprenant, certes, un somptueux château, mais aussi une cathédrale, des palais, une basilique, des chapelles, un couvent (transformé en galerie nationale d'art), des jardins, une rue tortueuse bordée par des échoppes pittoresques. Sans oublier les restes du mur d'enceinte et de ses tours de défense.

Le château est né d'une forteresse médiévale. Mais, au fil des siècles, la forteresse des débuts s'est transformée en palais des rois de Bohême, puis des empereurs germaniques, enfin en résidence des présidents tchécoslovaques. Le résultat est un énorme conglomérat, superbe et hétéroclite, où voisinent les restes massifs du vieux palais roman, ceux plus légers du palais gothique, des parties beaucoup plus délicates datant du XVIII[e] siècle...

Au fil des pages du très beau livre *le Château de Prague et ses trésors d'art*, on peut voir que la juxtaposition des styles n'effraie pas les Praguois. Ici, ce sont de lourdes voûtes romanes, là des croisées d'ogives gracieuses, ailleurs la complication légère des voûtes du gothique tardif, plus loin les plafonds modernes et purs des salles conçues pour le président Masaryk. La décoration intérieure est aussi très diverse : meubles haute époque, stucs blancs et dorés rococos à souhait, mobilier sobre des années 20, bureau ultra-moderne et peintures très contemporaines appréciés par le président Vlacav Havel.

La cathédrale Saint-Guy ne dépare pas la colline du château. D'abord, elle est très belle ; ensuite, sa construction, commencée en 1344, ne s'est achevée qu'en... 1933. L'ensemble est pourtant harmonieux et c'est un vrai plaisir que de feuilleter les pages montrant les peintures, les tribunes, les tombeaux, les escaliers, les statues peintes ou dorées, les grilles de fer forgé, le très riche trésor, etc. qui enrichissent la cathédrale sans en alourdir la silhouette générale. Enfin, les photos des places, de la rue, des ruelles, des escaliers, des jardins, des fontaines donnent vraiment envie d'aller visiter le château de Prague. Et, ce qui ne gâte rien, les textes permettent au lecteur, peu familier de l'histoire compliquée de Prague, de la Bohême, du Saint-Empire romain germanique ou de la défunte République tchécoslovaque, de s'y retrouver à peu près. Grâce, notamment, aux tableaux chronologiques synoptiques qui ouvrent l'ouvrage.

Un musée et des « monuments »

Dans notre choix, vient ensuite le superbe recueil de 200 des plus beaux objets sélectionnés parmi les quelque 40 000 que possède le musée des antiquités de Rouen. Aucun rapport avec les deux albums sur l'Egypte dont il a été question plus haut, pensera-t-on. Erreur. Les collections de ce musée s'honorent, en effet, de merveilleux objets égyptiens. Auxquels s'ajoutent des vestiges d'époques et de pays très variés, depuis la Mésopotamie des cunéiformes et la Grèce des vases jusqu'à l'orfèvrerie religieuse des XVII[e] et XVIII[e] siècles et de la faïence du XVIII[e] siècle, normandes bien sûr.

La qualité des objets, l'extraordinaire savoir-faire des photographes (Yohann Deslandes et François Dugué), l'intérêt des notices rédigées par une bonne demi-douzaine d'auteurs rouennais ou normands. Tout concourt à faire de ce livre un... objet exceptionnel.

« Qu'est-ce que le patrimoine ? » Cette bonne question, posée par Christian Dupavillon, directeur du patrimoine au ministère de la culture, en ouverture au très bel ouvrage *Regards sur le patrimoine*, ne peut être suivie d'une réponse claire. *« La notion de patrimoine et la réalité qu'elle recouvre, sont difficiles à délimiter. »* Les images du livre en sont la preuve irréfutable. Elles montrent le restaurant Chartier et Le Fouquet's (Paris), la vieille Bourse (XVII[e] siècle, Lille), la collégiale Saint-Thiébaut (XIV[e]-XV[e] siècle, Thann), le trois-mâts *Belem* (1896), l'usine Motte-Bossut (XIX[e] siècle, Roubaix), la divinité à la lyre (70 avant Jésus-Christ, Musée d'histoire de Saint-Brieuc), les fouilles subaquatiques du lac de Paladru (Charavines, Isère), la fabrication artisanale du fromage de Beaufort, le réfectoire de l'abbaye du Mont-Saint-Michel (XIII[e] siècle), la redorure du dôme des Invalides en 1989, d'innombrables autres monuments, villes, usines et ateliers, églises, temples et synagogues, sites, dessins, travaux de restauration, techniques... et même, malheureusement, les colonnes de Buren du Palais-Royal à Paris. Bref, un superbe livre d'images conclu par le rappel utile des règles et procédures à suivre quand on a affaire à un monument historique.

YVONNE REBEYROL

▶ ***L'Univers de l'Egypte révélé par Bonaparte*** **(141 pages) et** ***l'Univers de l'Egypte ressuscité par Champollion*** **(158 pages), de François-Xavier Héry et Thierry Enel. Edisud. Le coffret : 380 F.**

▶ ***La Mine, mode d'emploi, la Rouge Myne de Sainct-Nicolas-de-la-Croix,*** **dessinée par Heinrich Groff, présentée par Emmanuelle Brugerolles, Hubert Bari, Paul Benoît, Pierre Fluck et Henri Schoen. Découvertes Gallimard Albums. 83 pages. 185 F.**

▶ **Musée des antiquités de Rouen,** ***De l'Egypte ancienne à la Renaissance rouennaise.*** **Ouvrage collectif édité par le conseil général de la Seine-Maritime. 240 pages. 350 F.**

▶ ***Le Château de Prague et ses trésors d'art,*** **de Charles, prince de Schwarzenberg, Ivo Hlobil, Ladislav Kesner, Ivan Muchka et Tomas Vlcek (traduction de Catherine Fournier). Edité par la Bibliothèque des arts, Paris. 272 pages. 499 F.**

▶ ***Regards sur le patrimoine,*** **ouvrage collectif édité par la Réunion des musées nationaux et SPADEM, ADAGP. 254 pages. 450 F.**

Les courants des neutrons

La traque des rejets radioactifs des usines de retraitement par les radioécologistes a une conséquence inattendue : l'étude des flux marins dans les mers et les océans

QUE deviennent les radioéléments rejetés par les usines de retraitement des combustibles irradiés de La Hague (Manche) et de Sellafield, sur la côte ouest de la Grande-Bretagne, juste en face de l'Irlande ? Restent-ils sur place ou au contraire se déplacent-ils ? Entrent-ils ou non dans la chaîne alimentaire et, si oui, quels dangers présentent-ils ? Ces questions préoccupent bien sûr les scientifiques et les industriels qui exploitent ces deux usines. Paradoxalement, pourtant, les recherches menées pour y répondre ont des retombées inattendues pour la connaissance du milieu marin.

Malgré les précautions prises lors des opérations de retraitement des combustibles, malgré les améliorations des techniques d'extraction et de filtration, des fractions faibles, mais mesurables, de produits radioactifs partent à la mer. Sont ainsi rejetés par ces usines du plutonium, du césium, de l'américium, du technicium, de l'antimoine, de l'iode, etc. Bref, toutes matières dont chacun s'efforce aujourd'hui de réduire les volumes de rejet pour diminuer d'autant les risques d'atteinte à l'environnement.

« Traquer les traces à la trace »

C'est ainsi que l'exploitant de l'usine de La Hague, la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), se flatte aujourd'hui de n'avoir rejeté en 1992 que deux curies d'éléments émetteurs de radioactivité alpha, contre 45 curies autorisées par les pouvoirs publics et les autorités de sûreté, et environ 3 000 curies d'émetteurs de radioactivité bêta, contre 45 000 curies autorisées.

Il en va de même pour les émetteurs de rayons gamma rejetés eux aussi dans les eaux particulièrement tumultueuses du raz Blanchard, où de puissants courants marins les dispersent. Malgré ce brassage, des quantités infimes, mais mesurables, de ces matières sont encore observables à 180 kilomètres à l'ouest de La Hague, dans une zone comprise entre Roscoff et Saint-Brieuc, et, à l'est, en remontant vers le cap Gris-Nez, Gravelines et la mer du Nord.

« Ce n'est en effet pas le moindre des paradoxes, explique M. Pierre Gueguéniat, du Laboratoire d'études radioécologiques de la façade atlantique (LERFA), dépendant de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), *que d'avoir su améliorer, au fil du temps, nos capacités de mesure des traces de ces éléments d'un facteur 20, quand les rejets de l'usine de La Hague chutaient d'un facteur 10. Aujourd'hui on est capable, pour l'antimoine-125 de détecter des activités de 0,4 becquerel (1) par litre d'eau de mer, alors que le bruit de fond naturel de ce milieu, dû à un autre radioélément, le potassium-40, est trente mille fois supérieur. »*

A chacun ses déchets

C'est dire que l'on est capable de *« traquer des traces à la trace »* et de dire qui fait quoi ou qui rejette quoi. Deux curies d'émetteurs alpha représentent environ 20 grammes de matières radioactives qui se mêlent aux eaux qui transitent dans le Pas-de-Calais au rythme de 100 à 200 kilomètres cubes d'eau par mois ! Et l'on est capable de piéger ces atomes dans des océans de liquide. Une propriété qui fait le bonheur des océanographes, soucieux de dresser la carte des courants de la Manche à l'Arctique en passant par la mer du Nord.

« S'il nous est facile, constate M. Jean-Claude Salomon, de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), *de prévoir avec nos modèles le devenir des flux d'eau sur de faibles espaces de temps et pour de faibles distances, il nous est en revanche plus difficile de faire de telles évaluations sur de grandes échelles de temps (des années) et sur de grandes distances (des milliers de kilomètres). Aussi sommes nous à l'affût des moindres données qui nous permettent de caler les modèles mathématiques de courants que nous avons développés pour ces zones. »*

De ce point de vue, ces effluents radioactifs rejetés tant par l'usine française de La Hague que par celle, britannique, de Sellafield sont de remarquables traceurs, de précieux outils pour suivre ces courants marins. D'autant que celui qui connaîtra demain leur carte précise sera capable de prévoir le devenir de substances chimiques ou de métaux lourds rejetés par des usines côtières ou déversés par des fleuves pollués en amont. De même, il lui sera aussi possible de savoir comment migrent certains sédiments, certaines espèces vivantes (larves, œufs) et certains sels nutritifs dont la présence peut intéresser les professionnels de la pêche.

Biologistes, géologues, océanographes, physiciens, écologistes et chimistes ont donc uni leurs efforts pour en savoir plus. Les résultats des campagnes menées au cours des six dernières années tant par le CNRS, l'IPSN, l'IFREMER, la marine nationale, la COGEMA, EDF et nombre de laboratoires étrangers ne se sont pas fait attendre. Et c'est ainsi qu'il a été possible de faire rapidement, à partir des centaines d'échantillons d'eau recueillis par les chercheurs, une distinction entre les eaux « marquées » par les effluents de Sellafield et celles qui le sont par ceux de La Hague.

Les premières portent la marque du césium-137 rejeté en quantités 40 à 50 fois supérieures à celles de l'usine de la Manche, et les deuxièmes, celles de l'antimoine-125 rejeté en quantités 5 à 10 fois supérieures à celles de l'usine britannique. A chacun donc sa pollution, ce qui a permis de suivre sans erreur le déplacement des différentes masses d'eau à partir de ces émissaires très particuliers. Ces études ont montré que les eaux de la Manche passaient le Pas-de-Calais, puis remontaient le long des côtes belges, hollandaises et allemandes, frôlaient le Danemark, qu'elles contournaient comme pour *rejoindre la Baltique, puis remontaient* le long de la Norvège pour se diriger vers le Grand Nord (2).

Mais elles ont aussi montré que les eaux chargées en césium au large de Sellafield quittaient la mer d'Irlande par le nord, contournaient l'Ecosse pour redescendre le long des côtes est de l'Angleterre et remonter ensuite vers la Norvège, sans pour autant se mélanger aux eaux de La Hague. C'est ainsi que les chercheurs ont pu prouver qu'une particule radioactive relâchée par l'usine de la Manche mettait seulement seize mois pour arriver au large de la Norvège, alors que la plupart des spécialistes estimaient la durée de ce voyage à vingt-cinq mois.

Opération océanographique de grande envergure

Mais, aujourd'hui, ils voudraient aller plus loin encore et en savoir plus sur les déplacements des masses d'eau qui vont du nord du 65e parallèle à l'Arctique. Car c'est en mer de Norvège que se forment une grande partie des eaux profondes mondiales. Mais c'est aussi dans ces fosses que repose un sous-marin nucléaire soviétique, le *Komsomolets, dont beaucoup se demandent* ce que vont devenir les matières radioactives que ses flancs abritent encore. Une campagne océanographique dans ces eaux pourrait en effet être aussi l'occasion de prélever quelques échantillons d'eau pour en savoir un peu plus sur cette épave en plus des mesures effectuées sur les courants.

Dans deux ans, en effet, le rejet possible par l'usine de Sellafield d'une certaine quantité de technicium-99, *« un traceur idéal »* issu du retraitement passé des combustibles graphite-gaz des centrales nucléaires britanniques, fera peut-être le bonheur des radioécologistes et des océanographes, mais moins certainement celui des écologistes et des populations habitant au voisinage de l'usine, même si *« l'opération ne présente,* paraît-il, *aucun danger ».*

Faute d'un engagement ferme, et on le comprend, des Britanniques sur ce terrain miné, Pierre Gueguéniat et ses collègues rêvent de ce qu'une telle opération pourrait leur apporter de connaissance du milieu marin et, dans l'instant d'après, se reconcentrent sur ce qui est quand même l'objet fondamental de leurs recherches : le suivi et la réduction des effluents radioactifs, rejetés tant par les usines de retraitement que par les autres installations nucléaires. Un travail qui devrait être désormais facilité par le déménagement de leur laboratoire, le LERFA, dans un bâtiment tout neuf installé à Octeville dans la banlieue de Cherbourg. Coût de l'opération pour l'IPSN : 22 millions de francs, dont 9 millions de francs payés par la COGEMA au titre du rachat pour de nouveaux besoins des anciens locaux du LERFA.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Un curie équivaut à 37 milliards de becquerels.

(2) Si les rejets d'éléments radioactifs par l'usine de La Hague baissent régulièrement, il en est un qui au contraire est en constante augmentation. Il s'agit de l'iode 129, dont les quantités renvoyées à la mer ont été multipliées par un facteur 2 à 3 depuis 1990. Cela tient à la mise en service d'UP3, le nouvel atelier de retraitement de la Hague. Selon Mme Yiou, de l'IN2P3, ce radioélément, qui présente peu de danger, est un traceur radioactif d'autant plus intéressant que l'on s'éloigne de la source d'émission, ce qui, pour l'étude de l'océan Arctique, peut être un atout.

Eveil à l'hypnose

Suite de la page 11

Certes. Mais quelles pistes de recherche envisager, à l'interface entre le cerveau et l'esprit, pour comprendre les modifications de sensibilité à la douleur, les distorsions du souvenir, l'abolition de l'autonomie et de la volonté – tous phénomènes induits par le processus hypnotique ? Quelles sont les stratégies cognitives mises en œuvre ? A quelles modifications biologiques correspondent-elles au plan cérébral ? Face à tant d'inconnues, la science en est encore réduite à l'expectative. *« Les données électroencéphalographiques elles-mêmes, pourtant les plus nombreuses à ce jour, ne donnent que peu d'indices sur le fonctionnement des processus hypnotiques »*, admet Jean-Pol Tassin.

Dès lors, quelles voies d'approche privilégier ? Faut-il, comme le suggèrent certains, comparer en les opposant les effets physiologiques du stress et ceux de l'hypnose ? Selon les travaux du biologiste allemand Walter Bongartz (université de Constance), certaines cellules sanguines, en effet, présenteraient des propriétés d'adhésion différentes dans l'un et l'autre cas : augmentées par l'induction de l'état hypnotique, elles seraient au contraire diminuées par l'état de stress.

Cerveau « humide »

Autre procédé d'exploration envisagé : l'imagerie cérébrale. Actuellement en plein essor, cette technique permet de visualiser les régions du cerveau mises en activité par tel ou tel processus mental. Présentés par le chercheur britannique John Gruzelier (université de Londres), de récents travaux semblent ainsi montrer que l'activité de l'hémisphère gauche d'un sujet sous hypnose diminue par rapport à celle de l'hémisphère droit. Mais il s'agit là, une fois encore, d'une piste de recherche extrêmement ténue. Quant à l'approche pharmacologique – ou « humide » – du cerveau, qui viserait à relier l'état d'hypnose à la libération de neurotransmetteurs spécifiques, elle est actuellement quasi inexistante, en France comme à l'étranger.

L'hypnose, quoi qu'il en soit, est un fait avéré. Et le CNRS, trois ans après le lancement de son programme Cognisciences (*le Monde* du 1er avril 1992), semble ne plus vouloir la passer sous silence. *« Avec ses effets sur la mémoire, la conscience, la communication et ses retentissements sur le fonctionnement biologique, le phénomène de l'hypnose représente un beau champ d'exercice pour l'interdisciplinarité de ce programme »*, souligne François Kourilsky, directeur général du CNRS.

« Compte tenu de l'évolution de la neurophysiologie, et, surtout, de l'importance croissante de l'utilisation thérapeutique de l'hypnose, il paraît opportun d'encourager le développement des recherches dans ce domaine », renchérit André Holley, responsable du programme Cognisciences, pour qui l'intérêt que présente ce phénomène *« a peut-être été sous-estimé »*. Si l'hypnose est encore loin d'entrer de plain-pied dans les laboratoires (*« Pas question,* précise M. Holley, *de lui consacrer un programme de recherche spécifique »*), du moins le CNRS, pour la première fois, témoigne-t-il à son égard d'un réel souci d'ouverture. L'événement, en lui seul, est d'importance.

CATHERINE VINCENT

► A lire, sur l'histoire des idées et des pratiques de l'hypnose : *Du baquet de Mesmer au « baquet » de Freud,* de René Roussillon. *PUF 1992, 240 p., 178 F.*

POINT DE VUE

La médecine privée dans l'hôpital public

par le professeur Kamran Samii

L'ACTIVITÉ privée peut être exercée dans les hôpitaux publics. Les dispositions législatives et réglementaires qui régissent cette pratique ont été édictées en 1987 et sont basées sur plusieurs principes fondamentaux : 1) l'activité privée n'est admise que dans la mesure où l'intérêt public hospitalier est préservé ; 2) les médecins et chirurgiens qui optent pour cette activité privée doivent également continuer à exercer personnellement et à titre principal une activité publique. Ils ne doivent donc pas confier à leurs plus jeunes collaborateurs l'activité publique en se réservant l'activité privée ; 3) le patient doit bénéficier, qu'il choisisse le secteur public ou le secteur privé, d'un accueil d'une qualité identique au sein de l'hôpital. L'autorisation de l'activité libérale a donc été accordée, en exigeant en contrepartie qu'elle obéisse à des principes rigoureux pour permettre de préserver le service public et l'intérêt des patients.

Cinq ans après son instauration, on est en droit de faire un bilan. Il suffit de regarder avec lucidité l'activité privée dans les hôpitaux publics pour observer de nombreux cas de dérapage. Certains praticiens concentrent toutes leurs activités sur le privé et n'ont plus qu'une activité publique symbolique. De ce fait, dans certains établissements, les délais de rendez-vous publics sont de plus de six mois alors qu'un rendez-vous privé peut être obtenu en quelques jours. Malgré l'évidence de ces dysfonctionnements connus de tous, le silence est de règle. D'où vient ce silence ? Pourquoi si peu de voix se font-elles entendre ? Les patients, d'abord, se taisent. Il est évident qu'un patient a, dans l'ensemble, peur du milieu médical. En effet, il risque de voir sa maladie récidiver, d'avoir une complication, bref d'avoir de nouveau recours au même praticien. Le patient, par ailleurs, même s'il est en partie victime de pratiques qu'il juge condamnables, en bénéficie parfois et a donc le sentiment d'être devenu en quelque sorte complice d'un passe-droit. C'est la raison pour laquelle on trouve très peu de patients portant plainte alors que leur malaise devant la situation est fréquent.

Poser les problèmes de fond

L'administration hospitalière, quant à elle, est également parfois consciente de ces dérapages. Mais elle a peur de perdre ses meilleurs médecins en les heurtant de front. Les médecins qui ont une activité privée apportent, en effet, à l'hôpital le recrutement de patients et parfois le prestige médiatique. La loi avait prévu cette situation et ne comptait ni sur les patients ni sur l'administration hospitalière pour contrôler une telle activité. Des commissions chargées du contrôle de cette activité libérale ont été instituées et elles existent. Malheureusement, ces commissions sont présidées et, en pratique, seulement composées par les médecins qui eux-mêmes ont opté pour cette activité privée. La loi édictait donc des droits et des devoirs, mais demandait, à ceux-là mêmes à qui elle avait octroyé ces droits, de vérifier s'ils remplissaient leur devoir ! Il s'agit bien d'un autocontrôle. Il est donc impossible pour le système mis en place de se réguler.

Plutôt qu'une chasse aux sorcières, le moment est venu pour les pouvoirs publics de poser le problème de fond. La pratique privée dans les hôpitaux publics, si elle était bien contrôlée, serait probablement bénéfique, pour les patients en leur permettant l'accès à un choix personnalisé, pour l'administration hospitalière en amenant à l'hôpital public un recrutement complémentaire et pour les médecins hospitaliers en leur permettant d'améliorer des revenus salariés parfois faibles. Mais telle qu'elle est pratiquée, elle a dévié de ses objectifs initiaux. Les pouvoirs publics ont-ils les moyens de la contrôler ? Seule une telle réflexion et des décisions qui en découleront permettront d'arrêter la dérive naturelle qui se fait jour et pourront préserver les intérêts des patients et de l'hôpital public.

► Le professeur Kamran Samii est chef du département d'anesthésie-réanimation des hôpitaux de Bicêtre, Antoine-Béclère et Paul-Brousse.

ENQUÊTE

Les nouvelles routes de la mafia

II. – *Les « familles » au chevet du marché unique*

Après avoir découvert les perspectives qui s'ouvrent en Europe de l'Est aux entrepreneurs du crime organisé (*le Monde* du 26 janvier), nous évoquons aujourd'hui les « familles » qui accourent du monde entier pour tirer profit du marché unique.

LYON

de notre envoyée spéciale

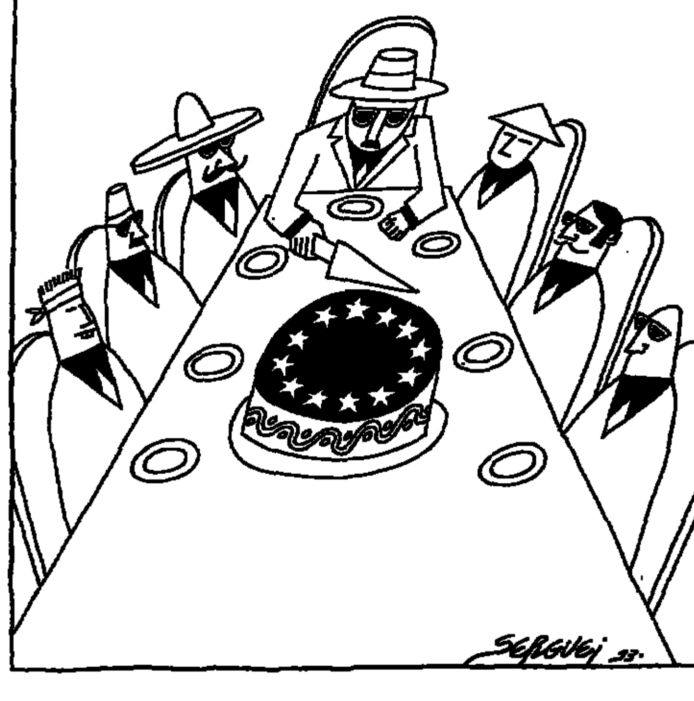
Décidément on voyage beaucoup dans l'Europe des Douze ! Selon le commissaire Akinori Tsuruya, chef adjoint de la division du contrôle des organisations criminelles à Tokyo, *« depuis mars dernier, environ cinq cents yakusa japonais y font du « tourisme ». Pour la première fois ils viennent rendre visite à leurs collègues de la Mafia »*. A en croire ce policier, la France les intéresse moins. Pourtant Masaru Takumi, le numéro deux des yakusa, refoulé de l'aéroport de Roissy en août, devait rejoindre son président et d'autres hiérarques, pour une « tournée d'affaires » à Milan, Venise, Genève et Londres.

Pour leur part, les Colombiens des cartels se déplacent à Rome pour négocier avec la même Mafia le monopole de la distribution de cocaïne en Europe. Un de leurs envoyés spéciaux a été arrêté fin septembre, ainsi que deux cent dix personnes, dans le cadre de l'opération *« Green Ice »* menée conjointement dans plusieurs capitales du monde. Bogota mit sous séquestre 545 comptes bancaires, et dans une chambre de Londres les enquêteurs saisirent 22 mètres cubes de coupures diverses (*le Monde* du 30 septembre 1992).

La férule de l'« oyabun »

Le marché unique est d'autant plus prometteur que celui des Etats-Unis, jusque-là prioritaire, serait au bord de la saturation. La partie d'échecs peut commencer : début 1993, les joueurs se distribuent les rôles. Mais que sont ces organisations criminelles ? Le président Hans-Ludwig Zachert du BKA (RFA) définit leur profil : *« Leur base de départ est ethnique, par pays. Elles satisfont cinq critères : le professionnaliste, la conspiration garantissant le secret, la corruption, l'intimidation et l'internationalisation. »* Impossible d'être exhaustif...

Au Japon, règnent les « boryokudan », dont les membres sont dits « yakusa ». Leurs lointains ancêtres étaient « bakuto », bandes de joueurs professionnels, ou « tekiya », groupes de marchands et d'artistes de rue qui rackettaient foires et festivals. Le chef, l'« oyabun », tient le rôle de « père », l'homme de base celui du « kobun », l'enfant. Le devoir d'obéissance est absolu. Celui qui s'en écarte est condamné à se trancher lui-même le doigt. Environ 90 000 membres sont répartis en 3 300 bandes. Le Yamaguchi-gumi, pratiquant l'absorption, a pris largement la tête du peloton. Systématisant plus efficacement que d'autres, le « jonokin », la perception du tribut payé par les groupes « affiliés », il a su également mieux gérer ses affaires.



Le revenu annuel des boryokudan est estimé à près de 10 milliards de dollars. Trafic de stupéfiants, jeux, taxe à la protection, racket de sociétés, etc., forment les quatre cinquièmes de leur activité, à laquelle s'ajoute celle de sociétés commerciales ou autres légalement implantées. Depuis une dizaine d'années, ils s'installent à Taïwan, sur la côte ouest des Etats-Unis, dans le Sud-Est asiatique et en Australie. A l'étranger, ils font du trafic de drogue ou d'armes à feu, se ménagent des caches de repli et auraient blanchi d'énormes capitaux dans les secteurs immobilier et touristique.

En Asie, les triades, sociétés secrètes de Chine au XVIIe siècle, ont choisi Hongkong il y a quarante ans pour y installer le centre opérationnel et financier de leurs trafics. La ville est l'une des plus riches et des moins réglementées du monde. Au début de cette décennie, ces triades décident de s'internationaliser en changeant de continent, anticipant le rattachement de Hongkong à la Chine populaire prévu pour 1997. Leur ascension suit le boom de la région « Pacifique ». En matière de stupéfiants comme de racket, elles prendraient le dessus sur Cosa Nostra et la Mafia italo-américaine.

Désormais, elles sont infiltrées dans les fortes communautés réfugiées d'Europe, d'Amérique et d'Australie. Elles ont su s'allier avec les sociétés secrètes voisines du « Triangle d'or », contrôlant ainsi l'accès à la production d'héroïne. Ou encore avec les yakusa, les Jeunes Turcs de Singapour, le Grand Cercle et la Bande de Hunan en République populaire de Chine, les Saïgon Cowboys et les Tigres blancs chinois des Etats-Unis. Ainsi sont-elles en mesure d'imposer à la Mafia le partage des marchés de consommation de drogue.

« Soldats » et « hommes d'honneur »

Au cœur des triades, le pouvoir appartient au clan de Hongkong, d'où il recycle et transfère ses profits à l'étranger. Bientôt la Chine s'ouvrira. Pour les triades, une nouvelle route moins chère et moins coûteuse ?

Cosa Nostra pour la Sicile, la Camorra en Campanie, la N'dragheta en Calabre et la Sacra Corona Unita dans les Pouilles sont toutes des associations nées de la tradition rurale, celle du latifundium où il fallait assurer la protection des biens et des personnes. Implantées depuis dans les villes, tenant les trafics de stupéfiants, d'armes et de devises et d'autres activités transnationales, elles n'ont plus de frontières. Leurs moyens sont de plus en plus sophistiqués, car elles engagent des capitaux considérables. Leurs dirigeants ont le talent de vrais chefs d'entreprise.

Cosa Nostra, la plus ancienne, devenue holding multinationale, entretient des liens étroits avec sa branche américaine. Ces jours derniers, l'arrestation de son « parrain », Salvatore « Toto » Riina, a fait la « une » de la presse mondiale (*le Monde* daté 17-18 janvier). La « famille » est l'unité de base, contrôlant une partie du territoire – sa zone d'influence. Les « soldats » et les « hommes d'honneur » qui la composent, par groupe de dix coiffés d'un *capodecina*, doivent obéissance au « chef de famille ». La « commission » ou « coupole » regroupe les « chefs de canton » ayant chacun autorité sur plusieurs familles. L'organisation de Palerme règne à l'intérieur de la coupole. Sur le seul sol sicilien, elle regrouperait trois mille cinq cents affiliés, dans cent quarante « familles ». Tous doivent obéir à la loi du secret absolu, l'omerta, sous peine de mort.

Au début des années 50, des marchands d'héroïne américains demandèrent à leurs amis siciliens un soutien logistique. La morphine-base était alors transformée dans des laboratoires de Marseille. Quinze ans plus tard, après le démantèlement de cette « French Connection », commence une époque dorée, pour Tommaso Buscetta entre autres, devenu plus tard un célèbre repenti. La Mafia prend en main le trafic avec les Etats-Unis, important la cocaïne d'Amérique du Sud, transformant la morphine du Proche-Orient dans ses laboratoires de Sicile ou de Milan, et vendant à ses correspondants de New-York – les « familles » Bonventre et Bonanno. Bientôt, elle s'approvisionne directement en Asie du Sud-Est, pour des quantités d'héroïne beaucoup plus importantes.

En 1980, l'enjeu économique de ce trafic de stupéfiants est devenu considérable. Et la guerre éclate, entre familles. Depuis, celle des Corleonesi, issus de la bourgade de Corleone a pris le pouvoir. A sa tête, Salvatore Riina, arrêté le 15 janvier 1993. Les perdants, réfugiés en Amérique du Sud ou en Espagne, continuent leurs trafics et investissent en résidences et restaurants.

La Camorra de la région napolitaine, spécialisée après la guerre dans les « combines » en fruits et légumes et la contrebande de cigarettes étrangères, se lance dès 1970 dans le commerce des stupéfiants. Jouant les seconds rôles dans le trafic d'héroïne et de haschisch pour le compte de la Mafia, elle prend une place croissante en matière de cocaïne : elle se charge du transport, devient même une base stratégique dans les pays de production. Plus individualistes, certains de ses membres sont cependant affiliés à Cosa Nostra, comme Michele Zaza. Ce dernier d'ailleurs, après une scission sanglante de la Camorra, prend la tête de la Nuova Famiglia, branche adverse de la Nuova Camorra Organizzata de Raffaele Cutolo.

Organisations rivales et amies

Jadis, les Robin des Bois de la N'drangheta, dont le nom vient du grec, se mettaient au service du peuple assailli par les troupes piémontaises. Dans cette organisation réputée aujourd'hui la plus cruelle, imprévisible, structurée comme une secte, on est admis après avoir tué pour montrer son habileté et son absence de scrupules. Sa hiérarchie, du « tronc », le chef au pouvoir absolu, aux « feuilles », les traîtres qui tombent, copie celle de l'Arbre de science. De la spéculation sur la production d'huile d'olive et d'agrumes, elle se lance dans la contrebande de cigarettes puis dans le trafic de stupéfiants où elle traite à égalité avec la Mafia. Championne de l'extorsion de fonds et des rapts avec demande de rançon, elle a su ainsi s'infiltrer dans l'économie régionale, en particulier dans la sous-traitance de travaux publics, sur ses terres comme au Nord où elle profite d'une forte colonie immigrée. A Toronto, elle entretient des liens étroits avec une « famille », Sidern Group. Elle a ses exilés, fort actifs, en Australie, en Allemagne, en Suisse, à Antibes, Marseille, Menton et Nice.

Rivales par nature, au fil de leurs migrations successives, ces organisations du crime ont su devenir amies, par sagesse. Leur intérêt commande de gérer les nouvelles frontières. Le jeu financier, lui, les ignore...

DANIELLE ROUARD

Prochain article :

L'infiltration du système financier : recettes dernier cri

Alerte à la déstabilisation

En terrain mafieux, il faut avoir de la mémoire. Le crime organisé a commencé au début des années 80 son infiltration déstabilisatrice dans l'économie légale occidentale. Les premiers scandales d'alors rebondissent après des années sur le plan judiciaire. Aujourd'hui, des repentis commencent à révéler le fond de l'affaire. Dans de nouvelles enquêtes réapparaissent les acteurs d'hier. Toujours avec l'omniprésence du sang.

Ainsi le krach du Banco Ambrosiano en 1984... Son président, Roberto Calvi, appelé le *« banquier de Dieu »*, se pend acrobatiquement sous un pont de Londres. Des pertes de plusieurs milliards de dollars – avoirs qui étaient en partie ceux gérés par Mgr Marcinkus, le financier du Vatican, ou ceux de brokers de plusieurs paradis fiscaux. Huit ans plus tard, au cours de l'été 1992, le « repenti » Mutolo confirme que Roberto Calvi a bien été assassiné, après un court séjour dans le Tessin, sur ordre d'un *capo* éminent, le caissier de la Mafia sicilienne.

A la Nugan Hand Bank, off-shore australienne, le président se tue quatre fois et jette son arme ! Cette affaire a embarrassé un temps les services de renseignement australiens et américains. En 1990, la BCCI appartenant à l'émir d'Abou-Dhabi doit répondre en justice, dans plusieurs pays, des milliards de dollars « lavés » par le biais des crédits fictifs qu'elle accordait généreusement. Rares sont les clients à s'être présentés au remboursement proposé par l'émir à titre de réparation.

De fait, le recyclage, seule activité à être gérée globalement sur le plan mondial, peut altérer par son volume la concurrence internationale et secouer les marchés de valeurs en fonction des flux qu'il suscite. Fin septembre 1992, devant le Conseil de l'Europe réuni sur ce sujet, *« la gravité croissante du phénomène »* fut soulignée par M. William C. Gilmore, chef du service de délinquance économique au secrétariat du Commonwealth à Londres.

Changement de cap

Les banques américaines se sont les premières dotées d'un guide pour prévenir le blanchiment. La Bank of England Joint Working Group recense à l'intention des institutions bancaires et financières quarante-quatre indicateurs – les *« shopping lists »* – d'activités suspectes. Elle se prépare à étendre ce guide aux marchés de l'assurance et de l'investissement. En France, veillent l'Association professionnelle des banques (APB) et la Commission des opérations de Bourse (COB).

Contre le blanchiment existent des structures, des conventions internationales, des règlements européens et des dispositions nationales *(lire notre autre encadré)*. La diversité de ces textes peut faire le jeu des trafiquants-baladeurs. Limite-t-on l'argent sale à celui des stupéfiants ? Comment définit-on le crime associatif de type mafieux ? S'engage-t-on à saisir les biens et capitaux en odeur de Mafia ? Comment intervient-on sur des marchés autres que bancaires ? Où s'arrête l'ingérence ? Le débat actuel est dissonant à l'intérieur de la CEE, comme aussi entre l'Europe et les Etats-Unis.

Quelques précurseurs conseillent un changement de cap. *« Mieux vaut une Mafia appauvrie qu'une Mafia en prison »*, insistait en septembre dernier Francesco Di Maggio, magistrat célèbre de l'ex-Pool anti-Mafia. Il s'exprimait devant l'ISPAC, institut créé à Milan en 1991 et formé d'organisations non gouvernementales qui soutiennent le programme de l'ONU pour la prévention du crime. *« Nous devons remonter les routes du recyclage pour appauvrir la criminalité organisée »*, précisait Francesco Di Maggio. *« Les accords bilatéraux entre Etats ne sont pas suffisants. Il est utile d'avoir une entente compacte au niveau supranational qui accepte de renverser la logique de l'investigation. Il faut partir des organisations criminelles pour arriver au système bancaire, et non l'inverse. »* En bref, suivre ce que font, en pionniers, les autorités américaines : *« Il nous faut activer des systèmes d'intelligence, appuyés sur les services secrets. »*

D. R.

Un arsenal contre le blanchiment

Voici l'arsenal de guerre mis au point contre le blanchiment des capitaux.

- 1984 : création à Interpol d'un groupe spécialisé sur les fonds provenant d'activités criminelles (FOPAC), travaillant avec l'International Banking Security Association.
- 14 juin 1985 : accords de Schengen.
- Décembre 1988 : convention de Vienne de l'ONU.
- Juillet 1989 : lors d'un sommet à Paris, les sept pays les plus industrialisés (G 7) décident de créer le GAFI, Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux.
- Mai 1990 : ouverture au ministère de l'intérieur de l'Office central de répression de la grande délinquance financière, disposant d'antennes à Paris, Versailles, Marseille, Lyon et Bordeaux, et coordonnant les activités en matière de la police, de la gendarmerie, du fisc et des douanes.
- Juillet 1990 : création à la Direction des douanes au ministère des finances de TRACFIN (Traitement du renseignement et de l'action contre les circuits financiers clandestins).
- Septembre 1990 : convention du Conseil de l'Europe.
- 10 juin 1991 : directive de la CEE, applicable au 1er janvier 1993.

CULTURE

THÉATRE

Noblesse et ironie de la « première tragédie américaine »

Un mélodrame sauvage mis en scène par Matthias Langhoff et soutenu par des comédiens remarquables

LE DÉSIR SOUS LES ORMES
Au Théâtre des Amandiers à Nanterre

La terre est aride, bosselée, au centre d'un cyclorama couvert de nuages rouges. Elle est encerclée d'un tulle qui, pendant la durée de la représentation, la sépare du public. La terre est vraie, que le patriarche Ephraïm Cabot laboure avec une petite charrue. Et la voix d'Alain Cuny dit le texte d'Eugène O'Neill qui pose avec une fascinante minutie le décor et les personnages de sa pièce, *le Désir sous les ormes*. *« Deux ormes gigantesques, dont les branches s'inclinent jusqu'au toit qu'ils semblent à la fois protéger et dominer, avec quelque chose de maternel, d'écrasant et de jaloux »*... C'est ce que l'on entend, mais on ne voit pas d'arbres, seulement des plages d'ombre sur ce tulle qui provoque un effet d'éloignement, une impression de souvenirs, de film ancien aux couleurs éteintes.

On a l'habitude de dire que *le Désir sous les ormes* est la première tragédie américaine. L'histoire se passe au milieu du siècle dernier, en Nouvelle-Angleterre. C'est celle d'un vieux paysan, de sa ferme, de ses trois fils et de sa troisième femme, bien trop jeune pour lui. Elle va séduire le plus jeune fils, il lui fera un enfant que le père s'attribuera, à qui il léguera la ferme et qu'elle étouffera dans son berceau pour prouver à son jeune amant un amour désintéressé... Au-delà des rappels de *Phèdre* et de *Médée*, se retrouvent les mythes fondateurs du pays : la famille, la Bible, le puritanisme et sa principale conséquence, la maladresse brutale des rapports entre hommes et femmes, l'attachement névrotique des immigrés à une terre qui leur donne leur légitimité, mais sur laquelle ils ne se sentent pas encore enracinés. La fièvre de l'or aussi, et puis le rêve de la Californie, paradis sur terre... Cette mythologie léguée par le grand Hollywood est portée par la voix tellurique d'Alain Cuny, et son phrasé de prêcheur, utilisés dans toute leur impressionnante noblesse, non sans une sorte d'ironie admirative – façon de dire : qui pourrait aller aussi loin que Cuny, aussi loin que O'Neill...


MARC ENGUERAND
Jean-Marc Stehlé (Ephraïm) au milieu du décor chaotique de Matthias Langhoff.

Le spectacle de Matthias Langhoff – créé à Rennes, au TNB (Théâtre national de Bretagne), et repris aux Amandiers de Nanterre – ne refuse aucun excès de ce mélo sauvage, ni sa force épique. Mais il laisse aux personnages leur caractère de pauvres humains se détruisant à force de chercher un Dieu à leur image – *« Quand on peut faire pousser du blé dans les pierres, c'est que Dieu. Il vit en vous. Eux autres, ils étaient pas assez forts pour ça. Ils se figuraient que Dieu. Il est commode »*, dit Ephraïm. *« Dieu. Il est dur et solitaire »*, dit-il encore à la fin tandis que le shérif emmène sa jeune femme... Ces gens portent toujours en eux la blessure de l'arrachement. Ils creusent la terre hostile pour la posséder. Ils sont là, vulnérables et puérils, dépassés par leur destin, par une force dominatrice. Comme dans la tragédie, sauf qu'ici cette force incontrôlable est celle de leurs pulsions. Freud est passé par là.

Surréalisme fougueux des situations

Grandeur et ironie. Décalage entre ce que disent les indications scéniques et ce que font les comédiens. Réalisme des comportements et surréalisme fougueux des situations. Dureté des scènes triviales et douceur sulfureuse d'une fête fantasmatique où un violon qui joue les airs du vieux pays dénude la réalité, entraîne les actes irrévocables. Théâtralité affirmée des actions et clins d'œil au cinéma dans leur enchaînement, dans l'accompagnement musical – d'Olivier Dejours. Naturalisme des éléments du décor – charrue, vaches, cheval, cailloux, ustensiles de cuisine – et poésie de ce décor chaotique – également de Matthias Langhoff – à la fois géographique et mental où tout est en ordre et rien à sa place, comme bousculé par un tremblement de terre, par l'ouragan des passions ; l'intérieur et l'extérieur se superposent et communiquent ; le haut est en bas, *la droite est à gauche et vice-versa* ; pour se rendre d'un endroit à l'autre, les personnages passent par un souterrain ; ils tournent en rond à l'intérieur du tulle qui les encercle.

A ces personnages, les comédiens donnent une vie intense, inquiète. Ils apportent aux schémas du mélodrame un élément de danger, comme s'ils pouvaient, un instant, choisir de s'évader. D'avoir nourri un espoir, ils paraissent plus émouvants, et c'est alors qu'ils atteignent la dimension de la tragédie. L'art de provoquer l'attente de l'impossible est la grande force d'Eugène O'Neill, de toute une littérature américaine, y compris la plus feuilletonesque. L'art d'y faire croire est celui des comédiens. La puissance brutale de ce spectacle ne tient pas seulement à la subtilité des distorsions, à la somptuosité des images, des éclairages crépusculaires. Elle tient à la distribution.

Il y a les deux frères aînés (Gilles Privat et Pierre Meunier), aventuriers poussés par une révolte obtuse. Il y a le trio équivoque composé du mari trop vieux (Jean-Marc Stehlé), de la femme trop jeune (Evelyne Didi) et du fils (Clovis Cornillac), garçon terrassé par ce père au-dessus des lois et de ses propres faiblesses, aussi lointain et terrible que Jéhovah, que Zeus tonnant. Le fils le hait d'avoir laissé mourir sa mère, de se faire le porte-parole de Dieu. Il le hait, le craint, et d'une certaine façon le respecte. Mais quand arrive cette femme si charnelle, entre passion et vengeance, le drame se met en marche. Somptueuse tentatrice, Evelyne Didi porte en elle la violence, la cruauté, la générosité de la vie. Elle est remarquable. Ces trois personnages, unis par une sensualité presque enfantine, sont déchirants, terrifiants. Un formidable trio de comédiens.

COLETTE GODARD

▶ Théâtre des Amandiers à Nanterre, salle polyvalente. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 heures. Du 28 janvier au 27 février. Tél. : 46-14-70-00.

PHOTOGRAPHIE

Sacerdoce en Gironde

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Des lieux de la photographie ont poussé comme des champignons, un peu partout en France, durant les années 80. On ne compte plus les villes ou villages qui arborent fièrement leur festival, leur « mois », leur centre ou leur galerie, mais dont les actions, favorisées par des élus *en mal de notoriété*, oscillent entre bricolage et patronage.

Bordeaux est un contre-exemple, tant la municipalité ignore superbement cet engouement pour l'image fixe. Au point, dit-on, que pour voir de la bonne photographie il faut fuir cette capitale sinistrée et aller jusqu'à Toulouse, où Jean Dieuzaide domine tout le Sud-Ouest du haut de son Château d'Eau. Il existe pourtant à Bordeaux une association, qui va fêter cette année son quinzième anniversaire, et dont le bilan est plus qu'honnête : l'ARPA (Action et recherche photographique en Aquitaine). Depuis 1978, Jean-Marc Lacabe et son équipe ont présenté plus de soixante dix expositions de qualité – Plossu, Sander, Strand, Doisneau, Ghirri, Fontcuberta, Guibert, Appelt.

Leur espace d'exposition, en étage, est modeste ; le travail proche du sacerdoce et les retombées confidentielles. Mais la ville n'a attribué que 50 000 francs de subventions depuis 1978. Autrement dit, une misère. Pour vivre et organiser des expositions (300 000 francs par an), l'ARPA a organisé une centaine de stages de formation en quinze ans. Son exposition en cours est exemplaire. Anna Fox, trente-deux ans, est une Anglaise qui se situe dans la tradition documentaire britannique (Bill Brandt, Tony Ray Jones), un des mouvements les plus novateurs de la photo européenne contemporaine.

Anna Fox a étudié avec Martin Parr, le chef de file de ce mouvement documentaire, et ça se voit. Tout semble propre dans cette vie de bureau minutieusement décrite. Mais les mécanismes du travail tournent ici à l'absurde, par le jeu de couleurs flambantes et corrosives et des poses qui figent les mouvements les plus anodins.

L'ARPA a aussi demandé à quatre photographes représentant quatre approches différentes – Alain Ceccaroli, Marina Cox, Carl de Keyzer et Laurent Septier – un travail sur le pays de Langon, le fief des fameux sauternes.

Il y en a pour tous les goûts, selon que l'on préfère le paysage au portrait, le reportage à la vue autobiographique. Les photos s'additionnent sans vraiment former ce fameux ensemble, limpide et rare, dont rêve chaque commanditaire. Mais c'est la loi du genre, de ne pas marcher à tous les coups.

MICHEL GUERRIN

▶ « Work Stations », d'Anna Fox, ARPA, 17, rue de Candale, 33000 Bordeaux. Tél. : 56-91-88-12. Jusqu'au 30 janvier.

▶ « Pays de Langon, Notes d'artistes », Centre des Carmes, 33210 Langon. Tél. : 56-63-14-45. Catalogue 60 francs. Jusqu'au 14 février.

Baudrillard côté chambre noire

Le philosophe expose ses images : un éloge manqué de la banalité et du détail

D'abord, on se demande ce que Jean Baudrillard fait en ce lieu. Le philosophe expose ses photos dans un immense espace des Champs-Elysées, occupé par des tableaux américains aux couleurs vives, épaisses, fluo et au goût aussi douteux que l'intitulé : « New New Painting ». Peu importe, Baudrillard est bien là, avec ses petits formats en couleurs, dans un renfoncement de l'espace.

Ce sont des photos vides de gens et pleines d'objets prises un peu partout dans le monde, dans des villes surtout, New-York, Miami, Amsterdam, Zeebrugge... On y voit beaucoup de murs délabrés, quelques coques fatiguées de barques, des « collages » de façades sans profondeur. Ici, douze slips sèchent sur un fil ; là, du matériel de bricolage est accroché au mur. Ailleurs, une voiture déglinguée, une pompe à essence « taguée ».

Ce sont des « couches de réel », dit-on, des dépôts abandonnés ou accumulés, cadrés sans effet aucun avec des couleurs douces. Un inventaire ? L'entreprise n'est pas assez systématique. Plutôt des fragments *anti-spectaculaires* et *coupés de tout contexte*.

Baudrillard a écrit sur la photographie. En toute logique, ses mots renvoient aux images produites, notamment dans *la Transparence du mal* (1990) : *« Créer une image, ça consiste à ôter à l'objet toutes ses dimensions une à une : le poids, le relief, le parfum, la profondeur, le temps, la continuité et bien sûr le sens. C'est au prix de cette désincarnation, de cet exorcisme, que l'image gagne ce plus de fascination, d'intensité. »* Et plus loin : *« Vu dans une perspective d'ensemble, du côté du sens, le monde est bien décevant. Vu dans le détail, et par surprise, il est toujours d'une évidence parfaite. »*

Sur ce registre de l'éloge de la banalité et du détail, la concurrence est rude, depuis Atget jusqu'à Walker Evans, en passant par Friedlander et quelques plasticiens d'aujourd'hui. Baudrillard n'arrive pas à suivre le rythme et produit des images plutôt insipides et ennuyeuses. Une seule retient l'œil : trois angles (table, fenêtre, tableau au mur) perturbent un cadre où une lampe domine. La lumière vient agencer le jeu parfait des lignes et des couleurs. En fait, une image curieusement géométrique, qui vient contredire un propos trop limpide.

M. G.

▶ Galerie Gérard Piltzer, 78, avenue Champs-Elysées, 75008, Paris. Tél. : 42-89-43-59. Jusqu'au 30 janvier.

L'entière liberté d'écrire d'Apollinaire

La guerre de 1914-1918 et la correspondance surréaliste avec sa mère sont au centre d'une soirée consacrée au poète

LE MAL-AIMÉ
à la Maison de la poésie à Paris

« Le poète réclame une liberté aussi grande qu'un journal qui peut parler de tout en une seule page. » C'était le mot d'ordre de Guillaume Apollinaire, qui militait pour la liberté d'écrire, entière : liberté des mots, des vers, des rythmes, des informations, tout cela sur une même page, à côté de quoi même Baudelaire ou Verlaine étaient à ses yeux prisonniers de dizaines d'entraves, arbitraires.

« Il flotte dans mes bottes / Comme il pleut sur la ville / Au diable cette flotte / Qui pénètre mes bottes », écrivait-il, singeant Verlaine. La soirée célébrant Apollinaire, que Michel de Maulne anime à la Maison de la poésie, une ronde de poèmes, magies, chansons, apparitions, qu'il appelle *le Mal-Aimé*, privilégie cependant les poèmes « réguliers » d'Apollinaire, style *Sous le pont Mirabeau coule la Seine* comme les « petits airs » en vers courts, nostalgiques. Chansonnettes élégiaques qui prennent parfois un ton plus grave : *« Vous partez ? – Oui c'est pour ce soir / Où allez-vous Reims ou Belgique / Mon voyage est un grand trou noir / A travers notre République / C'est tout ce que j'en peux savoir. »* Car nombre de pages d'Apollinaire sont hantées par la guerre de 1914-1918 : blessé à la tempe par un éclat d'obus, il allait être trépané.

A la Maison de la poésie, trois acteurs : Michel de Maulne, apparition fantomatique, bandes molletières (le soldat), il murmure d'une voix absente, pure, les vers d'Apollinaire style chansons grises, comme : *« Dis l'as-tu vu Gui au galop / Du temps qu'il était militaire / Dis l'as-tu vu Gui au galop Du temps qu'il était artiflot / A la guerre. »* Féerique dans des soies de Fortuny, Ophélie Orecchia, cheveux fous, longs bas de laine rouge, donne les échos de ces chansons, comme dans une forêt, elle fait songer à bien des jeunes filles qu'Apollinaire aima, et qui lui échappèrent.

Troisième larron : Jean Valière, en long haut-de-forme gris argent, houppelande (mais les molletières lui aussi sous le manteau), se donne des allures de poète, dandy sans trop de sous. A noter que Michel de Maulne lui fait ouvrir, par moments, un parapluie – rappel sans aucun doute des lettres de la maman d'Apollinaire : son fils était en Allemagne, et dans chaque lettre elle lui recommandait d'acheter un parapluie. *« N'oublie pas, si tu ne l'as pas encore fait, d'acheter un parapluie... Je suppose qu'à Berlin tu pourras trouver un parapluie au-dessous de 40 marks, car tu dois être très embarrassé s'il pleut... As-tu acheté un parapluie au moins, autrement tu vas abîmer tous les costumes »* ...

C'est Apollinaire qui inventa le mot « surréalisme ». Il voulait dire : « plus réel que le réel », et « réel autrement ». Il a eu cette jolie formule : *« Quand l'homme a voulu imiter la marche, il a créé la roue qui ne ressemble pas à une jambe. Il a fait ainsi du surréalisme sans le savoir. »* La mère de Guillaume Apollinaire était une merveille de surréalisme. Et *le Mal-Aimé*, à la Maison de la poésie, a le charme inattendu de cette surprenante maman. Pour tout savoir d'Apollinaire, il faut absolument lire les lettres qu'il échangeait avec sa mère, qu'ont publiées, chez Corti, Gilbert Boudar et Michel Décaudin. En voici un passage, qui ne peut pas être coupé, tant on ne l'inventerait pas :

« Mon cher Wilhelm, j'ai enfin reçu ta lettre du 15 et ensuite ta carte du 16... Sois prudent, gare-toi pour ne pas recevoir un obus dans tes chevauchées à travers les bois ; et prends garde de ne pas tomber dans un fossé, dans un trou. Il paraît que les obus font des trous énormes, profonds, et ce serait terrible si tu tombais dedans avec ton cheval ! et même sans cheval, surtout si tu es tout seul et que tu n'as personne pour te secourir. Il paraît aussi qu'un obus en éclatant fait tomber des arbres, gare-toi pour ne pas être écrasé par un arbre. Enfin sois prudent et recommande-toi chaque soir à la Sainte Vierge ; est-ce que dans votre état-major il y a des interprètes ? Avez-vous aussi un dirigeable ? Un aéroplane ? N'y va pas surtout ! Je te félicite d'être devenu brigadier, continue jusqu'à général. Ecris-moi au plus tôt car je suis toujours inquiète. Je t'embrasse. Ta mère. »

MICHEL COURNOT

▶ Du mercredi au samedi à 20 h 30, dimanche à 16 heures. Jusqu'au 13 février. Tél. : 42-36-27-53.

CINÉMA

Al Pacino, Clint Eastwood et « Indochine » vainqueurs des Golden Globes

Alors que *Des hommes d'honneur* était donné favori et est reparti bredouille, *Scent of a Woman*, de Martin Brest, a obtenu trois récompenses lors de la cérémonie des Golden Globes qui s'est déroulée à Hollywood le samedi 23 janvier : celles du meilleur film dramatique, du meilleur acteur, pour Al Pacino, et du meilleur scénario, ce qui est assez curieux s'agissant d'un remake (de *Parfum de femme*). Succès également pour *The Player*, de Robert Altman, sacré par la critique meilleure comédie, avec un prix d'interprétation dans cette catégorie à Tim Burton. Mais la plus grosse ovation est allée à Clint Eastwood, qui a reçu le prix de la mise en scène pour *Impitoyable*, tandis que son compère Gene Hackman était consacré meilleur second rôle. Trois actrices britanniques (Miranda Richardson et Joan Plowright pour *Enchanted April* et Emma Thompson pour *Retour à Howards End*) ont été également distinguées. Enfin, *Indochine*, de Régis Wargnier, a été élu meilleur film en langue étrangère, ce qui semble de bon augure s'agissant de son éventuelle sélection pour les Oscars.

CULTURE

MUSIQUES

Sacher-Masoch chez Guignol

Scénographie à hauts risques pour un opéra anglais contemporain joué à Amsterdam

PUNCH AND JUDY
à l'Opéra d'Amsterdam

L'Opéra d'Amsterdam est unique en Europe. Une fois par an, son directeur artistique, Pierre Audi (transfuge du théâtre expérimental londonien) monte une production à haute tension. Le péril n'est pas de voir s'échapper le public : la bonne volonté des abonnés du jeune «théâtre pour la musique» néerlandais semble illimitée, sa curiosité acquise à jamais. Audi ne vide donc pas ses salles quand il invite un plasticien réputé d'avant-garde à scénographier des œuvres lyriques peu connues ou jamais données. Le risque est tout simplement de faire accoucher un théâtre lyrique conçu pour le répertoire d'un mutant artistique sans passé ni descendants.

On vit ainsi s'envoler comme plumes au vent, il y a deux ans (*le Monde* du 17 janvier 1991), les lourdes structures métalliques inventées par Ianis Kounellis pour *la Main heureuse*, de Schoenberg. Et une installation de hautes grilles enserrer au cours du même spectacle *Neither*, de Morton Feldman. Des matières, des mouvements se sont inscrits dans les mémoires comme une œuvre en soi : le but était là.

Voici aujourd'hui *Punch and Judy*, de Harrison Birtwistle, dans les décors et la scénographie de Georg Baselitz. Que sait le non-spécialiste de ce plasticien allemand ? Qu'il a décidé de défier les lois de la pesanteur en peignant ses personnages entre ciel et terre pour finir par les peindre résolument à l'envers. Et que sait le mélomane moyen de Harrison Birtwistle ? Rien. Ce sexagénaire est sorti de l'école de Manchester, et la musique anglaise a, comme on le sait, du mal à s'expatrier.

Or Birtwistle est un vrai grand compositeur d'opéra. Covent Garden créait l'an passé *Gawin* : le musicien, instruit à la fois de sérialisme et de modes médiévaux, s'y mesurait avec succès à un livret shakespearien et à des durées wagnériennes. *Punch and Judy*, composé entre 1966 et 1967, était sa première tentative pour la scène. Du théâtre de marionnettes pour enfants dont les personnages, comme les enfants, rêvent avec volupté de se couper en morceaux, de se taper sur la tête, de s'arracher le nez et de se tire-bouchonner les doigts de pied.

Souffrance et volupté

Signé d'un certain Stephen Pruslin, le livret apparaît, en fait, comme une suite de variations extrêmement sophistiquées sur le thème de la souffrance et de la volupté. Y sont évoqués les règlements de comptes répétitifs de Guignol et du gendarme. Mais aussi l'itinéraire initiatique de Faust partagé entre la crainte et la haine pour Méphistophélès. Pour arriver au couple sado-masochiste de la psychanalyse appliquée, couple ici incarné par Punch (celui qui fait mal) et le Choregos (celui qui tire les ficelles et que Punch finira par pendre haut et court), le tout s'appuyant, si l'on peut dire, sur la métaphore de la corde au cou.

On ne sait trop qui, de Freud, de Sacher-Masoch ou d'Artaud, a inspiré le scénario. Mais on comprend aussitôt que Baselitz ait été choisi pour transposer en grand, en énorme, ce théâtre de tréteaux suspendu entre pulsions et rédemption. Les pulsions sont en action dans l'aire de jeu du Choregos, grand enfant monstrueux qui, sur le côté droit du plateau, coupe en morceaux ses poupées de chiffon en ourdissant ses machinations. Mais l'autre dimension de la fable est projetée dans ces mêmes poupées, cette fois démesurées, que Baselitz a suspendues en fond de scène comme des totems mous, bicéphales, bisexuées. Poupées de sacrifice tribal qui tantôt prennent lourdement leur envol, tantôt s'agitent comme des ours, tantôt retombent inertes comme cadavres en décomposition. Décor ? Images de régression que l'on doit tous avoir dissimulées en nous et dont la réapparition frappe au cœur. Les jumeaux à l'état fœtal du rideau de scène ont, eux, la tête en bas. Baselitz a l'inversion têtue, même au théâtre, qu'il fréquentait pour la première fois.

L'action – niveau intermédiaire entre la miniaturisation et l'immensité des poupées, – ce sont de vrais chanteurs qui la jouent. Frénétiquement. Avec les mimiques exagérées et les poses caricaturales que l'on voit aux acteurs burlesques du cinéma muet. Coupé de longues méditations, un rythme infernal de vieux music-hall est maintenu par Pierre Audi, ici metteur en scène. Une table, une chaise, un escabeau, sont les accessoires à utilisations multiples, tout blancs dans les éclairages enténébrés de Jean Kalman.

A la tête de l'Orchestre de chambre néerlandais (à peu près ce qu'on fait de mieux dans le genre en Europe), Oliver Knussen, jeune chef anglais très demandé, dose avec autorité les ingrédients infiniments variés de la partition. Comme Stravinsky, et dans l'exacte lignée du Rake's Progress, Birt- wistle mélange sans complexe, pour les besoins du livret, des citations de ragtimes, des madrigaux Renaissance, le plain-chant et les antiennes, des dérives belcantistes entonnées dans des aigus torrides, le tout porté par un orchestre concassé, par des solos instrumentaux systématiquement décalés de la ligne vocale, par la multirythmie et la polytonalité agressives de l'écriture orchestrale. On retrouve ainsi dans la fosse la frénésie et la complexité expressive du livret. Les chanteurs, tous anglais, forment une vraie troupe, soudée... ligotée.

ANNE REY

▶ **Prochaine représentation : le 29 janvier, à 20 heures. Téléphone : 19-31-20-625-54-55.**

Hommage présidentiel

Paraissant frêle dans ce grand fauteuil de cuir crème, à côté d'une petite lampe juponnée de rouge, M. François Mitterrand est apparu soudain au milieu de la longue émission consacrée à Michel Berger, diffusée par France 2 le lundi 25 janvier.

Il est arrivé dans cette émission « de variétés » sans ordre hiérarchique, sans flonflons ni apparat. Pour dire avec conviction, simplicité, affection, que Michel Berger était, d'après lui, *« aérien, subtil et fort »*.

Ces qualificatifs, précisa-t-il, s'appliquaient à l'artiste, mais à l'homme aussi. L'hommage du président de la République au chanteur disparu n'avait rien d'incongru, mais, au contraire, quelque chose d'amical, d'*intime*. D'un peu *rare*.

D. H.

Visages de Massenet

Lille, Barcelone et Bologne s'associent pour monter « Werther »

LILLE

de notre envoyé spécial

Le public est venu nombreux et les fauteuils rapiécés du vénérable Opéra de Lille craquent comme la coque d'un vaisseau pris dans la tempête. Pas de coup de vent annoncé dans la salle pourtant : on donne *Werther* de Massenet, presque un opéra de chambre. Dehors, en cet après-midi du dimanche 24 janvier, la tempête souffle si fort que les grandes portes vitrées de la façade claquent dangereusement.

Par manque de moyens financiers, la ville de Lille n'a pu encore se lancer dans la restauration d'un bâtiment éprouvé par l'usage. Toujours faute de moyens, elle est contrainte de le faire fonctionner en pointillé, d'inviter des spectacles, des orchestres et des ballets, d'organiser des récitals, à défaut de pouvoir enchaîner les représentations lyriques. Mais ce *Werther* est une vraie production imaginée par son directeur artistique Ricardo Szwarcer et réalisée en coopération avec le Liceo de Barcelone et l'Opéra de Bologne.

Le rideau se lève sur un encombrant décor réaliste et poétique. Ces ruines de fontaines, d'escaliers, de murs étouffés par le lierre imposent une atmosphère mortifère autant qu'elles évoquent la peinture agreste prisée à la fin du XVIII[e] siècle et au début du XIX[e]. Et il n'est justement question que d'odes lancées à la nature, de serments d'amour et de mort dans cette adaptation française des *Souffrances du jeune Werther* de Goethe.

Entrelacs

Décors, costumes fin XIX[e] siècle et mise en scène sont de Hugo de Ana. Cet Argentin a réussi une adaptation qui colle au livret, sans en être une plate illustration. Plus le drame avance, plus il resserre sa direction d'acteurs, plus il fait de *Werther* un frère des héros véristes italiens. Filmée en noir et blanc, l'apparition de Charlotte en haut d'un escalier monumental dont le volume est décuplé par les éclairages splendides de Bruno Boyer, la mort de Werther dans un grenier grisâtre pourraient également se rattacher au courant expressionniste. C'est dire l'ambiguïté du travail de Hugo de Ana, source d'interrogations sans fin sur le vrai visage de l'œuvre et du personnage de Massenet.

Les chanteurs sont excellents, même si la Charlotte de Béatrice Uria-Monzon souffre d'une diction inégale. Mais dès que son rôle devient plus dramatique, la mezzo devient compréhensible. Comme si le besoin impérieux de faire passer son texte à mesure que le drame se noue prenait insensiblement le pas sur le soin qu'elle met à produire de beaux sons. Catherine Dubosc est une exquise Sophie, qui a surmonté des problèmes vocaux qui inquiétaient ses admirateurs, il n'y a pas longtemps encore. Sa voix est aussi limpide, son expression aussi candide que quand elle nous avait ébloui dans *l'Amour et la vie d'une femme* de Schumann, il y a quatre ou cinq ans sur France-Musique. Laurence Dale, paralysé par le trac dans son premier air (il remplace Neil Rosenshein, malade), nous fait craindre le pire dans un rôle éprouvant. Il l'investit peu à peu d'un chant émouvant dont la sobriété trouve un écho pertinent dans la direction de Jean-Claude Casadesus. Le jeune ténor britannique, admirable Pelléas, est si crédible... qu'on en oublierait qu'il chante.

Pleurnicharde, sucrée, la musique de Massenet ? Sous d'autres baguettes peut-être, quand elles sont prisonnières de la tradition. Dirigés avec rigueur, voire avec une certaine austérité anguleuse par Casadesus, les entrelacs dessinés par cet harmoniste et mélodiste de légende qu'était Massenet nous rappellent que Debussy était l'un de ses admirateurs. Et Debussy ne pouvait pas se tromper ! L'Orchestre de Lille en impose par sa discipline. Chapeau bas aux cornistes et aux trombonistes.

ALAIN LOMPECH

▶ **Ce *Werther* sera donné en version de concert, le 2 février, à 20 h 30, au Théâtre de Boulogne-sur-Mer ; le 4, à 20 h 30, au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris ; le 6, à 20 h 30, à la Luna (scène nationale) de Maubeuge, et le 9, à 20 h 30, à l'Hippodrome (scène nationale) de Douai.**

□ **Deux chefs pour le « Bal masqué » à l'Opéra-Bastille.** – Thomas Fulton étant toujours souffrant, Michelangelo Veltri, directeur musical du Théâtre de Santiago (Chili), et Myung-Whun Chung, directeur musical de l'Opéra de Paris, se partageront la direction des représentations du *Bal masqué* de Verdi, à l'Opéra-Bastille. Michelangelo Veltri dirigera les 26 et 29 janvier et le 1[er] février, Myung-Whun Chung les 6, 10, 13, 16, 18 et 20 février.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Le Bien et le Mal

LA morale, c'est ce qui reste quand la politique a échoué. Puisque le collectif périclite, nous dit-on, place à la bonne conduite individuelle ! L'ennui, c'est que la vertu n'est plus une valeur cotée, pas même un placement. Le commerce partout présent lui a substitué le plaisir, plus vendeur. La religion a emboîté le pas. Et le jugement esthétique continue à lorgner vers l'abjection, tellement plus intéressante que le scrupule, ce manque de talent, et méritant d'être placée au-dessus des lois !

J'exagère ? Prenez la situation posthume faite à deux écrivains opposés par les idéaux et les comportements : Camus et Rebatet. Le premier a combattu le nazisme et exalté, avant tout le monde, la fraternité : il est de bon ton de ne plus voir en lui qu'un auteur pour classes terminales. Le second a servi le nazisme, bouffé du juif et touillé la merde humaine : relisez-le, vous dit-on, surmontez les vengeances mesquines de l'épuration, et vous verrez que la littérature est de son côté !

Deux livres, ces jours-ci, mettent en lumière l'injuste contraste : un essai de Jeanyves Guérin sur le citoyen Camus (Bourin édit.) et les *Lettres de prison* de Rebatet (Le Dilettante).

∴

Camus n'avait pas à aller au peuple, comme Sartre : il en venait. Tout le monde n'a pas la chance d'avoir une mère qui ne sait pas lire. Cela lui a évité de donner dans le panneau marxiste, mais l'a privé des conforts intellectuels allant avec. Devant chaque événement, il lui fallait inventer les compromis qui sont le tragique de l'humanité. L'Histoire ne l'a pas ménagé, en le sommant de choisir entre l'équité et sa terre natale d'Algérie, d'arbitrer entre les terrorismes, ou de plaider la clémence pour les collabos, meurtriers de ses frères d'armes. Bravement, il a flirté avec la charité chrétienne, et ferraillé avec ses chantres d'alors, tel Mauriac. Il n'y avait que des coups à recevoir. Moralité, si on peut dire : le voilà pour longtemps taxé de boy-scoutisme ; autant dire, en art, la honte.

Notre enfant de chœur s'est même offert l'honneur de signer, avec Mauriac et Paulhan, pour la grâce de Brasillach, bien que ce dernier ait désigné, sans trop de tourments, ses compatriotes aux pelotons allemands. Il savait qu'il ferait rire les amis du condamné. De fait, son geste n'a pas empêché que des « hussards », lors de la guerre d'Algérie, ironisent sur ses poumons de tuberculeux. La classe ! Aron, même lui, ne vit dans la phrase trop citée sur la justice et sa mère qu'un « mot d'auteur » !

∴

Jeanyves Guérin rappelle – on l'avait généralement oublié – que Camus est aussi intervenu en faveur de Rebatet. L'auteur des *Décombres*, lui, n'a pas pu l'ignorer. Quand il sortira de prison, en 1952, Camus et Paulhan (qu'il avait traité naguère d'*« aryen honteux de son prépuce »*) s'entremettront pour que paraisse *les Deux Étendards*, écrit en captivité.

La talent, à droite, dédaigne la gratitude, c'est sa force. Dans les *Lettres* qu'il adresse, de Fresnes puis de Clairvaux, à son ami Cailleux, le plus enragé des enragés de *Je suis partout* n'a pas de mots assez massacrants pour celui qui a eu la faiblesse de plaider sa cause.

Qu'il trouve *la Peste « pauvre, blafard, manqué, plat, artificiel »*, passe encore : on est là dans la subjectivité de l'opinion littéraire, toujours discutable. Mais on voit mal le chevaleresque, tant prôné par ailleurs, dans l'accusation portée en mars 1952, soit deux mois avant sa libération, contre l'*« hypocrisie »* de Camus et les manœuvres que ce dernier aurait déployées pour l'*« étouffer »*. Explication à méditer : Rebatet se donne l'excuse d'avoir réclamé la censure des confrères *« au nom de l'ordre »*, au lieu que les résistants le faisaient *« au nom de la liberté »*...

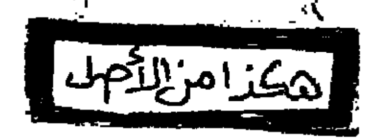
∴

Si on est convaincu qu'un artiste sublime peut coexister avec un citoyen piètre, on peu toujours relire Rebatet romancier.

On restera perplexe devant *les Deux Étendards*, pavé mystico-juvénile qui se ressent des déboires du militant. Comme Drieu, Déat et pas mal d'autres, l'ex-nazi se console de sa liaison manquée avec l'histoire des hommes en embrassant celle des religions. Quant aux *Décombres*, tant vantés, leur succès de 1942, on l'oublie, a tenu pour une part à ce que l'occupant réservait ses bons de papier à cette rumination de la défaite française, et qu'il avait interdit la concurrence judéo-marxiste (cela faisait du monde).

Reste que l'écrivain avait une vraie passion pour la littérature (ses lettres témoignent que les livres furent sa consolation en prison) et que la littérature la lui rendait, jusqu'à la convulsion, quand il était question de nos déchéances, de racaille républicaine.

Nous voilà revenus à la vieille fatalité qui sauve Rebatet par le soufre, qui efface Camus sous l'encens, et qui ne facilitera pas le salut par la morale qu'on nous prescrit : le Mal est plus prometteur de beautés que le Bien. On ne fait pas de bonne littérature avec de bons sentiments, tranchait Gide. En tout cas, pas de juste postérité.



POINT / LA CHANSON FRANÇAISE

Une lente érosion

Alors que s'est ouverte à Cannes la vingt-huitième édition du MIDEM (Marché international du disque, de l'édition musicale et de la vidéo-musique), la chanson française va mal. Bien sûr la chanson, au sens où on l'entendait du temps de Brassens et Brel, ne représente plus qu'une fraction de la musique populaire française. La diversité de cette dernière, des stars à disques de platine (Goldman, Cabrel, Hallyday) aux rockers (Mano Negra, Noir Désir) en passant par les rappers (MC Solaar) témoigne de sa vitalité. Pourtant, en 1992, la part de la production française sur le marché du disque est tombée à 39,9 % du chiffre d'affaires total de l'industrie phonographique, alors qu'elle était de 43,6 % en 1991. Le répertoire international (essentiellement anglo-saxon) passe, lui, de 45,5 à 49,8 %, le reste du marché étant occupé par les productions classiques. Cette érosion affecte un marché morose où la légère progression du chiffre d'affaires (3,5 %) ne masque pas la chute des ventes en unités.

L'industrie phonographique est sortie depuis trois ans de l'euphorie des années compact. Entre 1986 et 1988, les grandes compagnies ont profité de l'introduction du compact-disc, nouveau support plus cher qui obligeait à reconstituer une discothèque. Aujourd'hui, la priorité est accordée aux nouveaux talents. Or, en 1992, seuls quatre artistes, Pow Wow, Nilda Fernandez, Maurane et Dany Brillant, ont franchi pour la première fois la barre des 100 000 albums vendus, qui donne droit au disque d'or. Face à ce blocage, les éditeurs phonographiques incriminent la radio, et en particulier les trois réseaux FM destinés aux jeunes, NRJ, Skyrock et Fun Radio.

Mais la crise de la production française peut s'expliquer par d'autres facteurs, que ce soit l'absence de chaîne musicale ou la mauvaise couverture du territoire par les magasins spécialisés. Pendant ce temps, des artistes ont repris le chemin des écoliers – petites salles, premières parties, circuits alternatifs – avant de prétendre à un envol national. Le marché se scinde et se diversifie, en France comme aux Etats-Unis.

Comment vendre une musique qu'on n'entend pas ?

En octobre 1992, les études réalisées par la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), à partir des relevés de programme communiqués par les réseaux de radio, révélait que la part de la chanson française et francophone sur les trois grands réseaux FM destinés aux jeunes, NRJ, Fun Radio et *Skyrock, s'était effondrée* depuis le début de l'année (1).

Or, cet effondrement intervenait au terme d'un long processus institutionnel visant à renforcer la présence de la production française sur les antennes. Dès 1991, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) avait inclus des conditions de programmation musicale lors des renouvellements d'autorisation d'émettre. En août de la même année, M. Jack Lang, ministre de la culture, brandissait la menace du recours au Parlement pour l'imposition de quotas de chanson française, si les réseaux FM ne tenaient pas leurs engagements. En janvier 1992, à l'occasion du MIDEM, les trois réseaux signaient avec les éditeurs phonographiques regroupés au sein du SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique) des accords prévoyant un taux minimum de chanson française dans leur programme (12,5 % pour Fun Radio, 15 % pour Skyrock, 20 % pour NRJ), ainsi que la part que chaque réseau devait faire aux «nouveaux talents».

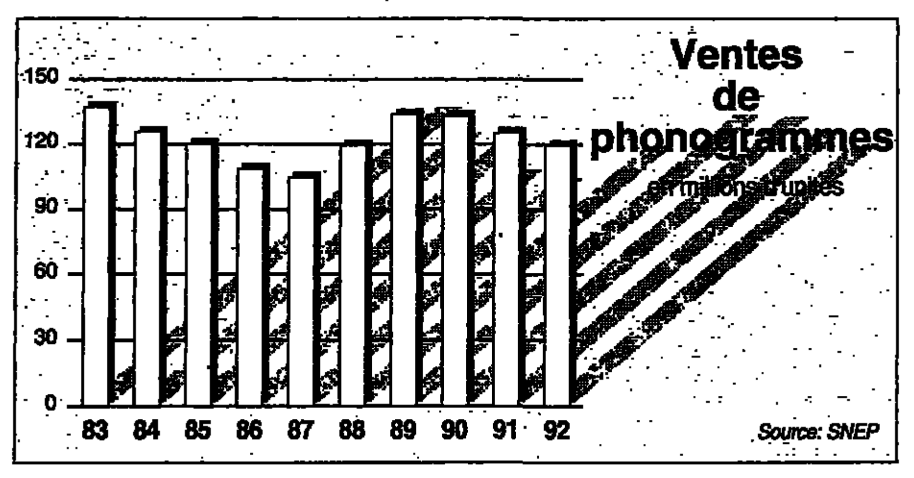
Face au non-respect de ces engagements, les éditeurs phonographiques, la SACEM et les artistes du Syndicat français des artistes-interprètes se réunissaient au sein du CLIM (Comité de liaison de l'industrie musicale) en décembre 1992, afin d'imposer le respect des minima. Le 14 décembre 1992, le CSA adressait une mise en demeure aux trois grands réseaux. Non sans effets, puisque, en décembre, la part de la chanson francophone était remontée à 8,1 % sur Fun-Radio, à 10,9 % sur Skyrock.

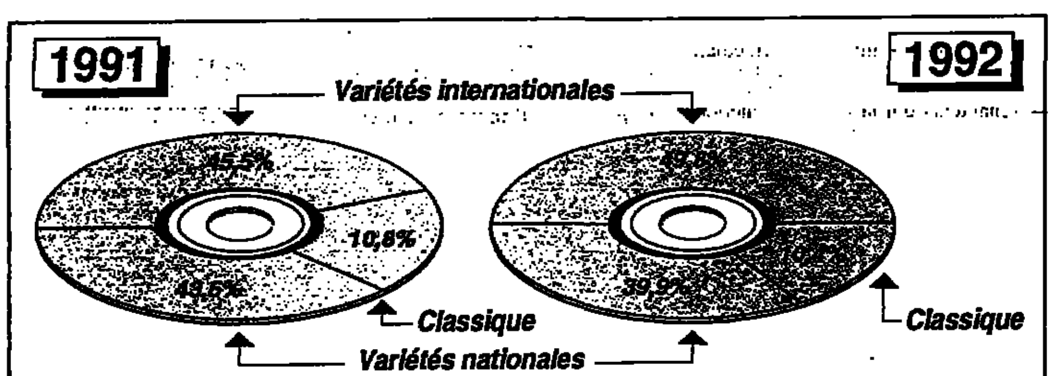
« Un assassinat de la curiosité »

Comment se passer d'un média que huit Français sur dix écoutent régulièrement ? Les stations généralistes (RTL, Europe 1, France-Inter) à forte programmation française, arrivent en tête des audiences cumulées. Mais les réseaux «jeunes» de la bande FM ont assuré leur emprise sur le public qui achète des disques, un auditoire jeune (15-35 ans), grâce à une programmation calquée sur les *radios nord-américaines* : *musique en* boucle, priorité aux tubes, *playlist* (liste des titres les plus fréquemment diffusés) réduite et déterminée par des panels (échantillons) d'auditeurs à qui l'on propose de juger – souvent par téléphone – des titres joués pendant trente secondes. Aux premiers rangs des radios commerciales musicales, NRJ (9,3 points, soit environ quatre millions deux cent mille auditeurs quotidiens (2), Fun Radio (5,8), Skyrock (5,5), suivies par Europe 2 et Nostalgie (4,5) qui visent une cible plus âgée (25-40 ans).

Sur une radio périphérique à vocation généraliste, fait remarquer Dominique Farran, directeur musical de France-Inter (11 points en audience cumulée), *« un titre qui passe souvent est joué de deux à quatre fois par semaine, huit fois dans les cas exceptionnels. »* Sur la FM, la *playlist* regroupe une quarantaine de titres, et les rotations peuvent aller jusqu'à un passage toutes les quatre-vingt-dix minutes. Les FM font vendre. Il suffirait qu'elles fassent preuve d'un peu d'audace, en matière de programmation.

Pour François Dacla, qui fut président de RCA-BMG avant de fonder en 1986 EPM, un label entièrement consacré à la chanson française (Léo Ferré, Anne Sylvestre, Bill Deraime), *« les FM sont toutes engagées dans une course-poursuite avec NRJ. C'est un club où on ne prend surtout pas de risques. Donc, même si les jeunes ont envie d'écouter du Ferré, aucun programmateur de FM n'aura le courage de l'imposer ».* Paul-René Albertini, PDG de Polygram-disques, explique : *« Les FM ne jouent pas le jeu. Ce sont des moulinettes infernales, des radios que l'on n'écoute plus, même si on les entend. C'est un assassinat de la curiosité. »* Trop de chanson française, dit-on dans les FM, fait baisser les taux d'écoute. Il y a des exemples et des contre-exemples. En France, Nostalgie (77 % de chanson française) est une des rares à afficher des résultats largement bénéficiaires. *A contrario,* M 40 (30 % de variétés nationales) *plafonne sans rémission (audience :* 1,4 point). Brandir la menace institutionnelle ne résout pas tout : le dispositif législatif se contourne aisément. Ainsi les réseaux français s'apprêtent-ils à satisfaire aux injonctions du CSA, mais en diffusant les valeurs sûres de la chanson française (Jean-Jacques Goldman, Jacques Dutronc, Patrick Bruel). Rien pour les nouveaux talents. L'exemple québécois montre que l'instauration de quotas élevés de chanson francophone (65 % pour certaines radios) a favorisé l'émergence de nouveaux artistes comme Jean Leloup ou Luc de Larochelière, sans catastrophe majeure pour les diffuseurs.





Côté FM, le raisonnement est simple : il y en a pour tous les goûts sur la bande FM. Les auditeurs ont le choix. Ceux qui écoutent Fun Radio, NRJ ou Skyrock, y trouvent la satisfaction d'y entendre beaucoup de variétés anglo-saxonnes, qu'ils appellent de leurs voeux. *« On ne peut pas mettre un flic derrière chaque auditeur »*, explique Benoît Sillard, PDG de Fun Radio, en passant au crible *« les contre-vérités exposées par la SACEM et les producteurs pour démontrer que les FM leaders sont responsables du grippage de la machine, alors qu'elles n'en sont qu'un mince rouage. Il y a mévente, on cherche un bouc émissaire. »* Les jeunes n'écoutent que les leaders FM ? *« Faux. Moins de 25 % des 15-35 ans les écoutent. L'immense majorité passe son temps à zapper. »*

Le spectre du désinvestissement

Les FM considèrent le français comme un patois et se désintéressent de tout ce qui se produit ici ? *« Faux, évidemment ».* Et de citer les nouveaux artistes soutenus par Fun Radio en 1992 : Alpha Blondy, Pascal Obispo, Zazie ou Pow Wow. Mais, de juillet à août 1992, soixante-treize titres français ont été présentés aux programmateurs de radio, et la société Mediacontrol, qui compile les rotations de titres sur les grandes stations FM (réseaux et radios régionales), n'a relevé que trois nouveaux talents français ou francophones sur les soixante premiers titres.

Roland Faure, qui suit le dossier radio au CSA, ne cache pas que les mises en demeure de décembre étaient les premiers pas d'une collaboration entre l'autorité de régulation et les auteurs et les compositeurs. Même si la mise en œuvre de sanctions paraît peu probable, le CSA peut s'appuyer sur le renouvellement des conventions dans certains grands centres urbains pour amener les réseaux à résipiscence. Les autori*sations d'émettre doivent prochaine*ment être renouvelées à Toulouse, par exemple, et l'on rappelle que les textes recommandent la prise en compte de *« l'expérience acquise d'un réseau »*, lors de l'attribution d'une fréquence à l'un de ses affiliés.

Mais la crise est aussi ailleurs ; le lancement d'un nouvel artiste sur le marché français par les moyens classiques (campagne de presse, publicité télévisée, marketing) coûte au moins 1 million de francs. Trop cher pour un indépendant, risqué pour les filiales de multinationale qui commencent à brandir le spectre du désinvestissement. Gilles Paire, président du SNEP et qui dirige le groupe Polygram en France, explique : *« C'est un constat. La menace pèse sur nous : celle de voir nos investissements ne pas être rentables. »* En attendant, les grands groupes essaient de contourner l'obstacle en développant de petites structures *(voir encadré)* et en s'efforçant d'utiliser d'autres moyens de diffusion que les radios FM, ou la télévision, cette dernière étant jugée unanimement *« en dessous de tout »* .

La chaîne hertzienne musicale qu'appellent de leurs vœux les éditeurs semble en effet plus que jamais dans les limbes. Des chaînes généralistes, seule M 6 consacre une place importante à la musique, à 70 % française *« mais à des heures peu accessibles »*, note le CLIM. Restent donc les chaînes câblées. MTV Europe, sœur européenne d'un réseau mondial, diffuse de Londres... moins de 5 % de musique française.

En face, MCM Euromusique fait valoir un bilan qui ne se limite pas à la simple diffusion de clips (même si, sur les vingt clips les plus diffusés par elle en 1992, quatorze sont francophones, *dont neuf de jeunes* artistes). «Rapatriée» à Paris depuis l'été après trois ans à Monte-Carlo, la chaîne a totalisé 4 800 heures de musique française par an et espère se placer comme «la» chaîne musicale francophone, diffusée vers dix pays par satellite et câble.

Dernier point de blocage, enfin, la distribution commerciale. Certains départements français ne comptent plus un seul disquaire. Aujourd'hui, 50 % des disques sont vendus par la grande distribution, hyper et supermarchés. Pour le reste, les multispécialistes (FNAC, Virgin) se taillent la part du lion avec 28 %, les disquaires et les chaînes de magasins de disques (Nuggets, par exemple) ne comptant respectivement que pour 10 % et 6 %. Les majors ont d'ailleurs contribué à la disparition des disquaires en leur imposant des conditions commerciales (minima de commandes très élevés) incompatibles avec leur survie. Aujourd'hui, *elles essaient de préserver ce qui* reste du secteur de la distribution indépendante en aidant à la constitution de réseaux, comme les «disquaires starters» qui regroupent certains grands magasins de l'ouest de la France. Ces initiatives s'accompagnent de quelques signes positifs : l'augmentation de la fréquentation des concerts, le sursaut des phonogrammes courts avec l'introduction du CD deux titres. Reste que la survie de la musique populaire dépend toujours de multinationales dont aucune n'a son siège à Paris.

(1) NRJ accordait 7,8 % de sa programmation aux titres français ou francophones, Skyrock 6 % et Fun 4,9 %, soit une baisse d'environ 10 % pour NRJ et Skyrock, de 7 % pour Fun.

(2) Taux d'audience cumulée du lundi au samedi mesuré par Médiamétrie pour les mois de septembre et d'octobre 1992. 1 point équivaut à 453 200 auditeurs.

Les majors se segmentent

En France comme ailleurs, les succès du jour au lendemain sont rarissimes. L'itinéraire de MC Solaar, passé de l'anonymat à la gloire le temps d'un album, sans jamais être monté sur scène, ne peut masquer les années de galère qu'ont connues la Mano Negra ou Nilda Fernandez. Cependant, il faut quand même survivre et profiter de ces années difficiles. Côté scène, on trouve le secours de petites salles, des associations. Côté disques, les petits labels indépendants des grandes multinationales, les majors, ont eu pour tâche de guider les premiers pas des artistes en studio.

Aux Etats-Unis et, dans une moindre mesure, en Grande-Bretagne, ce schéma reste en vigueur. En France, le premier album de la Mano Negra est sorti chez Boucherie Production, label indépendant, distribué par un indépendant, Musidisc. Mais ces derniers temps, le secteur indépendant de l'édition phonographique, traditionnellement fragile en France, a connu une véritable hécatombe. Danceteria, spécialisé dans le rock pointu, s'est déclaré en cessation de paiement en juillet dernier.

Du coup, les labels indépen*dants ont été contraints* à chercher un accord avec les majors. Certains ont été rachetés – New Rose, par Fnac Music, – d'autres ont conclu des accords de licence, qui les laissent propriétaires de bandes mais qui confient à la major, en échange d'un pourcentage accru sur les ventes, la fabrication, le marketing et la distribution. C'est le cas du label rennais Rosebud, en licence chez Barclay ou de Lithium, maison nantaise, avec le département labels de Virgin.

Mais le vivier n'est pas assez riche pour nourrir l'appétit des majors. Certaines ont donc décidé de fonder elles-mêmes de petites structures, capables de suivre des artistes depuis le tout début de leur carrière. C'est le cas de Squatt, créé en 1987 au sein du groupe CBS, devenu depuis Sony Music. Après quelques tribulations, Squatt s'est vu attribuer la mission de *« découvrir les nouveaux Noir Désir, Rita Mitsouko ou Alain Bashung »,* selon son directeur, Didier Tuaillon. Pour l'instant, le label a accueilli quelques groupes issus de la scène alternative. Les Satellites par exemple, qui ont doublé leurs chiffres de vente (30 000 exemplaires de leur album *Pied orange)* par rapport à l'album sorti chez l'indépendant Bondage. Barclay, la maison de disques «pointue» du groupe Polygram (Khaled, Bashung, Noir Désir...), a donc conclu un accord de licence avec Rosebud et a réactivé Nord-Sud, un label en sommeil dont la direction a été confiée à Peter Murray qui présidait aux destinées d'On The Track, le label indépendant qui publia les premiers albums des Négresses Vertes et d'Elmer Food Beat.

La barrière du disque d'or

Ces structures ne fonctionnent pas selon les règles du show-business classique. Les budgets d'enregistrement sont réduits, autour de 100 000 F, alors que le minimum, dans une major s'établit autour de 400 000 F. Les frais de promotion et de marketing sont en proportion et un album peut arriver dans les bacs des disquaires avec 200 000 F. C'est peu, mais c'est au-dessus des possibilités qu'offraient les indépendants. Le budget annuel de Squatt est de 6 500 000 F, et Didier Tuaillon s'est vu accorder cinq ans pour démontrer la rentabilité de l'entreprise. Rosebud de son côté, a réalisé 300 000 F de chiffre d'affaires en 1992, avant l'accord avec Barclay.

Ces budgets ne sont pas répartis de la même façon que ceux des majors. Même si elles gardent toujours un œil sur les grands médias (radios FM, télévisions), ces petites structures consacrent plus d'efforts à faire parler de leurs artistes dans la presse spécialisée, à les faire passer sur les radios rock et surtout à leur faire faire de la scène. Didier Tuaillon affirme que *« tour support »* (aide aux tournées) est le premier poste de son budget promotion.

Mais pour le moment, ces petites structures n'ont pas réussi à accéder au paradis, en l'occurrence le « Top 50 ». Pour passer la barrière du disque d'or (100 000 exemplaires), il faut classer une chanson au « Top 50 ». Face à la segmentation du marché en tribus, les labels sont une première réponse. Mais l'objectif ultime de toutes les majors reste le *crossover,* la fédération des tribus en un immense succès commercial. Pour l'instant, les petites structures s'en sont révélées incapables.

Nilda Fernandez : « Il faut cesser de rendre le voisin responsable »

Entré dans la carrière il y a une dizaine d'années, Nilda Fernandez s'est haussé au rang d'espoir confirmé de la chanson française depuis la sortie en 1991 de l'album Nilda *(250 000 exemplaires vendus à ce jour). Au bout d'un parcours sans fautes depuis un an et demi, dont une Victoire de la musique, il quitte EMI, sa maison de disques d'origine, pour intégrer l'écurie Polydor.*

« Votre succès est-il passé par le club des FM ?

– Seulement par certaines, ainsi que par les radios périphériques, qui, elles, font leur travail correctement. Parallèlement, le clip marchait très bien sur M6. Le public a suivi. J'ai fait en même temps beaucoup de petites scènes, sans moyens, mais en prenant soin de bien caler le spectacle, de trouver les musiciens adéquats, etc.

» Je ne suis jamais passé sur les grosses FM. Certaines FM prennent leurs auditeurs pour des demeurés. Le directeur général de NRJ gémit à chaque interview sur l'absence de production française. C'est de la mauvaise foi. Chacun sait que la politique des panels, de l'échantillonnage par téléphone, ou l'hystérie de l'Audimat à la télévision – alors, là, en matière de chanson française, c'est la honte, le désert, on ne le dit pas assez – sont des appels au mensonge, à la tricherie.

– Croyez-vous, comme les maisons de disques, que les FM soient responsables du recul de la chanson française ?

– Non, il faut nuancer, cesser de rendre le voisin responsable. C'est comme au rugby, c'est la passe en arrière. Chez EMI, on ne croyait absolument pas à mon album. Je ne rentrais dans aucun format habituel. Au début, EMI décourageait les journalistes qui voulaient me rencontrer pour des interviews : pour la promotion, je n'étais pas prioritaire. Le travail a été fait totalement à l'envers. Ce sont les médias qui ont informé ma maison de disques. *[La direction d'EMI se refuse à commenter ces affirmations.]*

– Vous parliez d'une responsabilité commune...

– Oui, il faudrait se demander d'abord où on en est soi-même. Mais on n'ose pas parler des artistes. La chanson est dans une logique industrielle dans laquelle on dispose de trois mois devant soi. C'est contraire à la logique artistique. Inconsciemment, les artistes se projettent aussi dans le court terme. Moi, je pense qu'il existe des gens à qui je dois m'adresser par tous les moyens, que ce soit en invitant douze personnes chez moi ou en faisant des disques. C'est une lâcheté monstrueuse que de se plier aux desiderata de radios ou d'une industrie qui n'ont pas encore compris qu'elles étaient aussi des entreprises de l'âme et non pas vouées à la seule consommation.

» En retour, l'artiste français, qui a, comme tout le monde, subi l'empreinte de Brel ou de Ferré, devrait toujours garder en tête qu'il doit être à la hauteur de cet héritage-là. »

Dossier réalisé par VÉRONIQUE MORTAIGNE et THOMAS SOTINEL

AGENDA

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Cycle Otto Preminger : Carmen Jones (1955), de Otto Preminger, 19 h ; Condamné au silence (1955, v.o.), d'Otto Preminger, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Entre la scène et la rue : Programme 15 : le drame familial mis en scène : le Scandale (1918), de Jacques de Baroncelli, 19 h ; la Cigarette (1919), de Germaine Dulac, Programme 16 : le cinéma, la photo, la scène, l'Homme du large (1920), de Marcel L'Herbier, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma mexicain : Ay, que tiempos, senor don Simon (1941, v.o. s.t.f.), de Julio Bracho, 14 h 30 ; Flor Silvestre (1943, v.o. s.t.f.), d'Emilio Fernandez, 17 h 30 ; l'Enjôleuse, v.f.), de Luis Bunuel, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Festival international de programmes audiovisuels : Salle 100 : Maigret et les caves du Majestic (v.o.) de Claude Goretta, 16 h 30 ; Pour demain (v.o.) de Fabrice Cazeneuve, 18 h 30 ; Nice Town de Pedr James, 20 h 30 ; Salle 100 : The Sea Full of Tears Totenkinderlieder de Libor Vaculik, la Luna Incantata de Vittorio Nevano, 16 h 30 ; la Croix-Rouge prise au pièce d'André Gazut, Dogs of War de Stephan Lambert, Cruel Doubt d'Yves Simoneau, 18 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ABOUT LOVE, TOKYO (Jap., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

L'ABSENCE (Fr.-All., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

L'ACCOMPAGNATRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45).

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44).

BEAU FIXE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76).

LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BHUMIKA (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BLADE RUNNER-VERSION INTÉGRALE (A., v.o.) : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

BODYGUARD (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).

CANDYMAN (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LA CHASSE AUX PAPILLONS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CHÊNE (Rou., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

COEUR DE TONNERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA CRISE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

CRUSH (Austr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).

DES SOURIS ET DES HOMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DRACULA (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES EXPERTS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FINZAN (malien, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Trianon, 18e (46-06-63-66).

FREUD QUITTE LA MAISON (Su., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

GLENGARRY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE GRAND PARDON II (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82).

GROCK (Suis.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

IN THE SOUP (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

INDOCHINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L 627 (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUNA PARK (russe, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07, 36-65-70-64) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES MEILLEURES INTENTIONS (danois, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

1492, CHRISTOPHE COLOMB (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA MORT VOUS VA SI BIEN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

L'IL QUI MENT (Fr.-Por., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

RIENS DU TOUT (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SIMÉON (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SIMPLE MEN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SISTER ACT (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LE SOUPER (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

THE LONG DAY CLOSES (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TOM ET JERRY, LE FILM (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TRUST ME (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

UN COEUR EN HIVER (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE ÉTRANGÈRE PARMI NOUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47).

UNE JOURNÉE CHEZ MA MÈRE (Fr.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

VENT D'EST (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

VIEILLE CANAILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

VOYAGE A ROME (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A BIGGER SPLASH (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 12 h 50.

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h 15.

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 18 h.

LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., sam., dim. 15 h.

BARTON FINK (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, ven. 18 h 45.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., dim. 16 h, jeu., ven., sam. 14 h, lun., mar. 20 h.

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) film à mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h (sf ven. sam. dim. pour les séances de 21 h).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45.

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 18 h 45.

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 45.

EN ROUTE POUR MANHATTAN (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., ven. 12 h.

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. 12 h.

L'ETRANGÈRE (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ven. 12 h 10 T.U. : mer., et lun.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.

LES GORILLES DE MONTAGNE (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 10 h, 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 16 h 45.

HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 19 h 10.

J F PARTAGERAIT APPARTEMENT (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.

LA MAIN SUR LE BERCEAU (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 20.

MAX & JEREMIE (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h, 21 h.

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, dim. 21 h.

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 21 h 45, sam. 22 h.

LE PASSAGER (iranien, v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F (18 F pour les moins de 14 ans).

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h 10.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

ROCK-O-RICO (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim. 13 h 50.

LA TABLE TOURNANTE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) séances mer., sam., dim. à 14 h, 15 h 30 film 10 mn après.

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu. 22 h 15, ven., mar. 13 h 45, sam 15 h 40, lun. 20 h.

THE COMPANY OF STRANGERS (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) avec Conversation avec l'air mer., ven. 14 h, dim. 19 h, lun. 16 h 30.

TINTIN ET LES ORANGES BLEUES (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45.

TOUBAB BI (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, ven. 22 h, sam. 16 h 15, dim. 20 h 15.

LE TRIOMPHE DE BABAR (Fr.-Can.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., dim. 17 h 15.

WILLOW (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, (18 F pour les moins de 14 ans).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, lun. 16 h 45.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 17 h 20.

LE ZÈBRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 18 h 45, ven. 21 h.

LES GRANDES REPRISES

AUTOPORTRAIT AU DISPOSITIF () : Centre Georges Pompidou. Cinéma du Musée, 4e (44-78-12-33).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LES ENSORCELÉS (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

EXODUS (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40, 36-65-70-63).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'HOMME QUI TUA LIBERTY VALANCE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30, 36-65-70-62).

NEW YORK MIAMI (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40, 36-65-70-63).

NOW VOYAGER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43).

NUESTRA SENORA DE PARIS () : Centre Georges Pompidou. Cinéma du Musée, 4e (44-78-12-33).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (1984, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES PARAPLUIES DE CHERBOURG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PLAY TIME (Fr.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA (*) (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

REBECCA (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LE SOLDAT BLEU (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30, 36-65-70-62).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE VOYAGE DES COMÉDIENS (Gr., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

WOMEN IN LOVE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

FESTIVALS

30 ANS DE CRÉATION CINÉMATOGRAPHIQUE, Centre Georges Pompidou. Cinéma du Musée, 4e (44-78-12-33). Railroad Turnbridge, Breakfast, Un navet, Double Labyrinthe, mer. 18 h ; Bruine Squamma, jeu. 18 h ; 77, D'art moderne, Bal, Intermittences de E.J. Marey, Gestuel, Astérie, ven. 18 h ; l'Operatore perforato, Le Lougarou de Nouillorque, New Old, sam. 18 h ; Rue des Teinturiers, Forget me not, Una vita, Swiss Army Knife with Rats and Pigeons, Maternal Filigree.

CENT ANS DE JAZZ (v.f.), Salle Pleyel, 8e (45-61-09-43). Autour de minuit, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. 14 h ; New Orleans, mer., jeu., ven. 16 h ; Harlem âge d'or, mer., jeu., ven. 17 h ; la Révolution du bop, sam., lun., mar. 16 h ; All that jazz, sam., lun., mar. 17 h.

CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Monnaie de singe, dim. 10 h 45 T.U. : 29 F.

DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65). Black Harvest, mer., ven., dim., mar. à 18 h 10 ; les Maîtres fous, Les statues meurent aussi, Netsilik Eskimos, jeu., sam., lun. à 18 h 10.

HOMMAGE A RUDOLF NOUREEV, Opéra de Paris. Palais Garnier, 9e (47-42-53-71). Noureev, Le Jeune Homme et la Mort, Noureev, mémoire d'une Bayadère, dim. 12 h, 16 h 30, 20 h.

LES FILMS NOUVEAUX

BRAINDEAD. (**) Film néo-zélandais de Peter Jackson, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LA DEUDA INTERNA. Film argentin de Miguel Pereira, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

Dr RICTUS. (*) Film américain de Manny Coto, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

L'INSTINCT DE L'ANGE. Film français de Richard Dembo : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

JEUX D'ADULTES. Film américain d'Alan J. Pakula, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

L'ŒIL PUBLIC. Film américain d'Howard Franklin, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96,36-65-71-44).

ORLANDO. Film britannique de Sally Potter, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LA PASSION VAN GOGH. Film franco-belge de Samy Pavel : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PETER'S FRIENDS. Film britannique de Kenneth Branagh, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47).

LES VISITEURS . Film français de Jean-Marie Poiré : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 27 JANVIER

« Histoire de la tapisserie et du tapis dans les anciennes manufactures royales des Gobelins » (limité à trente personnes), 14 h 30, 42, avenue des Gobelins. (Visite pour les jeunes. Monuments historiques.)

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« De Saint-Roch aux hôtels de la rue Saint-Honoré », 14 h 30, métro Tuileries (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Petits appartements meublés du Louvre et leurs boiseries. Le mobilier du cabinet secret de Louis XIV et les folles commandes de Marie-Antoinette », 14 h 30, sortie métro Palais-Royal, terre-plein central (I. Hauller).

« La villa Laroche, prototype de l'architecture de Le Corbusier » (limité à trente personnes), 15 heures, sortie métro Jasmin (Monuments historiques).

« Le Musée Nissim de Camondo et les œuvres des plus grands ébénistes du dix-huitième siècle », 15 heures, 63, rue de Monceau (P.-Y. Jaslet).

« La Renaissance au Musée Carnavalet », 15 heures, hall du musée (M.-G. Leblanc).

« Exposition Odilon Redon », 15 heures, Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (Mme Cazes).

CONFÉRENCES

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 heures : « Le parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

ÉCONOMIE

BILLET

Encore une déception pour la Bourse

Une nouvelle fois la Bourse de *Paris, prise en flagrant* délit d'optimisme sur une baisse prochaine des taux d'intérêt allemands, vient d'être ramenée à *la dure réalité*. Les difficiles négociations entre gouvernement et syndicats allemands au sujet du «pacte de solidarité» rendent *nettement plus incertaine la* perspective d'un assouplissement rapide de la politique monétaire de la Bundesbank. Les marchés de taux et d'actions ont pris brutalement conscience que le «pacte de solidarité» est le sésame d'une baisse des taux en Europe. Sans augmentation des impôts et diminution des prestations sociales, mesures pour le moins impopulaires, l'Allemagne ne pourra pas réduire son déficit budgétaire. Il lui faudra continuer à financer la réunification en faisant appel aux marchés de capitaux et en payant des taux élevés.

La croissance française en serait *une des principales victimes. Du* coup et presque logiquement, la Bourse de Paris a été la plus affectée des places européennes et a *brutalement* chuté lundi 25 janvier de 2,23 %. L'indice CAC 40 est même repassé sous la barre des 1 800 points. Le recul atteint maintenant 4,19 % depuis le début de l'année et a quasiment effacé en trois semaines le petit gain de 5,22 % réalisé en 1992. Cette baisse est jugée d'autant plus significative qu'elle intervient le premier jour *du mois boursier de février*. Or, mécaniquement et par tradition, un début de terme entraîne un petit courant d'achat de titres.

Le mal est sans doute plus grave qu'il n'y paraît. La Bourse de Paris se raccroche depuis des mois à l'espoir d'une baisse prochaine des taux d'intérêt. Les optimistes invétérés qui soutiennent les valeurs françaises à bout de bras la *pronostiquent* toujours pour «les quinze jours à venir». Ces espoirs toujours déçus mais constamment regonflés par les *déclarations de tel ou tel dirigeant* de la Bundesbank ont permis aux valeurs françaises de traverser jusqu'à maintenant sans trop de casse les crises monétaires successives et la lente asphyxie de l'économie française.

Mais peu à peu, la chape de plomb de taux réels (hors inflation) parmi les plus élevés au monde pousse l'économie *française vers la récession* et réduit inexorablement la rentabilité des entreprises. *«Nous ne sommes pas à l'abri d'un accident sérieux»*, avoue un gérant. D'autant qu'à l'approche des élections législatives, les incertitudes sur une éventuelle cohabitation, voire sur la politique économique que mènerait l'opposition, ne font qu'accroître la nervosité. *Ainsi*, avant d'envisager des privatisations massives, le futur gouvernement risque d'avoir à remettre sur pied une Bourse malade.

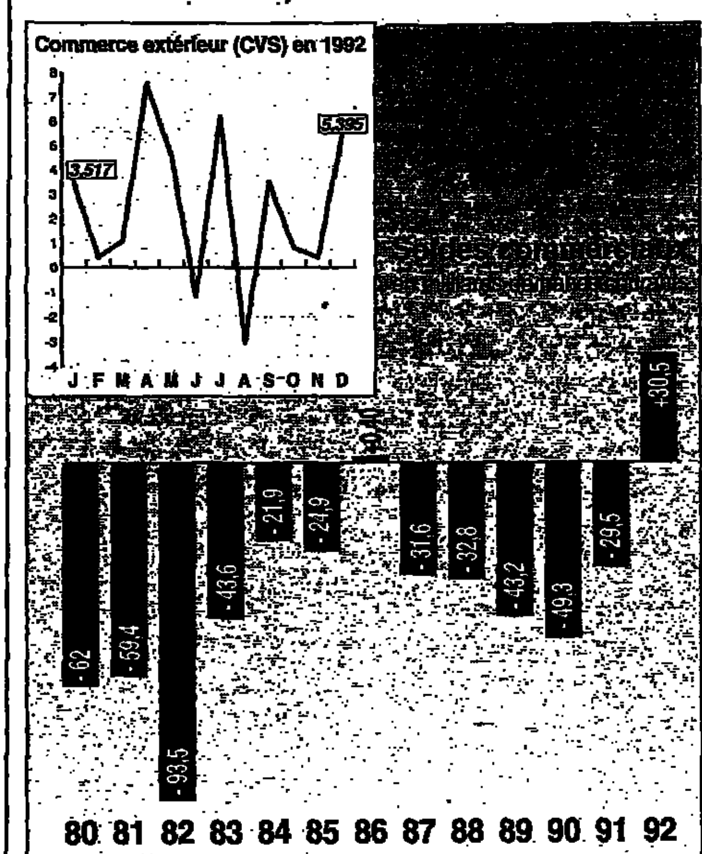
ÉRIC LESER

Lire notre rubrique « Marchés financiers », page 22

□ **M. Bill Clinton crée un Conseil national pour l'économie.** – Le président américain, M. Bill Clinton, a signé, lundi 25 janvier, un décret créant un Conseil national pour l'économie, un organisme qui sera le pendant du Conseil national de sécurité (NSC) et sera dirigé par M. Robert Rubin, ancien financier de Wall Street. Le conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, M. Anthony Lake, sera membre de ce nouveau Conseil – dont M. Clinton assure la présidence, – de même que de nombreuses personnalités de la nouvelle administration, dont huit membres du cabinet. Le Conseil sera notamment chargé de coordonner la formulation de la politique économique avec les questions de politique intérieure et les questions économiques internationales et de superviser l'application de la politique économique de M. Clinton.

Balance commerciale en décembre : + 5,4 milliards de francs

L'excédent du commerce extérieur a atteint 30,5 milliards en 1992



Le commerce extérieur de la France a de nouveau été excédentaire en *décembre : de 4,3* milliards de francs en données brutes, de 5,4 milliards en données corrigées des variations saisonnières. Ce *très bon résultat s'explique en partie* par la livraison de 17 Airbus pour une valeur de 4,6 milliards de francs. En novembre 7 Airbus avaient été livrés pour 1,8 milliard de francs. Ainsi sur l'ensemble de l'année dernière, le commerce extérieur de la France a été excédentaire de 30,5 milliards de francs. Depuis trente ans, la balance commerciale n'avait été excédentaire que six fois.

Les exportations ont atteint en décembre 101,1 milliards de francs après correction des variations saisonnières, soit une progression de 1,4 % par rapport à décembre *1991. Les importations se sont élevées* à 95,6 milliards de francs en recul de 6,6 % par rapport à la même période de 1991. La balance agroalimentaire a été très excédentaire en décembre (*5,3 milliards* de francs contre une moyenne mensuelle de + 3,7 milliards en 1991). La balance industrielle a été posi*tive de 1,5 milliard avec le maté*riel militaire contre un déficit de 1,2 milliard en novembre et un déficit de 2,9 milliards en moyenne mensuelle en 1991. Enfin le déficit énergétique s'est inscrit à 5,7 milliards de francs en décembre contre 6,6 milliards en novembre et un déficit moyen de 7,9 milliards en 1991.

Le commerce avec la CEE a été équilibré en décembre (+ 567 millions après – 2,4 milliards en novembre). Nos échanges avec l'Allemagne ont été déficitaires de 2 milliards le mois dernier. Avec l'ensemble des pays de l'OCDE *(Etats-Unis et Japon compris), le* déficit a atteint 5 milliards en décembre.

Suppression d'emplois et disparition du catalogue

Sears and Roebuck annonce un plan drastique d'économies

Sears and Roebuck, une des plus importantes chaînes de grands magasins aux Etats-Unis, a annoncé, lundi 25 janvier, un plan drastique d'économies : 16 000 emplois à temps plein et 34 000 à temps partiel vont être supprimés, sur un effectif total de *470 000 personnes. En outre*, 113 magasins de petite et de moyenne taille vont être fermés et le célèbre catalogue quasi centenaire, «Big Book», va cesser de paraître.

Ce n'est pas la première fois que la chaîne compresse ses effectifs : depuis 1990, 48 000 emplois ont déjà disparu. Mais ces mesures n'ont pas permis à la firme de regagner des parts de marché. Au contraire, elle a rétrogradé de la première à la troisième place derrière Wal-Mart et K-Mart.

Au troisième trimestre, pour la première fois depuis 1933, le groupe avait affiché une perte (833,7 millions de dollars, soit 4,5 milliards de francs), attribuée aux primes que sa filiale assurances avaient été contrainte de verser après le passage de l'ouragan «Andrew», et à un scandale dans sa branche réparation automobile.

Les nouvelles mesures annoncées prendront effet d'ici au début 1994 et devraient permettre d'améliorer de 300 millions de dollars (1,5 milliard de francs) le bénéfice annuel de l'entreprise. – *(AFP.)*

INDICATEURS

ESPAGNE

● **Déficit commercial : + 4,4 % en 1992.** – Le déficit commercial de l'Espagne s'est établi en 1992 à 3 600 milliards de pesetas (environ 165 milliards de francs), soit une progression de 4,4 % par rapport à 1991, a annoncé, dimanche 24 janvier, le ministère de l'économie à Madrid. Sur l'ensemble de l'année 1992, les importations ont enregistré une hausse de 5,5 % par rapport à l'année précédente, alors que les exportations espagnoles progressaient de 6,1 %. En 1991, le déficit commercial était en hausse de 5,33 % par rapport à 1990.

FRANCE

● **Baisse des avoirs de change fin décembre 1992.** – Les avoirs officiels de change de la France s'élevaient fin décembre à 294,155 milliards de francs contre 315,456 milliards de francs fin novembre, soit une baisse de 21,301 milliards de francs, selon un communiqué publié lundi 25 janvier par le ministère des finances. *Cette diminution, note le ministère, correspond à hauteur* de 4,386 milliards de francs à l'incidence comptable des nouvelles bases d'évaluation semestrielle, principalement sur la valeur des avoirs en or, et pour 16,915 milliards de francs aux opérations du mois sur les avoirs de change. Les avoirs en devises ont diminué de 13,297 milliards de francs, ce qui correspond aux opérations du mois et à la variation comptable résultant de l'application de nouvelles bases d'évaluation des réserves, précise le ministère.

Pour éviter de nouveaux remous politiques

Le gouvernement britannique va subventionner l'industrie du charbon

La crise du charbon, déclenchée par l'annonce de la fermeture de trente et une mines et le licenciement de trente mille mineurs, rebondit. Pour éviter une nouvelle «révolte» parlementaire, le gouvernement envisage un plan de sauvetage qui prévoit de larges subventions.

LONDRES

de notre correspondant

Au plus fort de la crise déclenchée par le plan de licenciements massifs dans l'industrie charbonnière, le gouvernement de M. John Major avait échappé à un vote de défiance de la Chambre des communes, le 21 octobre 1992, avec une majorité réduite à treize voix. A l'époque, les critiques avaient été *unanimes pour dénoncer* une décision qui, au moment où le gouvernement était déjà fragilisé par une grave crise économique, semblait relever de l'aveuglement politique. Trois mois après cette période difficile, la logique économique qui justifiait ces licenciements, ainsi que l'analyse de la viabilité à long terme de l'industrie charbonnière font place au souci d'éviter une nouvelle fronde parlementaire.

Alors que la situation de l'emploi ne cesse de se dégrader, de nombreux élus du Parti conservateur ne soutiendront pas le gouvernement s'il persiste à mettre en œuvre un plan de restructuration de l'industrie charbonnière qui, au-delà du licenciement de trente mille mineurs, aurait pour effet de menacer quelque cent mille emplois associés.

Le gouvernement a pris la mesure du danger et met la dernière main à un plan de sauvetage destiné à maintenir en activité le *plus possible des trente et une* mines menacées. Le moyen choisi est un plan de subventions en faveur de l'industrie charbonnière, qui serait étalé sur trois ou cinq ans et dont le montant annuel, *selon les estimations, serait com*pris entre 300 et 700 millions de livres (1).

La Commission de Bruxelles serait prête à accepter une exception à la règle communautaire selon laquelle la Grande-Bretagne ne peut subventionner plus de 20 % de sa production d'électricité. Or, bien que près de 1 milliard de livres soient consacrées, chaque année, au soutien du prix du charbon, l'essentiel de ces subventions est accaparé par l'industrie *nucléaire britannique. Le gouverne*ment de M. Major est cependant divisé sur l'ampleur de ce plan de sauvetage et sur ses conséquences, c'est-à-dire son financement. Le dilemme est que, d'un point de vue strictement économique, la concentration de l'industrie minière semble inéluctable, du moins selon les résultats de quatre études réalisées à la demande du ministère du commerce et de l'industrie.

Les inquiétudes de M. Lamont

L'une d'entre elles, effectuée par le consultant américain John T. Boyd Company, conclut que la taille actuelle de British Coal ne répond à aucune justification commerciale. En dépit de gains de productivité du charbon britannique de quelque *234 %* en sept ans, les mines australiennes et américaines sont de trois à cinq fois plus performantes que celles du Yorkshire ou du Nottinghamshire. Le charbon produit en Grande-Bretagne coûte environ 1,51 livre sterling par gigajoule (2), alors que le prix international moyen est de *0,90* livre par gigajoule.

T. Boyd Company estime que, compte tenu de cet environnement international et des retombées de *la privatisation de l'électricité bri*tannique (qui a eu pour effet d'augmenter les importations de charbon étranger), le plan de fermeture des mines et de licenciements annoncé, en octobre dernier, *par le gouvernement était «raisonnable»*.

Selon ces études, treize des vingt et une mines les moins menacées (les dix puits que British Coal souhaitait fermer sans délai font l'objet d'une étude séparée) pourraient cependant redevenir profitables, à condition d'allonger les périodes de travail et d'améliorer les techniques minières.

Pendant cette période de transition, une aide financière des pouvoirs publics paraît, d'autre part, indispensable. Ces études confortent la politique prônée par M. Neil Clarke, le président de British Coal, et soutenue par M. Michael Heseltine, le ministre du commerce et de l'industrie. Celui-ci avait été sérieusement affaibli par les remous politiques provoqués par l'annonce des licen*ciements, notamment depuis que* la Haute Cour avait jugé *«illégale»* la décision gouvernementale.

M. Heseltine, soutenu par une commission *ad hoc* de la Chambre des communes, défend aujourd'hui une politique de subventions massives, mais d'autres ministres, notamment le chancelier de l'Echiquier, *M. Norman Lamont*, s'inquiètent des conséquences budgétaires d'une telle décision, à un moment où le déficit des finances publiques ne cesse, lui aussi, de se creuser. La solution consistant à éponger une partie de cette charge financière par une augmentation de la facture d'électricité semble écartée, en raison de son aspect pénalisant, à la fois pour l'industrie et les particuliers. Quelle que soit la solution choisie, le coût politique et économique de la crise de l'industrie minière sera lourd.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ *8,30 F.*

(2) Le gigajoule est la nouvelle unité prévue par les normes communautaires pour mesurer le pouvoir calorifique d'un combustible. Il correspond à 277,8 kWh.

Tandis que les sociaux-démocrates préparent un programme alternatif

Le patronat allemand expose les conditions de sa participation au «pacte de solidarité»

FRANCFORT

de notre correspondant

Comme attendu, le Parti social-*démocrate (SPD) a dénoncé, lundi* 25 janvier, le caractère «anti-social» du programme proposé la semaine passée par le chancelier Kohl *dans le cadre du «pacte de* solidarité». Le SPD a indiqué qu'il ne voyait pas la nécessité *«pour le moment»* d'entamer des négociations avec le gouvernement sur ces bases. Il va préparer un programme alternatif qui soit *«socialement juste, économique et écologique»*. Le SPD réclame en particulier un relèvement immédiat des impôts (et non en 1995, comme le propose pour l'essentiel le gouvernement) et un plan *important en faveur du logement* qui doit être l'un des moteurs du redressement de l'Est. Lundi 25 janvier, le chancelier Kohl recevait une délégation des différentes organisations patronales du pays, qui lui ont exposé les conditions de leur participation au «pacte de solidarité» et au redressement économique des länder de l'Est. Le patronat a indiqué qu'il investirait à l'Est, malgré la récession, 130 milliards de deutschemarks (435 milliards de francs) cette année après 110 milliards l'an *passé. Les banques* et *assurances* avancent 1 milliard de deutschemarks sous forme de bonifications de prêts. Les entreprises de l'Ouest *s'engagent à acheter prioritaire*ment des produits fabriqués à l'Est.

Le patronat réclame d'abord une modération des salaires : il *demande une pause dans le proces*sus de rattrapage qui prévoit un alignement des salaires de l'Est sur ceux de l'Ouest en 1994 et, en particulier, le report de la hausse prévue de 26 % des salaires dans la mécanique au 1er avril. Les entreprises réclament ensuite que les «freins» qui gênent actuellement les investissements soient rapidement relâchés (droit de propriété, règles d'amortissement...).

Enfin, elles demandent que les subventions accordées aux entreprises de l'Est soient limitées dans le temps. En clair, cela signifie que le patronat accepte que certains combinats non privatisés soient assainis directement par l'Etat, mais à la condition que cette «politique industrielle», réclamée par les syndicats, ne signifie pas un maintien en vie coûte que coûte.

E. L. B.

Confrontée à l'augmentation du chômage

L'ANPE va poursuivre sa modernisation en 1993

Placée en première ligne par l'augmentation du chômage, l'ANPE va poursuivre son programme de modernisation en 1993, a indiqué son directeur général, M. Jean-François Colin, lundi 25 janvier. Sur trois ans, un budget de 510 *millions de francs* est consacré à la rénovation des agences dont 360 sur 730 ont déjà été modernisées. Progressivement, le processus de changement, engagé par la signature d'un contrat de progrès avec l'Etat, en juillet 1990, se met en place.

Mais l'amélioration du parc immobilier n'est que l'un des aspects de cette opération. Par l'adaptation de ses locaux, et surtout l'évolution des tâches de ses quelque 15 000 agents, dont la formation représente 10 % de la masse salariale, l'ANPE vise *«une qualité de service correcte»* et veut réduire le temps de réaction aux besoins des demandeurs d'emploi. D'ici à la fin de l'année, toutes les agences devraient être en mesure de fonctionner sur de nouveaux critères et, notamment, être capables d'offrir un *«service immédiat»* à tous les chômeurs qui pourront effectuer, avec un interlocuteur unique, toutes les démarches sans rendez-vous préalable.

Au cours de 1993, l'accent sera en outre mis sur les relations avec les entreprises pour trouver des offres d'emploi et mieux répondre aux sollicitations du marché du travail. Cette mission, essentielle, a été contrariée en 1992 par l'opération «900 000 chômeurs de longue durée» et par le temps consacré aux inscriptions de nouveaux *chômeurs (500 000 en septembre)*, à la suite de l'aggravation du chômage. Cette fois, l'objectif est de faire passer de 9 % à 12 % le temps opérationnel consacré au contact direct avec les entreprises.

Les agents seront spécialisés selon les secteurs professionnels pour en avoir une meilleure connaissance, et un fichier informatique des entreprises devrait être disponible partout, *«courant 1993»*, a précisé M. Colin. En augmentation de 8 % en 1992, le nombre d'offres recueillies par l'ANPE ne correspond qu'à un quart du marché et le directeur général voudrait les accroître de 20 % à 30 %.

Une autre priorité concerne la lutte contre l'exclusion. Dans le prolongement de l'«opération chômeurs de longue durée», 100 000 entretiens ont été menés en novembre et en décembre, et *«un peu plus»* devraient l'être en janvier. Désormais, à titre de prévention, un rendez-vous systématique sera organisé après six mois d'inscription. Toutefois, M. Colin s'inquiète de la croissance du chômage des cadres, *«un phénomène qu'on n'avait pas vu jusqu'à présent»*, a-t-il souligné, et qui laisse l'ANPE relativement démunie. *«Nous sommes faibles sur l'offre d'emplois cadres. Nous ne sommes pas présents sur ce marché»*, reconnaît-il.

ALAIN LEBAUBE

ÉCONOMIE

M. James Robinson remplacé par son vice-président

Transition en douceur à la présidence d'American Express

American Express a annoncé, lundi 25 janvier, un bénéfice annuel en baisse de 40 % et ramené à 436 millions de dollars en 1992 contre 789 millions en 1991. Le même jour, le conseil d'administration a nommé à la tête du groupe M. Harvey Golub, vice-président et actuel directeur général, en remplacement de M. James Robinson, qui conserve d'importantes fonctions au sein de l'entreprise.

NEW-YORK

de notre correspondant

Déjouant les pronostics de Wall Street qui tablait sur une candidature externe pour remplacer l'actuel PDG d'American Express, M. James Robinson, dont la gestion était vivement critiquée dans les milieux financiers, le conseil d'administration d'Amex a choisi le 25 janvier le numéro deux du groupe, M. Harvey Golub, pour succéder le 1er février à celui qui, pendant plus de quinze ans, a incarné la société, ses succès incontestables mais aussi son développement parfois erratique. Ce choix était celui de M. Robinson qui, en décembre 1992, à l'âge de cinquante-sept ans, avait officiellement annoncé qu'il lâcherait les rênes de l'entreprise après avoir lui-même participé à la désignation de son successeur (*le Monde* du 8 décembre 1992).

Un comité de cinq «sages» avait alors été créé à cet effet et le conseil d'administration, pourtant très partagé, a finalement opté pour une transition en douceur qui, dans les faits, permet à M. Robinson de conserver d'importantes fonctions dans la société en dépit de la nomination de son «poulain».

Non seulement il reste *chairman* (*président*), tout en acceptant que les fonctions exécutives de *chief executive officer* (PDG) soient confiées à celui qui était à ses côtés depuis un an, mais il continue à siéger au comité de direction du groupe.

Une entente «merveilleuse»

De plus, M. Robinson s'octroie la présidence-direction générale de Shearson Lehman Brothers, la banque d'affaires d'American Express, un poste occupé jusque-là par M. Howard Clark, relégué à la vice-présidence après avoir été informé, la veille, que sa présence n'était pas indispensable à la réunion pourtant cruciale du 25 janvier.

Après avoir rendu le traditionnel hommage à son prédécesseur, M. Golub, âgé de cinquante-trois ans, a précisé que M. Robinson allait se consacrer à la banque d'affaires (laquelle a perdu 116 millions de dollars en 1992 après un bénéfice de 207 millions l'année précédente) tandis que lui-même allait poursuivre le redressement de la division Travel Related Services dont il entendait continuer à assurer la présidence. Cette division qui émet notamment la fameuse carte American Express (une activité en chute sensible) a vu son bénéfice régresser à 243 millions de dollars en 1992 contre 396 millions l'année précédente.

«Wall Street n'a pas du tout apprécié la forme que revêtaient ces changements», affirmait, après coup, un familier de la Bourse new-yorkaise, en relevant le comportement en dents de scie de l'action American Express tout au long de la séance. *«Je suis le PDG et je suis le seul responsable devant le comité de direction»*, a affirmé dès le premier jour M. Golub pour déjouer les critiques qu'il pressent.

Il lui reste toutefois à convaincre le personnel de l'entreprise et les milieux d'affaires que son entente avec M. Robinson, qu'il qualifie actuellement de *«merveilleuse»*, lui permettra de prendre, en toute indépendance, les décisions qui conviennent pour remédier au déficit d'image dont pâtit actuellement American Express.

SERGE MARTI

La crise du trafic aérien

GPA réduit des deux tiers son carnet de commandes

Le numéro un mondial de la location d'avions, l'irlandais GPA (Guinness Peat Aviation), va faire des coupes claires dans ses commandes, ramenant son carnet de commandes fermes de 11,9 milliards de dollars à moins de 4 milliards, soit une réduction de près de 8 milliards de dollars (une quarantaine de milliards de francs) d'ici à la fin du siècle.

La révision des contrats a été acceptée par Airbus Industrie, Boeing et Fokker, mais pas encore par McDonnell Douglas. GPA a accumulé une dette de 5,5 milliards de dollars (près de 30 milliards de francs) et a dû renoncer en juin à son introduction en Bourse.

□ **Le titre DAF a été suspendu à la Bourse d'Amsterdam.** – Le titre du constructeur de véhicules utilitaires néerlandais DAF a été suspendu lundi 25 janvier à la Bourse d'Amsterdam pour deux jours, alors que les rumeurs circulent sur l'annonce imminente d'un plan de restructuration draconien de la compagnie qui permettrait un soutien financier supplémentaire des gouvernements néerlandais et belge. Selon la presse néerlandaise, la société de financement des véhicules DAF Finance pourrait être cédée à une institution bancaire tandis que la division Special Products serait entièrement réorganisée avec un nombre indéterminé de suppressions d'emplois à la clé. Le constructeur a réduit ses effectifs de 4 000 emplois depuis 1989.

600 emplois supprimés en Côte-d'Or

Hoover quitte la France pour l'Ecosse

C'était en 1980. Hoover, le fabricant américain d'aspirateurs, célébrait le cinquantenaire de son implantation en France, à Longvic, dans la zone industrielle de Dijon, à grands coups de placards publicitaires. Treize ans plus tard, les proclamations du jubilé sont bel et bien oubliées. Invoquant la nécessité de redresser des activités déficitaires en Europe, le groupe d'électroménager vient de se livrer à un exercice de «dumping social» pour le moins brutal.

La société a annoncé ainsi, lundi 25 janvier, à Londres, un plan de réorganisation qui prévoit le transfert de sa production en Côte-d'Or au profit du site de Cambuslang en Ecosse.

A l'issue de négociations menées avec les syndicats britanniques, Hoover a obtenu de nouvelles conditions salariales (réductions de salaires pour certains employés, diminution du rôle des syndicats, contrat temporaire de deux ans avec protection sociale minimale pour 400 nouveaux embauchés) qui, selon la société, feront du site écossais, *«l'un des plus compétitifs d'Europe»* et justifient, donc, à ses yeux, la fermeture de l'usine dijonnaise.

Le transfert permettra de doubler la production d'aspirateurs de Cambuslang à 900 000 appareils par an et de concentrer toute la production européenne sur un seul site, ont expliqué les dirigeants à Londres.

L'usine écossaise fonctionne déjà à plein régime, soumise à une forte demande en raison d'une promotion donnant droit à des billets d'avions gratuits pour les consommateurs britanniques qui dépensent 100 livres (environ 830 francs) ou plus dans des produits Hoover.

Vive émotion

L'usine de Longvic va arrêter ses fabrications dans l'année. Six cents emplois vont être supprimés à Dijon. Seules les activités de distribution en France demeureront dans la capitale bourguignonne.

La décision de Hoover a provoqué une très vive émotion en Côte-d'Or. Dans un communiqué publié lundi 25 janvier, le député et maire socialiste de Dijon, M. Roland Carraz, qui qualifie de *«scandaleuse»* la fermeture de Longvic, demande aux pouvoirs publics *d'«exercer toutes les pressions possibles sur les Américains»*.

C. M.

Saint Laurent à tout prix

Suite de la première page

Dans un entretien au *Figaro*, M. Pierre Bergé choisit-il de contredire ceux qui voient dans cette cession son échec personnel, en affirmant : *«Pour moi, c'est une très bonne affaire»*, que chacun y voit un signe supplémentaire renforçant le soupçon. Au point que, désormais, aucune explication, aucune justification ne semble plus devoir trouver grâce aux yeux des censeurs.

L'accusation de «copinage» politique serait, sans doute, demeurée anecdotique – après tout, le ministère de l'industrie a suivi ce dossier au même titre que tous ceux impliquant une entreprise publique, – si deux affaires n'étaient venues assombrir ce qui aurait dû n'être qu'une réussite tricolore : la naissance d'un nouveau géant français se hissant d'un coup au troisième rang mondial des groupes de parfums et de produits de beauté, juste derrière le franco-suisse L'Oréal et l'américain Estée Lauder. Deux affaires donc, mais totalement distinctes et où la Commission des opérations de Bourse (COB) sera conduite à jouer un rôle : un possible délit d'initié, d'une part ; un éventuel «cadeau» que l'entreprise publique aurait fait au thuriféraire du chef de l'Etat, d'autre part, Elf-Sanofi étant soupçonné d'avoir surpayé le rachat d'Yves Saint Laurent (*le Monde* du 21 janvier).

Une nouvelle affaire Pechiney ?

Le délit d'initié est de ceux qui font peur dans les allées du pouvoir, depuis que l'affaire Pechiney faillit coûter sa carrière à l'actuel premier ministre. Or, le titre Yves Saint Laurent n'est pas seulement dans le collimateur de la COB depuis ces derniers jours. A l'automne 1992, déjà, la Commission, saisie par des actionnaires minoritaires, s'était intéressée de près à son évolution, puisqu'au cours des seules séances boursières des 17 et 18 septembre, il s'était échangé 53 887 et 25 808 titres – 2 % du capital au total – quand, d'ordinaire, les transactions ne portent que sur quelques centaines d'actions.

Une brusque poussée de fièvre, à la veille de déclarations de M. Bergé au *Nouvel économiste*, où celui-ci s'affirmait vendeur d'au moins 14,9 % du capital d'Yves Saint-Laurent, suscitant ainsi un intérêt spéculatif que la publication de mauvais résultats semestriels venait doucher quelques jours après. C'est une nouvelle envolée du titre + 20 % depuis le 1er janvier mais pour un petit volume de transactions (0,75 % du capital), – précédant l'annonce de la cession, cette fois, d'Yves Saint Laurent qui intrigue aujourd'hui la COB. Celle-ci, qui n'avait pas eu le temps d'achever sa première enquête, a décidé d'étendre ses investigations au mois de janvier

Quant au deuxième volet de l'«affaire» – Elf-Sanofi a-t-il payé trop cher ? – il pourrait se révéler tout aussi riche de chausse-trapes. C'est, en effet, par une véritable «correction» que la Bourse a accueilli le détail du montage financier du rachat, infligeant une chute de 10 % aux titres Elf-Sanofi, dont 39 % sont dans le public. *«C'est scandaleux*, s'indigne un analyste financier. *Le dossier Saint Laurent était proposé à tous les groupes de luxe et de cosmétiques de la place depuis des mois. Personne n'en voulait. Et pour des raisons politiques, à huit semaines des élections, il trouve acquéreur à un cours de Bourse qui correspond, toutes choses égales par ailleurs, au double de celui de Dior.»*

Cet analyste n'est pas seul à le penser. Et à croire qu'avec un marché du luxe morose, un endettement qui va s'accroître et un risque de dilution du capital qui pourrait entraîner une baisse du bénéfice par action, Elf-Sanofi aurait mieux fait de se recentrer sur son métier principal : la pharmacie. *«N'est pas L'Oréal ou LVMH qui veut»*, lance un opérateur boursier, en rappelant qu'en 1991, Elf-Sanofi n'a réalisé que 10 % de son chiffre d'affaires dans les parfums et les produits de beauté, avec ses marques Roger et Gallet, Stendhal, Van Cleef et Arpels, Oscar de la Renta et ses 50 % de Nina Ricci.

«Le jus du pamplemousse»

«Cher ?» La remarque ferait presque sourire ce financier austère très informé de la transaction. *«Yves Saint Laurent est un pamplemousse dont le jus n'est pas pressé.»* Autrement dit, et dans un langage moins imagé, Yves Saint Laurent, dont le chiffre d'affaires stagne depuis 1990 et les profits vont s'étiolant – 252 millions de francs en 1990, 233 millions en 1991, 130 millions probablement en 1992 et 185 millions initialement prévus pour cette année, – pourrait sans difficulté, le rapprochement effectué, dégager des bénéfices très supérieurs.

Le simple fait, dit-on, de ramener ses frais généraux et ses dépenses de marketing au même niveau que ceux d'Elf-Sanofi lui ferait économiser près de 40 millions de francs. Au total, M. Claude Saujet, directeur de la branche cosmétiques d'Elf-Sanofi, se ferait fort de faire dégager à Yves Saint Laurent 200 millions de francs de marge supplémentaire dès la première année.

La rumeur publique veut, en effet, que l'affaire ne soit plus gérée – son gestionnaire, M. Bergé, se dispersant entre de trop multiples activités. Plus encore, elle est endettée à hauteur de 1,9 milliard de francs. *«Sans oublier, mais cela ne saurait être ajouté, l'endettement personnel de MM. Pierre Bergé et Yves Saint Laurent, à hauteur de 800 millions*, précise ce financier. *Un endettement contracté en mai 1991 pour le rachat des fameux 14,9 % du capital. Un endettement générant 80 millions de francs d'intérêts par an. Calculez ce que cela fait par jour et vous aurez une idée, peut-être, de la raison pour laquelle les deux fondateurs de la société étaient pressés de conclure. Mais, la transaction effectuée et Yves Saint Laurent recapitalisée, il est aisé d'imaginer les économies de frais financiers engendrées.»*

Intéressante, l'affaire le serait donc. Et le prix payé pour l'emporter, assure-t-on, calculé à partir d'une considération fort simple : ne pas diluer le bénéfice par action d'Elf-Sanofi. Or, à la Bourse de Paris, le cours du groupe pharmaceutique vaut en moyenne dix-huit fois son bénéfice par action. Les représentants d'Elf-Sanofi – la Banque Lazard, les cabinets d'avocats Vatier et Cleary, – ont donc retenu comme critère le bénéfice moyen d'Yves Saint Laurent, 200 millions, sans même tenir compte des gains espérés, qu'ils ont multiplié par dix-huit, pour obtenir le prix que leur client ne devait pas dépasser : 3,6 milliards de francs. C'est, au *finish*, le prix de la transaction.

Un prix qui, compte tenu de la parité de fusion des deux sociétés (4 titres ELF-Sanofi pour 5titres Yves Saint-Laurent), valorise l'action du couturier à 850 francs, quand son cours n'était, avant l'annonce du rachat, que de 630 francs. Le bonus, il est vrai, est non négligeable. Excessif, penseront certains. *«Courant dans ce genre de transaction»*, lance un financier, qui fait remarquer que ce cours est aussi, à trois francs près, celui de l'introduction en Bourse d'Yves Saint Laurent en 1989. Les actionnaires minoritaires qui ont accompagné les deux fondateurs depuis cette date ne feront donc pas un sou de plus-value. Cartier, dit-on, en serait fort marri. Il en ira différemment pour les deux cofondateurs, MM. Bergé et Saint Laurent, puisque la transaction, pour se faire, passe par l'abandon du statut de société à commandite qui les protégeait jusqu'ici de tout «raid» inamical.

Cet abandon, les deux cofondateurs souhaitaient qu'il soit rémunéré. Un seul précédent existait : l'abandon de la commandite par le Printemps, il y a... vingt ans. Le montage financier final – compliqué, c'est une augmentation de capital réservée – leur assure un gain équivalent *grosso modo* à 10 % du prix de la transaction (*le Monde* du 21 janvier). *«Il doit encore être approuvé par leurs actionnaires minoritaires*, rappelle un connaisseur du dossier. *Cet accord sera vérifié dans le cadre de la procédure des avantages particuliers prévue par le droit du commerce et se fera avant même qu'Elf-Sanofi n'entre en piste.»*

Mais, au total, et une fois débarrassés de leurs 800 millions de dettes personnelles, MM. Bergé et Saint Laurent devraient réaliser, chacun, une plus-value de 400 millions de francs après impôt. Quatre cents millions auxquels viendront s'ajouter les 10 millions de «redevance» annuelle que Saint Laurent recevra pour des conseils sur la gestion des parfums, ainsi que l'avantage de garder le contrôle de la maison de couture pour un investissement de 150 millions équivalant à 10 % seulement des actions.

Est-ce cher payé ? Oui, répondront certains. Non, assure un interlocuteur bien informé, qui rappelle que M. Bernard Arnault, PDG de LVMH, avait payé environ 400 millions de francs pour le rachat de... Céline. Yves Saint Laurent, Céline. Quelle est la plus belle affaire des deux ?

FRANÇOIS BOSTNAVARON et PIERRE-ANGEL GAY

COMMUNICATION

Au quatrième Conseil audiovisuel extérieur de la France

Mme Tasca fait le point sur la mondialisation des programmes francophones

Le quatrième Conseil audiovisuel extérieur de la France (CAEF) s'est tenu, lundi 25 janvier, à l'hôtel Matignon. A cette occasion, Mme Catherine Tasca, secrétaire d'État à la francophonie et aux relations culturelles extérieures, a estimé en voie d'achèvement la mondialisation des programmes télévisuels et radiophoniques français et francophones.

Bien qu'il soit difficile de savoir combien de foyers africains ou latino-américains regardent effectivement des programmes en langue française, l'offre est là. Entre TV5, qui regroupe les programmes des chaînes publiques françaises et francophones d'Europe, Canal France international (CFI), qui couvre surtout l'Afrique mais aussi l'Asie et l'Europe centrale et orientale, Radio-France internationale (RFI), qui diffuse 24 heures sur 24 en plusieurs langues sur l'ensemble de la planète, sans oublier les actions de Canal Plus en Europe, d'Arte en Allemagne..., la France et la langue française sont présentes sur tous les continents.

Pour rendre cette internationalisation de la langue française plus cohérente, le CAEF envisage de renforcer son action de trois manières. Tout d'abord, en optimisant la diffusion par satellite. Chaque fois qu'il sera possible, radios et télévisions utiliseront les mêmes satellites. Ensuite, l'offre de programmes sera mieux adaptée aux différents publics. CFI poursuivra sa politique de sous-titrage (anglais et arabe), RFI renforcera ses stations régionales (création d'une station asiatique), et une banque de programmes sera constituée pour les pays de l'Europe de l'Est.

Enfin, troisième axe, les opérateurs publics s'efforceront de rechercher des recettes commerciales là où un marché publicitaire existe. Sans s'illusionner sur les recettes potentielles, Mme Tasca a également indiqué que de nombreux pays «arrosés» par la diffusion satellitaire en français étaient soucieux d'une réciprocité. Nul doute que les fonds publics français seront mis, là, à contribution.

YVES MAMOU

□ **Les petites annonces immobilières et la loi Sapin.** – M. Jean Miot, président du Syndicat de la presse parisienne, a écrit à M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, dans une lettre rendue publique lundi 25 janvier, pour lui demander que les petites annonces, notamment celles qui concernent l'immobilier, soient soustraites au dispositif de la loi sur la transparence en matière de publicité. Pour M. Miot, les tarifs, le mode d'insertion et la collecte des petites annonces relèvent d'une structure différente de celle de la publicité commerciale. En outre, M. Miot estime que le particulier qui insère une annonce ne peut être considéré comme un annonceur.

(Publicité)



IMMOBILIER : POUR RÉUSSIR 1993

L'année est à peine commencée que déjà les urgences succèdent aux urgences. Urgente, la mise en œuvre de solutions pour le financement des retraites ; urgente, la nécessité de combler le lourd déficit de l'allocation chômage ; urgente, l'obligation d'assurer la trésorerie de la sécurité sociale ; urgente, la recherche par tous les moyens d'un toit pour les sans-abri.

S'il importe de faire face à ces priorités quand elles se présentent dans leur dimension la plus aiguë, encore convient-il de fuir la précipitation et d'inscrire celles-ci dans un cadre plus global, celui d'une politique à long terme susceptible de répondre durablement aux interrogations soulevées. C'est cette mise en perspective qui manque cruellement pour sortir l'immobilier de la crise dans laquelle il s'enfonce.

Ainsi, de même que les trois plans de soutien mis en œuvre en 1992 n'ont eu aucun effet, de même l'ouverture de la Sorbonne la nuit ne peut tenir lieu de réponse au douloureux problème des sans-abri. De même que le blocage des loyers en région d'Ile-de-France ne résout pas l'insuffisance de l'offre, bien au contraire, de même le dispositif Quilès ne peut enrayer l'hémorragie du parc locatif.

A l'heure où les programmes s'ébauchent, c'est sur la cohérence des dispositifs présentés que se gagnera la crédibilité indispensable au nécessaire retour à la confiance et qu'une dynamique du succès remplacera la fatalité de l'échec.

Il n'existe pas, dans le contexte actuel, de solution miracle susceptible, en peu de temps, de faire face à la très préoccupante situation que nous connaissons. Il faut donc en avoir la claire conscience et commencer au plus tôt à jeter les bases d'une authentique politique de l'épargne immobilière, inscrite dans la durée sans remise en cause possible.

Une telle stratégie devrait s'orienter autour des axes suivants :

– En premier lieu, l'immobilier ne doit plus être considéré comme un parent pauvre de l'action gouvernementale : l'insuffisance d'épargne, la crise actuelle et la montée de l'insatisfaction légitiment la création d'un grand ministère de l'équipement, du cadre de vie, de l'aménagement du territoire, de la ville et du logement. Haut placé dans la hiérarchie gouvernementale, son titulaire pourrait enfin traiter à égalité avec le ministère de l'économie et des finances.

– En second lieu, le cheminement vers la parité de traitement fiscal entre l'épargne immobilière et l'épargne mobilière doit être affirmé et programmé sans équivoque aucune.

Les trois premières étapes sur cette voie seraient :

- le retour de la déduction forfaitaire pour le propriétaire bailleur à 15 % ;
- un plus juste équilibre de l'impôt de solidarité sur la fortune, aujourd'hui vécu comme un prélèvement à caractère presque exclusivement immobilier ;
- une meilleure adéquation aux réalités de l'impôt, tant celui frappant les plus-values, qui n'est aujourd'hui qu'une survivance à caractère confiscatoire, que celui sur les successions, qui atomise le droit de propriété en rendant bien souvent impossible la transmission du patrimoine.

– Enfin, l'autorité de l'Etat doit être restaurée dans ses prérogatives essentielles. Qu'il s'agisse de l'aménagement du territoire, du respect des décisions de justice en matière d'expulsion, de la lutte contre les occupations sans titre ou du financement du logement social, c'est à l'Etat qu'il revient, après concertation, de donner les impulsions nouvelles que requiert la situation présente.

Réussir 1993, ce n'est donc pas seulement oublier 1992, c'est aussi et surtout préparer le cadre de vie de l'an 2000 pour l'ensemble de nos concitoyens.

Desserrer la contrainte sociale et rétablir la confiance, c'est aujourd'hui l'impératif de tout projet politique dans sa dimension quotidienne.

Marc LANCE
président de la Confédération nationale des administrateurs de biens Paris Ile-de-France
53, rue du Rocher, 75008 PARIS



VIE DES ENTREPRISES

Conformément à ses prévisions

Le groupe Elf Aquitaine annonce des résultats en baisse de plus d'un tiers en 1992

La Bourse n'aura pas été prise au dépourvu. Déjà, il y a plusieurs mois, le groupe Elf Aquitaine avait pronostiqué des résultats 1992 en baisse d'environ un tiers par rapport à l'exercice antérieur. Moyennant quoi l'action Elf a perdu 8,9 % de sa valeur depuis le début de l'année (dont 4,8 % au cours de la seule séance de lundi). En définitive, les résultats du groupe, rendus publics mardi 26 janvier, sont *grosso modo* conformes à ces prévisions. L'an passé, le résultat net du groupe Elf a atteint 6,2 milliards de francs, en baisse de 37 % par rapport à l'année précédente (lui-même inférieur au résultat de 1990), tandis que le chiffre d'affaires a stagné (200 milliards). L'endettement, en forte hausse depuis trois ans, atteint désormais 37 % des fonds propres, un ratio proche du plafond fixé par les dirigeants du groupe.

« Difficile » pour Elf, 1992 aura d'abord été une année marquée par l'érosion des cours du pétrole brut (le brut de référence a baissé de 70 cents en moyenne) et du dollar (son cours moyen a cédé 36 centimes). De là, la dégradation des résultats de la branche « exploration-production » – le noyau dur du groupe – dont le résultat opérationnel régresse de 9,4 milliards à 7,6 milliards d'une année sur l'autre alors que les quantités d'hydrocarbures commercialisées (39 millions de tonnes équivalent pétrole) affichent une très légère croissance – tout comme le volume des réserves détenues par la compagnie.

Elf a également souffert de la crise qui affecte le secteur du raffinage-distribution, victime en Europe comme aux Etats-Unis d'un déséquilibre entre l'offre et la demande. Le groupe français avait dégagé l'an passé un bénéfice opérationnel de 4,6 milliards de francs avec l'activité « raffinage-distribution, commerce international et transports maritime ». Il a fondu en 1992 pour revenir en dessous du milliard (900 millions). Marquée par la crise de la pétrochimie et des engrais, la chimie n'a pas fait mieux avec un résultat opérationnel divisé par deux d'un exercice à l'autre (1,5 milliard en 1992). En revanche, la branche « santé » d'Elf a mieux tiré son épingle du jeu, améliorant de 200 millions son résultat opérationnel (1,8 milliard en 1992).

JEAN-PIERRE TUQUOI

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

NOMINATION

□ **M. Jacques d'Orléans rejoint la société Ricard.** – M. Jacques d'Orléans, cinquante-deux ans, a rejoint la société Ricard (apéritifs anisés) en tant que conseiller à la présidence et exercera ses fonctions en France et sur les marchés internationaux, a annoncé, lundi 25 janvier, cette filiale du groupe Pernod-Ricard. Le communiqué précise que *« S. A. R. le prince Jacques, duc d'Orléans, deuxième fils du comte et de la comtesse de Paris, contribuera en tant que conseiller du président à la définition de la politique d'image de l'entreprise et à la mise en œuvre de toutes les opérations de prestige, notamment dans les domaines culturel et de l'environnement »*. M. Jacques d'Orléans, ingénieur agronome de formation, s'est notamment occupé de la promotion du Comité Colbert (industrie du luxe) ainsi que de la représentation de grandes marques françaises à l'étranger. Photographe depuis 1988, il a notamment dirigé la revue *Connaissance des arts.*

BOURSE

□ **Modifications dans la composition du CAC 40.** – Le conseil scientifique de l'indice CAC 40 a décidé d'introduire dès le 22 février Rhône-Poulenc, représentée par ses actions ordinaires A, dans sa composition de l'indice. Seront admises également trois valeurs : Castorama-Dubois, Sodexho et Pinault-Printemps, qui se substituera à Pinault.

COOPÉRATION

□ **Alliance Hewlett-Packard et Advanced Micro Devices sur les microprocesseurs.** – Les compagnies Hewlett-Packard et Advanced Micro Devices (AMD) ont formé une alliance pour développer une technologie commune afin de *« détenir la suprématie dans le domaine des microprocesseurs en 1996 »*, a indiqué le président d'AMD, M. William Sanders. Les termes financiers de l'accord n'ont pas été précisés. Hewlett et AMD projettent de mettre au point une technologie permettant de produire des microprocesseurs contenant cinq à dix millions de transistors. Intel, numéro un mondial des microprocesseurs, doit dévoiler cette année un microprocesseur de trois millions de transistors, le Pentium. AMD est l'un des rivaux d'Intel dont il a fabriqué des clones de la puce 386 et prévoit de lancer cette année un clone de la puce 486 d'Intel.

STRATÉGIE

□ **Saint-Gobain se renforce dans les céramiques pour moteurs.** – La branche céramiques industrielles de Saint-Gobain contrôle désormais à 100 % le capital de la coentreprise (joint-venture) constituée avec la société américaine TRW dans les composants en céramique pour moteurs, après le rachat des 50 % détenus par TRW, indique mercredi un communiqué de Saint-Gobain. Cette activité – le chiffre d'affaires de cette société n'est pas communiqué – emploie une trentaine de personnes.

ACQUISITIONS

□ **Framatome Connectors achète Daut + Rietz.** – Framatome Connectors International vient d'acheter la société allemande Daut + Rietz, spécialisée dans la fabrication de connecteurs pour le marché automobile, a annoncé mercredi 20 janvier la filiale de Framatome dans un communiqué. L'ancien propriétaire de Daut + Rietz était la société américaine TRW. Le prix de cession n'a pas été révélé. Basé à Nuremberg, Daut + Rietz est également actif en Autriche, à Mattighofen, et au Massachusetts (USA). La société, qui a déclaré en 1992 un chiffre d'affaires converti de 330 millions de francs, fabrique des connecteurs notamment, pour Ford, Audi et Volkswagen. TRW est un grand équipementier automobile américain basé à Cleveland (Ohio). Framatome Connectors International a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 3,13 milliards de francs.

□ **Demachy Worms et Cie prend 25,5 % d'Ifabanque.** – La banque Demachy Worms et Cie, filiale du groupe privé Worms et Cie, vient de prendre une participation de 25,5 % dans le capital d'Ifabanque aux côtés du groupe britannique Robert Fleming qui prend une participation de 8,5 %. Ces 34 % ont été achetés à la Banque Worms (qui, depuis sa nationalisation, n'a plus de liens avec le groupe Worms), le reste du capital étant détenu par des intérêts du Golfe. Demachy, Worms et Cie sera ainsi responsable des engagements d'Ifabanque (460 millions de francs) à hauteur de 75 %, et Robert Fleming à hauteur de 25 %, ces deux établissements détenant ensemble la minorité de blocage du capital de la banque.

RÉSULTAT

□ **Oerlikon-Buehrle (militaire, textile, chaussures) dégage son premier bénéfice depuis six ans.** – Le groupe industriel suisse Oerlikon-Buehrle a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires identique à l'année précédente (3,6 milliards de francs suisses, soit 13,3 milliards de francs français) et a dégagé, après six années de perte, un *« petit bénéfice »*. Le redressement du conglomérat zurichois est notamment dû à la diminution de moitié des effectifs, ramenés à 16 300 employés en six ans. Les secteurs militaire (Œrlikon-Contraves) et textile pèsent toujours sur la gestion du groupe. Quant à la division Bally (chaussures et accessoires), second pilier du groupe après l'armement, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 1,1 milliard, pratiquement sans changement par rapport à 1991.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MARCHES FINANCIERS

PARIS, 26 janvier ⬆

Redressement

Après la très forte baisse de la veille et un début de séance hésitant, la Bourse de Paris a fini par s'inscrire nettement en hausse mardi 26 janvier dans un marché tout de même peu actif. En hausse de 0,55 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 avait ensuite rapidement cédé de cette avance pour afficher des pertes (–0,20 %). Une vague d'achats après l'annonce par la Banque d'Angleterre d'une baisse de 1 % de son taux de prêt minimal à 6 %, a permis aux valeurs françaises de se redresser nettement. En début d'après-midi, le CAC 40 repassait au-dessus de la barre des 1 800 points et gagnait 1,37 % à 1 804,30 points.

Si les opérateurs ont salué la baisse des taux en Grande-Bretagne, ils restent sous le coup du rejet par les syndicats allemands du « pacte de solidarité » présenté par le chancelier Kohl, en espérant que la situation se débloquera rapidement. Les analystes ont modifié radicalement leurs prévisions et n'envisagent plus une baisse des taux allemands dans un avenir proche.

Du coté des valeurs, l'action Elf Aquitaine gagne 2,4 % avec 350 000 titres échangés. La compagnie a annoncé mardi un bénéfice net consolidé provisoire de 6,2 milliards de francs, en 1992 contre 9,8 milliards en 1991, ce que les opérateurs qualifient de « rassurant » au regard d'une baisse plus importante prévue parfois. A noter, par ailleurs, les hausses de 4,8 % de Thomson-CSF et de 3,4 % de Total.

NEW-YORK, 25 janvier ⬆

Nette progression

Wall Street a enregistré lundi 25 janvier sa plus forte progression depuis le début de l'année grâce à une baisse des taux d'intérêt à long terme à la suite des déclarations de M. Lloyd Bentsen, secrétaire américain au Trésor. Au terme des transactions, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 292,20 points, en hausse de 35,39 points, soit une progression de 1,09 %. Le marché a été très actif avec quelque 289 millions de titres échangés. Le nombre de titres en hausse a largement dépassé celui des valeurs en baisse : 1 342 contre 635, et 465 titres ont été inchangés.

M. Bentsen a déclaré dimanche que la nouvelle administration aura recours à une taxe à la consommation pour aider à la réduction du déficit budgétaire. Il a également souhaité *« un effort en commun »* de son département et de la Réserve fédérale, notamment pour maintenir l'inflation à son faible niveau. Le marché obligataire a très bien réagi à ces commentaires, la hausse du prix moyen sur les bons du Trésor à trente ans entraînant le recul du taux à 7,20 % contre 7,29 % vendredi.

VALEURS	Cours du 22 janv.	Cours du 25 janv.
Alcoa	70 1/4	71 1/8
ATT	54	52 1/4
Boeing	38	38 7/8
Chase Manhattan Bank	30	29 7/8
Du Pont de Nemours	44 3/4	45 1/4
Eastman Kodak	48 7/8	50
Exxon	58 1/8	60 1/8
Ford	48	48
General Electric	84 3/8	85
General Motors	37 7/8	37 5/8
Goodyear	66 3/4	67 7/8
IBM	48 5/8	48 7/8
ITT	74	73 1/4
Mobil Oil	60 1/8	62 7/8
Pfizer	67 5/8	67
Schlumberger	56 5/8	59 1/4
Texaco	58 1/8	59 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	123	122 1/2
Union Carbide	16 7/8	16 3/4
United Tech.	47 1/2	47 3/4
Westinghouse	13 1/2	13 1/2
Xerox Corp.	82 1/2	82 5/8

LONDRES, 25 janvier ⬇

Léger repli

Les valeurs ont entamé la semaine en baisse au Stock Exchange en l'absence de perspective immédiate d'une baisse des taux d'intérêt. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé, lundi 25 janvier, en baisse de 9,3 points soit 0,3 % à 2 771,9 points. Le volume des échanges s'est élevé à 485,9 millions de titres contre 693,9 millions vendredi.

La publication de l'étude trimestrielle de la Confédération de l'industrie britannique (CBI), selon laquelle la confiance des entreprises vient de connaître sa plus forte hausse depuis près de cinq ans, a peu affecté le Stock Exchange. Les analystes estiment que les résultats de cette étude peuvent encourager le Trésor à ne pas baisser les taux d'intérêt dans l'immédiat.

TOKYO, 26 janvier ⬆

Reprise

Les valeurs ont terminé en hausse sensible mardi 26 janvier à la Bourse de Tokyo où l'indice Nikkei a grimpé de 1,26 %, gagnant 205,18 points à 16 492,63 points. Le volume des échanges a été estimé à 200 millions de titres.

Dans l'attente d'une mesure du gouvernement pour stimuler l'économie, les investisseurs, craignant d'être pris de court, ont procédé à des rachats de découverts et à des achats programmés. *« Les autorités parlent de réduire le taux d'escompte et de soutenir les banques, les investisseurs ont préféré se couvrir »*, a déclaré un courtier, en estimant que la hausse est en grande partie technique.

VALEURS	Cours du 25 janv.	Cours du 26 janv.
Ajinomoto	1 150	1 190
Bridgestone	1 130	1 120
Canon	1 360	1 350
Fuji Bank	1 700	1 710
Honda Motors	1 300	1 300
Matsushita Electric	1 100	1 070
Mitsubishi Heavy	502	500
Sony Corp.	4 090	4 100
Toyota Motors	1 340	1 340

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	460	461 50	Immob. Hôtelière	990	1000
B.A.C.	23 70	....	Inmt. Computer	139	136
Boiron (Ly)	490	490	I.P.B.M.	37 90	37 90
Boisset (Lyon)	237	....	Molex	136	....
C.A.L.-de-Fr. (C.C.L.)	725	725	N.S.C. Schlumberger	760	760
Calberson	236	236	Publ.Filipacchi	508	520
Cardif	901	945	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	317
C.E.G.E.P.	185	185	Select Invest (Ly)	94	94 40
C.F.P.I.	219 90	219 90	Serbo	145	143 90
C.N.I.M.	965	990	Sopra	315	315
Codetour	280	280	TF1	411	409 50
Creeks	85	....	Thermador H. (Ly)	305	306
Dauphin	201 50	201	Unilog	218	218
Demachy Worms Cie	439	....	Viel et Cie	112 10	111 20
Devanlay	1150	....	Y. St-Laurent Groupe	766	769
Deville	70	70			
Dolisos	119 70	....			
Editions Belfond	198	....			
Europ. Propulsion	169 60	165 50			
Finacor	135	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.L.M.	420	430			
Gravograph	130	130			
Guintoli	940	945			
I.C.C.	190	190			
Idianova	44 30	44 90			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 janvier 1993
Nombre de contrats estimés : 135 837

COURS	ÉCHÉANCES Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	112,86	114,02	114,30
Précédent	113,40	114,50	114,54

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	Juin 93	OPTIONS DE VENTE Mars 93	Juin 93
113	0,13	0,52	0,25	0,62

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 24 358

COURS	Jan. 93	Fév. 93	Mars 93
Dernier	1 781	1 799	1 823
Précédent	1 838	1 858,50	1 875,50

CHANGES

Dollar : 5,3320 F ⬆

Le dollar était en très légère progression à Paris, mardi 26 janvier, s'échangeant à 5,3320 francs, contre 5,3275 francs à la clôture des échanges interbancaires de lundi, alors que le Deutschemark s'effritait à 3,3801 francs. La devise américaine s'inscrivait en baisse à Francfort à 1,5765 DM, contre 1,5885 la veille.

FRANCFORT	25 janv.	26 janv.
Dollar (en DM)	1,5885	1,5785
TOKYO	**25 janv.**	**26 janv.**
Dollar (en yens)	122,05	123,90

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (26 janv.)	12–12 1/4 %
New-York (25 janv.)	3 1/16 %

BOURSES

PARIS (SBF, *base 100 : 31-12-81*)

	22 janv.	25 janv.
Indice général CAC	479,10	481,25
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*) Indice CAC 40	1 820,42	1 779,90

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	22 janv.	25 janv.
Industrielles	3 256,81	3 292,20

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	22 janv.	25 janv.
100 valeurs	2 781,20	2 771,90
30 valeurs	2 152,20	2 145
Mines d'or	63,80	63,20
Fonds d'Etat	93,99	93,70

FRANCFORT

	25 janv.	26 janv.
Dax	1 587,64	1 569,24

TOKYO

	25 janv.	26 janv.
Nikkei Dow Jones	16 287,45	–
Indice général	1 250,06	1 255,91

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,3280	5,3310	5,4430	5,4500
Yen (100)	4,3852	4,3103	4,3954	4,4046
Ecu	6,6270	6,6323	6,6602	6,6721
Deutschemark	3,3800	3,3805	3,4084	3,4121
Franc suisse	3,6800	3,6840	3,7367	3,7466
Lire italienne (1000)	3,6743	3,6795	3,6710	3,6796
Livre sterling	8,3016	8,3075	8,4037	8,4176
Peseta (100)	4,7702	4,7742	4,7468	4,7572

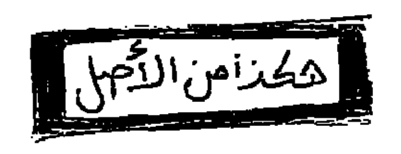
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 7/16	3 9/16	3 3/8	3 1/2	3 5/16	3 7/16
Ecu	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 9/16	9 11/16
Deutschemark	8 5/8	8 3/4	8 3/8	8 1/2	8	8 1/8
Franc suisse	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16
Lire italienne (1000)	12 3/16	12 9/16	12 3/16	12 9/16	12 1/8	12 1/2
Livre sterling	7 7/16	7 9/16	7 1/16	7 3/16	6 5/8	6 3/4
Peseta (100)	13 11/16	13 15/16	13 5/8	13 7/8	13 9/16	13 13/16
Franc français	12	12 1/2	11 3/4	12 1/4	10 7/16	10 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Une précision de la Société des Bourses françaises.** – La Société des Bourses françaises (SBF) précise qu'elle n'a jamais eu connaissance, lors de ses missions d'inspection entre le 21 octobre et le 5 décembre 1988, de *« malversations »* concernant les comptes de l'ex-charge Meunier-de La Fournière comme l'indiquait le titre de l'article paru dans *le Monde* du 26 janvier. *« Il est exact que si ce rapport évoque, du fait de la désorganisation comptable, des risques d'erreur ou de fraude, il ne décèle en revanche aucune malversation ou fait délictueux »*, précise un communiqué de l'organisme chargé du fonctionnement du marché.

□ **L'Irlande ramène son taux d'intérêt au jour le jour de 15 % à 14 %.** – La Banque centrale d'Irlande a réduit, lundi 25 janvier au matin, son taux d'intérêt au jour le jour d'un point, à 14 %. Cette décision, effective immédiatement, est un nouveau signe d'apaisement des tensions monétaires en Europe. Elle fait suite à un redressement progressif de la punt irlandaise sur le marché des changes qui avait déjà permis à la Banque d'Irlande de ramener, il y a dix jours, son taux au jour le jour de 20 % à 15 %. En début d'année, ce taux avait été relevé jusqu'à 100 % pour décourager la spéculation contre la monnaie.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 26 JANVIER

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5150	C.N.E 3%	5260	5160	5200	- 1 14
870	B.N.P. T.P.	900	893	893	- 0 78
840	Cr.Lyon. T.P.	850	840	836	- 1 65
1671	Renault T.P.	1700	1694	1691	- 0 53
1680	Rhone Poul. T.P.	1670	1670	1670	....
1040	Saint Gobain T.P.	1074	1085	1088	+ 1 30
800	Thomson T.P.	801	840	840	+ 4 87
650	ACCOR	650	656	663	+ 2 00
765	Air Liquide	754	762	769	+ 1 99
655	Alcatel-Alsthom	641	645	644	+ 0 47
1570	Ale.Superm.	1580	1590	1590	+ 0 63
255	A L S P I	256	258	256	....
535	AGF Sté Centrale	521	516	518	- 0 58
79	Avenir H. Média	78 30	79 20	82	+ 4 73
1090	Axa (ex Cie Midi)	1054	1055	1055	+ 0 09
138	Bafip	140	145	144 90	+ 3 50
65	Bail-Equipem.	70	72	73 50	+ 5 00
695	Bail Investiss.	700	700	700	....
425	Bancaire	420 10	421	432 90	+ 3 05
645	Bazar H.-V.	650	645	650	....
1190	Berger (M)	1220	1190	1200	- 1 64
380	Bertrand Faure	389	....	....	....
1090	Bic	1075	1070	1075	....
1090	B.I.P.	1090	1090	1080	- 0 92
140	BIS	139	139 90	145	+ 4 32
450	B N P (CI)	434	425	442	+ 1 84
405	Bollore Tech.	418	425	433	+ 3 59
2850	Bongrain	2890	2850	2850	- 1 38
435	Bon-Marché	454	447	450	- 0 88
595	Bouygues	581	586	590	+ 1 55
83	BP France	82	81 60	82	....
930	B S N	927	928	933	+ 0 65
1120	Canal Plus	1102	1105	1118	+ 1 45
150	Cap Gem.S.	147	145	144 90	- 1 43
197	Carnaudmetalbox	193 40	193 50	192 10	- 0 67
2320	Carrefour	2268	2270	2320	+ 2 29
152	Casino	152 60	152	156	+ 2 23
96	Casino ADP	98	98	98	+ 1 02
525	Castorama D.L.	537	537	536	- 0 19
220	C.C.F.	214 90	218	217	+ 0 98
31	CCMC Ly.	29	33 80	31	+ 5 90
400	C.D.M.E.	411	412	411	....
126	C.E.G.I.D.	132	138 50	138 50	+ 4 92
50	Centrest (Ny)	52 20	53	54	+ 3 45
340	C.E.P. Comm.	338	340	337 10	- 0 27
87	Cerus	82	83	83	+ 1 22
1120	Cetelem	1140	1136	1136	- 0 35
255	CF Inc	265	264	264	- 0 38
275	CGI Info.	272	272 20	273 30	+ 0 48
910	C G I P	875	879	872	- 0 34
620	CGP	621	621	621	....
1240	Chargeurs S A	1240	1240	1246	+ 0 48
215	Christian Dior	220	215	222	+ 0 91
480	C I C A (M)	482	491	481	- 0 20
265	Ciments franc.	269	265	270	+ 0 37
500	Clarins	497 90	497 50	497	- 0 18
400	Club Mediter.	395 10	397	397 20	+ 0 53
885	Colas	865	849	845	- 2 31
230	Cpt. Entrep.	229	229 50	229	....
1170	Compt Mod.	1181	1182	1180	- 0 08
265	CPR (Paris Rés.)	268 50	267	267	- 0 56

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
995	Créd. Foncier	986	990	1002	+ 1 62
336	Crédit Loc France	328	328	331	+ 0 91
515	Cr Lyon.(CI)	515	510	510	- 0 97
1250	Credit Nat.	1220	1213	1218	- 0 16
520	CSEE	518	505	502	- 3 09
3250	Damart	3255	3340	3340	+ 2 61
360	Dassault Aviation	361 40	360	358 50	- 0 80
220	Dassault Electr.	223	221 10	224 90	+ 0 85
1320	De Dietrich	1375	1345	1365	- 0 73
455	Degremont	462	463 50	462	....
41	Dév.P.d.C.(Li)	42	42	43	+ 2 38
61	Dév.R.Sud-Est	61	....	....	....
280	D M C	263 10	263 10	270	+ 2 62
400	Docks France	390	388 90	388 90	- 0 28
109	Dynaction	109 50	110	109 50	....
2060	Eaux (Gle)	2068	2068	2095	+ 1 31
675	E.B.F.	670	670	662	- 1 19
420	Ecco	413 60	415	411	- 0 60
335	Elf Aquitaine	324 30	330	332	+ 2 37
970	ElfSanofi(ExSanofi	983	978	980	- 0 31
230	Eramet-Elf (Certif)	226	222	231	+ 2 21
585	Eridania-Beghin	578	578	579	+ 0 17
400	Essilor	405	402 10	400	- 1 23
187	Essil.Int.(DP)	191	191	191	....
745	Esso	740	740	735	- 0 68
1460	Eurafrance	1489	1483	1488	- 0 07
480	Euro RSCG	466	465	460	- 1 29
66	Eurodisneyland	64 50	64 70	64 60	+ 0 16
950	Europe 1	886	899	909	+ 2 60
34	Eurotunnel	34 10	34 20	34 40	+ 0 88
1450	Exor	1450	1450	1450	....
122	Finextel	128	124 50	125	- 2 34
290	Fives Lille	308	310	317 50	+ 3 08
615	Fougerolle	614	620	620	+ 0 98
3600	Fromager. Bel	3625	3600	3600	- 0 69
1650	Gal.Lafayette	1650	1630	1630	- 1 21
350	G.A.N	336	338	341 50	+ 1 64
365	Gascogne (B)	367	373	384	+ 4 63
1290	Gaz et Eaux	1285	1300	1288	+ 0 23
550	Geophysique	560	560	560	....
675	Groupe André SA	684	689	684	....
505	Groupe Cité	500	501	492	- 1 60
350	GTM-Entrep.	324	324 10	316	- 2 47
1430	Guyenne-Gas.	1420	1426	1426	+ 0 42
90	Hachette	99 40	99 80	98 40	- 1 01
430	Havas	416 80	419	425	+ 1 97
235	Idia	235	238	237 90	+ 1 23
350	Imétal	346	346	340	- 1 73
143	Immob. Phénix	142 50	142 50	141	- 1 05
160	Ingénico	150	150	148 20	- 1 20
7850	Inst. Mérieux	7800	7820	7750	- 0 64
420	Interbail	427	425	426 10	- 0 21
390	Intertechnique	385	385	385	....
925	J. Lefebvre	900	908	925	+ 2 78
485	Klepierre	475	475	474	- 0 21
555	Labinal	572	578	576	+ 0 70
330	Lafarge	318	318 50	321 90	+ 1 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
81	Lagardère Group.	92	82 50	81	- 1 09
270	Lebon	257 50	260	265	+ 2 91
4000	Legrand	4070	4022	4040	- 0 74
2180	Legrand (DP)	2210	2210	2210	....
155	Legris Industries	155 70	153 80	155 90	+ 0 13
730	Locindus	732	725	725	- 0 96
3240	L.V.M.H.	3165	3195	3208	+ 1 36
410	Lyon.Eaux/Dumez	389	400	398 70	+ 0 18
37	Majorette Ly.	37	....	....	....
290	Mar. Wendel	280	280	280	....
234	Matra	230 40	228 50	240	+ 4 17
84	Metaleurop	82 25	82 30	84 50	+ 2 74
14	Métrologie In.	14	14 60	14 30	+ 2 14
199	Michelin	193 20	194	194 50	+ 0 67
80	MMB	85 50	85 50	88 50	+ 3 51
77	Moulinex	83 10	84 50	85 50	+ 2 89
870	Navig. Mixte	866	870	866	....
134	Nord-Est	130	130 10	130	....
290	Nordon (Ny)	279	284 70	279 90	+ 0 32
56	Olipar	54 80	54 80	54 70	- 0 36
1010	Oréal	998	1010	1006	+ 0 80
385	Paribas	373 50	376	375 80	+ 0 62
225	Pechiney Int.	214 70	213 60	218	+ 1 54
285	Pechiney (CIP)	288	288	288 10	+ 0 03
380	Pernod Ricard	355	360	361 90	+ 1 94
600	Peugeot	573	578	581	+ 1 40
284	Pinault	289 80	285	289 80	....
790	Plastic-Omn.	812	815	809	- 0 37
225	Poliet Ex.Lamb.Fr.	212	215	210 50	- 0 71
875	Primagaz	885	875	859	- 2 94
570	Printemps	600	600	603	+ 0 50
550	Promodès	569	569	569	....
255	Radiotechn.	265 10	275	272 10	+ 2 64
6300	Redoute (La)	6440	6430	6430	- 0 16
136	Remy Cointreau	139	139	139	....
520	R. Poulenc CIP	513	515	518	+ 0 97
35	Rochette(La)	38	38	38	....
425	Roussel Uclaf	468	472	467	- 0 21
2870	R. Impé.Ly *	2950	2925	2960	+ 0 34
130	Sade (Ny)	144 90	143	145 60	+ 0 48
2420	Sagem	2425	2420	2425	....
495	Saint Gobain	481	488	491	+ 2 08
1170	Saint Louis	1153	1150	1159	+ 0 52
1600	Salomon Ly.	1601	1600	1590	- 0 69
295	Salvepar (Ny)	290	286 70	298	+ 2 76
1550	S A T	1600	....	...	...
280	Saul. Chât.	277	270	273 90	- 1 12
735	Saupiquet (Ns)	759	760	762	+ 0 40
620	Schneider	600	605	606	+ 1 00
13	SCOA	13	13 35	13 35	+ 2 69
420	Scor s.a.	430	425	429	- 0 23
335	S.E.B.	323	329	325	+ 0 62
410	Sefimeg	411	415	418	+ 1 70
130	Selectibanque	130 10	132 60	130 80	+ 0 54
136	Sextant A.	136	138 50	135	- 0 74
550	S F I M	597	596	592	- 0 84
177	S.G.E.	176 50	178	178 50	+ 1 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
445	Simco	445	440	438	- 1 57
790	St. Rossignol	810	800	800	- 1 23
425	Sligos	415 50	419	418 90	+ 0 82
595	Société Géné.	591	598	599	+ 1 35
39	Sodecco(B)	38 55	39 10	39 10	+ 1 43
72	Sodero(Ns)	76	....	...	...
1010	Sodexho	1020	1020	1019	- 0 10
78	Sogenal(Ny)	79 90	80	79 50	- 0 50
350	Sogerap	355	350	346 50	- 2 39
1200	Som-Allib.	1175	1180	1180	+ 0 43
395	SOPHIA	398	395	398	....
1020	Sovac	1010	1005	1013	+ 0 30
340	SPEP	338 50	337 50	344 90	+ 1 89
305	Spie-Batignol.	304	303 50	306	+ 0 66
570	Strafor Facom.	550	560	540	- 1 82
270	Suez	270	267 50	274 10	+ 1 52
1220	Synthelabo	1232	1240	1242	+ 0 81
148	Thomson CSF	138 40	140 50	143	+ 3 32
220	Total	218	219 50	223 60	+ 2 57
148	– (certif)	145	144 80	144 80	- 0 14
191	Truffaut Fin.	193	191 20	192	- 0 52
500	U.A.P.	483 50	486	484 10	+ 0 12
220	U F B Locab.	220	221	221	+ 0 45
168	U.G.C. DA (Robur)	172	175	176 50	+ 2 62
410	U I C	429	420	423	- 1 40
460	U I F	476	463 20	463 20	- 2 69
780	U I S	752	....	....	....
340	Unibail	339	339	337 50	- 0 44
720	Valéo	722	720	729	+ 0 97
150	Vallourec	150	150	150 90	+ 0 60
250	Via Banque	252	253 50	253 50	+ 0 60
240	Worms et Cie	238 70	238 70	233 50	- 2 18
1520	Zodiac	1532	1532	1530	- 0 13
810	Elf Gabon	827	825	820	- 0 85
90	Amax	95 50	95	95 70	+ 0 21
153	Amer. Barrick	151	151 50	151 60	+ 0 33
138	Amer. Express	139 60	136 50	136 70	- 2 08
300	A.T.T.	293 70	285	284 90	- 3 00
108	Anglo Amer.C.	106 50	107 10	109 20	+ 2 54
166	Amgold	162	158 80	163	+ 0 62
225	Banco Santander	216	....	....	...
720	B.A.S.F.	730	714	718	- 1 64
910	Bayer	903	904	908	+ 0 55
45	Blesheim Plc	45 30	....	....	....
22	Buffelsfont.	21 40	21 50	21 50	+ 0 47
162	Chase Manh.	162	161	160 80	- 0 74
1930	Daimler Benz	1955	....	....	....
76	De Beers	77 75	76 90	76 40	- 1 74
2160	Deutsche Bank	2182	2170	2190	+ 0 37
1190	Dresdner Bank	1175	1175	1175	....
36	Driefontein	35 95	36 25	35 30	- 1 81
250	Du Pont-Nem.	244 40	242 30	242 50	- 0 78
265	Eastman Kodak	258 20	267 60	268 10	+ 3 83
7	East Rand	7 45	7 50	7 65	+ 2 68
23	Echo Bay	22 90	22 50	22 40	- 2 18
172	Electrolux	162	162	168 50	+ 4 01
139	Ericsson	135	135 10	135 10	+ 0 07

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
315	Exxon Corp.	314 90	324 10	324 10	+ 2 92
255	Ford Motor	260	...	.	
28	Freegold	27 60	28 25	28 15	+ 1 99
10 50	Gencor	11	11 10	10 90	- 0 91
455	Gén. Elect.	452 10	455	455 50	+ 0 75
205	Gén. Motors	208 90	202	203 70	- 2 49
325	Gén. Belgique	328	330	332	+ 1 22
36	Gd Métropol.	35 90	36 20	37	+ 3 06
39	Guinness	39 20	39 65	39 25	+ 0 13
20	Hanson PLC	20 20	20 15	20 25	+ 0 25
7	Harmony Gold	6 75	7	6 90	+ 2 22
390	Hewlett Packard	394 40	...	.	. .
31	Hitachi	30 10	30 05	30 30	+ 0 66
860	Hoechst	880	846	867	- 1 48
59	Homestak	59	58 65	58	- 1 69
93	I.C.I.	93	.	.	.
250	I.B.M	263 90	263	263	- 0 34
405	I.T.T.	385	394 10	394 20	+ 2 39
149	Ito Yokado	147 10	147 10	147	- 0 07
48	Matsushita	47 50	47	46 55	- 2 00
270	Mc Donald's	263 90	262 60	263 50	- 0 15
225	Merck	225	223 30	224 70	- 0 13
535	Minnesota M	539	529	529	- 1 86
36	Mitsubishi	35 65	35 65	36 20	+ 1 54
325	Mobil corp.	325	335 20	335 20	+ 3 14
330	Morgan J.P.	331	328 70	328 70	- 0 69
4020	Nestlé	4020	4005	4000	- 0 50
126	Norsk Hydro	126	126 20	125 50	- 0 40
55	OFSIL	54	55 90	55 80	+ 3 33
1240	Pétrofina	1235	1227	1226	- 0 73
390	Philip Morris	394 80	392 60	389 70	- 1 29
71	Philips	71	70	69 05	- 2 75
66	Placer Dome	62 50	66 50	66 30	+ 6 08
275	Procter Gamble	279	276 70	274 50	- 1 61
182	Quilmès	182	. .		. .
13 50	Randfontein	13 55	13 55	13 50	- 0 37
240	Rhone Poul. Rorer	233 90	232	233	- 0 38
425	Royal Dutch	432 60	436 10	437 60	+ 1 16
54	R T Z	56	55	54	- 3 57
14	Saat.& Saatch.	13 40	13 60	13 85	+ 3 36
17	St Helena	17 50	17 50	17 55	+ 0 29
305	Schlumberger	315 80	317 10	316 80	+ 0 32
43	Shell transp.	43 45	44 20	44 60	+ 2 65
2030	Siemens	2041	2045	2069	+ 1 37
180	Sony	178	175 50	175 30	- 1 52
75	Sumitomo Bank	75 70	71 60	71 60	- 5 42
148	T.D.K.	146	145	145	- 0 68
59	Telefonica	59 40	59 10	59 10	- 0 51
26	Toshiba	25 95	26	26	+ 0 19
580	Unilever	581	581	583	+ 0 34
260	Unn.Techn.	255 90	255 10	256	+ 0 04
170	Vaal Reefs	164 20	162	162	- 1 34
940	Volkswagen	920	...	....	...
270	Volvo	271	.	...	...
53	West. Deep.	52	53	52 60	+ 1 15
445	Xerox Corp.	441 30	441	441	- 0 07
105	Yamanouchi	104 20	104 10	104	- 0 19
4 95	Zambia Cop.	5 10	5 20	5 45	+ 6 86

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	5 31
10,80% 79/94	100 91	4 26
Emp.Etat 13,4% 83	103 10	1 32
10,25% mars 86	105 61	8 98
OAT 10% 5/2000	111 85	6 68
OAT 9,9% 12/1997	107 50	1 19
OAT 9,8% 1/1996	104 38	9 69
PTT 11,2% 85	106 50	1 71
CFF 10,25% nov 90	110 71	8 90
CNA 10 % 1979	. . .	8 41
CNB Bques 5000F	98 60	0 59
CNB Paribas 5000F	....	0 59
CNB Suez 5000F	98 05	0 59
CNI 1/82 5000F	98 55	0 59
CNT 9 % 86	. . .	6 52
CRH 10,90% déc 85	109 70	0 72
CHARB FCE 3% 100	. .	....
CNCA	1062	. .
Cerus	2265	....
Alcatel 8 % prov 89	620	....
Ly Eaux cv 6,5%	753	....
Thoms. cv 9,2% 86	715	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr	1500	....
Arbel	445	440
Bains C.Monaco	900	800
B.Hypoth.Europ.	213	215
B.N.P. Intercont.	326 10	326 10
Bénédictine	2150	. . .
Bidermann Internat.	469	469
Blanzy Ouest	900	....
B T P	16 90	16 30
Cambodge	881	. . .
Carbone Lorraine	270	272
Caves Roquefort	2 20	...
C B C	249 20	250
C E G F (Frigor.)	770	770
Cerabati Blanzy	305	304 90
Ceragen	20 10	....
Champex Ny	14	14
CIC (CIP)	163	163

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1000	903 o
C.I.T.R.A.M. (B)	2629	....
Cie Industrielle	3310	3320
Cpt Lyon Alemand	290	283 50
Concorde	600	580
Constr.Mét.Prov.	20 40	24
Crédit Gén.Ind.	104 50	....
Cr Universel (Cie)	325	325
Darblay	625	....
Delmas Vieljeux	1806	....
Didot Bottin	560	565
Eaux Bassin Vichy	3100	....
Ecia	280	259 90
Ent.Mag. Paris	5150	....
Eridania-Béghin Cl.	468	469
Fidei	370 10	370 10
Finalens	300	300
F.I.P.P.	40	....
F.N.A.C.	1918	1921
Foncière (Cie)	445	448
Foncina	330	330
France I.A.R.D.	399	....
France SA (La)	1630	1605
From. Paul-Renard	2051	....
Gaumont	380	....
Genefim	241	241
Gévelot	447 90	....
G.F.C.	332	333
Groupe Victoire	799	760
G.T.I (Transport)	280	265
Immobail	329	331
Immobanque	630	628
Im.Marseillaise	4330	4450
Invest.(Ste Cie.)	3000	3000
Lille Bonnières	885	881
Locafinanciere	490	498
Louis Vuitton	506	584
Louvre	2800	2820
Lucia	220	220
Machines Bull	20	20
Mag.Unipris	156	....
Métal Déployé	286	288
Mors	45	45
Navigation (Nle)	148	150
Optorg	272	....
Oréal (CI)	559	580
Origny-Desvroise	510	510
Palais Nouveauté	1060	....
Paluel Marmont	430	....
Parfinance	176	180
Paris France	202	....
Paris Orléans	180	179 10
Parthena Invest	220	231
Piper Heidsieck	601	....
Porcher	240	. . .

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	378	378
Publicis	640	625
Rochefortaise	116	116
Rosario	137 10	....
Rougier	165	164
S.A.C.E.R.	639	....
S.A.F.A.A.	198	....
S.A.F.I.C Alcan	179 10	171
Saga	351	365 10
Saint Dominique (F.)	123	124
Salins du Midi	515	518
Savoisienne M.	145	....
Silic	576	580
S.I.P.H.	100	90
S.M.C.I.	14	50
Sofal	470	. . .
Soflo	180	...
Sofiam (ex Sataml)	65	....
Sofragi	2176	....
Soudure Autogène	651	660
Sovabail	251	....
Stemi	632	....
Taittinger	2180	2170
Tessa-Acquaros	100	....
Tour Eiffel	226	228
Ulinor	1050	1050
Vicat	447	...
Viniprix	1675	....
Virax	110	109
Maroc Sté Brassens.	201	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	516	....
Akzo Nv Sico	408	....
Alcan Aluminium	96	96
American Brands	195	....
Arbed	241 10	....
Asturienne Mines	82 10	82 10
Banco Popular Espa.	597	600
B.Reglements Int.	18400	18260
Can.Pacifique	66 30	68 90
Chrysler Corp.	211 40	211
C I R	2 65	....
Commerzbank	825	825
Dow Chemical	300	293 10
Fiat	14 05	....
GBL (Brux Lamb.)	436	438
Gevaert	995	....
Glaxo Holdings Ltd.	60 90	58 50
Goodyear Tire	357	358
Grace and Co (WR)	203	....
Honeywell Inc. Im.	171 50	....
Johannesburg	81	80 40
Koninklijke Pakhoed	76 95	....
Kubota	21 60	....
Noranda Mines	73	72 80
Olivetti priv.	4 30	....
Pfizer Inc.	365	....
Ricoh	25 90	...
Robeco	290	290 10
Rodamco NV	140	139 60
Rolinco	286 50	286 10
Saipem	3 86	....
Sema Group	24	....
SKF Aktiebolaget	51 50	....
Tenneco Inc.	202 10	....
Toray Ind.	23 40	....
West Rand Cons.	4 15	4 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	330
Calciphos	54	65 10
C G H Cogenbor	7	....
Coparex	615	....
Europ. Accum.	78	77 60
Europ Soulres Ind.	11 50	. .
Guy Degrenne	255	....
Lecteurs du Monde	225 70	220 80
Nicolas	1125	....
Particip. Percier	204	....
Rosario N.V.	244 70	244 50
St-Gobain-Emballage	1685	....
Schlumberger Ind.	490	. . .
S.E.P.R.	1381	...
S.M.T. Goupil	0 81	0 81
S.P.R. act. B.	232	....
Waterman	1100	1100

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 26/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 358	....	5 1	5 6
Ecu	6 631	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 440	....	327	347
Belgique (100 F)	16 436	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 890	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 668	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 030	....	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 290	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 531	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	368 870	....	358	376
Suède (100 krs)	75 320	....	71	80
Norvège (100 k)	79 730	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 106	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 778	....	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 755	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 194	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 298	....	4 1	4 3

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/1
Or fin (kilo en barre)	57000	56300
Or fin (en lingot)	57200	56750
Napoléon (20f)	327	334
Pièce Fr (10 f)	406	.....
Pièce Suisse (20 f)	327	325
Pièce Latine (20 f)	330	334
Souverain	426	422
Pièce 20 dollars	2065	2065
Pièce 10 dollars	1100	1080
Pièce 5 dollars	581 25	.....
Pièce 50 pesos	2135	2100
Pièce 10 florins	331	344

SICAV (sélection) 25/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Acélion	199 23	193 90
Actimonétaire C.	30295 79	30295 79
Actimonétaire D.	30295 79	30295 79
Améri-gan	7633 97	7340 36
Amplitude	647 65	628 79
Associc	1082 90	1082 90
Atout Futur	427 48	417 05
Aurecic	1050 66	1020 05
Avenir Alizés	1746 85	1712 60
Axa Capital	184 25	178 88
Axa Court Terme	8478 63	8478 63
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	910 16	883 65
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	778 02	755 36
Axa Europe	126 81	123 12
Axa Investissements	106 90	103 79
Axa NPI	120 35	116 84
Axa Ob.Fr.Extrans.	152 10	147 67
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	130 10	126 31
Axa Prem.Ex.Agepre.	124 40	120 78
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	151 03	146 63
Axa Valeurs PER	124 98	121 34
Cadence 1	1065 92	1045 02
Cadence 2	1071 17	1050 17
Cadence 3	1063 50	1042 65
Capimonétaire	6682 66	6675 98
Capiobig.	6923 52	6787 76
Capiacic	1421 11	1400 11
Coexis	1412 87	1378 41
Comptavalor*	3739 83	3734 23
Convertimmo	333 97	327 42
Credinter	445 32	432 35
Credit Mutuel Capital	1362 62	1335 90♦
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	709 64	708 64♦
Cred.Mut.Ep.Indus.	98 17	93 60
Cred.Mut.Ep.J.	74018 73	74018 73
Cred.Mut.Ep.long.T.	197 88	192 58
Créd.Mut.Ep.Monde	1179 59	1148 02
Cred.Mut.Ep.Quatre	1114 58	1084 75♦
Diaze	1381 70	1348
Drouot France	855 06	830 16
Drouot Sécurité	230 12	223 42
Ecocic	1077 47	1046 09
Ecupar	128 12	124 39
Ecur. Capitalisation	2758 40	2731 09
Ecur. Expansion	511395 03	510629 09
Ecur. Géovaleurs	2335 68	2267 65
Ecur. Investissement	152 64	148 19
Ecur. Monepremière	71551 97	71551 97
Ecur. Monétaire	41914 95	41914 95
Ecur. Trésorerie	2583 05	2583 05
Ecur. Trimestriel	2077 37	2066 80
Elancel	110 57	107 35
Energie	261 32	249 47
Eparcic	3841 47	3841 47
Eparcourt-Sicav	4589 75	4578 30
Epargne Associat.	26907 35	26800 98
Epargne Capital	11612 91	11497 93
Epargne Croissance	1711 11	1665 31
Epargne Obligat.	210 86	205 22
Epargne-Unie	1311 85	1279 85
Epargne Valeur	442 70	430 85
Eufi Cash capi	8418 64	8418 64♦
Eufinvest capi	611 90	594 08♦
Eurco Solidarité	1102 98	1092 06
Eurocic Leaders	1014 17	984 63
Eurodyn	1154 45	1126 29
Euro Gan	6051 85	5819 09
Fonsicav	15388 14	15388 14
France-gan	10020 97	9635 55
France Garantie	279 66	279 10
France Obligations	505 64	500 63
Francic	449 38	436 29
Francic Pierre	102 08	99 11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic-Regions	1097 26	1065 30
Fructi-Associations	37 42	37 42
Fructi-Cap.	45 41	44 74
Fructidor	244 25	240 64
Fructifrance action C	919 13	898 71
Fructifrance action D	898 63	876 71
GAN Rendement	5333 86	5255 03
Gestilion	15871 15	15792 19
Gest.Associations	173 56	169 74
Horizon	1270 12	1233 13
HLM Monétaire	14856 69	14856 69
Indicia	1023 14	1002 93♦
Indust.Fse Court.T.	1589 69	1589 69
Interepar	109566 53	108375 27
Interobig.	14930 82	14637 86
Intersélection Fce	524 03	513 75
Japacic	143 96	139 77
Jeunepargne	302 09	297 63
Latitude	2394 06	2390 47
Lion Association	11050 46	11050 46
Lion Institution	32015 85	31936 01
Lionplus	1062 78	1041 94
Lion Trésor	2296 42	2273 68
Lion 20 000	27875 90	27875 90
Livret Bourse Inv.	566 79	550 28
Livret Portefeuil.	710 49	689 80
Méditerranée	172 55	167 52
Mensuel CIC	10246 84	10145 39
Monedan	72672 14	72672 14
Mone.J.	38671 22	38571 22♦
Monévalor	87387 07	87387 07
Mutualité dépôts	14378 48	14349 78
Natio Court Terme	101251 00	100948
Natio Court Terme2	303655 00	303655
Natio-Epargne	18933 41	18745 95
Natio-Ep. Res	125 74	122 37
Natio Eparg.Trésor	8327 16	8310 54
Natio-Fran.index	991 72	965 18
Natio-Imm.	1130 42	1100 17
Natio-Inter	1531 11	1490 13
Natio-Monétaire	26865 98	26865 98
Natio-Opportunités	1014 05	988 91
Natio-Patrimoine	1302 06	1267 21
Natio-Perspectives	1044 83	1016 87
Natio-Placements	62977 81	62977 81
Natio-Revenu	1064 60	1054 06
Natio Sécurité	11791 63	11791 63
Natio-Valeurs	871 55	848 22
Nippon-Gan	4655 62	4476 56
Nord Sud Dévelop.	1672 12	1668 78
Obli-Associations	165 06	163 43
Oblicic-Mondial	2733 94	2693 54
Oblicic-Régions	1086 44	1070 38
Oblifutur	3071 05	2998 15
Oblig. tres caté.	186 58	183 90
Obilion	1461 69	1437 32
Oblisécurité Sicav	13771 25	13771 25
Oraction	1003 28	978 81
Orvalor	7271 11	7128 54
Paribas Capitalisation	1628 38	1604 32
Paribas Opportunités	124 46	119 39
Paribas Patrimoine	579 44	555 82
Patrimoine Retraite	237 83	233 17
Pervalor	624 93	612 68
Placement A.	1452 23	1423 75♦
Placement J.	7689 84	7674 49♦
Placement M.	71443 54	71300 94♦
Placement Nord	916 41	898 44♦
Pléiade	140 44	136 35
Poste Croissance	23164 58	23141 44
Poste Gestion	70165 64	70165 64
Première Oblig.	11261 86	11250 61
Prévoy. Ecureuil	119 19	118 01

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	31332 49	31332 49
Proficius	1002 38	977 93
Quartz	134 04	130 77
Réalvalor	742 93	728 36
Rentacic	164 66	162 23
Revenus Trimestr.	5443 51	5389 61
Revenu-Vert	1165 36	1136 94
St Honoré Vie & Santé	957 32	923 46
St Honoré Bons du Tr.	11931 01	11871 65
St Honoré Invest.	775 46	740 30
St Honoré Pacifique	604 25	576 85
St Honoré Real	15956 75	15893 18
Sécuricic	1849 24	1849 24
Sécuri-Gan	12541 10	12295 20
Sécuritaux	1478 76	1478 76
Scasden	732 57	721 74♦
Sicav Associations	1960 94	1960 94
SFI-CNP Assur.	670 24	650 72
S.G. Fr oppon. C et D	1152 30	1129 71
Sicav 5.000	438 52	426 78
S.I. Est	1298 21	1260 40
Sivafrance	679 63	661 44
Sivam	396 41	385 80
Silverente	222 69	218 32
Sivinter	429 27	417 78
S.N.I.	1073 41	1042 15
Sogenfrance C et D	1107 41	1085 70
Sogépargne	313 88	307 73
Sogevar	978 19	959 01
Soginter	1276 20	1251 18
Soleil Investissements	584 21	581 74
Solstice	2214 03	2208 51
State Street Act. Eur	9147 89	8838 54♦
State Street Act. Frce	10159 60	9863 69♦
St. Str. Act.Japon	9597 98	9370 03
State Street Emer. Mkt	12381 79	11786 51♦
St.Street OAT Plus	11207 53	10987 77♦
Stratégie Actions	831 47	799 49
Stratégie Rendement	1498 77	1451 59
Technocic	993 23	964 30
Techno-Gan	5618 04	5401 96
Thesora	708 99	701 97
Trésor Plus	1385 37	1371 65
Trésor Trimestriel	1056 13	1045 67
Trésoricic	138682 13	138682 13
Trilion	5264 12	5196 56
UAP Investissement	428 60	413 11
UAP Actions France	585 39	584 23
UAP Act. Select	613 90	591 71
UAP Aedificandi	540 66	521 14
UAP Altaé	211 69	204 04
UAP Alto Sicav	170 10	163 95
UAP Moyen Terme	151 06	145 60
UAP Premiere Cat.	11624 76	11204 58
Uni-Associations	119 81	119 81♦
Uni-Foncier	1204 55	1175 17
Unifrance	574 96	560 93
Uni Régions	1177 17	1148 46
Univar	249 51	249 51♦
Univers Actions	1251 66	1221 13
Univers Obligations	1849 64	1804 53
Valorg	2177 78	2175 60
Valrest	56779 15	56750 77
Winterthur St-Honore	222 83	212 73

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

ILE-DE-FRANCE

Le Conseil de Paris s'est prononcé contre le schéma directeur de la région

Trois nouveaux départements – Paris, les Hauts-de-Seine et la Seine-et-Marne – ont émis, lundi 25 janvier, un avis défavorable au projet de schéma directeur de l'Ile-de-France, présenté par le préfet de région, M. Christian Sautter. Des huit départements de l'Ile-de-France, seule la Seine-Saint-Denis doit encore se prononcer. Le Conseil de Paris a émis un autre avis négatif sur le projet de Centre de conférences internationales. Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a dénoncé, lundi 25 janvier, le refus des élus de droite d'adopter le nouveau schéma directeur d'Ile-de-France.

Le schéma directeur d'Ile-de-France a été rejeté par les deux groupes constituant la majorité chiraquienne du Conseil de Paris – Paris-Liberté et le Rassemblement pour Paris – ainsi que par le représentant des Verts. Les élus socialistes et communistes n'ont pas pris part au vote. Le Conseil de Paris a mis en avant des motifs techniques et juridiques, comme la confusion, dans le projet du préfet Christian Sautter, entre les « *prescriptions* » et les « *recommandations* », l'imprécision des objectifs quantitatifs, les formulations « *trop rigides* », l'insuffisante participation financière de l'Etat et l'oubli de projets d'avenir importants.

Dans le projet de délibération proposé aux élus figurait pourtant un second article énumérant plus de quarante amendements détaillés au schéma directeur. C'était donc un « non mais » que Paris s'apprêtait à dire à l'Etat. Mais, invoquant les « *pressions inacceptables* » que le préfet aurait exercées sur les élus, M. Jean Tibéri, maire adjoint, a retiré *in extremis* la partie constructive de cette délibération pour ne formuler qu'un refus sans appel. Nul doute que les amendements de l'administration parisienne constitueront la base à partir de laquelle M. Jacques Chirac négociera avec les sept autres conseils généraux de l'Ile-de-France un nouveau schéma directeur.

Le rejet du Centre de conférences internationales

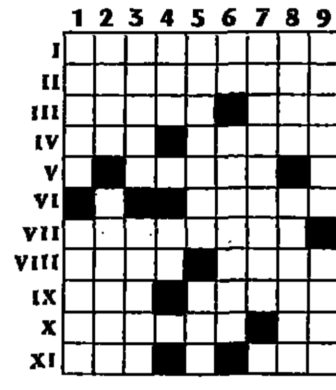
Pour le Centre de conférences internationales, les votes négatifs sont venus de la majorité chiraquienne, les élus communistes s'abstenant, et le groupe socialiste seul émettant un avis favorable. M. Christian Sautter ne demandait au Conseil de Paris qu'une révision partielle du plan d'occupation des sols dans le septième arrondissement. En effet, les trois bâtiments de verre dessinés par l'architecte Francis Soler excèdent, par leur emprise et leur hauteur, les normes imposées par le document d'urbanisme. Estimant que les modifications apportées au plan initial (*le Monde* du 23 octobre 1992) n'étaient pas suffisantes, les élus parisiens ont refusé de composer.

Cette intransigeance n'arrête pas la procédure. Le Centre de conférences internationales ayant été décrété d' « intérêt général », le préfet peut modifier lui-même le POS. Mais il lui faudra ensuite obtenir du maire de Paris un permis de construire. De nouvelles négociations devront donc s'ouvrir entre la Ville et l'Etat, à moins que la nouvelle majorité sortie des urnes en mars prochain ne décide de renoncer à mener à son terme une entreprise aussi difficile.

MARC AMBROISE-RENDU

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5963



HORIZONTALEMENT

I. Hommes de la campagne. – II. Assommée par les coups. – III. Qui descendent des croisés. En Suisse. – IV. Comme la bouche quand on est assis. Pris avec du lait. – V. Mit sur la voie. – VI. Une réunion d'animaux. – VII. Admiré par les amateurs de saucisses. – VIII. Un répondant. Rien n'a sauté s'il n'en manque pas un. – IX. Fit preuve d'attachement. Sur de vieux arbres. – X. Pièce de bâtiment. Symbole. – XI. Coule dans le Bocage. Tient bien son logis.

VERTICALEMENT

1. Est plus grosse qu'un bouquet. Qui se comportent comme des grévistes. – 2. Pas originale. Lu comme une leçon. – 3. Utile pour le parfumeur. Elément dans un appel. – 4. Une figure. Coule à l'étranger. – 5. Quand elle est charbonnière, on peut en faire un plat. Pommade de blanc de plomb. – 6. Symbole. Ne laisse pas dormir. – 7. Une œuvre de maître. – 8. Difficile à arrêter quand il est fou. Qui peut ne céder qu'après plusieurs coups. – 9. Accident de terrain. Comme un centre pour des enfants.

Solution du problème nº 5962

Horizontalement

I. Bison. Oie. – II. Agonisant. – III. Rustres. – IV. Ré. Avril. – V. Es. Rats. – VI. Mini. Pa. – VII. Pô. Oasien. – VIII. Lui. Ota. – IX. Affineurs. – X. Noé. Lit. – XI. Erine. Ara.

Verticalement

1. Barre. Plaie. – 2. Igues. Ouf ! – 3. SOS. Ifni. – 4. Ontario. Ion. – 5. Nirvana. Née. – 6. Sertis. – 7. Oasis. Ioula. – 8. In. Pétrir. – 9. Eté. Canasta.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 23 janvier :

DES DÉCRETS

– Nº 93-87 du 22 janvier 1993 modifiant le décret nº 77-1465 du 28 décembre 1977 fixant les modalités d'application aux travailleurs handicapés salariés des dispositions de la loi du 30 juin 1975 relatives à la garantie des ressources ;

– Nº 93-88 du 15 janvier 1993 pris pour l'application de l'article 7 de la loi nº 92-652 du 13 juillet 1992 modifiant la loi nº 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et portant diverses dispositions relatives à ces activités.

Est publié au *Journal officiel* du lundi 25 et mardi 26 janvier :

UN DÉCRET

– Nº 93-98 du 20 janvier 1993 modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif aux subventions à l'amélioration des logements locatifs sociaux.

CARNET DU Monde

Décès

– La Direction des Musées de France
a la tristesse de faire part du décès de

Pierre-André BENOIT,
imprimeur d'art,
donateur du musée-bibliothèque
Pierre-André-Benoit, à Alès,

survenu le 20 janvier 1993, à l'âge de soixante et onze ans,

et s'associe à la douleur de sa famille.

– Mme Albert Berthier,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
font part du décès de

M. Albert BERTHIER,

survenu le 21 janvier 1993.

– Ses collègues
Et ses amis
de l'Association pour la diffusion de l'espagnol,
de la Société des hispanistes français de l'enseignement supérieur,
et de la Société des langues néolatines,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Patrice BONHOMME,
professeur agrégé,
docteur d'Etat,
rédacteur en chef
de *les Langues néolatines*,

survenu à Paris, le 20 janvier 1993.

« L'azur hostile est déjà haut !
Il blanchit...
– Calme spacieux ! »

– Nous apprenons le décès du

général de corps d'armée (c.r.)
Gabriel BOURGUND,
ancien député,

survenu le 25 janvier 1993.

[Né le 17 mai 1898 à Langres (Haute-Marne), Gabriel Bourgund est affecté dans les troupes coloniales à sa sortie de Saint-Cyr en 1917. Il participe aux campagnes de France, de Cilicie et du Maroc. Commandant en 1939, il rejoint l'Afrique du Nord, par l'Espagne, en 1943, débarque en Provence, se bat en Alsace, avant de servir à Madagascar, au Cameroun et en Indochine. Il commande, ensuite, la IVe région militaire à Bordeaux, puis il est commandant supérieur au Maroc et, enfin, de l'Afrique occidentale française. Admis dans la réserve en 1958, il devient alors député UNR de la première circonscription de Haute-Marne, où se trouve Colombey-les-Deux-Eglises, et le reste jusqu'en 1967. Le général Bourgund était grand-croix de la Légion d'honneur.]

– Nous apprenons la mort de la

comtesse de BRANTES,
née princesse Aymone
de Faucigny-Lucinge et Coligny,

survenue à Paris le 23 janvier 1993, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

[La comtesse de Brantes était la mère de Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing et la belle-mère de l'ancien président de la République.]

– Le président,
Le vice-président,
Les secrétaires perpétuels,
Le personnel de l'Académie des sciences,
ont la tristesse de faire part du décès, le 22 janvier 1993, de

Ralph DELBOURGO,
chargé de mission scientifique
auprès des secrétaires perpétuels.

Ils s'associent à la douleur de la famille.

– Souvenez-vous dans vos prières de

Mme Marcel DELCOURT,
née Marie-Louise Le Blan,

entrée dans la paix du Seigneur, à l'âge de soixante-dix ans, à Lille, le 23 janvier 1993.

La messe d'action de grâces aura lieu le mercredi 27 janvier, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à Roubaix (parc Barbieux).

De la part de
Marcel Delcourt,
son époux,
Benoît et Sarah Delcourt-Cooper,
Alice, Emilie et David,
Christian et France Dewaleyne-Delcourt,
Xavier, Sandra, Cyril et Axel,
Antoine et Anne Dujardin-Delcourt,
Vincent, Ludovic, Vianney et Noémie,
Isabelle et Thierry Toulemonde-Delcourt,
Peggy, Joséphine et Elise,
Olivier et Barbara Delcourt-Motte,
Martin et Charles,
Pierre Delcourt (†),
Rémi et Cécile Delcourt-Roquette,
Charlotte et Juliette,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Le Blan-Wallaert et Delcourt-Droulers,
Mmes Odette Verleyen et Isaura Pinto-Lopez,

L'inhumation aura lieu au cimetière de Croix.

Veuillez n'apporter aucune fleur, un tronc à l'entrée de l'église recevra votre offrande en faveur de la Fondation pour la recherche médicale.

Sentier du Créchet,
59170 Croix.

– Le docteur Atam Erkeletyan,
son époux,
Anne-Marie et Paul,
ses enfants,
font part du rappel à Dieu de

Mme Marie ERKELETYAN,
née Kouyoumdjian,

survenu le 23 janvier 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Croix, 13, rue du Perche, à Paris-3e, le jeudi 28 janvier, à 9 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montrouge, dans le caveau de famille.

72, rue Jouffroy,
75017 Paris.

– M. Jean-Louis Jeanson,
son mari,
Mlle Danielle Jeanson,
M. et Mme Gérard Meynadier
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Louis JEANSON,
née Lucienne Borgne,

le 22 janvier 1993, dans sa soixante-dix-neuvième année.

83, rue de l'Ourcq,
75019 Paris.
6, rue Emile-Leclerc,
77000 Melun.

– La Rochelle.

Ses enfants
Et petits-enfants,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy ODIN,

survenu le 18 janvier 1993.

24, rue de Saint-Pétersbourg,
75008 Paris.

– Philippe Marqueste,
son époux,
Laurent et Cécile,
ses enfants,
M. et Mme Robert Arnal,
ses parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilberte MARQUESTE,
née Arnal,

survenu à Villejuif, le 24 janvier 1993, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 27 janvier, à 16 heures, au temple de Palaiseau.

L'inhumation aura lieu au cimetière protestant de Florac (Lozère), le lendemain à 15 h 30.

« Je lève mes yeux vers les montagnes... d'où me viendra le secours ? »
Psaume 121.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de la Gravelle,
91370 Verrières-le-Buisson.

– Mme Janet Hillel,
sa mère,
M. et Mme Philip Green,
sa sœur et son beau-frère,
M. James Paradise,
son frère,
Ses neveux,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Annabel PARADISE,

survenu accidentellement le 17 janvier 1993, à Bourg-Saint-Maurice.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 20 janvier, à Londres.

Mme Janet Hillel,
12A Carlton Hill,
St John's Wood NW8,
Royaume-Uni.

– La banque Lehman Brothers
a le regret de faire part du décès de leur collègue et amie

Annabel PARADISE,

survenu accidentellement le 17 janvier 1993, à Bourg-Saint-Maurice.

Un service religieux aura lieu le mercredi 27 janvier, à 19 h 30, au Mouvement juif libéral de France, 11, rue Gaston-de-Caillavet (près de l'Hôtel Nikko), Paris-15e.

– M. et Mme Guy Sayn,
Mme Raymond Cans,
ses enfants,
Mireille et Renaud Cans,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André SAYN,
née Louise-Andrée Hentschel,

survenu le 16 janvier 1993, dans sa quatre-vingt-seizième année, à Paris.

Le service religieux, suivi de l'inhumation, a eu lieu le mercredi 20 janvier.

– Mme Anne-Marie Sessant,
Françoise et Jean-Louis Couston,
Catherine et Benoît Cousin,
Charlotte, Olivier et Vladimir,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Serge SESSANT,

leur époux, père, grand-père, frère et parent,

survenu le 21 décembre 1992, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le jeudi 24 décembre, en l'église Notre-Dame de Bellevue, à Meudon.

2 *bis*, rue du Château,
92190 Meudon.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur François VERLIAC,
médecin honoraire
des hôpitaux de Paris,

survenu le 25 janvier 1993, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 27 janvier, à 14 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Montmartre.

De la part
Des familles Verliac et Brachet,
De Mlle Christiane de Vallat,
Et du docteur Robert Légasse.

Le Breuil-d'Ajat,
24210 Thenon.
3, avenue Rodin,
75116 Paris.

Remerciements

– La famille de

M. Maurice KORN,

très émue des marques de sympathie qui lui ont été témoignées, vous adresse ses très sincères remerciements.

– Mme Jean Termonia,
Et ses enfants,
très touchés des marques de sympathie témoignées lors du décès de

M. Jean TERMONIA,
son époux,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur.

64, avenue V.-Gilsoul,
1200 Bruxelles.

Anniversaires

– Une pensée fidèle à la mémoire de

Pascal PEPIN LEHALLEUR,

disparu il y a dix-sept ans.

Erratum

– Dans l'avis d'anniversaire de

Frédéric VEITH,

il fallait lire :

Il avait été précédé par son frère,

Nicolas VEITH.

(*le Monde* du 26 janvier 1993.)

Avis de messe

– Une messe sera célébrée à l'intention de

François MATHEY,

décédé le 3 janvier 1993, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-VIIe, le 29 janvier, à 19 heures.

– La messe à la mémoire de

René PLEVEN,
compagnon de la Libération,
ancien président du Conseil,

sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le mardi 2 février 1993, à 10 h 30 précises.

Soutenances de thèses

– M. Frédéric Wehrlé a obtenu le 18 janvier 1993, à l'Institut d'études politiques de Paris, le titre de docteur en science politique avec la mention très honorable et les félicitations du jury, présidé par M. Jean Leca, lors de la soutenance de sa thèse : « La pérennité du problème tchécoslovaque : facteur national et politique en Tchécoslovaquie, 1918-1992 », sous la direction de Mme le professeur Hélène Carrère d'Encausse, de l'Académie française.





MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 27 JANVIER 1993

LEGENDE: ENSOLEILLE; ECLAIRCIES PEU NUAGEUX; NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES; TRES NUAGEUX OU COUVERT; PLUIE OU BRUINE; NEIGE; AVERSES; ORAGES; BRUMES ET BROUILLARD; SENS DE DEPLACEMENT

SABLES — 800/1000 M — RAFALES 60/80 KM/H

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE MERCREDI 27 JANVIER VERS MIDI

Mercredi : nuages et pluies pour (presque) tout le monde !... et un peu de neige dans le Nord-Est. – Les nuages sont nombreux sur quasiment tout le pays.

Il pleut déjà le matin sur une bonne moitié nord, de l'Aquitaine au Centre et Bourgogne jusqu'aux frontières de l'est, *où les pluies sont plus soutenues.* Cette zone pluvieuse s'étend aux régions sud, n'épargnant plus en soirée que le pourtour méditerranéen qui conservera un ciel voilé. Au fur et à mesure de leur progression, les pluies s'atténueront progressivement. En cours de journée, l'amélioration gagnera par l'ouest, et quelques éclaircies se développeront sur la Bretagne dans un premier temps, *puis les* régions de l'Aquitaine à la Normandie en soirée. Encore du mistral et de la tramontane sur le littoral méditerranéen, avec des rafales atteignant de 60 à 80 km/h. Il tombera quelques flocons *sur les massifs,* parfois même à basse altitude (300-400 mètres) dans les vallées au lever du jour. Dans la journée, la limite pluie/neige s'élèvera à 800-1 000 mètres sur tous les massifs.

Quant aux températures au lever du jour, elles seront comprises entre 0 et 3 degrés en général, avec encore quelques petites gelées dans la vallée de la Garonne et dans *les vallées alpines.* Il fera plus doux dans le Nord-Ouest et dans le Sud-Est, avec de 6 à 8 degrés. Dans la journée, les températures s'étageront entre 6 et 12 degrés d'est en ouest, et avoisineront 15 degrés en Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 28 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé *le 26-1-93*

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-1-1993 à 6 heures TUC et le 26-1-1993 à 6 heures TUC

FRANCE											
AJACCIO	16	6	D	STRASBOURG	7	-3	D	MADRID	14	2	D
BIARRITZ	12	7	C	TOULOUSE	12	4	N	MARRAKECH	20	6	D
BORDEAUX	13	4	N	TOURS	8	-1	D	MEXICO	19	7	D
BOURGES	8	2	C	**ÉTRANGER**				MILAN	18	7	D
BREST	8	5	C	ALGER	16	5	C	MONTRÉAL	1	-13	D
CAEN	7	3	C	AMSTERDAM	5	1	N	MOSCOU	-5	-6	C
CHERBOURG	7	5	C	ATHÈNES	17	12	N	NAIROBI	–	–	–
CLERMONT-FER	11	1	D	BANGKOK	34	25	D	NEW-DELHI	23	8	D
DIJON	8	0	C	BARCELONE	14	3	D	NEW-YORK	6	-1	D
GRENOBLE	12	4	D	BELGRADE	14	-1	D	OSLO	–	–	–
LILLE	6	-1	D	BERLIN	4	0	•	PALMA	15	0	D
LIMOGES	9	1	D	BRUXELLES	5	0	D	PÉKIN	7	-6	D
LYON	9	2	D	COPENHAGUE	8	2	C	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
MARSEILLE	16	6	D	DAKAR	27	19	D	ROME	15	2	B
NANCY	5	-3	D	GENÈVE	10	-1	D	SÉVILLE	19	1	D
NANTES	10	4	C	HONGKONG	–	–	–	SINGAPOUR	30	24	C
NICE	15	5	D	ISTANBUL	15	6	A	STOCKHOLM	-3	-9	D
PARIS-MONTS	7	2	B	JÉRUSALEM	11	2	D	SYDNEY	26	20	C
PAU	10	4	D	LE CAIRE	17	6	N	TOKYO	7	5	P
PERPIGNAN	18	7	D	LISBONNE	15	5	D	TUNIS	16	11	N
POINTE-A-PITRE	29	21	D	LONDRES	5	-2	N	VARSOVIE	4	-1	A
RENNES	9	5	C	LOS ANGELES	26	11	C	VENISE	6	-1	B
ST-ETIENNE	9	-1	D	LUXEMBOURG	4	-4	D	VIENNE	9	1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Un métier formidable

–Bonsoir tout le monde. Si nous avons voulu réunir tous les anciens présentateurs du « 20 heures » à « Stars 90 », c'est parce que...

– ... idée formidable. Mais il faut d'abord...

– ... hommage à Pierre, qui a été formidable, et qui m'a donné ma chance dans...

– ... d'ailleurs, Michel, si tu te souviens, on y a débuté ensemble...

– ... soir de la mort du shah d'Iran, un spot se casse la *figure au fond du studio et...*

– ... son quatrième jour. Il passe la tête dans le bureau de Jacques, tu te souviens, et il lui dit : *« Je veux présenter le... »*

– *...* notoriété extraordinaire. Du jour au lendemain, quand vous marchez dans la rue...

– ... complètement fini. Depuis 1986, plus une seule pression politique. Maintenant, les ministres disent merci quand...

– ... ne serait-ce que ma concierge. Maintenant, quand je croise ma concierge...

– ... monte sur l'échelle pour changer le spot pendant *le générique du Journal.* Et tout d'un coup...

– ... après je suis retourné à la radio. Un média formidable, la radio. Une rigueur...

– *...* se retrouve suspendu à un câble par une main. Et moi je devais lancer la mort du shah d'Iran. Alors...

– ... n'exclus même pas d'aller un jour dans la presse écrite. Un média formidable, aussi, la presse écrite. Une rigueur...

– ... plusieurs fois le tour du monde. De grandes facilités de...

– ... vécu une aventure fascinante : vous avez été le premier à utiliser un prompteur !

– ... me dit : *« Tu vas présenter le journal. »* Il faut se souvenir qu'à l'époque...

– ... ah oui, formidable ! Un très grand professionnel !

– ... et tout le monde rigolait dans le studio. On lui demandait s'il voulait une banane. Et moi avec mon shah d'Iran...

– ... parce que l'essentiel, c'est le terrain !

– ... pas là pour séduire...

– ... grande humilité. S'effacer devant...

– ... et c'est pourquoi le shah d'Iran...

– ... *surtout pas la grosse* tête. Du jour au lendemain...

– ... formidable !

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 26 janvier

TF 1

20.45 Cinéma : Le Solitaire. □
Film français de Jacques Deray (1987).
22.30 Magazine : Durand la nuit.
Comment vous aider à payer moins d'impôt.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : La Vengeance du serpent à plumes. ■
Film français de Gérard Oury (1984).
22.45 Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas. J'ai un corps gros comme ça. Reportages : Fat City ; Allegro fortissimo ; Les peintres préfèrent les grosses.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field.
1.15 Variétés : Celui qui chante, hommage à Michel Berger (rediff.).
3.05 Dessin animé (et à 4.15, 5.00).
3.10 Emissions religieuses (rediff.).
4.20 24 heures d'info.

FRANCE 3

20.45 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie.
De Jean Beaudin (9e épisode).
21.35 Magazine : Planète chaude. Albanie, *impossible retour, de Michel Rivière.*
22.30 Journal et Météo.
23.00 ▶ Téléfilm : Les Equilibristes.
De Nico Papatakis (1re partie).
0.30 Continentales.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Jamais sans ma fille. ■
Film américain de Brian Gilbert (1990).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Miller's Crossing. ■■■
Film américain de Joel Coen (1990) (v.o.).
0.20 Cinéma : Le Cercle infernal. ■■
Film britannico-canadien de Richard Loncraine (1977).

ARTE

20.15 Film d'animation : Les Singes veulent attraper la lune. De Zhov Zequin.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : A bicyclette.
Soirée proposée par François Dumas et Marcel Teulade.
20.41 Cinéma : Le Cycliste. ■■
Film iranien de Mohsen Makhmalbaf (1988) (v.o.).
22.00 Préhistoire. *Images d'archives (Buster Keaton ; brevet d'invention du vélocipède) ; interview de Kobayashi, un Japonais auteur d'une thèse sur le vélo ;* Bicycle, *un documentaire de David Taylor.*
22.20 Le Tour de France, l'épopée.
Montage d'extraits du film de Jacques Ertaud réalisé en 1979.
23.00 Le Vélo populaire. *Extraits de films, photos et chansons françaises.*
23.25 Stabilité et mouvement.
Interview de Jean-Pierre Vieren, physicien au laboratoire de physique de la matière condensée à l'Ecole normale supérieure.
23.45 Le Vélo ailleurs.
Trois séquences. Song of Bicycle, *film chinois sur le vélo dans la vie quotidienne en Chine.* Le Kirin japonais, *reportage de David Taylor sur l'entraînement des coureurs. Interview de Paul Virilio* (50 min).

M 6

20.35 Le Mardi, c'est permis.
20.45 Téléfilm : Un amour de chien.
De Peter H. Hunt.
22.30 Série : Amicalement vôtre.
23.30 Série : Soko, brigade des stups.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'affaire Gallo : les tricheries de l'administration américaine.
22.40 Les Nuits magnétiques. L'art d'hériter : impressions berlinoises (jusqu'au 29 janvier).
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 décembre 1992, salle Pleyel) : Sonate pour violon et piano en fa majeur K 376, Sonate pour violon et piano en sol majeur K 379, de Mozart ; Sonate posthume pour violon et piano, Sonate pour violon et piano en sol majeur, de Ravel, par Schlomo Mintz, violon, Georges Pludermacher, piano.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Mârouf, savetier du Caire (1re partie), de Rabaud.
23.09 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue.

Mercredi 27 janvier

TF 1

17.25 Série : Premiers baisers.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous !
Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Michel Delpech.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show (et à 23.55).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal et Météo.
20.50 Variétés : Sacrée soirée.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Patrick Sébastien.
22.35 Magazine : Le Point sur la table.
Présenté par Anne Sinclair. Invités : Pierre Bérégovoy, François Léotard.
0.00 Journal et Météo.
0.10 Série : Passions.
0.30 Série : Intrigues.
1.00 TF 1 nuit (et à 2.00,2.30, 3.10, 3.40,4.40).
1.05 Documentaire : Histoires naturelles (et à 2.40).
2.05 Série : Mésaventures.
3.15 Série : Côté cœur.
2.45 Documentaire : Histoire de la vie.
4.55 Musique.

FRANCE 2

17.15 Magazine : Giga.
18.45 Jeu : Score à battre.
Animé par William Leymergie.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : Un taxi la nuit.
De Cinzia Th. Torrini.
22.25 ▶ Première ligne.
La fin des paysans ? Un pavé dans le Marais, documentaire de Bernard Dartigues.
23.35 Journal et Météo.
23.55 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field.
1.00 Sport : Tennis. Internationaux d'Australie en direct de Melbourne, demi-finales dames.

FRANCE 3

14.45 Feuilleton : Dynastie.
15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.25 Big Bang.
17.25 Magazine : Fractales.
Présenté par Patricia Saboureau et Frédéric Courant. *L'image de la semaine : l'étoile de* mer ; Dossier : l'homme oiseau.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
Invité : Francis Huster.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. *La solitude, c'était cela,* de Juan José Millas.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada. L'enfance maltraitée : David, l'enfant du placard. Invités : Evangéline de Schoenen, thérapeute dans un hôpital de jour ; Véronique Jade, sauvée par sa grand-mère ; Marie-Ange Leprince, juge pour enfants au tribunal de grande instance d'Evry ; Pascal Vivet, chargé de mission auprès de la fondation la Vie au grand air ; Jean-Claude Chanseau, chef de service hygiène mentale infantile, à l'hôpital de Libourne ; Denise Richard, direc*trice d'école maternelle à Montreuil.*
22.25 Journal et Météo.
22.55 Mercredi chez vous.
Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

17.05 Divertissement : Samedi soir avec Les Nouveaux (rediff.).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top. Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo. Nicky Holland.
19.15 Magazine : BVP Baffie vérifie la publicité.
Présenté par Laurent Baffie.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Laurent Baffie.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : Vengeance aveugle. ■
Film américain de Philip Noyce (1989).
22.20 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Roger et moi. ■■
Film américain de Michael Moore (1989) (v.o.).
0.00 Cinéma : Bar des rails. ■■
Film français de Cédric Kahn (1990).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
17.55 Chronique : Le Dessous des cartes.
De Jean-Christophe Victor (rediff.).
18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre.
Ute Lemper/Maxim Biller.
19.30 Documentaire : A l'ombre du soleil inca.
De Gottfried Kirchner.
20.15 Documentaire : Un paradis en voie de disparition.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Portrait : Ruggero Raimondi.
De Jean-Luc Léon.
21.30 Musique : Lamento d'Ariana.
De Monteverdi.
22.00 Magazine : Musicarchives. *Prélude et mort d'Isolde,* de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. : Hans Knappertsbusch ; sol. : Birgit Nilsson, soprano. *Ce document historique est suivi d'un entretien avec Birgit Nilsson.*
22.30 Documentaire : Symphonie Ray Charles.
De Jean-Paul Jaud (rediff.).
23.05 Documentaire : En Provence.
Une vie, un village. De Rolf Defrank et Jacqueline Pérard (90 min).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Equalizer.
18.25 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.25 Série : ***Ma sorcière bien-aimée.***
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6.
20.05 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
20.45 Série : Aldo tous risques.
Enquête sur la mort d'un éditeur.
22.30 Téléfilm : Condamnation sans appel.
De David Lowell Rich.
0.05 Magazine : Vénus.

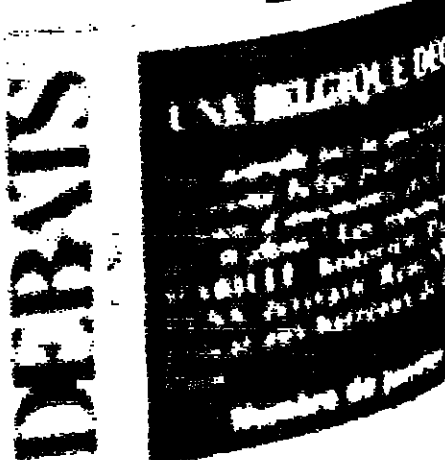
FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. L'ancien français.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

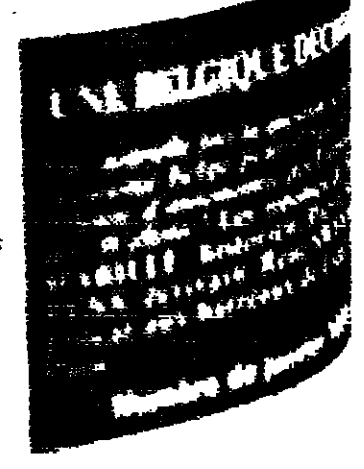
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 20 et 21 juillet 1992 lors du Festival de Montpellier) : Quatuor à cordes nº 7 en fa majeur op. 59, *de Beethoven* (transcription de Jacques Drillon) ; Spleen pour piano, de Dillon ; Scherzo pour piano nº 3 en ut dièse mineur op. 39, Ballade pour piano nº 4 en fa mineur op. 52, de *Chopin, par Cyril Huvé, piano.*
22.00 Concert (donné le 6 décembre 1992 à Radio-France) : La Légende d'Eer, de Xenakis.
23.09 Ainsi la nuit. Sonate pour clarinette et *piano, de Poulenc ; Impromptus pour piano* op. 90, de Schubert ; Trio pour piano, violon et cor en mi bémol majeur op. 40, de Brahms.
0.33 L'Heure bleue.









Le Monde

Le retour au pouvoir des sociaux-démocrates

M. Poul Nyrup Rasmussen a formé un gouvernement de coalition au Danemark

COPENHAGUE

de notre correspondant

Ils étaient des centaines, en ce lundi après-midi, froid et pluvieux, à entonner, fanion rouge à la main, le chant du Parti social-démocrate, sur la place du château royal d'Amalienborg à Copenhague. *« J'attendais ce moment depuis plus de dix ans. Je n'y croyais plus »*, disait Jens, un ouvrier métallo, qui a pris un jour de congé pour venir applaudir à tout rompre le nouveau premier ministre social-démocrate, M. Poul Nyrup Rasmussen, qui venait de présenter son gouvernement à la reine Margrethe.

Pour la première fois depuis 1971, le Danemark sera dirigé par un cabinet disposant d'une majorité composée de sociaux-démocrates (71 députés, y compris 2 apparentés du Groënland et des îles Féroé), de centristes démocrates (9), de radicaux (7) et de chrétiens populaires (4), soit 91 sièges sur les 179 du Folketing, le Parlement monocaméral danois. Quinze ministères sont confiés aux sociaux-démocrates, 4 aux centristes démocrates, 3 aux radicaux et 2 autres aux chrétiens.

M. Rasmussen aura réussi, après une semaine seulement de négociations intensives, à convaincre ces trois partis centristes à le rallier dans un gouvernement, *« pour donner un nouveau départ »* au Danemark, éclaboussé par le scandale des Tamouls – qui a provoqué la chute du gouvernement précédent – et dont la population se montre depuis le référendum sur le traité de Maastricht, au mois de juin dernier, sceptique et méfiante envers ses élus.

Avant de former son gouvernement, il s'est entendu sur un programme de 22 pages, élaboré en commun avec les trois autres partis centristes. *« Nous n'allons pas promettre monts et merveilles, ni faire disparaître le chômage* (qui touche 11,5 % de la population active) *ou abaisser, du jour au lendemain, les impôts »* (les plus lourds de la CEE), a-t-il déclaré, mais *« nous nous sommes fixés quelques objectifs réalistes que nous tenterons de réaliser avec la plus large majorité possible »*.

Un nouveau référendum

L'un de ses objectifs les plus proches est l'organisation d'un second référendum sur le traité de Maastricht, taillé sur mesure pour les Danois, lors du dernier sommet européen d'Edimbourg. *« Nous essaierons, la semaine prochaine, d'en fixer la date avec tous les autres partis du Parlement* (à l'exception du Parti du progrès, d'extrême droite). *Je crois que cette fois-ci nous avons beaucoup plus de chance de rallier une majorité de l'opinion à nos recommandations »*.

Il a nommé M. Niels Helveg Petersen (radical), cinquante-quatre ans, au ministère des affaires étrangères. Moins volubile que son prédécesseur, Uffe Ellemann Jensen, et cultivant plus l'art du compromis que de l'affrontement, M. Petersen est rôdé aux affaires européennes. Au poste des finances, le premier ministre a placé un camarade d'études et un allié de poids, M. Mogens Lykketoft, quarante-sept ans, dont l'épouse, Mme Jytte Hilden, est ministre de la culture. M. Lykketoft est considéré comme l'éminence grise de la social-démocratie. Au ministère de l'économie, M. Rasmussen a désigné une politicienne d'expérience, Mme Marianne Jelved, chef du groupe parlementaire radical, qui devrait être le garant de la poursuite d'une politique économique responsable, dans la ligne de celle du gouvernement précédent. – *(Intérim.)*

Un négociateur infatigable

L'arrivée au pouvoir de M. Rasmussen aura été aussi spectaculaire et rapide que sa carrière-éclair. Sorti de l'ombre en 1987, par l'ancien chef du Parti social-démocrate, M. Svend Auken, qui en avait fait son adjoint, M. Poul Nyrup Rasmussen, quarante-neuf ans, est le fils d'une famille ouvrière pauvre d'Esbjerg, dans l'ouest du royaume.

Elu député en 1988, il remplacera M. Auken à l'issue d'un congrès extraordinaire du parti le 11 avril 1992. Il était, par sa jovialité et son profil consensuel, le seul homme pouvant ramener les sociaux-démocrates vers ce pouvoir abandonné depuis septembre 1982 et persuader les autres petits partis centristes (qui jouent un rôle clé sur l'échiquier politique danois) à basculer dans le camp de la gauche. M. Svend Auken, coléreux et controversé, n'inspirait, lui, aucune confiance à ces partis. Le scandale des Tamouls (1) était l'occasion inespérée de revenir à la tête des affaires du royaume, M. Rasmussen, négociateur infatigable, ne l'a pas ratée.

Son style va *« créer une ambiance formidable »*, s'exclame Mme Mimi Jakobsen, chef du Parti centriste démocrate. Ce « fan » d'Elvis Presley, qui adore gratter sa guitare, n'hésitait pas à chanter des poèmes de sa composition pour décrisper les situations les plus tendues et ramener les négociateurs à de meilleurs sentiments.

Diplômé de sciences politiques, formé à l'école de la confédération générale ouvrière (LO) où il a travaillé dans les années 70, M. Rasmussen a toujours gardé en mémoire une phrase que sa mère lui répétait souvent dans son enfance : *« Ne mens jamais et fais tes devoirs »*. – *(Intérim.)*

(1) Le premier ministre sortant, M. Poul Schlueter, a dû démissionner après qu'une longue enquête eut établi qu'il avait retenu illégalement le dossier de regoupement familial de demandeurs d'asile tamouls en butte à la répression au Sri-Lanka.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de 27 à 40

Le numéro du « Monde » daté 26 janvier 1993 a été tiré à 498 912 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Education-Campus » : les étudiants et la lecture

Un sondage exclusif réalisé par SCP Communication pour « le Monde » et le ministère de l'éducation nationale analyse leurs comportements face au livre et à l'écrit.

« Point » : L'Agence France-Presse

L'élection d'un nouveau PDG et la concurrence internationale.

Ne souhaitant pas un « affrontement permanent » avec les Etats-Unis

Bagdad demande un « dialogue constructif » avec Washington

Dans un entretien à Bagdad avec la chaîne de télévision CNN, le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, a affirmé, lundi 25 janvier, que son pays ne souhaitait pas un *« affrontement permanent avec les Etats-Unis »* et qu'il était disposé à *« un dialogue constructif et objectif »* avec Washington, au sujet des résolutions de l'ONU.

Les Etats-Unis exigent *« le respect total de toutes les résolutions de l'ONU. C'est la politique de l'Amérique »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. George Stephanopoulos.

M. Aziz a, par ailleurs, reproché au nouveau secrétaire américain à la défense, M. Les Aspin, d'avoir répondu de manière *« arrogante et belliqueuse »* à l'initiative de Bagdad de cesser les tirs dans les zones d'exclusion dans le nord et le sud de l'Irak. M. Aspin avait déclaré à la télévision qu'il estimait *« personnellement que Saddam Hussein doit partir pour que les résolutions de l'ONU soient respectées »*. Interrogé sur les prétentions territoriales irakiennes sur le Koweït, M. Aziz s'est borné à répondre : *« Le chapitre du Koweït est clos. »* – *(AFP, Reuter.)*

Les expulsés palestiniens

M. Boutros-Ghali veut obtenir l'application par Israël de la résolution 799

Dans un rapport adressé au Conseil de sécurité, lundi 25 janvier, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a recommandé l'adoption de *« toutes les mesures requises »* pour obtenir l'application par Israël de la résolution 799 exigeant le retour des Palestiniens expulsés au Liban.

Après l'échec de la dernière mission de son représentant spécial en Israël, M. Boutros-Ghali souligne que l'attitude de l'Etat juif *« constitue un défi à l'autorité du Conseil de sécurité »*. Il indique également qu'il entend examiner avec les autorités israéliennes l'établissement d'*« un mécanisme de supervision de l'ONU dans les territoires occupés »*.

Peu auparavant, le gouvernement israélien avait proposé que chacun des expulsés puisse rencontrer un avocat une seule fois, au point de passage de Zemraya, entre la « zone de sécurité » occupée par Israël au Liban du Sud et le territoire contrôlé par l'armée libanaise.

En Turquie

Manifestations anti-iraniennes à Istanbul après le meurtre du journaliste Ugur Mumcu

Des milliers de personnes, dont des journalistes, des avocats et des militants des droits de l'homme, ont défilé lundi 25 janvier à Istanbul en scandant des slogans anti-iraniens pour protester contre le meurtre du journaliste Ugur Mumcu, tué, dimanche à Ankara, dans un attentat à la voiture piégée revendiqué par trois organisations islamistes (*le Monde* du 26 janvier).

En passant devant le consulat d'Iran, les manifestants ont crié : *« Voici la charia* [loi islamique]. *Voici les assassins. Les fondamentalistes islamiques en Iran. »* Des confrères d'Ugur Mumcu avaient auparavant allumé des bougies devant le consulat d'Iran en signe de protestation. Dans la ville d'Izmir, dans l'ouest du pays, des milliers de personnes ont également dénoncé lors d'une manifestation la responsabilité de l'Iran dans ce meurtre. – *(Reuter.)*

La Banque d'Angleterre abaisse les taux d'intérêt de 1 point à 6 %

La Banque d'Angleterre a réduit, mardi 26 janvier, en début de matinée, son taux de prêt minimal de 1 point à 6 %, a annoncé l'institut d'émission. Cette décision donne le signal d'une baisse équivalente des taux de base bancaires. Dès l'annonce de cette baisse des taux d'intérêt britanniques, les valeurs boursières se sont envolées au Stock Exchange . L'indice Footsie des cent grandes valeurs a porté sa hausse à 24,4 points à 10 heures, alors que la progression initiale du principal indice de la Bourse de Londres n'était que de 2,2 points juste avant l'annonce de la décision de la Banque d'Angleterre.

□ **ECHECS : la finale du Tournoi des candidats.** – En remportant, lundi 25 janvier, la dixième partie (après la neuvième, la veille), Nigel Short a pris une forte option sur la victoire dans la finale du Tournoi des candidats au titre de champion du monde d'échecs. Le grand maître anglais mène 6 à 4, ce qui contraint Jan Timman à gagner deux des quatre parties restantes (sans concéder une défaite) pour arriver, au mieux, à faire match nul.

Six millions de titres cédés

Le marché a réservé un bon accueil à la privatisation partielle de Rhône-Poulenc

L'Etat a cédé sans difficulté les six millions d'actions du groupe chimique Rhône-Poulenc qu'il a mises sur le marché en France et à l'étranger le 19 janvier (*le Monde* du 20 janvier) et qui devaient faire entrer dans ses caisses quelque 3 milliards de francs.

Selon le ministère des finances, sur la tranche française, qui comportait 2,7 millions d'actions, le nombre de titres demandé a été de 12,3 millions, dont 1 million par des particuliers. Compte tenu de l'importance de la demande, l'Etat a décidé de prélever 255 000 titres sur la tranche internationale pour les vendre en France.

La tranche internationale, qui s'élevait initialement à 2,7 millions de titres, a elle aussi remporté un vif succès. Aussi bien aux Etats-Unis que dans le reste du monde, la demande a été de plus de trois fois supérieure à l'offre, selon le ministère, qui se félicite de la *« confiance des investisseurs »*. La seule interrogation concerne l'accueil réservé par les salariés de Rhône-Poulenc. Selon les premières informations, seulement 200 000 actions sur les 600 000 qui leur étaient réservées ont été acquises par les salariés.

A la suite d'une enquête demandée par la CNIL

Une vingtaine de fichiers recensant notamment des juifs ont été retrouvés

Une enquête nationale réalisée par la direction des Archives de France en 1992 a permis de « découvrir » une vingtaine de fichiers recensant notamment les juifs pendant l'Occupation, mais aussi des étrangers, des francs-maçons, des internés politiques et des militants communistes, révèle le quotidien *Libération* dans ses éditions du 26 janvier. Ces fichiers, créés à l'instigation des autorités de Vichy, ont été retrouvés dans des archives départementales et contreviennent aujourd'hui à la loi de 1978 relative à l'informatique, les fichiers et les libertés.

Selon *Libération*, qui cite une note du ministère de la culture, cette enquête, réalisée à la suite d'une demande de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) au début de l'année 1992, s'appuie sur les réponses de soixante-douze départements sur les quatre-vingt-six contactés. La note du ministère de la culture précise que ce sont au moins treize fichiers concernant les juifs qui ont été retrouvés et que *« six départements conservent des registres, correspondant pour la zone occupée aux dispositions de l'ordonnance du 27 septembre 1940 »*.

En Corse-du-Sud

Renvoi d'un procès en raison de « pressions » sur les jurés

Le procès de Jean Toussaint Giorgi, trente-deux ans, auteur présumé d'un vol à main armée, qui devait s'ouvrir, lundi 25 janvier, devant la cour d'assises de Corse-du-Sud, à Ajaccio, a été renvoyé à une prochaine session en raison de *« pressions effectuées sur les jurés »*.

Le président de la cour, M. Jean-Luc Moignard, a déclaré avant l'ouverture des débats : *« Des membres du jury ont été approchés par des tiers qui ont expressément fait référence à l'affaire devant être jugée. Des individus, et notamment le maire de Sartène, ont sollicité la liste des jurés avant l'audience. »* Le maire de Sartène, M. Dominique Bucchini, a aussitôt répliqué en diffusant un communiqué : *« Sollicité dans le cadre d'un mémoire sur la justice dans l'île et l'origine sociale des jurés, j'ai demandé, par téléphone, si cette liste était publique. Comme il m'a été répondu par la négative, je n'ai pas donné suite à cette affaire. »*

□ **Attentat à Nice contre deux magasins du centre-ville.** – Une charge explosive, placée à proximité d'un bar et d'un magasin de jeux vidéo situés dans le centre de Nice, a provoqué des dégâts matériels assez importants, mardi 26 janvier, vers 4 h 20. Les vitrines des boutiques ont volé en éclats, ainsi que de nombreuses vitres du voisinage. Cet attentat, qui n'a pas été revendiqué, est le neuvième commis à Nice depuis le début de l'année (*le Monde* du 19 janvier). Lundi 25 janvier, en fin d'après-midi, trois grenades datant de la seconde guerre mondiale avaient été retrouvées dans le sous-sol d'un immeuble. Deux des grenades avaient encore leurs goupilles mais la troisième était prête à exploser. Des artificiers avaient pu intervenir à temps. Les enquêteurs se demandent s'il faut relier cette découverte aux différents attentats commis dans le centre-ville.

En Saône-et-Loire le député sortant M. Jean-Pierre Worms (PS) se retire

MACON

de notre correspondante

Seul candidat à l'investiture du PS dans la première circonscription de Saône-et-Loire, le député sortant, M. Jean-Pierre Worms, rocardien, s'est brusquement retiré au lendemain de la réunion de la section socialiste mâconnaise, où il s'était heurté à un surprenant taux de défiance émanant selon lui, *« sans aucun doute possible »*, du maire de Mâcon, le fabusien M. Michel-Antoine Rognard et de ses amis.

Dans une longue lettre adressée aux militants de sa circonscription pour expliquer son retrait, M. Worms avoue qu'il s'est retrouvé *« stupéfait et un peu groggy »* après ce vote, persuadé qu'il s'agissait d'une manœuvre *« concertée pour le blesser et se désolidariser à l'avance du résultat éventuellement négatif de l'élection »*. Le député sortant, par ailleurs conseiller municipal de Mâcon, évoque le *« climat d'inimitié »* dans lequel il aurait dû faire sa campagne et, à propos du maire lui-même, *« son ambition contrariée et, même, son hostilité irrépressible, autant pour ce que je suis que pour ce que je sais ou ce que je dis »*.

M. Rognard, enfant du pays, ne décolère pas devant cet *« étalage inadmissible du conflit »*, tandis que M. Worms, Parisien « parachuté » depuis 1973, auquel on reproche de ne pas être assez présent dans sa circonscription, n'est pas mécontent d'avoir pu vider son sac. Aujourd'hui pressé par la fédération du PS et sollicité par ses nombreux amis pour reprendre le flambeau, le maire de Mâcon n'est guère enthousiaste. *« Je n'ai pas envie du tout de jouer les roues de secours*, dit-il, *encore moins pendant qu'un autre les démonte. »*

CLAUDINE METTETAL

هكذا من الأصل

Le Monde

INITIATIVES

Le social au secours des services

La structuration de nouveaux marchés passe par la qualification et la moralisation de ces métiers, sinon gare !

AU moins dans les discours et dans la stratégie affichée, l'intention s'est progressivement imposée, qui pourrait signifier un réel changement. De ceux qui modifient un paysage en profondeur. Dans beaucoup de ces nouveaux secteurs des services – l'intérim, la sécurité, le nettoyage, le traitement des déchets ou la restauration collective, – tous en plein développement, les leaders de chaque marché mettent en avant *leur politique* sociale pour faire la différence. A chaque fois, ils entendent bien utiliser cet argument, à la fois pour professionnaliser une activité qui n'est pas encore tout à *fait reconnue*, et, *plus clairement*, *pour la moraliser*.

A l'origine, la démarche relève du même raisonnement. Jeunes, méconnues, voire très sévèrement critiquées, ces professions ont toutes souffert d'être considérées avec mépris dans leur phase de lancement. On leur reprochait de bâtir leur succès commercial, non sur une honorable valeur ajoutée, mais sur une capacité à fournir un service à moindre coût. Elles se glissaient dans les interstices des besoins en ayant recours à une seule règle, double : être en mesure de fournir la prestation, mieux qu'en interne – l'entreprise, la collectivité locale, – et pour des prix sans concurrence. D'où leur appel, quasi systématique, à des publics non formés, à des catégories de salariés peu qualifiés, et bien entendu à une main-d'œuvre mal payée. Mais, durablement, on ne construit pas de grands groupes sur de tels préceptes. L'image devient vite déplorable, ainsi qu'ont pu s'en rendre compte les sociétés de travail temporaire, accusées de tous bords dans les années 70, puis au temps de la cohabitation par la droite, d'être des négriers, bref des exploiteurs. *Dégager des marges sur la masse salariale*, pour des emplois sans vrai contenu professionnel, n'a jamais été glorifiant. Et c'est heureux. A ce jeu dangereux, également, les ténors ont eu aussi vite fait de découvrir *les limites de l'exercice. Non seulement le dumping* social entraîne à des surenchères mortelles ceux des groupes qui tentent de dominer le secteur, mais cette forme d'anarchie – de déréglementation – laisse *trop de place à des opérateurs indélicats.*

Dès lors, face à ce risque réel, auquel s'ajoute la nécessité pour les plus puissants de s'implanter à l'étranger, où il faudra vendre de la qualité, force est *de constater* que la réaction des numéros «un» ou «deux» est à peu près identique, ou qu'elle participe de la même réflexion. Ils veulent croître et donc faire la différence avec leurs concurrents ; ils entendent améliorer leur profitabilité en offrant une gamme de prestations de plus en plus sophistiquées.

LOGIQUEMENT, cela passe par une professionnalisation de leurs produits et, de façon tout aussi cohérente, par l'amélioration de l'offre fournie aux commanditaires. Plutôt que de s'appuyer sur une main-d'œuvre à bon marché, ils veulent faire la différence par l'éventail des produits, laquelle dépend du niveau de formation et donc d'adaptabilité de leurs personnels. Selon le même schéma, ils ont intérêt à s'appuyer sur une spécialisation qui sera fonction de leur faculté à introduire de la compétitivité dans des services a priori simples. Au-delà, cela veut dire mécaniser, faire appel aux nouvelles technologies et moderniser à outrance. Ce qui suppose de former, de qualifier, et de proposer d'authentiques carrières à des salariés aujourd'hui recrutés sur la base de la précarité.

Ce mouvement-là, quoi qu'on en dise, est enclenché. Il est perceptible dans la démarche de la branche de l'intérim qui, depuis les coups de semonce de 1982, s'est efforcée, par la signature d'accords contractuels avec les organisations syndicales, de sortir de son ghetto. Depuis, l'attitude d'ECCO et de Manpower, pour ne citer que les plus représentatifs parmi les plus grands, s'inscrit dans le prolongement. Ils tentent de favoriser l'emploi des handicapés, des jeunes en difficulté et des chômeurs de longue durée, ou créent des structures particulières pour faciliter l'insertion des plus démunis.



Mais d'autres leaders, ailleurs, manifestent un souci équivalent. Il faut se souvenir que, lors de sa création, juste après les grèves des nettoyeurs du métro, la *société COMATEC s'était engagée à automatiser* des tâches confiées à des travailleurs immigrés. Si les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances de l'époque, on voit que, dans le même secteur, l'entreprise du Nettoyage général, qui vient de recevoir le prix d'excellence de la formation continue (« le Monde Initiatives » du 13 janvier), poursuit un objectif semblable.

On peut multiplier les exemples. *La CGEA, dans le* traitement des déchets, pense investir dans la qualification de ses équipes, va créer un centre de *formation, et affiche sans ambi*guïté que ses performances à l'exportation seront liées à la précision de ses offres de service. Même le secteur du gardiennage, qui aspire à s'appeler celui – plus large – de la sécurité s'est engagé dans cette voie. Cette profession a rédigé un Livre blanc qui va dans ce sens, même si le président de la plus grosse société du secteur, SPS, M. Hervé Courtaigne, ne résiste pas à quelques assauts de démagogie poujadistes, dès que le public lui paraît favorable.

Il y a en effet des moments où l'on constate des clivages entre un objectif, parfaitement identifié, condition de la survie, et les travers habituels de professions qui éprouvent des difficultés à sortir de leur gangue. Pour être leaders dans leur activité, certains ne résistent pas pour autant aux plaisirs du double langage ou se débarrassent trop facilement de responsabilités qu'ils revendiquent par ailleurs.

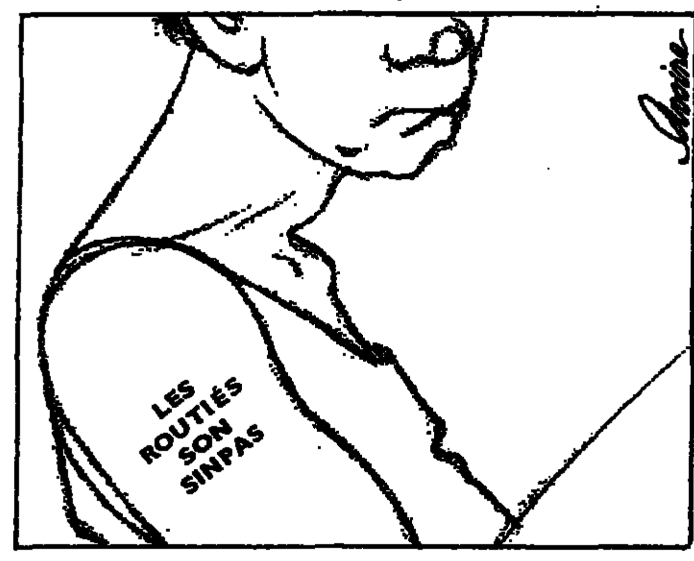
Ce qui c'est passé cet été avec le transport routier devrait pourtant les convaincre des risques. *La paralysie de la France*, pour cause de permis à points, a révélé que l'inorganisation d'une profession avait conduit tout droit à la faillite sociale. Et a prouvé que «Tarzan» comme ses *confrères étaient d'abord victimes de la gestion des* entreprises en flux tendus dont ils étaient le maillon faible...

Alain Lebaube

DOSSIER • Le social au secours des services

La route en panne

Un secteur qui a du mal à s'adapter



« LES routiers sont sympas », c'est fini. Les transporteurs routiers souffrent d'une image négative. Elle a atteint son paroxysme au mois de juillet dernier lorsque, à propos du permis à points, les routes françaises se couvrirent de barrages sauvages. Les commentateurs parmi les plus mesurés parlèrent alors de *« conflit atypique, atomisé et dans une large mesure irrationnel »*. Cette « balkanisation sociale », comme il fut écrit, se déroula avec des syndicats absents ou ne représentant qu'eux-mêmes, un patronat hors course, des pouvoirs publics désemparés et sans interlocuteurs.

En dehors de quelques aménagements apportés au permis à points, objet du conflit, les choses ont-elles changé quelque six mois après ? Rien n'est moins sûr, car le fond du problème est resté le même. Pour Dominique Bouchet, rédacteur en chef de *Transport Magazine*, *« la profession, composée de 85 % de PME de zéro à cinq salariés, au capital pour l'essentiel familial, vit mal depuis quelques années la mutation du secteur »*.

Le passage de l'artisanat à la dimension industrielle s'effectue dans la douleur. L'adaptation, notamment, au flux tendu – ce système qui permet aux entreprises de diminuer leur coût en limitant au maximum leur stock, en les rendant toutefois dépendantes de leurs fournisseurs et transporteurs – entraîne des conditions de travail considérablement dégradées. Le transport moderne n'exige-t-il pas davantage de logistique, de rigueur d'organisation ?

Marché unique oblige, c'est ce vers quoi tendent de grands groupes structurés européens, mais aussi français, de plus en plus intégrés, qui maîtrisent les flux du fret. Et ce n'est un secret pour personne que ces donneurs d'ordre, par la pratique de la sous-traitance, reportent souvent sur les petites entreprises, de plus en plus paupérisées, les charges d'investissement en matériel et la gestion des conditions sociales.

Pression constante

S'enchaînent de ce fait, pour survivre, les heures de volant qui peuvent atteindre soixante à soixante-cinq heures par semaine, la vitesse, la fatigue au détriment de la sécurité routière, une pression constante qui s'exerce sur le chauffeur. Toutes choses qui, en se pratiquant chaque jour sur la voie publique, aux yeux de tous, sensibilisent tout un chacun, suscitent la polémique, dressent automobilistes et routiers les uns contre les autres, alarment les pouvoirs publics, réveillent en permanence le conflit rail-route. Quant au phénomène de rejet lié au bruit, à la pollution, à l'utilisation excessive de l'espace, on sait qu'il ne pourra aller qu'en augmentant.

Une situation qui perdure. D'autant que les organisations professionnelles – et en premier chef la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) – n'ont pas su accompagner cette évolution : *« Nous avons été dépassés lors du conflit du mois de juillet*, reconnaît Hubert Ghigonis, secrétaire général de la FNTR. *Reste qu'à l'époque le gouvernement a pris prétexte du déficit social attribué à la profession afin de masquer sa maladresse : celle concernant le permis à points lancé au moment des départs en vacances. »*

Un déficit cependant bien réel, aggravé par une baisse générale des prix pratiqués de l'ordre de 20 % ces trois dernières années, selon la fédération. C'est ce déficit social qui tire la majorité de la profession – près de 30 000 transporteurs routiers, dont 80 % d'artisans – par le bas. Une corporation qui subit, selon les termes d'Hubert Ghigonis, *« un turn-over effroyable »*, tant il est vrai qu'il se crée 6 000 entreprises par an, 5 000 disparaissant dans le même temps. Un tissu fragile, dont l'accès à la formation est pratiquement inexistant. *« Les trois quarts des conducteurs n'ont pas le niveau du CAP »*, note Bernard Prolongeau, délégué général de l'AFT-IFTIM, l'organisme de formation au transport et à la logistique dont est pourtant dotée la profession et qui, paradoxalement, bénéficie de moyens humains et matériels considérables.

Frémissements de revalorisation

Le seul permis de conduire poids lourd ne saurait en effet tenir lieu de formation. L'accès à la profession de transporteur – une simple attestation de capacité – vient tout juste d'être relevé puisqu'il comporte aujourd'hui... une épreuve écrite. Il reste que des frémissements de revalorisation du métier apparaissent, liés, selon Bernard Prolongeau, aux exigences des nouvelles normes européennes (ISOO 9000) et à la pression des chargeurs, dont le souci de qualité est de plus en plus affirmé.

« Il est étonnant de voir une profession jouer un rôle aussi important avec une aussi faible qualification, souligne Gaston Bessay, président de l'Observatoire économique et statistique des transports (OEST). *Non seulement le taux d'encadrement est très faible, mais la culture technicienne du transport routier ne s'est pratiquement pas ouverte sur l'économique et la gestion. Dans un passé récent, cela pouvait fonctionner. Ce n'est plus vrai aujourd'hui où émerge une demande logistique sophistiquée et où l'espace des échanges s'agrandit. »*

Dans un ouvrage récent (1), Gaston Bessay se montre persuadé que le moitié de l'activité du secteur se compose aujourd'hui de services. L'autre moitié étant composée de traction pure. *« Il faudra toujours un chauffeur pour déplacer la marchandise*, écrit-il, *mais avec des équipements d'informations, d'informatique et le recours possible à la télématique, le contenu des tâches va s'enrichir, les impératifs de qualité imposeront aussi une qualité des personnels pour assurer la cohérence entre les prestations, le matériel et l'image de l'entreprise. »*

Jean Menanteau

(1) *Routiers : pour sortir de la crise*, édition Transports actualités.

L'intérim, une source de recrutement

Par rentabilité ou philanthropie, le travail temporaire joue aujourd'hui un rôle positif dans la recherche d'un emploi

L'INTÉRIM traverse l'Atlantique au milieu des années 50. Né sur les quais chez les dockers américains, ce modèle entre tout d'abord dans le domaine du secrétariat. C'était l'époque du plein emploi où l'absence momentanée d'un salarié jetait l'entreprise dans les affres. Il fallait trouver, en urgence, un remplaçant. Manpower, le géant américain, s'implante en France dès 1957, mais reste très confidentiel.

Dès les années 60, il choisit de se faire connaître par voie d'affichage : un dessin de Léonard de Vinci familiarise le grand public avec l'intérim. Les années 70 voient se multiplier les sociétés, plus ou moins sérieuses, plus ou moins solides. On en trouve encore plus de mille actuellement, dont cinq cent quarante rien qu'à Paris. Il est vrai que trois entreprises seulement, Ecco, Manpower et Bis, se partagent plus de la moitié du marché.

L'image de la profession ne va pas s'améliorer tout au long de la décennie 70. *« Négrier, esclavagiste »* sont les qualificatifs que la profession se voit couramment attribuer. Profession que les lois Auroux, en 1982, vont moraliser : en deux ans une entreprise de travail temporaire sur deux disparaît. Avec les grandes mutations économiques, les années 80 donnent de l'intérim une autre image.

Longtemps utilisateur abusif de main-d'œuvre sous-qualifiée, le travail temporaire apparaît de plus en plus comme une source de recrutement, un vivier de compétences. Aujourd'hui, il fait même figure de mode d'insertion de gens inemployables. Dès 1966, Manpower a créé un centre de recyclage *« Retour à l'emploi »* pour mères de famille désireuses de réintégrer la vie professionnelle. Peu à peu, des idées se sont fait jour, plus tard reprises par les lois Auroux : l'indemnité de 10 % de fin de mission dite *« indemnité de précarité de l'emploi »* ainsi que la prise en compte des congés payés dès la première heure de travail. Manpower a également mis sur pied un fonds d'aide aux intérimaires, source de caution ou de prêt financier, car les banques renâclent souvent à consentir des prêts à cette catégorie de salariés.

Participer à l'insertion

Sur le plan de la formation, l'entreprise a permis, en 1991, à neuf mille personnes de profiter des contrats de qualification. Manpower s'enorgueillit particulièrement des deux apports à l'insertion. L'Association de réinsertion économique et sociale du travail temporaire (L'ARESTT) a été mise en place, en collaboration avec la SNCF, à l'intention des gens sans domicile fixe. *« A cette population difficile, il faut réserver un traitement spécifique*, explique un responsable de Manpower. *Nous avons réussi à remettre au travail cinquante « sans domicile fixe » en 1991 dans notre agence spéciale de la gare du Nord. »* Une goutte d'eau dans l'océan ? Sans doute. Mais encore fallait-il y penser et prendre la peine de l'organiser. Autre contribution au problème de l'emploi : en collaboration avec trois agences volontaires de l'ANPE, à Orange, Cavaillon et Argenteuil, la création des clubs Libre passage pour l'emploi. On y analyse minutieusement pourquoi, face au nombre croissant des demandeurs d'emploi, la pénurie de main-d'œuvre n'est pas résorbée. Quinze à vingt personnes par mois passent par ces clubs : Manpower affirme régler ainsi 80 % des cas présentés.

Ce n'est pas la seule entreprise d'intérim qui ait un rôle social. Ecco, entreprise lyonnaise, créée en 1964, est le leader du marché avec 20 % des parts. Son action dans ce domaine est suffisamment importante pour qu'une direction spéciale ait été créée, la direction de la recherche et de l'innovation. Pour les actionnaires, *« politique sociale et gestion avisée ne sont pas antinomiques, bien au contraire »*.

Dans cette entreprise très déconcentrée, tout est parti de la base. Le responsable de la région Ile-de-France, Serge Ter Ovanessian, était un homme particulièrement tourné vers autrui et préoccupé par l'aspect moral de sa fonction. Il a mis en place un certain nombre d'initiatives dont le succès a convaincu la direction de les généraliser.

Trois missions spécialisées aident ceux qui présentent un obstacle objectif à l'emploi. L'une d'elles s'occupe de l'insertion des handicapés en milieu ouvert. 3 500 handicapés, du plus léger au plus gravement atteint, ont ainsi trouvé des emplois. Une réflexion a été également menée sur la relativité du handicap par rapport au poste de travail.

Une deuxième mission, « Retour à l'emploi », travaille avec des demandeurs que la perte de leur poste a laissés désemparés : chômeurs de longue durée, femmes isolées, salariés mis au RMI, etc. et la mission « Formation jeunes » se préoccupe particulièrement de ceux qui n'ont jamais pénétré dans une entreprise et qu'il s'agit d'insérer autant professionnellement que socialement : jeunes sans qualification et marginaux.

La discrimination de l'écrit

Pour le recrutement, les centres de bilans de compétences se sont penchés sur la mise en valeur des aspects positifs même dans les cas les plus délicats. *« Le travail de réinsertion*, explique Serge Ter Ovanessian, à présent responsable de la direction de la recherche et de l'innovation, *implique de mettre les gens en rapport avec la réalité du marché. Certains projets professionnels confinent au fantasme : à nous de leur indiquer les limites du possible. »* 30 % à 40 % des missions de l'intérim s'adressent au plus bas niveau de qualification, à une population étrangère, souvent illettrée, presque toujours en échec. Ecco a créé pour eux un logiciel de tests utilisant au maximum l'image pour éviter la discrimination de l'écrit.

En outre, un travail important a été entrepris avec l'armée auprès des jeunes du contingent, faisant ainsi du travail temporaire un véritable sas entre vie civile et vie militaire.

La population intérimaire a payé un lourd tribut aux accidents du travail. Et Ecco a mené une réflexion sur la possibilité de réduire cette inégalité. *« En tant que leader nous avons des obligations morales dans le domaine de la sécurité. »* Autre innovation : des agences volantes pour être le plus près possible du terrain, en particulier dans les banlieues défavorisées. Des agences spécialisées ont été également créées dans les régions par métier ou par secteur d'activité, telle une agence de pêche à Boulogne-sur-Mer ou bien une agence textile dans le Nord.

En ce qui concerne l'Europe, l'intérim montre son sens civique. En particulier dans la restauration : en 1992, une vingtaine de jeunes cuisiniers ont été envoyés en stage en Angleterre et en Allemagne.

Certains esprits chagrins reprochent à toutes ces démarches de n'avoir pas la philanthropie pour motivation, mais plutôt l'amélioration de leur image de marque et l'accroissement des parts de marché. Sans doute. Négrier ou abbé Pierre ? Soyons réaliste, l'essentiel n'est-il pas que les salariés y trouvent leur compte et une amélioration de leurs conditions de travail.

Liliane Delwasse

La restauration collective frileuse

La nécessité d'évoluer dans la profession : une prise de conscience tardive

AVEC une majorité de salaires voisins du SMIC, une féminisation massive du personnel aux plus bas échelons et un taux de rotation supérieur à 60 %, les deux plus importantes sociétés de restauration collective, la Générale de restauration (GR) et Sodexho, peuvent-elles prétendre tenir un rôle social de premier plan dans la profession ? Leur puissance, en tout cas, est indéniable. Adhérentes du Syndicat national de la restauration collective (SNRC), qui regroupe la quasi-totalité des grandes entreprises, la GR et Sodexho affichent chacune plus de 3 milliards de chiffre d'affaires sur un marché global de 15 milliards et emploient respectivement 9 700 et 1 700 salariés, soit la moitié des effectifs de la restauration dite concédée.

Un marché qui se développe avec la restauration « autogérée » par les municipalités (écoles, hôpitaux, entreprises...) et qui représente encore 65 milliards de francs. Un gros gâteau, autour duquel ces sociétés se livrent une concurrence féroce. D'où des marges très faibles dans toutes les entreprises, des salaires médiocres, un personnel peu formé, avec un taux d'accidents du travail supérieur à celui de la métallurgie et une forte proportion de contrats à durée déterminée et à temps partiel.

Le résultat d'une *« gestion au coup par coup – sans imagination ni concertation – qui rend les salariés plus malléables »*, dénonce Daniel Limballe, délégué CFDT chez Sodexho. Toutes les sociétés agissant ainsi – la GR comme la Sodexho – se voient mal investir seules dans le social, le surcoût engendré risquant de leur faire perdre des contrats. Un cercle vicieux, d'autant plus que la différence s'effectuera sur la qualité des prestations, qui passe, entre autres, par la motivation et la compétence du personnel. Seule une « entente » entre les principaux opérateurs sur une revalorisation décisive des salaires pourrait briser cette logique infernale, plaident les syndicats.

De petites avancées

La profession n'a que tardivement pris conscience de la nécessité d'évoluer. La convention collective nationale, étendue, signée par les seuls CGC, FO et CFTC, n'est entrée en vigueur qu'en 1984. Elle résulte d'une bagarre entre les syndicats et les salariés et deux tendances du patronat, dont la plus progressiste regroupait les représentants des grandes sociétés. C'est aussi sous l'impulsion de cette dernière que la branche a signé en 1990 un accord sur les contrats de travail intermittent, qui permet d'assurer une couverture sociale à tous les salariés des restaurants scolaires. Cet accord, dont l'application a fait l'objet de quelques dérapages, est actuellement rediscuté en commission paritaire mixte.

Aujourd'hui, *« les petites entreprises sont toujours réticentes pour avancer »*, déclare Alain Batut-Dajean, directeur des relations humaines de la GR. Mais il est vrai que leur poids économique, par le biais des rachats, tend à diminuer, si bien que l'on voit Sodexho, la GR, mais aussi EUREST, troisième en chiffre d'affaires, initier pour leur propre personnel de prudentes avancées sociales, telles que le 13e mois, toujours absent de la convention collective, ou encore l'amélioration de certaines primes. Efforts mesurés aussi pour la formation : son budget représente 3,8 % de la masse salariale dans la filiale Entreprise de Sodexho, où des formations pour le personnel d'accueil ont été lancées, dont l'une est menée dans un théâtre par un metteur en scène. A la GR, le budget formation n'atteint que 2,2 %, mais un projet destiné à amener une trentaine de salariés au niveau du CAP est en cours d'élaboration.

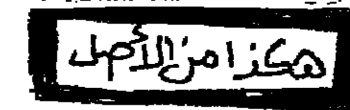
Autre point fort commun aux trois grandes entreprises : le droit syndical. La GR offre un supplément d'heures de délégation et des remboursements des frais de transport pour tenir compte de la dispersion des lieux de travail. Un accord similaire existe chez EUREST, tandis que chez Sodexho la direction ne semble pas trop regardante sur le crédit d'heures. *« Le dialogue social existe, le fait syndical est reconnu »*, admet Yvon Neuteriers, de la CGT Sodexho Entreprise. En revanche, *« les compétences professionnelles des délégués ne le sont pas »*, regrette Daniel Limballe, à la CFDT Sodexho.

Les diverses mesures prises témoignent, en tout cas, d'une certaine préoccupation des grandes entreprises pour le social. Un volet qui, pour Alain Batut-Dajean, à la GR, *« fait partie de la stratégie globale de développement de l'entreprise »*. *« 90 % du personnel étant en contact avec la clientèle, il faut qu'il se sente bien dans sa peau »*, renchérit Daniel Vannier, directeur de la formation et du développement management du groupe Sodexho.

Les syndicats, eux, y voient aussi un atout commercial : outre une amélioration de la qualité des prestations, *« les grandes entreprises essaient d'instaurer de bons rapports sociaux, ce qui devient un argument de vente auprès des municipalités et des élus des comités d'entreprise »*, souligne Andy Funnell, membre du CE de la GR. Pour 1992-1993, quatre accords auront été négociés à la GR, dont le plus novateur porte sur un système de prévoyance en cas de longue maladie et sur l'amélioration du remboursement des frais médicaux de dentisterie et de lunetterie pour la catégorie « employés », jusque-là très défavorisée par rapport à l'encadrement dans ce domaine – un accord initié par la direction, après les bouleversements intervenus dans le capital de la GR, désormais contrôlé (en voix) par les cadres supérieurs, *via* un RES (rachat de l'entreprise par ses salariés). *« Nous voulions ainsi démontrer aux syndicats que le RES ne pèserait pas sur le social à l'avenir »*, explique Alain Batut-Dajean.

De toute évidence, la bataille sur les salaires et la reconnaissance des qualifications liées à l'introduction des nouvelles techniques est loin d'être achevée. D'ici là, d'autres combats restent à mener. *« J'ai une stratégie sociale simple, voire simpliste*, déclare Alain Batut-Dajean, à la GR : *que l'on paie déjà au personnel tout ce qu'on lui doit et sous la forme légale. »* A cet égard, directions et syndicats se heurtent au même handicap : l'éclatement des lieux de travail. La GR, par exemple, compte 1 500 points de vente en France. *« Nous nous efforçons d'édicter des règles, d'envoyer des messages*, ajoute M. Batut-Dajean, *mais je ne peux pas garantir que, sur le terrain, il n'y ait pas d'injustices. Mon rôle est de les réparer. »*

Francine Aizicovici



DOSSIER • Le social au secours des services

e de recrutement

Créer un métier en formant

Avec le souci de l'environnement, l'éboueur n'est plus un paria

LE principe est simple comme un théorème de management. Implantée dans dix-huit pays, bien décidée à poursuivre son expansion, la CGEA (21 000 salariés, toutes activités confondues), filiale de la puissante Générale des eaux, l'une des premières sociétés dans son double secteur, doit impérativement valoriser son savoir-faire pour emporter de nouveaux marchés. Et comment pourrait-elle réussir autrement, puisque sa raison d'être c'est de fournir des prestations *a priori* peu sophistiquées aux collectivités locales, puis à leurs équivalents étrangers, le transport collectif d'abord et la collecte des ordures ménagères ensuite? Il y a des activités plus nobles, ou qui dégagent des marges plus intéressantes...

Face à la concurrence d'un service public bien implanté, ou qui peut lui-même être en difficulté comme dans les pays de l'Est, une seule solution s'impose : le dépasser en qualité et se montrer capable d'apporter la démonstration que la CGEA maîtrise un vrai métier, de ceux qui vont compter. Cela suppose de posséder une technique qui fait la différence et de regrouper, en son sein, des équipes professionnelles dont la compétence dépasse celle des éboueurs ou des «ripeurs» traditionnels.

Il faut pouvoir s'adapter à une demande de plus en plus exigeante et, pourquoi pas ? être en mesure de répondre, notamment sur les marchés occidentaux, aux besoins exponentiels nés du souci de l'environnement.

Pour avoir compris tout cela, M. Henri Proglio, PDG du groupe, et M. Eric de Ficquelmont, le DRH, ont mis au point une démarche qui passe par la formation et la qualification de leur personnel. Leur succès, prétendent-ils l'un et l'autre, tout aussi convaincus de la démarche, dépendra de la qualité de la main-d'œuvre et de la définition de métiers en devenir, et pourtant méprisés ou ignorés aujourd'hui. Des parias, à peine réhabilités par leur visite matinale à l'Elysée, du temps de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Dans leur stratégie, ces deux dirigeants ont donc obtenu la création de diplômes qui existeront à partir de juin prochain sous la forme de CAP, après négociation avec l'éducation nationale. Ils s'apprêtent surtout à ouvrir un centre de formation qui bénéficie du soutien du programme européen PETRA. Celui-ci, actuellement en construction à Cergy-Pontoise, avec l'aide de la chambre de commerce et d'industrie Yvelines-Val-d'Oise et du conseil régional d'Ile-de-France, qui représente un investissement de 80 millions de francs, dont 20 millions pour un hébergement de 220 places, pourra accueillir 1 500 personnes par an. Dont des cadres et des agents de maîtrise, parce que la «jeunesse» de la profession autorise que l'on puisse mêler des publics dans un même lieu; dont des stagiaires étrangers (Allemands, Britanniques, etc.), puisque la nouveauté du métier justifie que l'on utilise la formation pour s'implanter durablement.

Un argument de vente

Ce lieu, qui servira également à la formation continue, devrait être un symbole. Non seulement tout le monde s'y formera, *«jusqu'à faire une seule entreprise de deux activités»*, le transport en commun et *«la poubelle»*, mais on devrait y pratiquer le mélange intégrateur. Les dirigeants, à commencer par le PDG, seront chargés de cours. Mais on y trouvera aussi, rassemblés, les «ripeurs», les futures équipes étrangères, les formateurs et les tuteurs, ces spécialistes issus du rang, qui travailleront tous ensemble.

Pourquoi? Quand de nouveaux métiers émergent, les promoteurs de l'expérience sont persuadés que l'on peut mélanger les cultures et les approches. Quand il s'agit de privilégier la promotion interne, favorisée par un turnover relativement faible, il faut s'appuyer sur les compétences de terrain pour faire apparaître une profession, actuellement méprisée, mais qui comptera de plus en plus. *«Il faut valoriser ceux qui sont à l'intérieur, les mobiliser»*, déclare M. Proglio, qui n'oublie pas que 88 % du personnel est ouvrier et que, si *«le ripeur va disparaître avec la mécanisation»*, les tâches vont se diversifier. Il faudra des gardiens de déchetteries, les fonctions se déplaceront vers le conseil ou la surveillance, et on peut imaginer que les nécessités écologiques offriront des déroulements de carrière.

Tel responsable de chantier, en France, pourra devenir un spécialiste lors de la conquête d'un nouveau marché, y compris à l'étranger. Avec le tri sélectif des ordures, on devra avoir recours à du personnel formé qui pourra faire carrière. La croissance de l'entreprise est liée à la qualité de l'intervention de ses équipes.

Un dernier projet de la CGEA va dans le même sens, que la création du centre de formation va rendre possible. Lors de la négociation avec des municipalités, telles celles d'Epernay et de Saint-Denis, on pourra proposer d'insérer des publics locaux en difficulté, jeunes et chômeurs, qui acquierront ainsi un métier. *«Nous pourrons ainsi nous appuyer sur notre rôle social»*, souligne M. de Ficquelmont, bien conscient d'offrir un argument de vente supplémentaire aux commerciaux de la CGEA.

A. Le

Le nettoyage industriel en quête d'image

Un pari pour la COMATEC : développer un service de qualité et créer un esprit d'entreprise

«CE métier souffre encore d'un déficit de considération dans l'opinion publique», déplore Michel Romestain, directeur général de la COMATEC, société de nettoyage qui assure l'entretien du métro et du RER et qui intervient également sur des sites plus prestigieux comme la Pyramide du Louvre ou le Musée d'Orsay.

Depuis son arrivée à la tête de la société, en 1991, Michel Romestain s'attache à redresser cette image de marque, notamment auprès des entreprises clientes, qui ont toujours tendance à considérer cette activité comme «mineure». Jouant la carte de la professionnalisation, il s'efforce de développer autour du nettoyage industriel un véritable métier de service, mais aussi de créer au sein de la COMATEC un esprit d'entreprise dans lequel les salariés pourraient se reconnaître.

Pas si évident que cela, car, dans ce secteur, lorsqu'une entreprise remporte un marché, elle est tenue de reprendre le personnel qui travaillait sur le site; si bien que les salariés des entreprises de nettoyage se sentent en général *plus proches de l'entreprise cliente* que de leur employeur.

Une grille de classification

Pour arriver à ses objectifs, la COMATEC s'est lancée dans une démarche «qualité» qu'elle souhaiterait voir déboucher sur une certification de ses services. Pour cela, elle s'appuie à la fois sur la technologie et sur les hommes. Dans le domaine technologique, elle a abandonné le concept de *robotisation à outrance qui régnait* en 1985-1986 lors de la création de l'entreprise par la CGE et le groupe GENEST, pour prôner le développement, à côté de ses robots, de machines (balayeuses et laveuses) moins sophistiquées, plus faciles à manier dans les stations et d'un coût moins élevé. Parallèlement, elle s'est livrée à une réorganisation du travail, à un changement de mode de management qui se veut plus participatif.

Cette évolution des technologies, des emplois et des qualifications a amené à la nomination d'un directeur des relations *humaines, Catherine Brigo, qui* gère la carrière de 1 851 salariés, dont 1 245 travaillent sur le chantier de la RATP. En septembre 1991, la direction s'est lancée, avec un groupe de travail émanant du CE, dans l'élaboration d'une grille des classifications. *«On a étudié les postes, on les a pesés, hiérarchisés; on a regroupé les qualifications entre elles pour pouvoir les raccorder aux deux conventions collectives (manutention ferroviaire et entreprises de propreté). Maintenant, il ne nous reste plus qu'à négocier avec les organisations syndicales»*, indique Catherine Brigo.

Parallèlement, la COMATEC a entrepris un effort important de formation. Jusqu'en 1991, la société ne respectait que le minimum légal, en 1992, elle décidait d'allouer 2,11 % de sa masse salariale à son plan de formation et, pour 1993, plus de 4 % y seront consacrés. Un grand projet de formation appelé «programme d'enrichissement des connaissances» se met en place.

Dans cette entreprise, dont les effectifs sont constitués à 77,5 % d'immigrés, il s'agit de donner à chacun les connaissances de base permettant de faire face aux évolutions de l'entreprise. Les cadres ont bénéficié en 1992 d'une formation au management qui se poursuivra en 1993 pour les nouveaux. Quant aux agents de maîtrise, ils bénéficient d'une formation au management démultiplié par les cadres, ainsi que d'une formation de formateur. Les agents de maîtrise sont considérés comme un maillon important de la chaîne. Si auparavant tous ou presque étaient issus du terrain, désormais ce n'est plus une règle unique; les promotions internes continuent, certes, pour permettre d'assurer un minimum d'évolution de carrière, et, en même temps, la direction a décidé d'embaucher à *l'extérieur des jeunes d'un niveau* plus élevé (bac +2) afin de valoriser le métier.

Un véritable traumatisme

Tout irait pour le mieux dans cette entreprise en voie de modernisation s'il n'y avait pas ce petit point noir : la perception, plutôt négative, de son entreprise par le personnel ouvrier. L'amertume est profonde. Il faut la comprendre, remonter à l'époque où la RATP, *lasse de résoudre les problèmes* posés par les quelque seize sociétés se partageant le nettoyage, décide de confier le marché à une seule. La COMATEC est choisie. Du jour au lendemain, tout est chamboulé. Des salariés qui exerçaient de fait la fonction de *contremaîtres, sans que cela soit* écrit sur le contrat de travail, sont renvoyés à la base. Une grande partie du travail de nuit et du week-end est supprimée. Progrès social peut-être, mais perte de revenu aussi. Des salariés qui travaillaient depuis des années sur une station se voient déplacés. Pour eux, cela constitue un véritable traumatisme.

Quant à la robotisation annoncée à grands frais, elle est, de fait, quasi inexistante. Le balai reste l'instrument de travail de base; les règles d'hygiène et de sécurité ne sont guère respectées; les pressions se multiplient sur les syndicalistes. Le licenciement d'un ancien délégué du personnel en 1989 met le feu aux poudres : une grande grève éclate qui durera trois semaines. Au cœur des revendications : la réintégration du délégué licencié, l'intégration des intérimaires et une augmentation des salaires.

Aussi, lorsque la nouvelle direction arrive en 1991 et tente de remplacer le management autoritaire par un management plus participatif, elle a beaucoup de mal à convaincre les salariés de sa bonne foi. Et si, dans la marche générale de l'entreprise, les choses évoluent, les agents du nettoyage n'en perçoivent toujours pas les retombées dans la vie quotidienne. Les conditions de travail leur semblent toujours aussi pénibles. Qu'ils soient syndiqués à la CFDT ou à la CNT (anarcho-syndicaliste), leurs revendications dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité demeurent. La mobilité est une notion qu'ils *n'admettent toujours pas.* Attachés à la défense de leurs mètres carrés, ils n'acceptent pas qu'une réorganisation du travail puisse augmenter leur surface de travail. Quant à leurs rapports avec la maîtrise formée à l'ancienne, ils ne se sont toujours pas améliorés.

Certes, la signature de cinq accords en 1992, dont celui sur l'intéressement paraphé par la CGT, la CFDT, FO et la CSL, prouve bien qu'il y a un minimum de vie sociale dans l'entreprise. Reste à la direction à trouver les canaux de communication directe, à faire les gestes qui permettront d'établir des relations de confiance.

Catherine Leroy

collective frileuse

La surveillance pressurisée

Comment concilier les 39 heures hebdomadaires avec une présence sur le terrain 24 heures sur 24

QUEL que soit le terme employé, «décalage» si on fait dans la nuance patronale, ou «blocage général», pour une situation jugée plus critique par les syndicats, le résultat risque d'être le même : voir bientôt descendre dans la rue des centaines d'agents de surveillance et de sécurité.

L'occasion pour les clichés d'en prendre un coup : on pourrait voir manifester des femmes – la profession en recrute désormais, – des jeunes – la moyenne d'âge a baissé de quinze ans depuis une dizaine d'années, – d'anciens pompiers, des électroniciens reconvertis, des étudiants soi-disant de passage... Bref, une population qui n'a plus rien à voir avec celle des «gros bras», même s'il en reste encore quelques-uns, que l'on recrutait il y a vingt ans *«sur les berges de la Seine»*, comme le raconte Lawrence Canu, président de l'UFISS (Union fédérale des industries et services de la sécurité). *«Notre profession a subi une véritable révolution. Elle s'est largement automatisée. Aujourd'hui, par exemple, les systèmes de ronde sont assistés par ordinateur. les agents qui travaillent doivent être davantage qualifiés.»*

Si la mutation technologique s'impose aux yeux de tous, en revanche le social bat de l'aile. Les discours généreux tardent en réalité à rentrer dans les faits. A en croire le Livre blanc de la sécurité privée que vient de publier l'UFISS et dont l'un des principaux inspirateurs est Hervé Courtaigne, président de SPS (groupe ECCO), l'entreprise numéro un de la profession, le paysage s'éclaircit très favorablement.

Quelques dates significatives : 1985, adoption d'une convention collective; 1990, accord sur la revalorisation des bas salaires; 1991, accord sur la formation minimale de base. Reste ensuite à lire entre les lignes. En 1990, la branche est fortement poussée par les pouvoirs publics à négocier un salaire *minimum conventionnel* qui soit au-dessus du SMIC. Les agents de surveillance, la qualification la plus basse, voient leurs salaires augmenter d'environ 9,5 %.

Le client au cœur des négociations

«Cette avancée n'a pas véritablement profité en ces termes aux agents, analyse Walter Jenner, secrétaire national de la Fédération CFDT des services, *certains chefs d'entreprise ayant instantanément intégré les primes dans le salaire.»* Une interprétation que ne conteste pas Lawrence Canu mais qu'il nuance : *«C'est exact que quelques entreprises ont réagi de cette manière mais, globalement, je peux dire que 80 % des salariés ont tout de même bénéficié à taux plein de cette augmentation du minimum conventionnel».*

Le dossier est cependant loin d'être clos pour les augmentations successives du SMIC rattrapant le minimum conventionnel. *«Nous devons conserver un écart important. En 1992, il s'était déjà tassé à +6,5 %*, reconnaît Lawrence Canu. *Sinon, c'est vrai que tout cela n'aura été qu'un grand coup de bluff.»*

Beaucoup d'autres chantiers sont en attente : la prévoyance, la formation, où là encore les avancées médiatisées ont du mal à se concrétiser sur le terrain. Le gros point noir touche cependant à l'aménagement du temps de travail actuellement en cours de négociation. Une société de surveillance doit pouvoir mettre à la disposition de ses clients des agents 24 heures sur 24, tout en respectant les 39 heures hebdomadaires. Résultat : des plannings inapplicables, des plages horaires qui dépassent souvent douze heures consécutives.

La mensualisation réclamée par certains syndicats se heurte à un obstacle de taille : le refus par la branche patronale de raisonner en termes d'heures supplémentaires par semaine : *«Nos clients refusent de nous les payer*, argumente Lawrence Canu. *Nous sommes coincés.»* Le cœur du problème est bien là, effectivement : le client, dont l'ombre plane sur toutes les négociations. Les budgets de surveillance sont souvent les premiers à être rognés en cas de conjoncture difficile. *«Des entreprises de surveillance*, explique Marc Richard, secrétaire national du SNPG-FO (Syndicat national du personnel de gardiennage), *acceptent de baisser leurs prix parfois de 30 % par rapport au tarif de base. Ces choix sont évidemment répercutés sur le coût de la main-d'œuvre pressurisée.»*

Pressurisée jusqu'à quel point? La commission mixte paritaire de la profession se réunit début février. D'ici là, la grogne semble monter chez ceux qui veulent enterrer définitivement les mots «vigile» et «gardien» au profit d'«agent de surveillance». Et ce n'est pas là une simple question de vocabulaire.

Marie-Béatrice Baudet

MUTATION

A l'Est, tout est nouveau

Le passage à l'économie de marché a bouleversé la gestion des entreprises de l'ex-bloc soviétique

CONSTRUCTION d'une usine ultramoderne, injection massive de fonds, effectifs ramenés de 2 000 à 800 personnes, soutien logistique et managérial, une entreprise de mécanique est-allemande rachetée par une société ouest-allemande leader dans ce secteur a été propulsée dans l'économie de marché. Pourtant, elle affiche toujours une faible productivité et continue à perdre de l'argent.

En dehors de la disparition des marchés privilégiés de l'ancien COMECON, l'entreprise souffre de sérieux handicaps malgré les bonnes volontés se manifestant de part et d'autre. La liste serait longue : méconnaissance totale de l'économie de marché à tous niveaux, responsables ignorant la gestion des ressources humaines, impossibilité de trouver des managers locaux pour la finance, le commercial ou le contrôle de gestion. Et les malentendus entre l'encadrement occidental et le personnel local empoisonnent les relations quotidiennes. Car, si on parle une langue identique, les mots n'ont pas pour autant la même signification !

Sans même tenir compte du coût économique et social des restructurations, cet exemple cité par un cabinet de formation montre bien à quel point les problèmes culturels et humains sont au cœur du passage à l'économie de marché. De là découlent de gigantesques besoins de conseil et de formation, à la fois pour aider les entreprises à concevoir et mettre en chantier les indispensables changements, implanter des outils de gestion modernes et assurer une transformation des mentalités. Soutenus par des financements internationaux assurant environ 80 % du budget de « reconversion », les cabinets de conseil et de formation européens et américains sont vivement sollicités par les instances de l'Est.

Objectif principal de leurs missions : aider les organismes de privatisation, les responsables d'entreprise et les embryons de cabinets à assimiler le B-A-Ba de l'économie de marché pour le mettre rapidement en pratique. A savoir : une activité commerciale s'adresse à un client. Cette idée de base somme toute assez évidente pour nous ne l'est guère pour des responsables qui ont baigné pendant aussi longtemps dans un univers exclusivement tourné vers la production.

Une formation à la carte

« Vendre, produire, compter, il faut quasiment repartir de zéro, car la simple culture marchande fait cruellement défaut », explique Jean Brilman, directeur international à la Cégos. Les programmes de formation consacrent ce retour aux sources.

Ainsi, vingt-cinq hauts fonctionnaires et gérants de banques centrales se sont donné rendez-vous à Vienne pour un séminaire présentant les missions des entreprises dans un environnement économique ouvert. En revanche, pour la Roumanie, la demande portait sur la stratégie produits/marché, la formation des formateurs et l'ensemble des négociations pour la privatisation. *« Il faut toujours se garder de raisonner selon les schémas de chez nous, trop sophistiqués pour le moment. Cela n'aurait aucun sens de leur parler de structure polycellulaire*, ajoute Pierre Lemaître, directeur au Centre de formation de la profession bancaire (CFPB). *Nous devons répondre de façon pragmatique à des problèmes concrets. »*

De l'avis même des experts, 70 % au moins des solutions techniques et de gestion appliquées chez nous ne sont pas transposables, tant pour des raisons culturelles qu'au regard des carences d'infrastructures (routes, équipements électriques, téléphone, etc.)

Joint-ventures, implantations ou partenariat, il est souhaitable de jouer l'osmose culturelle dans le tissu local comme le font déjà de nombreux « missionnaires » pour fertiliser le terreau et irriguer la matière grise du pays. Implanté dans cinq États (Russie, Républiques baltes et Pologne), avec quatre sociétés de droit local, Bossard Consultants encadre un personnel jeune, recruté sur place et déjà familiarisé avec l'international. *« Lors des missions d'implantations d'entreprises occidentales, ils sont notamment chargés de recueillir les informations de base et les données chiffrées disponibles, ainsi que d'identifier les partenaires possibles »*, explique Alain Donzeaud, directeur général adjoint.

De son côté, le CFPB a créé plusieurs écoles de formation avec des partenaires locaux, notamment en Hongrie, en Pologne et en Russie. Ainsi, l'alliance avec l'Académie des finances de Moscou a abouti fin 1989 à la création de l'Ecole internationale de finance et de banque de Moscou (IFBS). Ils se partagent le capital avec la BERD et d'autres actionnaires russes. Plus de mille stagiaires ont déjà reçu des cours d'opérations bancaires, de Bourse, de marketing et d'informatique. Par ailleurs, les vingt instructeurs, ainsi que trente-cinq banquiers, ont suivi une formation en France.

Autant d'actions conjointes qui ne résolvent pas tous les problèmes culturels mais qui au moins permettent de ne pas sauter à pieds joints dans le travers technocratique. Eloignés des réalités, certains organismes, qui font plus ou moins cavalier seul, ont parfois tendance à proposer des actions trop subtiles ou trop longues à des patrons débordés par leurs nouvelles réalités quotidiennes. Localement, on signale des dérapages bureaucratiques qui font, passagèrement, revivre les couleurs de la vieille époque.

Avant même d'avoir lancé leurs programmes, certains formateurs du sérail auraient ainsi engagé des bataillons de personnes pour tenir des postes parfois très éloignés de leur objectif premier.

Qu'apprend-on au fait dans les programmes de formation et dans quel sens vont les réformes ? Il s'agit d'abord d'étudier et de mettre en œuvre les outils techniques, notamment de comptabilité, de finance et de gestion commerciale. *« Dans ce domaine, les évolutions sont sensibles*, rapporte Pierre Lemaître, *car les responsables sont très motivés et possèdent une culture académique forte qui leur permet de comprendre rapidement. »* Sur le plan des ressources humaines, la tâche est plus ardue et de longue haleine. Motiver, animer, insérer des nouvelles recrues, fixer des objectifs, apprécier les performances individuelles..., tout cela n'évoque rien de concret chez eux.

Les verrous psychologiques

Il y a même quelque chose d'irrévérencieux à l'idée de manager des hommes, notent certains. *« Notre première mission est de les convaincre que l'on peut faire différemment »*, confirme John Head, directeur de PE International, un cabinet britannique implanté en Hongrie et en Tchécoslovaquie.

Aussi, pour débloquer en douceur les inhibitions, les consultants comme le CFPB et la Cégos leur font découvrir des situations par des voyages internationaux et en leur faisant endosser des rôles inhabituels à l'occasion des sessions de formation comme l'animation de groupes de travail. Un consultant remarque que les stagiaires ont tendance lors des premières heures de la formation à chuchoter leurs commentaires aux voisins sans participer oralement, comme si leurs propos allaient être retenus contre eux !

Lors des missions de restructuration, les consultants cherchent aussi à faire sauter les verrous psychologiques du changement. *« Nous essayons toujours d'associer une entreprise occidentale qui peut avoir intérêt à décentraliser une partie de ses activités pour que l'industriel local se sente motivé et que nos recommandations soient suivies d'effet »*, souligne Alain Donzeaud.

Il faut aussi trouver les clés de la motivation. Pour Jean Brilman, des thèmes simples comme la participation aux résultats et, à l'opposé, les risques de perte d'emploi doivent être mis en avant pour faire comprendre l'idée que le travail rapporte, mais pas dans n'importe quelles conditions. Là encore, il ne faut pas vouloir aller plus vite que la musique au risque de tout faire capoter car la maturation culturelle est un processus lent, sauf chez les plus jeunes, qui ont les yeux neufs. Pour les consultants occidentaux, tous ceux qui ont vécu dans l'ancien système autoritaire sans avoir jamais pris d'initiatives ont le plus grand mal à s'adapter. *« Et, curieusement, beaucoup d'apparachiks risquent de conserver les leviers de commande pendant un certain temps »*, souligne Jean Brilman.

Compte tenu du niveau culturel élevé des populations, les spécialistes estiment que la mutation pourrait malgré tout aller relativement vite, l'espace d'une génération au plus. A cet égard, la Hongrie et la Pologne font figure de bons élèves. Certes, les soubresauts nationalistes, la résurgence de l'économie souterraine et les troubles sociaux pourraient mettre un coup d'arrêt à la révolution des entreprises.

Catherine Lévi

QUOTIDIEN

Vivre les diversités nationales

La cohabitation des cultures en entreprise, un exercice périlleux

IL paraît qu'à l'intérieur du groupe on en parle encore autour de la tasse de café du matin. A peine arrivé en France pour prendre ses nouvelles responsabilités, ce cadre supérieur anglo-saxon a demandé que son bureau directorial soit désinfecté... Malentendu également pour ce responsable français expatrié à Hongkong. Quelques jours après son installation, l'humeur des salariés devient tout à fait maussade. Ils semblent même inquiets. Le jeune cadre s'en étonne. Il n'avait pas respecté les pratiques religieuses locales nécessaires à l'exorcisme de son nouveau bureau qui risquait d'être « diabolisé ».

Les différences interculturelles, si elles ne sont pas vite maîtrisées, sont souvent génératrices de conflit en entreprise. Les circonstances n'ont pas besoin d'être exceptionnelles. Il suffit de réfléchir à la vie quotidienne dans les groupes internationaux pour s'en rendre compte. L'Institut de l'entreprise s'est justement penché sur le sujet. Une soixantaine de responsables (patrons, chercheurs, enseignants, consultants...) ont créé un groupe de travail présidé par Bertrand Collomb, PDG de Lafarge-Coppée, et ont publié, l'année dernière, un rapport de synthèse *Cultures et management dans les entreprises internationales.*

Les témoignages recueillis montrent clairement l'importance de la découverte des us et coutumes « des autres » dans la gestion de leur entreprise. Les différences sont flagrantes, même avec ses voisins les plus proches. André Laurent, professeur en comportement de l'organisation à l'INSEAD, cite ainsi, dans le cadre du groupe de travail de l'Institut de l'entreprise, deux exemples frappants : réunion de travail entre des cadres français et des cadres allemands appartenant à un même groupe international.



Comment pallier cet handicap

A la fin de la rencontre, tous les Français sans exception considèrent que des décisions avaient été prises... ce qu'aucun Allemand n'avait perçu. Tout aussi perturbateur, note André Laurent, enfin pour les Européens, le préalable considéré comme tout à fait normal par les Américains de demander un écrit – souvent un contrat – avant le démarrage de toute relation confiante. Certains pays peuvent y voir là comme une marque de défiance, de suspicion vis-à-vis de la parole donnée.

Cette rémanence des diversités nationales peut se juguler, à condition bien sûr de s'en donner les moyens. L'Institut de l'entreprise en recense cinq : l'apprentissage des langues étrangères, la formation à l'interculturel, l'expatriation, l'internationalisation des états-majors et les contacts personnels. Une étude de *Newsweek* donne en matière de compétences linguistiques la palme au Luxembourg, où 89 % de la population parlent au moins deux langues étrangères, suivi par les Pays-Bas (44 %). La France est loin derrière avec un pourcentage de 7 %. La médaille de la préparation à l'expatriation semble revenir au Japon, où une étude d'un journal, le *Japan Economic News* (1982), met en évidence que 70 % des 267 principaux groupes japonais organisent, dans ce domaine, des stages spécifiques.

La faiblesse de l'internationalisation des états-majors est en revanche générale. L'Ecole des mines de Paris, dans une étude *« sur la gestion des carrières internationales dans les entreprises industrielles »* (1990) indique ainsi que, sur 24 des premières 50 entreprises industrielles françaises, un tiers a un étranger au comité de direction.

Globalement, il apparaît que le palmarès français, si l'on s'attache aux cinq domaines cités, reste plutôt mitigé. Un constat partagé par l'équipe d'Inter Cultural Management (ICM), un cabinet de consultants qui aide leurs entreprises clientes – essentiellement des groupes internationaux – à vivre avec leurs différences culturelles, lors de fusions ou d'acquisitions où ICM procède à des audits « biculturels ».

« Si nous recensons l'ensemble des entreprises françaises qui ont fait appel à nous, explique Charles Gancel, l'un des trois directeurs associés d'ICM, le seul français à côté de l'Américaine Irène Rodgers et du Canadien Marc Raynaud, *nous les comptons sur les doigts de la main. Notre clientèle est plutôt européenne et américaine. Si je cherche à expliquer pourquoi cette frilosité existe, la réponse est limpide. C'est parce que, en France : « On sait ». La culture française est considérée par les Français, à quelques exceptions près, comme la meilleure du monde. Pourquoi alors s'intéresser aux autres ? »*

Cet ethnocentrisme se traduit ainsi par la faiblesse du nombre de cabinets de consultants en France spécialisés dans le management de l'interculturel. Ils sont par exemple beaucoup plus nombreux en Grande-Bretagne. Ce maillon faible risque pourtant de coûter cher.

Au sens premier du mot, ICM avait évalué, en 1984, à une perte de 100 000 dollars pour une entreprise en cas d'échec de l'expatriation d'un de ses cadres dirigeants. Des chiffres qui devraient faire réfléchir.

Marie-Béatrice Baudet

INITIATIVES

RENDEZ-VOUS

: recrutement

lective frileuse

TRIBUNE

Education et professionnalisme

par Michel Godet

LE changement technique dans l'industrie et les services se traduit à la fois par un besoin accru, mais limité en nombre, de spécialistes de haut niveau et par un besoin encore plus massif de travailleurs assez peu qualifiés pour surveiller les machines et occuper les emplois de demain, essentiellement situés dans le tertiaire non marchand (secrétaires, aides-soignants, ouvriers du tri et de l'emballage, serveurs de café et de restaurant...) (1).

Les qualités individuelles requises par la croissance et la compétitivité des entreprises, dans un contexte de changements techniques rapides, ne seront pas plus élevées en termes de savoirs, mais plus exigeantes du point de vue des attitudes et des comportements : capacité d'apprendre à apprendre, comportement ouvert au travail en équipe, esprit de créativité et d'innovation, souci de qualité dans l'application des savoirs et des savoir-faire... Le tout pourrait être résumé par ce seul mot : professionnalisme.

Admettre que les *emplois de demain ne* seront pas plus qualifiés mais exigeront un haut professionnalisme et des talents, c'est *aussi reconnaître que l'entreprise attend de* l'école non seulement l'acquisition de savoirs et de savoir-faire mais aussi l'acquisition de comportements et l'épanouissement des talents. Malheureusement, la confusion des sens et des mots dans le domaine de la formation entretient l'illusion que savoir vaut compétence. Cette dernière passe notamment par l'expérience ; or les enseignants, pour la plupart, n'ont pas d'autre expérience que l'école ou l'université. Le professionnalisme est l'une des composantes essentielles de la compétence et de son élargissement.

Un bon professionnel d'un métier donné pourra exercer correctement un autre métier avec un minimum d'apprentissage. Rien de surprenant par conséquent si les apprentis de chez Daimlez-Benz commencent par passer trois mois en atelier avec une lime : l'essentiel, c'est l'acquisition de comportements. C'est au nom du même principe qu'à l'université on vante les mérites de la formation par la recherche, même si celle-ci concerne la reproduction des libellules : le fait de se fixer un projet, de s'y tenir et de développer des *capacités d'investigation et de synthèse se suffit* à lui-même. Dans ces conditions, est-il bien raisonnable de légiférer pour donner au travailleur un nouveau droit au bilan de compétences ?

L'AMBITION affichée est de *« permettre aux travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ».* Le risque technocratique d'une telle loi est évident car les individus ne sont pas répertoriables et classables comme des objets matériels. Les individus sont les produits d'une trilogie faite de volonté (l'équation personnelle des talents), de hasard (les circonstances, les rencontres) et de nécessité (les contraintes). Suivant les circonstances, le même individu pourra se comporter en héros ou en lâche.

En réalité, la compétence est doublement contingente. Mille et un profils de compétences sont susceptibles d'occuper efficacement un emploi donné et, au mieux, le bilan individuel de compétences révélera des choses sur un passé qui aurait pu être autre ; il ne doit donc pas hypothéquer un avenir par définition ouvert, libre et indéterminé. Le bilan individuel de compétences doit rester informel et personnel comme un examen de conscience. Fallait-il que la loi intervienne pour inciter chacun à cet arrêt sur image ? *Qui peut prétendre avoir la compétence pour* établir des bilans de compétences ?

Pourquoi limiter le bilan personnel à la compétence professionnelle, l'individu constitue un tout indissociable. Et certains cadres dirigeants auraient bien besoin d'un bilan psychologique, voire psychanalytique, pour soigner leur paranoïa de pouvoir.

(1) « Les illusions sur les emplois de demain », *le Monde* du 28 octobre 1992.

► **Michel Godet est professeur de prospective industrielle au Conservatoire national des arts et métiers.**

Glossaire

Pour éviter toute confusion, partons de ces définitions :

□ **Instruction** : acquisition de savoirs.

□ **Éducation** : acquisition de savoirs et de comportements individuels et collectifs.

□ **Formation** : acquisition de savoirs, de savoir-faire et de faire-savoir.

□ **Qualification** : reconnaissance, à un moment donné, d'acquis de la formation, ouvrant généralement à des droits statutaires (grilles des rémunérations, conventions collectives...).

□ **professionnalisme** : comportement individuel consistant à bien faire ce que l'on a à faire, à faire preuve d'initiative, de réactivité, de ténacité et de capacité de travail en équipe.

□ **Compétence** : concept plus général (donc un peu fourre-tout) défini par le Robert comme *« l'aptitude à traiter un problème grâce à la connaissance approfondie d'un domaine ».* Il n'y a pas nécessairement correspondance entre le domaine de connais*sance et la nature du problème. Ainsi, la* compétence c'est aussi la capacité de se former soi-même, de former les autres et de les animer pour résoudre les problèmes. Autrement dit, c'est la capacité à tirer parti de ses talents pour apprendre (savoir « savoir ») et savoir « savoir-faire » ; former, diriger (savoir « faire faire ») ; communiquer (savoir « faire savoir »).

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement : 3615 LEMONDE.
Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.
STAG'ETUD 12, av. Raspail, 94257 Gentilly Cedex, tél. : 49-08-99-99.

GESTION

□ Lieu : Evry. Date : Immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3. *Mission : passer des écritures comptables, faire des tableaux de gestion.* Convention de stage. 03648.

COMPTABILITÉ

□ Lieu : Vitry-sur-Seine. Date : 1er mars. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Mission : mise en place d'une comptabilité de gestion. 03587.

MARKETING

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 5 000 F/mois. Profil : bac + 5. Mission : visites d'universités, écoles d'ingénieurs, centres de formation, étude de marché. Convention de stage. 03658.

□ Lieu : Paris/Blanc-Mesnil. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : participer à l'élaboration des études de marché : vidéo traitement des données. Convention de stage. 03552.

□ Lieu : Rosny-sous-Bois. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac. Mission : téléprospectrice : emploi à mi-temps de 9 h à 13 h ou de 14 h à 18 h. 03582.

□ Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1. Mission : 50 % du temps consacré au sujet de stage, 50 % participation à la réalisation de la revue de presse internationale et notre mise à jour de fichiers. Convention de stage. 03571.

□ Lieu : Saintes (17). Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : étude de marché, prospection. Convention de stage. 03643.

□ Lieu : Montreuil. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : réaliser une étude de marché auprès d'une cible de professionnels pour lancement logiciel. 02738.

COMMERCE INTERNATIONAL

□ *Lieu* : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : contact des fournisseurs à l'étranger, prospection, achat, maîtrise du commerce international. Convention de stage. 03653.

VENTE

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 600 F + prime + tickets restaurant. Profil : bac + 2. Mission : prospection boutique, suivi commercial. Convention de stage. 03564.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : commissions. Profil : bac + 2. Mission : prospection commerciale auprès des entreprises. Convention de stage. 02974.

PERSONNEL

□ Lieu : Wasquehal. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : assurer les missions d'assistance d'un consultant, traitement des candidatures, recherches, courrier, accueil candidats, tests et correction. Convention de stage. 03651.

□ Lieu : Paris. Date : 1er mars. Durée : 3 mois. Ind. : 1 800 F. Profil : bac + 4. Mission : chargé de recrutement : rédaction des annonces, des candidatures, animation de réunions de groupe, entretiens individuels, tests. Convention de stage. 03633.

COMMUNICATION

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 2 000 F. *Profil : bac. Mission : relations presse* + organisation de conférences. Convention de stage. 03631.

□ Lieu : Montreuil. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 F. Profil : bac + 4. Mission : rédaction d'une documentation d'utilisation d'applications informatiques sur micro-ordinateur. Convention de stage. 03626.

□ Lieu : Versailles. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. 1 700 F/mois. Profil : bac + 3. Mission : négociations avec les organismes, création événements médiatiques et suivi. 03591.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : prime fin de stage/résultats. Profil : bac + 2. Mission : mise en place et création de supports de communication retraite et prévoyance. 03565.

PUBLICITÉ

□ Lieu : Saintes (17). Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : travail en publicité, création à définir avec l'entreprise. Convention de stage. 03644.

BIOTECHNOLOGIE

□ Lieu : Marseille (13). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3. Mission : manipulation scanner. 02928.

DROIT/ECONOMIE

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : prime fin de stages/résultats. Profil : bac + 2. Mission : mise en place d'un réglement intérieur. Mise à jour de statuts. Procédure contentieux. Convention de stage. 03566.

□ Lieu : Paris-la Défense. Date : 15 mars. Durée : 3 mois. Ind. : 7 500 F/mois après. Profil : bac + 4. Mission : assistance et conseil auprès du DRH dans le cadre des négociations avec les représentants syndicaux + procédures disciplinaires, travail de mise à jour. Convention de stage. 03635.

SECRÉTARIAT

□ Lieu : Paris et Madrid. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : assistance en secrétariat et communication. 1 personne pour Paris. 1 personne pour Madrid. Convention de stage. 03657.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : secrétaire commerciale. Convention de stage. 03640.

□ Lieu : Versailles/Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 700 F. *Profil* : bac +2. Mission : initiation aux travaux juridiques par le biais du secrétariat juridique. 03592.

AUTRE

□ *Lieu : Lagny-sur-Marne. Date :* immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : 5 000 F. Profil : bac + 4. Mission : érude de solutions, aménagements locaux industriels. 03634.

ÉCHOS

« L'effet tunnel »

■ Au ministère de la recherche et de l'espace, l'association Médiances, émanation de l'équipe de recherches IUT de Sceaux, organise, du 3 au 5 février, un colloque européen à propos du tunnel sous la Manche, intitulé « L'effet tunnel ».
L'objectif de ces journées est de replacer la réalisation de ce grand chantier dans son cadre historique et social. Il s'agit d'en tirer les grandes leçons en matière d'organisation, d'aménagement, de réseaux d'information, de formations innovantes et d'emploi.

► **Médiances. Secrétariat : Jacqueline Kersavo, 8, avenue Cauchy. 92330 Sceaux. Tél. : 43-50-40-58.**

Une école de cambistes à Paris

■ Contrairement à Londres, il n'existait pas en France d'école préparant au métier de cambiste. Sur le tas, il faut de cinq à six ans pour former un cambiste confirmé.
Dans le même temps, l'émergence de nouveaux *instruments financiers et leur* utilisation requièrent des connaissances methématiques et une technique financière plus évoluée. Une revalorisation de la fonction de cambiste était rendue nécessaire. Aussi, avec le soutien de l'Association française de banques (AFB), de la Banque de France et de la direction du Trésor, notamment, il a été *décidé de lancer une école* de cambistes à Paris, qui a été créée le 23 novembre.
Cette initiative vise un double objectif. Revaloriser la fonction de cambiste par un enseignement approfondi qui tienne compte des dernières techniques. Contribuer, ainsi, au renforcement de la place de Paris. L'institut des techniques de marché a mis au point un programme d'*enseignement qui* permet, sur une courte période, de former ou de compléter la formation de cambistes.
Ce programme prend la forme d'un cycle de formation de quatre-vingt-onze heures, réparti sur trois mois, dont quatre jours en résidentiel pour instiller un esprit d'école. Chacune des sessions comprendra 20 candidats. Les critères d'admission seront un niveau bac + 2 ou une aptitude à suivre l'enseignement reconnue par l'employeur, une bonne connaissance de l'anglais, un entretien préalable avec le candidat. Un examen sanctionne le cours et les stagiaires obtiendront le certificat « Ecole des cambistes ».

► **AFB, 18, rue La fayette. 75009 Paris. Tél : 48-00-52-52.**

Association pour la formation automobile

■ *Les usagers pousseront un soupir de soulagement :* l'ANDFPCRACM change de sigle. Elle devient l'Association nationale pour la formation automobile, ce qui est quand même beaucoup plus simple et recouvre la même réalité.
L'association assure la formation des professionnels de l'automobile, du cycle et du *motocycle pour les secteurs* des garages et concessionnaires automobiles. Depuis des années, elle mène une politique de qualification originale et organise le développement de *l'enseignement professionnel* aux niveaux II, IV et V à la suite d'un accord signé avec les partenaires sociaux.

► **Association nationale pour la formation automobile. 41-49, rue de la Garenne, 92318 Sèvres Cedex.**

Les Rencontres du Plan

■ Le Commissariat au Plan organise les Rencontres du Plan pour faire connaître les rapports préparés dans le cadre de l'élaboration du XIe Plan. Le 26 janvier était consacré à « la compétitivité et l'emploi », le 2 février le sera à « la France et son économie dans l'Europe et le monde », le 9 février à « quel Etat pour une France décentralisée », le 11 février à la cohésion sociale, la cohésion urbaine, « un défi, des réponses », et le 16 février à l'environnement, « frein ou moteur à la croissance ». Chaque séance aura lieu de 17 h 30 à 19 h 30.

► **Commissariat au Plan. 18, rue de Martignac, 75007 Paris.**

200e contrat d'assurance qualité formation

■ L'Association pour la promotion de la qualité de la formation continue (APQFC) a signé le 200e contrat d'assurance qualité formation. Ledit contrat est signé entre l'entreprise cliente *et l'organisme de formation. Il est* soumis à trois conditions fondamentales d'engagement réciproque. La transparence et la sincérité de l'information préalable nécessaire à l'expression du besoin ; la définition et la formulation commune des objectifs souhaités par le client ; les moyens mis en œuvre pour satisfaire aux critères de réussite définis en commun par les partenaires.

► **APQFC, DFC, 47, rue de Tocqueville, 75017 Paris. Tél. : 47-54-66-40.**

L'emploi des cadres : nouvelle baisse en décembre

■ Avec un nouveau recul au mois de décembre, le niveau des offres d'emploi proposées aux cadres *par voie de presse a atteint son* point historiquement le plus bas. Tous les records sont battus, et la crise amorcée depuis 1990 s'accélère gravement. Le palier qui avait été maintenu pendant les trois premiers trimestres de 1991 a maintenant disparu.
Le dernier indicateur publié par l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), à partir des propositions qui font l'objet d'une publication dans les journaux, est tristement éloquent. En données corrigées, le volume des offres est tombé à 2 900 pour tout le mois, alors que le rythme mensuel était de 3 600 jusqu'à présent. Globalement, sur l'ensemble de l'année, on a recensé 41 000 postes, soit 30 % de moins qu'en 1991.
En données brutes, 1 818 offres d'emploi seulement ont été communiquées, ce qui ne fait que confirmer la tendance. On est loin des 6 000 offres qui étaient enregistrées en décembre 1990.
Par secteurs et par fonctions, la situation est à peine différente. La mercatique-commercial-vente se signale par la baisse la plus modérée, qui est tout de même de 10 %. Une petite reprise se poursuit pour les cadres de la grande distribution, et il y a une légère hausse pour les chefs de vente. Les autres améliorations *concernent les ingénieurs* de production de la chimie, ceux de l'agro-alimentaire, les cadres des assurances et les formateurs. Une misère.

LES DIRIGEANTS

Importante société de négoce en vins fins (120 millions de CA dont plus de 50% à l'export) située sur l'axe **Lyon-Dijon**, recherche son

DIRECTEUR GENERAL

Collaborateur privilégié du Président, il assume une très large mission faisant de lui à la fois l'Opérationnel garant du bon fonctionnement de l'entreprise et de son organisation à tous les niveaux, en sachant définir, optimiser et contrôler les moyens mis en oeuvre, et l'Homme du Long Terme, véritable pivot du développement, participant activement à l'élaboration des stratégies pour renforcer le positionnement commercial et l'image de la Société sur son marché, en France comme à l'export.

Ce poste très complet s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur ayant prouvé son efficacité dans des fonctions impliquant des responsabilités de direction générale, de préférence à dominante marketing et commerciale, doté de la personnalité forte et d'envergure qui lui permettra de s'imposer tant par son sens de l'action que par le charisme de son relationnel.

Au-delà de cette expérience et de ces talents de manager indispensables pour animer et motiver les équipes de haut niveau qui le secondent, c'est sa connaissance du Vin qui fera la différence : professionnel de ce secteur ou "simple" connaisseur averti du produit et de son environnement en amont et en aval, il devra posséder ce savoir pour se faire reconnaître par son équipe, par sa clientèle et ses fournisseurs.



Nous vous remercions de nous envoyer votre dossier de candidature à **Cabinet GATIER** - 32, rue Barrême - 69006 LYON, **sous réf. 931/M.**

HCA

Esprit d'entreprise et gestion profitable

Tels sont les atouts d'une importante MUTUELLE (600 personnes) dont le dynamisme repose sur une conception exigeante du service apporté à ses sociétaires-clients et sur des méthodes de management caractéristiques du secteur privé. Elle recherche son

DIRECTEUR GENERAL

pour piloter, animer et coordonner, en cohérence avec la politique définie avec le conseil d'administration, l'ensemble de ses sept branches d'activités situées dans le domaine de l'assurance et dans les différents secteurs du médical et du médico-social.

Doté d'une formation supérieure, il aura acquis une solide expérience du management d'un centre de profit important, si possible du secteur tertiaire.

Il saura par son tempérament moteur, ses qualités d'autorité et de savoir-faire relationnel, son éthique personnelle rigoureuse favoriser une synergie interne, instaurer des relations efficaces avec ses partenaires externes, conduire les développements futurs.

Poste basé à 200 kms au Sud de Paris.

Ecrire sous réf. 4A 2458 3M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publicital

Directeur Financier

Expérience Internationale Souhaitée

Filiale française d'un groupe multinational nous sommes en croissance sur un marché à fort potentiel et nous offrons une gamme de services logistiques à nos clients sur le territoire Français et Europeen.

Nous recherchons notre Directeur Financier qui aura la responsibilité complète de toutes les activites de gestion financière de la société, avec l'animation d'une quarantaine de personnes. En tant que membre du comité de direction, ses recommandations et son input sur les questions stratégiques, opérationelles et commerciales auront une influence importante sur la rentabilité et le profit de la Société exigé par nos actionnaires.

Expert financier, âgé de 35-45 ans et parfaitement bilingue (anglais), vous exercez ces fonctions dans un environnement en évolution constante, de préférence aux dimensions internationales. Vous avez une expérience opérationnelle solide et Complète étayéé par des compétences stratégiques et commerciales ainsi que des qualités de leadership très développées.

Poste base en region Parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + prétentions en anglais) à N. SABA – 12 *rue Alasseur* – *Boîte* 17 – **75015 PARIS** *sous référence* W12181/LM *ou par Télécopie* 1.42.73.28.80.

Hoggett Bowers

BIRMINGHAM, BRISTOL, CAMBRIDGE, CARDIFF, EDINBURGH, LEEDS, LONDON, MANCHESTER, NEWCASTLE, WINDSOR and representation throughout EUROPE

DIRECTEUR GENERAL

GUINEE

L'agence de gestion de la ville de Conakry : AGECO recherche

L' agence de gestion de la ville de Conakry (AGECO) a pour mission la gestion des infrastructures de la ville de Conakry :
- *réseaux de voirie,*
- *réseaux de drainage,*
- *contrats pour l'enlèvement des ordures ménagères,*
- *gestion des décharges,*
- *élaboration d'un plan de circulation urbain, ...*

Vous exercerez la Direction financière, technique et administrative de l'AGECO.

Le budget est de l'ordre de 40 MFRS.

Vous devez être de nationalité guinéenne. Vous êtes un gestionnaire rigoureux, doté d'une formation juridique et financière. Vous avez exercé des responsabilités de direction dans des entreprises privées ou para-publiques de renom international. Vous possédez une solide expérience de la gestion et du contrôle des marchés de travaux et de services. Vous avez des qualités d'organisateur et d'animateur.

Merci de bien vouloir adresser les dossiers de candidature s/réf. PC 1839 à notre Conseil : PLEIN CADRE (Groupe TRANSEARCH FRANCE) - 160, av. de Versailles - 75016 PARIS.

PLEIN CADRE
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

BANQUE PRIVEE basée à PARIS recherche

DIRIGEANT HAUT NIVEAU

- Vous avez développé des connaissances et une expérience importante au sein de la direction d'un établissement bancaire français de taille moyenne, notamment dans les secteurs créances commerciales et relations d'affaires.
- Une expérience dans les rapports internationaux avec d'autres pays européens et la maîtrise des langues étrangères - l'Espagnol et l'Italien en priorité - seraient un plus, ainsi qu'une capacité de gestion de relations interpersonnelles de haut niveau.

*Merci d'adresser votre candidature (C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions) en rappelant la réf. 86013 à **PROJETS** - 42 rue Denis Papin - 94851 Ivry-sur-Seine cedex, qui transmettra en toute discrétion.*

GROUPE
marie claire
souhaite développer son **organisation informatique**

CREEZ LE POSTE DE DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION

Vous avez une solide formation (BAC + 5), une dizaine d'années d'expérience acquise de préférence en entreprise, une bonne connaissance du matériel mini (AS 400) micro (PC, MAC), des réseaux et des connections micro/mini.

Vous possédez une culture générale vous permettant de traiter les différentes applications commerciales, d'aborder les aspects de gestion, d'organisation et de conception des bases de données.

Vous élaborerez le schéma directeur informatique, assurerez l'interface entre utilisateurs et sous-traitants, développerez les procédures d'application et garantirez à la Direction Générale la fiabilité des projets et la rentabilité des investissements.

SERIFO
GROUPE EUROSEARCH

Si vous pensez avoir le profil requis, merci d'envoyer CV, lettre et prétentions, sous la référence 4575, à SERIFO Groupe Eurosearch - 47 bis avenue Bosquet - 75007 PARIS.

SYNTEC
Membre de Syntec

CARRIÈRES INTERNATIONALES

LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE
met au concours un poste de :

Maître d'enseignement et de recherche de langue et littérature arméniennes

Il s'agit d'un poste à charge complète comprenant 5 h de cours et séminaires hebdomadaires.

Titre exigé : doctorat ès lettres ou titre jugé équivalent, publications.

Entrée en fonction : 1er octobre 1993 ou date à convenir.

Les dossiers doivent être adressés **avant le 28 février 1993** au Décanat de la Faculté des lettres, rue de Candolle 3, CH - 1211 Genève 4, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Si vous êtes intéressé à travailler en Suisse, dans la partie francophone du pays, près du lac Léman, la

RAFFINERIE DU SUD-OUEST S.A.

cherche

ingénieurs de raffinerie

expérimentés, pour participer au développement technique actuel de ses installations pétrolières. Les postes à pourvoir sont :

- Chef du département technique de la raffinerie.
  Ce poste demande une expérience polyvalente en matière de procédés de raffinage, d'étude et de réalisation d'installations pétrolières, de planning de production et d'engineering. De plus, il requiert un esprit d'entreprise et une expérience de chef pour diriger et animer une équipe d'une dizaine d'ingénierie et techniciens.
- Ingénieur de procédé attaché au développement des nouvelles constructions (désulfuration et déparaffinage de gasole) et au suivi des équipements actuellement en service (distillation, réformage catalytique et isomérisation). Ce poste demande une bonne connaissance des systèmes de contrôles informatisés.

Nous demandons des ingénieur diplômés en génie chimique de degré universitaire, de langue française avec bonnes connaissances de l'anglais, ayant déjà plusieurs années d'expérience dans le raffinage du pétrole. Une bonne capacité d'adaptation aux différents services de la raffinerie est aussi indispensable.

Tout renseignement complémentaire peut être demandé directement à la

Direction de la Raffinerie du Sud-Ouest S.A.
Tél. (19/41) 25-26-16-61

Les offres détaillées sont à adresser à :

RAFFINERIE DU SUD-OUEST S.A.
Service du Personnel — **CH - 1868 COLLOMBEY**
Case postale — **SUISSE**

TAMOIL

DIRECTEUR DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

Nous sommes une entreprise en forte expansion travaillant dans le secteur des services d'emballages et fournisseur d'une entreprise à succursales multiples. Notre siège principal est aux États-Unis et notre entreprise européenne, qui est presque indépendante, est active dans tous les pays d'Europe et offre une vaste gamme de services à notre client exclusif.

Le développement permanent des systèmes informatiques est un élément essentiel de notre planification stratégique.

Dépendant de notre Directeur européen, vous aurez la charge d'un jeune Département de Systèmes Informatiques. Vos activités seront situées dans le secteur d'analyse des affaires commerciales, développement des applications et soutien technique. Le domaine de votre responsabilité comprendra tous les systèmes actuels et futurs non seulement de notre entreprise mais aussi de notre clientèle et de nos distributeurs.

Les aspects essentiels de ce rôle auront pour but de développer un « entrepôt informatique », la gestion de grands projets et de faire progresser le personnel local.

Vous êtes un(e) diplômé(e) d'environ 30-40 ans avec expérience en MIS et gestion des projets internationaux. La connaissance des systèmes IBM, PC LANS et des réseaux de télécommunications sera un avantage.

Cette prise de poste débutera à Londres, suivie de voyages fréquents dans toute l'Europe. La connaissance des langues allemande et anglaise est essentielle, d'autres langues seraient appréciées.

Ce poste offre un grand nombre d'avantages sociaux attractifs, également une carrière intéressante et évolutive dans un environnement international.

Si vous êtes intéressé(e) par cette proposition, envoyez votre curriculum vitae à M. John Pryce à l'adresse suivante :

PERSECO EUROPE WATERSIDE DRIVE, LANGLEY BERKSHIRE SL 3 6EZ, UK

L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE GENÈVE
cherche, pour le 1er septembre 1993, un(e)

DOYEN(NE) DU SECONDAIRE FRANCOPHONE

Responsabilités :
- développer des classes francophones (180 élèves de 14-19 ans) en collaboration avec un collègue chargé des classes anglophones correspondantes (480 élèves)
- assurer la préparation au Baccalauréat International et au Baccalauréat Français dans un cadre international et multiculturel

Compétences :
- langue maternelle française, bonnes connaissances de l'anglais
- formation universitaire
- capacité d'animer une équipe pédagogique
- expérience de gestion scolaire au niveau du secondaire

Veuillez adresser candidature ou demande de compléments d'information à
T. Mossard, Ressources Humaines - École Internationale de Genève
52, route de Chêne - CH-1208 GENÈVE - Tél. (19-41-22) 736 71 30 - Fax (19-41-22) 736 77 02

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Montélimar

VILLE DE MONTÉLIMAR

RECRUTE

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

En relation directe avec le Secrétaire Général, vous aurez en charge les missions suivantes :

- gérer les carrières des agents titulaires et non titulaires ;
- suivre les procédures de recrutement (profils de poste, annonces, traitement des candidatures, entretiens de recrutement) ;
- mettre en place un plan de formation ;
- développer de nouveaux outils de gestion des ressources humaines ;
- développer la communication du service (accueil, information).

De formation supérieure, vous avez une expérience confirmée dans un poste similaire, votre rigueur, votre dynamisme et votre aisance relationnelle seront appréciés à ce poste.

Merci d'adresser votre candidature + CV + photo à :

Monsieur le Maire, Secrétariat Général, 26216 MONTÉLIMAR Cedex

OFFICE PUBLIC (3 800 logements) à 80 km au sud-est de PARIS

RESPONSABLE FINANCIER

Rattaché au Directeur, outre les missions spécifiques de la fonction, il devra :
- maîtriser de la comptabilité publique ■ assurer le suivi de gestion (trésorerie, dette, emprunt)
- développer des « outils » d'analyse financière ■ contrôler les aspects financiers du montage d'opération
- posséder une bonne connaissance de l'informatique...

Par ailleurs, il devra aussi
- prendre en main et organiser le service financier (autorité) ■ avoir un esprit d'équipe et être solidaire
- savoir rédiger, présenter des documents et s'exprimer ■ rendre compte en permanence...

Nous recherchons un candidat de niveau Bac + 4 (DESS Finances Publiques ou équiv.). Poste à pourvoir soit par mutation de la F.P.T. (ATTACHÉ PRINCIPAL) ou par détachement de la Fonction Publique ou par voie externe (contractuel). POSTE A POURVOIR IMMÉDIATEMENT.

Adressez votre candidature manuscrite (avec un CV détaillé et une photo) sous réf. 8618
LE MONDE PUBLICITÉ, 15/17, rue du Colonel-Pierre-Avia – 75902 Paris Cedex 15

LES DIRIGEANTS

Direction Générale
Direction Générale Adjointe - Secrétariat Général

Société de

Conseil en plein

développement

recherche son

Directeur Adjoint

- Basé à Paris, [illegible]
- Vous avez 35 ans, une formation juridique (BAC + 5), plusieurs années d'expérience dans un cabinet de conseil juridique ou d'avocat, une étude notariale ou équivalent, des capacités d'animateur et de manager.
- Vous aurez à organiser, encadrer, animer une équipe de 20 collaborateurs de bon niveau.
- Vous serez responsable de la mise en place et du suivi des outils de gestion du service, du diagnostic des préoccupations des clients, de la maîtrise des sources d'information et des relations avec la clientèle Grands Comptes.

Merci d'adresser CV + prétentions + photo, sous réf. 31 2223 à PREMIER CONTACT 38, rue de Villiers 92532 LEVALLOIS PERRET.

ASSOCIATION HUMANITAIRE

RECRUTE

UN CHARGÉ DE MISSION

Basé à Paris

Sous l'autorité du directeur, il aura pour tâche de mettre en place le nouveau plan informatique (définition des besoins, gestion de l'appel d'offres).

PROFIL : 30/40 ans ; Bac + 4 (ESC, gestion, double formation) ; motivé par le monde associatif ; bonnes connaissances en informatique ; quatre ans d'expérience réussie en entreprise ; anglais indispensable.

Envoyer CV et lettre manuscrite à :

EUROPACT ■ LAURENT DECROP
44, rue de la Paroisse – 78000 VERSAILLES

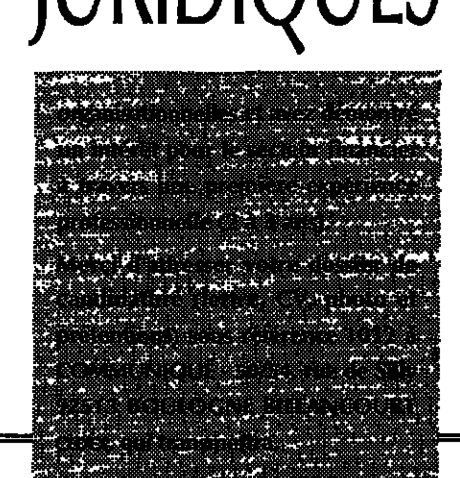
ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Filiale d'un établissement financier de Premier Plan, nous sommes spécialisés dans la gestion de SICAV et de Fonds Communs de Placement et recherchons un

CHARGÉ D'ÉTUDES JURIDIQUES

En liaison avec l'équipe de gestion financière et de développement des produits, il gère l'ensemble de la vie administrative et sociale de notre Société [illegible] compte-rendu des réunions des conseils d'administration, des assemblées générales, [illegible] SICAV et FCP.

Titulaire d'une maîtrise en droit des affaires, vous possédez de réelles qualités relationnelles et



MEDIAPA

Les vraies réussites ont un secret. Le nôtre est consommé 700 millions de fois par jour dans plus de 180 pays et nous sommes les seuls à connaître la formule de cette formidable expansion.
Aujourd'hui, nous vous proposons d'intégrer notre société en tant que

DIRECTEUR JURIDIQUE ADJOINT (H/F)

Rattaché au Directeur Juridique - membre du Comité de Direction - vous interviendrez de façon autonome sur les dossiers de droit des affaires de la filiale en France en matière de droit des contrats, des sociétés, de la concurrence et de la distribution française et communautaire.

Agé d'environ 35 ans, de formation juridique supérieure (3ème cycle, DICB, diplôme anglo-saxon), vous avez acquis au moins cinq ans d'expérience au sein d'un groupe, de préférence alimentaire ou de distribution ou d'un cabinet important dans le domaine du droit des affaires et du droit des sociétés.

Vous êtes rompu par ailleurs aux questions relatives à l'environnement, la promotion, la publicité... Le niveau de ce poste exige rigueur, précision et qualités relationnelles. Homme/Femme de dossier et de terrain, vous êtes parfaitement bilingue. La réussite dans cette fonction vous permettra d'évoluer rapidement au sein d'un groupe performant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite + photo) s/réf. DJA à COCA-COLA BEVERAGES SA - Service du Recrutement - BP 18 75513 PARIS CEDEX 15.



CONTESSE

KRENO S.A. est depuis 8 ans le partenaire d'entreprises de premier plan, soucieuses d'efficacité dans le Recrutement de leurs Cadres et la Formation de leurs Equipes de Vente. Poursuivant notre développement, nous renforçons nos structures et souhaitons intégrer deux

Consultants

■ PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (Réf. D 157/LM)
■ PRODUITS INDUSTRIELS (Réf. D 158/LM)

Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure, vous avez assuré avec succès des responsabilités d'animation, ou de conseil au sein d'entreprises performantes et formatrices ■ Aujourd'hui, vous êtes résolu à donner un nouvel élan à votre carrière en exploitant plus activement vos qualités relationnelles et commerciales, ainsi que votre fibre du Conseil ■ Dynamique et persévérant, vous avez le sens des réalités et le goût du challenge. Pédagogue, imaginatif et curieux, vous conduirez avec passion ces missions que sauront vous confier vos clients ■ Exigeant quant à l'engagement et au professionnalisme de chacun de ses membres, notre organisation favorise leur épanouissement et vise leur évolution ■
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la référence choisie à KRENO SA - 86 rue du Dôme - 92514 BOULOGNE Cedex ■



PARIS - LYON

Groupe de services d'envergure mondiale, nous cherchons, pour l'une de nos filiales françaises (siège à Paris) réalisant plus d'1 MdF de CA avec près de 4000 collaborateurs, un

DIRECTEUR JURIDIQUE ET COMPTABLE

Votre mission : prendre en charge et optimiser la gestion juridique et comptable de l'entreprise ; en particulier préparer les AG et CA, valider les contrats et baux commerciaux, assister nos cadres opérationnels, adapter l'organisation et les procédures comptables, etc.

Vous supervisez le service comptable du siège chargé d'assurer la comptabilité des services centraux, la consolidation des comptes, le reporting et les formalités déclaratives auprès des administrations.

A 30/35 ans, de formation école supérieure de commerce + DECS et doté d'une solide culture juridique, vous êtes aujourd'hui en position de réussite dans un cabinet d'audit ou dans un poste de même nature au sein d'une structure décentralisée.

Votre capacité de manager, votre aptitude à vous adapter à des organisations complexes et en forte croissance, votre engagement personnel vous permettent d'être immédiatement opérationnel et d'évoluer à court terme vers un poste de Directeur Administratif et Financier au sein du Groupe.

Votre maîtrise de l'anglais et vos connaissances en informatique sont des atouts déterminants.

Ecrivez à notre Conseil,
Mme Marie-Claude TESSIER
(réf. 5930 LM)
"Carrières Finance Gestion"



ALEXANDRE TIC
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS

Juriste d'affaires

Leader sur des marchés très spécifiques, présent sur tout l'hexagone et en Europe, l'implication est la carte maîtresse de nos responsables pour entreprendre, puis évoluer dans un contexte stimulant. Nous allons vous confier dans un premier temps, la gestion des actes courants de la vie des sociétés commerciales, la rédaction et l'exécution des contrats, la constitution et le suivi des opérations de fusions, d'acquisitions de parts, dans un contexte international. Dans un second temps, vous prendrez en charge l'activité contentieux et recouvrements, la gestion du patrimoine et des risques, la protection des marques et des brevets. Par ailleurs, vous aurez une mission générale d'étude et d'information sur la législation, de conseil et d'assistance à la Direction et aux responsables opérationnels. Enfin, vous serez chargé des relations extérieures avec les Administrations et les organismes professionnels. La trentaine, diplômé de l'enseignement supérieur (sciences po., DEA, DESS Droit des Affaires), vous avez une expérience réussie de 5 ans au sein d'une entreprise ou d'un cabinet et vous maîtrisez parfaitement l'anglais.
Votre connaissance du monde des affaires vous permettra de réussir dans une structure souple et évolutive.

Merci d'adresser votre dossier de candidature lettre, CV, photo, prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. FI780, à COMMUNIQUÉ 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

MEDIAPA

A TOUS CEUX QUI VEULENT FAIRE LEUR CHEMIN, NOUS OFFRONS UNE VOIE.

FISCALISTE

Agé de 30/35 ans, vous avez une formation supérieure avec un très bon niveau comptable ou éventuellement un DESCF. Vous possédez une expérience de 10 ans environ dans un cabinet ou une entreprise.

Sous l'autorité du responsable fiscal du groupe, au sein de la Direction Financière, vous serez chargé de l'établissement des déclarations fiscales en France. Vous participerez à la déclaration de l'I.S. et aux contrôles fiscaux en France et à l'étranger. Vous apporterez votre conseil et votre assistance aux succursales et filiales françaises et étrangères (déplacements à prévoir) et vous contrôlerez leurs déclarations. Vous étudierez la documentation fiscale française et étrangère.

Faisant preuve de maturité, vos qualités de rigueur, de créativité et d'adaptabilité, alliées à une approche pragmatique des problèmes, vous permettront de réussir et d'évoluer dans un contexte international.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle, sous réf. FISC01, à : Mme MATHIEU, BUREAU VERITAS, CEDEX 44, 92077 PARIS-LA DÉFENSE.



GROUPE INTERNATIONAL DE PRÉVENTION DES RISQUES, 5000 COLLABORATEURS, BUREAU VERITAS 500 CENTRES DANS 125 PAYS, RECHERCHE, POUR PARIS - LA DÉFENSE

LES PROFESSIONNELS DE LA VÉRITÉ

AGENCE MILLE

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

[illegible]

CONSULTANTS CONFIRMES

PARIS

De formation supérieure (Commercial - Science Eco Psycho-Ingénieurs), vous avez fait vos premières armes en Entreprise avant de rejoindre le Conseil. Vous souhaitez donner aujourd'hui une nouvelle impulsion à votre carrière et exploiter concrètement votre potentiel commercial, créatif, relationnel dans un contexte professionnel où responsabilités et autonomie sont indispensables.

Notre Cabinet, en mettant à votre disposition une logistique éprouvée (aux plans méthodologie, technique, informatique, marketing), une notoriété, des réalisations reconnues va vous permettre de concrétiser vos aspirations. Votre réussite et vos résultats vous apporteront une rémunération attractive et favoriseront votre évolution parmi nous.

Nos projets sont nombreux et diversifiés ; ils nous permettront d'étudier, ensemble, la meilleure adéquation avec votre candidature.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence BAD 1 à Bertram DURAND, Directeur, **CNPG CONSEIL**, 10, rue Pergolèse, 75116 PARIS.

BRUXELLES AMSTERDAM STOCKHOLM **CNPG CONSEIL** HAMBOURG - LONDRES MADRID - MILAN

CNPG EST MEMBRE DU RESEAU EUROPEEN ENEX

RESPONSABLE CONTROLE DE GESTION ET PLANIFICATION

Entreprise publique en secteur concurrentiel, nous gérons un chiffre d'affaires de 6 milliards à travers un réseau de 15 entités opérationnelles et animons un projet de développement ambitieux pour les 5 ans à venir.

Notre directeur financier recherche un cadre capable, avec une équipe de 10 cadres :

- de superviser et de promouvoir le contrôle de gestion dans le cadre de la stratégie et des procédures du groupe ;
- d'animer la planification et la programmation, de déterminer les études à mener, d'assurer le pilotage du système d'information et d'élaborer avec les responsables concernés les tableaux de bord mensuels et annuels.

Vous connaissez la comptabilité d'entreprise et maîtrisez parfaitement les techniques du contrôle de gestion et de l'analyse économique et financière ; vous avez le goût du travail en équipe et le sens du conseil auprès des opérationnels. Votre rigueur, votre engagement et vos initiatives peuvent s'exercer dans une grande capitale régionale.

Alors vous adressez une lettre manuscrite, un CV, photo et prétentions à

Pierre MARTIN, BP 481
63013 Clermont-Ferrand Cedex 1

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES



Sales Back-Office Manager

ADMINISTRATION DES VENTES - COMPTABILITE CLIENTS - GESTION ET SUIVI DU PARC MATERIEL

250 KF +

Nous sommes une société filiale de KRAFT GENERAL FOODS (plus de 130 pers., CA plus de 170 millions de francs), leader sur le marché de l'équipement des entreprises et collectivités en systèmes de distribution automatique de boissons. Notre activité en forte progression (+20% par an) nous conduit à rechercher un

UNE MISSION D'ENVERGURE : garant de la qualité de nos opérations en France, vous animez une équipe de 10 personnes chargées de la gestion des comptes clients, la facturation, les contrats et toutes les opérations liées au suivi du parc Matériel ou Machine.

Après avoir audité puis organisé votre département, vous assurez : • la mise en place des nouveaux outils informatiques (matériel IBM AS400) • la réalisation de tableau de bord pour le Commercial. Fort de votre savoir-faire, vous produisez une information aussi rapide que claire et veillez au respect des procédures internes. Les statistiques que vous diffusez aux opérationnels leur permettront d'analyser leurs résultats pour optimiser leur stratégie.

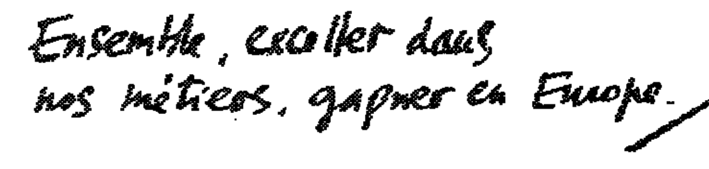
UN PROFIL DE DECIDEUR : • 30/40 ans • la pratique de l'anglais en milieu professionnel est impérative • une formation Bac + 4 • vous possédez soit une expérience d'au moins six années dans un environnement similaire qui vous a conduit à gérer et suivre un parc d'équipements installé chez les clients soit une expérience confirmée dans une société d'Affacturage • vos qualités de manager et de négociateur déjà éprouvées vous permettent de développer les compétences de votre équipe.

Un groupe international qui sait reconnaître ses Potentiels et favoriser leur évolution.

Pour un entretien individuel avec la Société, merci d'adresser votre lettre, CV et photo sous réf. SBM à notre conseil EUREVAL, 69 rue d'Aguesseau, 92100 BOULOGNE ou faxer votre dossier au (1) 46.10.50.38.

KRAFT GENERAL FOODS

EUREVAL



LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA BEAUCE ET DU PERCHE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCÈS : 60 AGENCES 750 SALARIÉS

CHARGÉS D'AFFAIRES ENTREPRISES — CHARTRES

Au sein de notre Direction des Entreprises, vous prenez en charge un portefeuille de clientèle de PME - PMI, vous en assurez le suivi et le développement au travers d'objectifs de rentabilité et de maîtrise des risques.

Vous assurez votre mission en proposant une gamme compétitive de produits et services.

De formation supérieure (BAC + 4/5) de préférence avec une première expérience bancaire ou financière, vous possédez dynamisme commercial et esprit d'équipe.

RESPONSABLE CRÉDIT — CHARTRES

Au sein de notre Direction des Entreprises, vous intervenez sur le marché des Artisans et Commerçants.

Vous procédez à l'analyse économique et financière des demandes de financement, dans le cadre d'une approche globale intégrant la maîtrise des risques et la rentabilité.

Vous participez à la formation des agences sur les évolutions économiques, l'analyse financière et les produits nouveaux.

De formation supérieure BAC + 4,vous possédez dynamisme et aptitude à la négociation.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, à C.R.C.A.M. BEAUCE ET PERCHE - Direction des Ressources Humaines - 1, rue Daniel Boutet - Boîte Postale 69 - 28023 CHARTRES CEDEX.

MEDIAPA



CONSULTANT EN FORMATION SENIOR

PARIS 8e

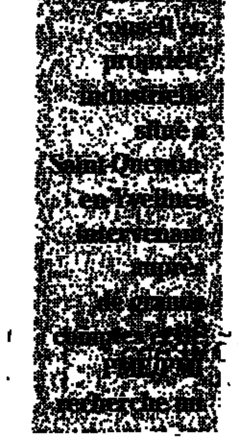
Mission: • en liaison étroite avec la Direction, vous concevez, proposez et développez des actions de formation auprès des clients de l'AFPOLS (organismes d'HLM, collectivités territoriales, acteurs de la Ville...) • vous intervenez en particulier comme conseil dans les stratégies et les plans de formation • vous participez à la réflexion interne sur l'accompagnement des changements dans l'Entreprise.

Profil : • vous êtes un professionnel confirmé de la Formation • vous avez environ 35 ans, une formation supérieure (BAC + 5) et une expérience d'au moins 5 ans, acquise en entreprise ou en cabinet • Ce poste exige en outre un fort engagement personnel pour le mouvement HLM, le goût du travail en équipe, ainsi qu'une grande disponibilité.

Nous vous proposons : • un métier passionnant au carrefour du social, de l'économique et de l'urbain • un poste autonome et à responsabilités • de réelles perspectives d'évolution au sein d'un groupe d'envergure, dans un secteur en plein développement.

Merci d'adresser CV, photo, lettre en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor-Hugo, 92563 Rueil-Malmaison Cedex, sous la référence 73.6344/LM (portée sur lettre et enveloppe).





Conseil Juridique

spécialisé en droit de marque et contrat

De formation DESS Propriété Industrielle ou CEIPI, vous justifiez déjà d'une expérience dans l'univers des marques. Vous maîtrisez l'anglais, lisez l'allemand et utilisez le logiciel de traitement de texte Word.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre et CV) à Cabinet MARTINET & LAPOUX - 43, Boulevard Vauban 78280 GUYANCOURT.



Réunion des Musées Nationaux

Établissement Public Industriel et Commercial
(+ de 1 000 personnes) ■ PARIS

recherche pour sa Direction Éditoriale et Commerciale (CA : 330 MF, 550 personnes) son

RESPONSABLE DU SERVICE FINANCIER

- Rattaché au Directeur éditorial et commercial, vous assurez les opérations financières et le contrôle de gestion. Vous encadrez une équipe de 20 personnes.
- De formation supérieure, ayant une expérience d'au moins cinq ans dans les domaines administratif et financier, vous possédez de plus une bonne connaissance du secteur public.
- Le poste requiert une forte implication personnelle et de réelles qualités relationnelles.

Lettre manuscrite + rémunération actuelle + CV + photo à adresser à G.H. Vergne s/réf. : SFO1
RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX, Direction éditoriale et commerciale, 49, rue Étienne-Marcel – 75039 PARIS Cedex 01

Un très grand Groupe français, leader dans son secteur de haute-technologie, recherche pour sa Direction Juridique un

Juriste international

PARIS

LE POSTE : Au sein du Département Contrats Internationaux, ses attributions comprennent : la rédaction et la négociation de tous contrats internationaux, la participation au montage juridique d'opérations d'investissement à l'étranger.

LE CANDIDAT : A 30 ans environ, doté d'une formation approfondie en droit des affaires (DJCE, DEA, DESS...) avec si possible des connaissances en fiscalité, vous pouvez justifier d'une expérience réussie d'environ 5 ans en entreprise et/ou en cabinet, acquise dans des activités internationales. Anglais indispensable, seconde langue appréciée.

Veuillez contacter Frédéric FOUCARD au (1) 42.89.09.17 ou envoyez-lui un dossier de candidature complet sous référence 1448/FMF à NORMAN PARSONS - 12, rue de Ponthieu - 75008 Paris.

Norman Parsons ® GROUPE ROBERT HALF

Publipanel



Responsable executive information system

De formation supérieure Bac + 5, vous souhaitez valoriser vos compétences en finance/informatique/méthodes de gestion. Vous maîtrisez parfaitement tous les aspects gestion de l'entreprise : comptabilités budgétaire, analytique, industrielle, tableaux de bord, systèmes de paye, communication, etc. Votre compétence en informatique vous permet de traduire ces procédures en un schéma informatique global.

Dans un environnement AS 400 connecté à un réseau micros, nous vous proposons de prendre la responsabilité de notre **PROJET INFORMATIQUE EIS**, de la phase de spécification jusqu'à la mise en exploitation :

- Vous diagnostiquez "l'existant" informatique et organisationnel.
- En véritable Chef de Projet et en collaboration avec chaque Direction de Département, vous créez les outils et procédures du système d'information EIS.
- Enfin, vous concevez notre solution EIS et l'appliquez.
- Avec le Comité Systèmes d'Information dont vous dépendez, vous assurez la responsabilité des choix de conception et de leurs réalisations avec le Service Informatique.

Merci d'adresser votre candidature, sous la réf. G 365, à NERVET PONT CONSEIL, 15 Rue Cardinet 75017 Paris. Fax 47 54 94 56.

nervet pont conseil
Paris - Barcelone - Bristol - Milan

CONTRÔLEUR DE GESTION/PRODUCTION

GRAND GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL (12 MF de CA) Leader européen dans son domaine d'activité recherche

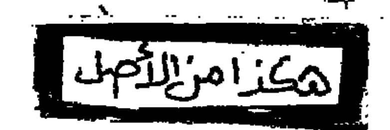
Dans un contexte où la production et la commercialisation de nos produits doivent satisfaire à des exigences techniques et logistiques importantes, nous souhaitons renforcer notre Direction "Contrôle et Analyse de Gestion".

Après une période de formation, pour appréhender les outils et procédures de notre système de gestion très élaboré, vous aurez la responsabilité de l'élaboration et du suivi de l'ensemble des budgets de production en mettant en lumière les insuffisances ou anomalies et en proposant les solutions appropriées.

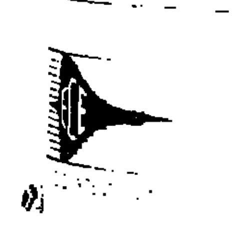
30/35 ans, Ingénieur avec expérience en Gestion, vous alliez à une technicité évidente, un sens de la communication et du dialogue vous permettant d'être reconnu comme un interlocuteur incontournable. Anglais souhaité.
Le groupe offre de réelles possibilités d'évolution.

Pour ce poste, basé en RÉGION PARISIENNE, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence A30110 à notre Conseil madame FAVEREAU 52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

ORC. CONTESSE

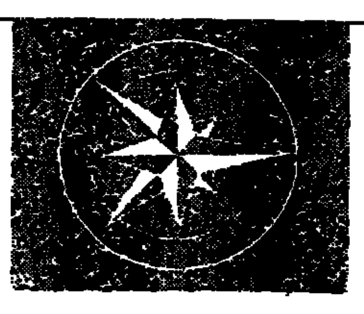






SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie



CONSULTANTS SENIORS

Spécialiste depuis 12 ans de l'audit informatique, COMPASS s'affirme comme le leader mondial de l'analyse comparative pour les études techniques et financières relatives à la productivité de l'outil informatique, les regroupements de centres de traitement, les changements d'architecture ...

Nos techniques de modélisation et simulation au niveau de l'état de l'art, ouvrent à nos clients grands comptes la perspective d'une réduction importante de leurs coûts ainsi qu'une optimisation de la qualité des réseaux, des architectures clients/serveurs et des centres informatiques.

Implantée en Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas, pays scandinaves, Etats-Unis, Canada et maintenant en France, notre société poursuit son objectif stratégique par le développement de sa filiale française, également en charge de la Belgique, de l'Italie et de l'Espagne.

Vous êtes un interlocuteur privilégié de la direction des entreprises et avez donc d'excellentes qualités relationnelles.
Vous êtes un professionnel averti, techniquement et financièrement attentif aux évolutions de l'*informatique*.
Vous avez exercé pendant plus de 5 années des responsabilités en environnement d'exploitation dans un des domaines suivants :

- **IBM : MVS,**
- **BULL : GCOS7 ET 8,**
- **RÉSEAUX IBM: SNA, VTAM, NCP...**

Vous serez basé à Paris avec des déplacements de courte durée en France et en Europe.
Pour ces postes importants à forte rémunération, nous souhaitons rencontrer des candidats ayant de préférence une *formation supérieure.*
La maîtrise de l'anglais est indispensable, celle de l'italien ou de l'espagnol pourrait vous ouvrir des perspectives européennes.

COMPASS™

Merci d'adresser CV *et prétentions à Béatrice* Duvermy - COMPASS France - 8 rue Jean Goujon 75008 Paris.

NC Communication

Créateur d'enthousiasme

Nous sommes Océ Graphics, filiale du groupe Océ, plus de 11 000 personnes, l'un des *leaders mondiaux de l'impression*, de la copie et de la distribution d'information.

Notre métier : les périphériques graphiques d'ordinateurs. Depuis plus de 30 ans, nous concevons et fabriquons des traceurs, des imprimantes et des digitaliseurs. Nous maîtrisons les techniques et les langages *graphiques, l'imagerie et les connexions* informatiques.

Notre organisation : *1 000 personnes dans* le monde, 15 filiales, 2 centres de développement, l'un en région parisienne, l'autre dans la Silicon Valley, une unité de production près de la Baule fonctionnant selon la technique du "juste à temps" et reconnue pour la performance de son système de GPAO.

Notre style : très réactif, sur un marché en forte croissance, ***nous pensons CHALLENGE*** : c'est un état d'esprit, un impératif d'avenir. Le goût du succès est notre principal ressort. ***Nous disons RECOGNITION*** : le mérite, la réussite, les efforts sont reconnus. Nous *identifions les potentiels, favorisons la pro*motion interne, la mobilité entre les métiers, entre les pays.

Nous vivons FUN : le succès suppose plaisir et enthousiasme, plaisir d'être, d'entreprendre, de travailler en commun, de progresser, de gagner. Avec nous, en France, en *Europe et aux USA, vous tracerez un avenir à* la mesure de vos talents.

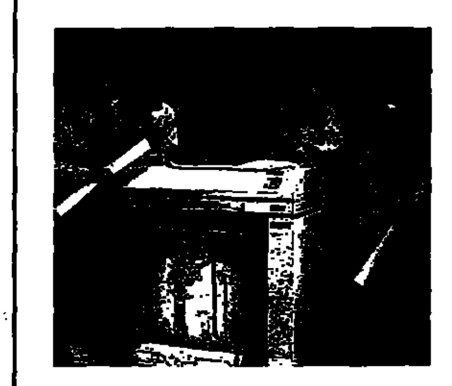
La performance de nos produits passe par l'excellence de nos développements. Au sein de notre Département Logiciel et Contrôleurs, vous développerez des sous-ensembles graphiques pour nos imprimantes, matériels et logiciels : architectures SPARK, Vx Works, C++. Vous participerez à l'amélioration de l'intégration de nos produits dans les systèmes CAO de nos clients : UNIX, TCP/IP, NOVELL, Appletalk. Vous contribuerez à accroître le confort d'utilisation de nos traceurs dans des environnements tels que WINDOWS 3, X 11 MOTIF ...

Chef de Projets Matériel/ Logiciel ESE, ECP, ENST ...
Ref. CP-LM

Votre expérience technique diversifiée (architecture des systèmes à microprocesseurs, exécutifs temps réel, logiciels embarqués, algorithmes graphiques ...), ainsi que votre dynamisme et vos qualités de communication vous permettront d'animer efficacement des équipes de 5 à 10 personnes.
Vous dialoguerez avec les différents départements de l'entreprise (Marketing, Support, Production ...), ainsi qu'avec notre centre de développement aux USA. Vous appréhenderez ainsi la globalité de notre organisation et pourrez évoluer selon votre potentiel.

Ingénieurs Logiciels
Ref. IL-LM

Vous êtes jeune diplômé d'une Grande Ecole option Informatique, souhaitez rapidement faire vos preuves et acquérir une compétence de haut niveau dans un environnement industriel performant. Nous ferons appel à votre engagement, *votre curiosité, votre rigueur pour développer les moyens de vos ambitions.*
Tous ces postes nécessitent évidemment la maîtrise de l'anglais.



Vous avez envie d'agir et de progresser . Nous saurons vous motiver, mettre en valeur vos compétences et reconnaître vos résultats.
Enthousiaste, vous serez Créateur d'enthousiasme.

Ecrivez sous la référence choisie à : Francis Caire - Direction des Ressources Humaines - Océ Graphics - 1 rue Jean Lemoine 94003 Créteil.



Océ Graphics
your graphic edge

NC Communication

ECE
GROUPE INTERTECHNIQUE

Notre société, de plus de 800 personnes, conçoit et réalise des équipements et systèmes de haute performance destinés, essentiellement, à l'aéronautique. La Direction Technique de notre Société renforce les équipes de ses Bureaux d'Etudes et recherche pour PARIS deux ingénieurs :

Ingénieur électronicien

H/F

Profil : Vous avez une formation d'ingénieur avec la spécialité Electronique Industrielle (SUPELEC - ENSERG - *ENSEEIHT*) et impérativement une expérience *industrielle* de 3 ans minimum. Vous vous exprimez couramment en anglais.

Mission : Fort d'une bonne connaissance des circuits analogiques et systèmes numériques, et d'une pratique de la programmation en langage C, vous assurerez les études de nos nouveaux matériels électroniques et en suivrez *la réalisation industrielle*.

Ingénieur électromécanicien

H/F

Profil : De formation ingénieur en Electromécanique ou Electrotechnique (ENSIEG - ARTS ET METIERS - INSA), vous avez impérativement une expérience de 5 ans minimum dans *le domaine de l'aéronautique ou de l'électricité industrielle.* Vous vous exprimez couramment en anglais.

Mission : Fort d'une expérience dans les organes de commande électrique ou les composants de commutation, ou dans la commutation et la protection de circuits de puissance, vous prendrez en charge la conduite des projets d'étude de matériel depuis la conception jusqu'à la fabrication en série.

Veuillez envoyer lettre manuscrite, CV, photo et n° de téléphone à E.C.E. - Direction du Personnel - BP 113 - 75960 PARIS CEDEX 20

MEDIAPA

Pour passer vos annonces :



46-62-73-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

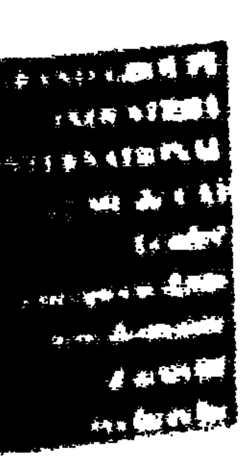
Cette filiale française d'un groupe industriel multinational conçoit, produit et commercialise auprès des constructeurs français et européens des PIECES AUTOMOBILES (HABITACLE) EN GRANDES SERIES.
Afin d'accentuer le développement technologique de ses produits, elle recherche son

Responsable du bureau d'études

— *Rattaché au Directeur Technique, vos missions consisteront principalement à animer et coordonner le travail d'une équipe d'une dizaine de personnes (dont trois Chefs de Projets).*
A cet effet, vous contribuez aux développements par la recherche de nouveaux produits ou de nouvelles applications ; vous assurez les liaisons permanentes avec les clients. En outre vous analysez et diffusez les informations concernant la concurrence.
— *Agé de 35 ans environ et de formation ingénieur, vous possédez une expérience de plusieurs années en B.E., utilisant la CAO, acquise de préférence dans l'industrie AUTOMOBILE ou L'ELECTROMENAGER avec des produits se rapportant à la micro-mécanique.*
Vous connaissez les pièces plastiques et la découpe métal ainsi que les outils qualité (Amdec, SPC...). De plus, vous maîtrisez l'anglais et l'allemand.
— *Votre sens du leadership et vos capacités d'organisateur et de gestionnaire constitueront vos meilleurs atouts de réussite.*
Poste situé en proche banlieue parisienne.
Alors, contactez-nous !
— *Merci d'envoyer votre dossier de candidature complet (avec prétentions), sous référence 161 DA, à notre conseil Leads France, 7 rue Treilhard, 75008 Paris.*



MEDIA-SYSTEM



SECTEURS DE POINTE

Quality Assurance manager Europe du Sud



Pour accompagner son développement et renforcer son équipe Qualité, Häagen-Dazs Europe, filiale du groupe Grand Met, recherche un Quality assurance manager.



Résolument tourné vers la satisfaction de nos clients, vous êtes l'ambassadeur de notre recherche permanente de perfection et le garant de la qualité de nos produits.

Rattaché à notre Directeur Assurance Qualité Europe, votre mission vous conduira à mettre en place et à suivre les actions visant à accroître la qualité dans nos systèmes et circuits de distribution, dans nos boutiques ainsi que dans les magasins de détail. Vous serez également amené à sensibiliser les équipes commerciales.

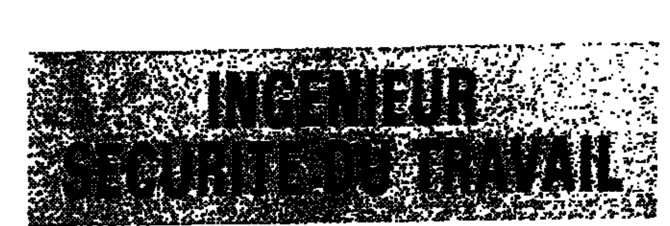
Négociateur averti et doté de grandes qualités relationnelles, vous maîtrisez l'anglais et avez de bonnes connaissances en espagnol ou en italien. Vous avez acquis 3 à 5 ans d'expérience dans un poste d'assurance qualité en production ou en distribution dans le secteur agro-alimentaire.

Vous êtes disponible pour effectuer de nombreux déplacements.

Merci d'adresser votre candidature, à Häagen-Dazs Europe, Direction des Ressources Humaines, 69-71 avenue Pierre-Grenier, 92100 Boulogne.

MEDIA-SYSTEM





LE GROUPE COGEMA

16 000 PERSONNES

21,7 MILLIARDS DE CA DONT 31 % A L'ETRANGER

150 REACTEURS NUCLEAIRES ALIMENTÉS DANS LE MONDE

Notre établissement de La Hague, situé dans le Cotentin, est un ensemble industriel de haute technologie. Nous recherchons l'ingénieur sécurité du travail de sa Direction "Sûreté-Qualité-Méthodes".

Vous êtes chargé de suivre l'ensemble des questions relatives à l'hygiène et la sécurité du travail sur le site, vous veillez au respect des règlementations en vigueur et contrôlez leur application. Vous développez un rôle de conseil auprès des responsables d'installations et de leur ingénieur sécurité et vous collaborez aux actions de formation à destination du personnel. Enfin, vous assurez la coordination des relations avec le CHSCT.

A 35-40 ans, ingénieur, vous avez acquis une solide expérience de la sécurité du travail dans l'industrie, de préférence dans le secteur de la métallurgie ou de la chimie. Votre dynamisme, votre sens du dialogue et votre pouvoir de conviction seront des atouts déterminants.

Nous offrons des perspectives d'évolution variées et motivantes au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, cv et photo) sous référence SB 128 à COGEMA - Service de gestion des cadres 2, rue Paul Dautier - BP 4 - 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex.

Organisation et Publicité

LSI LOGIC®

Filiale de la firme américaine, leader mondial de circuits intégrés d'applications spécifiques (ASIC), comptant en France 40 personnes pour un chiffre d'affaires de 100 MF,

LSI Logic S.A. recherche :

UN(E) INGÉNIEUR D'APPLICATIONS

- diplômé(e) d'une école d'ingénieur (Bac + 5)
- 2 à 4 ans d'expérience en conception de circuits numériques
- une bonne connaissance des langages de description comportementale de haut niveau (VHDL).

SA MISSION :

- Support/Conseil/Assistance auprès de nos clients.
- Développement de circuits ou de fonctions sur nos propres outils.

POUR SON GROUPE D'APPLICATIONS STRATÉGIQUES 3 INGÉNIEURS QUALIFIÉS dans :

★ La correction d'erreur.
★ La compression vidéo/audio.
★ Le filtrage et les techniques de modulation
ayant 4 à 8 ans d'expérience dans la conception de systèmes numériques.

LEUR MISSION :

- Analyse des spécifications système.
- Études de faisabilité.
- Évaluation des différentes architectures en termes de performance et de coût.
- Création des spécifications composants ASIC.

(Fréquents déplacements en Europe et aux États-Unis)

Pour tous ces postes, l'ANGLAIS courant est exigé.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au journal sous référence 8617
LE MONDE PUBLICITÉ, 15/17, rue du Colonel-Pierre-Avia - 75902 Paris Cedex 15

UN MONDE NOUVEAU SE CRÉE TOUS LES JOURS



GROUPE SAGEM

Responsable d'Etudes Techniques

Au sein du groupe SAGEM, notre société (3 100 personnes, 2,5 Milliards de Francs de CA) fabrique et commercialise des câbles, du matériel de raccordement et des équipements de signalisation. Les projets de notre département Signalisation Ferroviaire et Industrielle nous conduisent à renforcer notre équipe technique en recrutant un responsable d'études. Ce collaborateur participe, dans le cadre de ces projets, à l'élaboration des nouveaux produits et à l'adaptation des produits existants. Il participe également à l'élaboration du cahier des charges et coordonne les études techniques nécessaires à leur réalisation en s'appuyant sur les moyens internes et sur des partenaires extérieurs.

Agé de 27/30 ans, ingénieur (SUPELEC ou équivalent), vous avez acquis une première expérience de deux ans environ des études appliquées au traitement du signal (hyperfréquences, infrarouges, ...) et vous pratiquez l'anglais. Votre potentiel vous permettra d'évoluer au sein du département.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la référence 1442.93 M à notre conseil Chantal Baudron s.a., 61 boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

SOURCES



Chantal Baudron. s.a.

INFORMATIQUE-ELECTRONIQUE
Temps réel, Réseau, Système

Espace, aéronautique, télécommunications, énergie, transport

Dynamisme, professionnalisme, ambition sont vos qualités pour réussir. Nous recrutons des ingénieurs grandes écoles ou universitaires pour des postes de :

PARIS et PROVINCE

INGENIEURS D'ETUDES et CHEFS DE PROJETS.

Notre recherche est plus particulièrement orientée vers les domaines et compétences suivants :

- **Télécommunications** (X25, RNIS, CMISE, ASN1,...),
- **Interfaces homme-machine** (WINDOWS 3, XWINDOW, MOTIF,...),
- **Conception orientée objet** (ADA, C++, HOOD,...).
- **Temps réel** (VRTX, VX WORKS, ARTK, RTC,...)

Donnez une nouvelle dynamique à votre carrière en rejoignant une SSII spécialisée dans des domaines de haute technologie.

Adressez votre candidature à AUSY AUTOMATISMES ET SYSTEMES 10, rue des Acacias. BP 94. 92134 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX ou contactez Marie-Thérèse TALAR - Tél. (1) 46 44 29 29.

AUSY
AUTOMATISMES ET SYSTEMES

Magazine, l'Agence.

Le monde est un village
Ingénierie à l'export

Notre métier : concevoir et réaliser les équipements des grands de la métallurgie mondiale. Sur des process rapides, dans un contexte exigeant, nous allons chercher 95 % de notre CA à l'étranger. Rejoignez-nous pour vivre votre métier d'ingénieur.

Ingénieur automaticien
Cergy-Pontoise

Au sein de notre Direction de l'Ingénierie, vous traitez nos projets dans leur intégralité, de la conception à la réalisation : pilotage des études, suivi des sous-traitants, relations avec les partenaires et fournisseurs. Vous intervenez vous-même sur site lors de la mise en service.

Opérationnel ? Vous élargissez rapidement vos compétences techniques et humaines, et affirmez vos capacités à encadrer.

Mobile ? Vous parlez couramment l'anglais, faites la preuve de votre aisance dans les contacts internationaux, et nous vous confions des projets ambitieux.

Ingénieur diplômé à dominante automatisme (ENSAM, ECL, IDN, ESE, ENSEEIHT,...), débutant ou avec une première expérience, adressez votre dossier de candidature, sous réf. NAO 01, à notre conseil, Ariane Search, 118 rue de Tocqueville, 75017 Paris.

CLECIM

La performance tout naturellement

MEDIA-SYSTEM



INGENIEUR
SECURITE DU TRAVAIL

SILEC



LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial

A PARIS, ROUEN, NANCY, DIJON... RIEN QUE DES ENTREPRENEURS !

Nous intervenons avec succès depuis plus d'un siècle, directement ou par l'intermédiaire de nos filiales, dans le montage et le financement de tous projets immobiliers. Aujourd'hui, nous sommes leader tant par notre volume d'activités (13 milliards de crédits nouveaux et 90 milliards d'encours), que par la diversité des produits et prestations du Groupe : financement, ingénierie financière et immobilière pour les particuliers, les professionnels, les entreprises, les investisseurs et les collectivités publiques.
Notre couverture géographique est nationale. Aussi recherchons-nous de véritables

Responsables de Développement Commercial

Vous avez environ 30 ans, une formation économique ou commerciale supérieure (ESC, Sciences Eco, IEP ...) et une première expérience qui démontre à l'évidence votre tempérament commercial et vos qualités relationnelles auprès des dirigeants d'entreprises.

Rattaché à l'une de nos structures régionales, vous serez chargé du développement de son activité commerciale, tous produits confondus, avec le soutien total d'une petite équipe que vous saurez animer et motiver. Vos qualités de découvreur d'affaires et d'entrepreneur vous permettront de réussir parfaitement dans votre mission, et vous ouvriront de larges possibilités d'évolution au sein du groupe, tout particulièrement si la mobilité géographique est un de vos atouts...

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 93.301 en précisant la ville choisie à notre conseil KEY MEN, 102 Terrasse Boieldieu - La Défense 8 - 92085 PARIS LA DEFENSE CEDEX 18.



L'AUDACE DE L'ENTREPRENEUR L'EXPÉRIENCE DU FINANCIER DE L'IMMOBILIER

SOURCES

les Arts de la Table

Directeur commercial adjoint

De formation commerciale supérieure, 35-40 ans, vous avez déjà animé une équipe de représentants auprès d'une clientèle de détaillants. Votre expérience marketing vous a permis de développer des lignes de produit de mode et de participer à la création de modèles et de collections.
Vous parlez impérativement l'anglais, l'allemand serait un plus.
Venez animer un réseau commercial déjà existant et élargissez notre présence à l'exportation.
Vous contribuerez ainsi au développement de nos ventes.
Vous participerez activement à la politique marketing produits et mènerez une action personnelle en matière de relations publiques.
La rémunération est motivante.
Merci d'adresser CV, lettre et prétentions, sous réf. 39931, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui assurera toute confidentialité quant au traitement des candidatures reçues.

MEDIA-SYSTEM

BMC SOFTWARE

Notre développement exceptionnel - CA 188 M $ (+ 45 %), résultat 46 M $ - est lié à notre forte capacité d'innovation (9 nouveaux produits en 1992 : 3 pour IMS, 4 pour DB2, 1 CICS, 1 VTAM), ainsi qu'à la qualité et la motivation de nos 900 collaborateurs. Nous recherchons pour notre filiale française :

4 Ingénieurs d'Affaires

500 KF+

Mission : rattaché au Directeur Commercial, vous développez les ventes de nos 56 logiciels de performance auprès des directions informatiques des grandes entreprises.

Profil : vous possédez une expérience professionnelle réussie dans le domaine des mainframes IBM (constructeurs, SSII, éditeurs de logiciels..). Votre anglais est courant. Vous souhaitez capitaliser votre expérience et rejoindre une entreprise qui vous assure pérennité et développement personnel.

Nous vous offrons : • le savoir-faire d'un acteur reconnu du marché • des logiciels de qualité et de haute technologie (budget R et D : 24 %) • un poste à responsabilités au sein d'une équipe professionnelle et ambitieuse de 24 personnes • une formation initiale aux USA et en France • l'expertise technique de notre service support.

Pour nous rejoindre envoyez CV, photo et lettre manuscrite en précisant votre rémunération actuelle à : Service Recrutement - BMC Software - 6, cours Michelet - 92064 PARIS-LA-DÉFENSE CEDEX 52.

amp

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

FILIALE
D'UN GRAND GROUPE
INTERNATIONAL
FRANCAIS

Spécialisés dans la téléphonie, nous représentons pour le groupe un certain nombre de pôles de compétences qui nous assurent un développement rapide et prometteur.
Dans le cadre de notre stratégie mondiale, nous recherchons

Directeur commercial

HEC, ESCP, ESSEC, ESCL

Pour nos marchés de téléphonie privée et pour le monde entier, vous aurez à prendre en charge : le compte d'exploitation, le marketing, la supervision des ventes.
Nous serons sensibles à :
- votre formation supérieure doublée impérativement d'une expérience de la vente sur le terrain comme commercial et animateur,
- votre esprit et votre savoir-faire marketing, en particulier pour des produits techniques.

Agé de 32/35 ans, vous parlez bien sûr l'anglais et une autre langue et souhaitez vous développer au sein d'un groupe de premier plan.
Adressez votre dossier de candidature s/réf. G361à notre conseil, 15 rue Cardinet 75017 PARIS.

nervet pont conseil

Paris - Barcelone - Bristol - Milan

KERGUELEN

LE MONDE DES CADRES

Importante société d'édition, filiale du Groupe Hachette recherche pour la durée de réalisation d'un programme encyclopédique (3 mois minimum)

Secrétaires d'édition H/F

Une expérience confirmée dans l'édition d'ouvrages illustrés sera exigée ainsi qu'une formation universitaire (niveau maîtrise minimum) dans les domaines de la **BIOLOGIE, GEOGRAPHIE, GEOLOGIE.**

Envoyer lettre, CV, photo et prétentions à LE LIVRE DE PARIS, 3/5 avenue de Garlande, 92220 BAGNEUX.



CHRISTOL CONSULTANTS

Le Facteur Humain dans la Production

Le premier cabinet Français en Fiabilité Humaine recherche collaborateurs disposant de compétences approfondies en Facteur Humain.

Niveau de formation bac + 5, 3 ans d'expérience minimum dans le domaine, en entreprise ou comme consultant, culture technique nécessaire.

Anglais ou espagnol indispensable, déplacements nombreux à prévoir, notre équipe intervenant dans tous les secteurs d'activité en France et à l'étranger (conception et aménagement d'installations, d'équipements, de systèmes de supervision et de conduite, d'organisation du travail ; élaboration de procédures, d'aides au travail et de supports de formation...).

Envoyer CV et photo au :

24, rue Nazareth – 31000 TOULOUSE

Consultants en Systèmes d'Information

Diplômé(e) d'une Grande Ecole, vous avez acquis une expérience des systèmes d'information dans une **banque, une institution financière, une compagnie d'assurance ou un cabinet de courtage.**

Membre du réseau mondial KPMG, Peat Marwick Consultants réunit plus de 200 professionnels autour d'une même passion : accompagner les entreprises françaises et étrangères dans leur évolution.

Nous vous proposons de rejoindre notre équipe pour participer à des missions de type schéma directeur, audit informatique, conception de systèmes,...

Des méthodes reconnues, un environnement international, vous permettront au sein de Peat Marwick Consultants d'enrichir vos compétences.

Isabelle Régnier vous remercie de bien vouloir lui adresser votre candidature sous référence 931-82 à Peat Marwick Consultants - Tour Fiat Cedex 16 - 92084 Paris La Défense ■



Passionnés de résultats

ORGANISME DE PROMOTION INDUSTRIELLE

assurant la liaison entre les Pouvoirs Publics et les Entreprises pour la mise en œuvre de programmes nationaux de diffusion des nouvelles technologies

CHARGE DE MISSION

Vous aurez pour mission d'animer un programme et à ce titre, vous conseillerez les Directions Régionales et les assisterez dans leurs actions de promotion. Vous participerez à la préparation des budgets, suivrez l'évolution de ce programme et réaliserez son évaluation.

Vous aurez, par ailleurs, à assurer, dans une région, la promotion auprès des PMI, de l'ensemble des programmes de diffusion des nouvelles technologies et à conseiller les entreprises dans le montage de leurs dossiers.

A 40/45 ans, vous disposez d'une solide expérience du monde industriel acquise, si possible, en PMI. Vous y avez exercé des responsabilités dans le domaine du marketing et de la gestion.

Rigoureux, doté d'un bon esprit de synthèse, vous êtes organisé et possédez le sens du Service Public.

Diplomate, vous avez le goût de la communication, une bonne aisance relationnelle et l'expérience du travail en équipe.

Poste basé à Paris avec de fréquents déplacements en régions.

Une disponibilité rapide serait souhaitée.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 308 à C.K 7, rue Robert Le Coin 75016 Paris



Chantal Kenvyn

ANIMATION. CLIENT. RESULTAT.
AU CIO, NOS DIRECTEURS D'AGENCE SONT DE VRAIS MANAGERS

LA BANQUE DES REGIONS DU GRAND OUEST - 2 400 COLLABORATEURS - 180 AGENCES SUR 18 DEPARTEMENTS
UN PNB DE + 9% ET UN RBE DE + 50% AU 30.09.1992

complète ses équipes d'encadrement sur l'ensemble de son territoire d'exploitation et vous propose de participer à la réalisation de ses ambitions dans des postes de :

DIRECTEURS D'AGENCE

Dans un de ces postes, vous serez sur le terrain un acteur essentiel de la réalisation de notre PLAN D'ACTION DEVELOPPEMENT et serez largement associé à la définition des objectifs de votre centre de profits. Vous disposerez également de moyens d'action importants pour accroître, dans un contexte d'autonomie, le volume, la qualité et la rentabilité de l'ensemble de nos prestations tout en veillant constamment à la qualité des risques.

■ A environ 35 ans, vous pouvez justifier d'une expérience réussie de l'animation d'équipe en tant que Directeur d'une Agence bancaire et vous souhaitez aujourd'hui renforcer votre dimension de généraliste de l'exploitation et de Manager. Nous vous proposons de prendre la Direction d'une Agence de 15 à 20 personnes (Réf. : 2740).

■ A environ 30 ans, vous êtes devenu un vrai professionnel de la relation clientèle et souhaitez maintenant démontrer vos qualités de Manager. Nous vous proposons de prendre la Direction d'une Agence d'environ 10 personnes (Réf.: 2741).

Dans les deux cas, vous possédez une formation supérieure Bac +4/5 et/ou ITB et souhaitez rejoindre une structure dynamique et à taille humaine qui saura vous offrir à moyen terme des perspectives d'évolution réelles et diversifiées à la mesure de vos aptitudes et de vos aspirations.

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser votre candidature (C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions) en précisant la référence à Michel BERNET-ROLLANDE - BR CONSEIL - 20, rue Marie-Anne du Boccage - 44000 NANTES.

CIC
Banque CIO



Spécialistes des problèmes de la gestion des flux, de l'entreposage et du transport (organisation, stratégie, équipements, systèmes d'information), nous sommes filiale de deux grands groupes implantés dans le monde entier.
Nous recherchons, pour rejoindre nos équipes, des

Consultants en Logistique



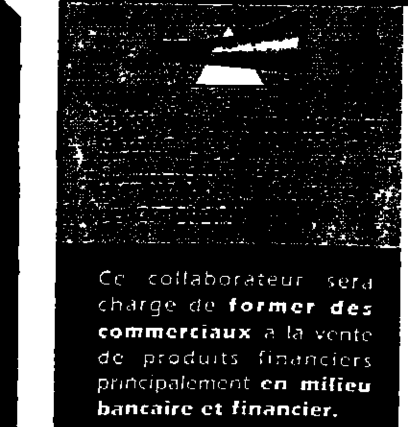
Les candidats devront avoir une expérience réussie de plusieurs années de Conseil ou d'Audit et/ou avoir assuré des responsabilités opérationnelles dans le domaine de la Logistique.

De formation supérieure, ils auront une grande autonomie, d'excellentes qualités relationnelles, une approche méthodique des problèmes, un sens commercial et les aptitudes nécessaires au travail en équipe.

Prêts à s'impliquer sur des projets ambitieux nationaux et internationaux, hommes des challenges réussis, ils pourront prendre rapidement des responsabilités importantes dans notre organisation.

Merci d'adresser lettre, CV et rémunération à : *Norbert COHEN LOGIC LINE CONSULTANT - 13, boulevard Ney* - 75018 PARIS

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



Ce collaborateur sera chargé de **former des commerciaux** à la vente de produits financiers principalement **en milieu bancaire et financier.**

Animateur de formation

Agé de 30 à 40 ans, vous êtes un vendeur confirmé de ce type de produits et êtes vous-même issu des milieux bancaires ou financiers, dans lesquels vous avez non seulement dirigé des équipes pendant des années mais encore exercé des fonctions de formateur pendant au moins 2 ans. Vous habiterez le Languedoc où la région parisienne mais vos activités vous amèneront à vous déplacer sur l'ensemble du territoire national. Nous offrons un salaire de 200 KF/an, une formation à nos techniques, un intéressement aux bénéfices, et des frais de vie.

Merci de faire parvenir CV et photo, sous référence JC 12 à notre conseil JC Fraissé, 35 bd de Strasbourg, 34000 Montpellier.

